



THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

ALEX. DELCOMMUNE

Vingt années
de Vie africaine

Récits de Voyages, d'Aventures et d'Exploration

au CONGO BELGE

1874-1893

TOME PREMIER





Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

Vingt années de Vie africaine

1874-1893

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Propriété exclusive de la **Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie**, la plus ancienne société coloniale belge à laquelle M. A. DELCOMMUNE a bien voulu faire don et hommage de son travail. Elle tient à lui marquer publiquement toute sa reconnaissance.

ALEX. DELCOMMUNE

Vingt années
de Vie africaine

Récits de Voyages, d'Aventures et d'Exploration
au CONGO BELGE

1874-1893

TOME PREMIER

BRUXELLES
V^{ve} FERDINAND LARCIER
26-28, rue des Minimes

1 9 2 2

VI
642
D374
VI

DÉDICACE

—

J'ai l'honneur de dédier l'ensemble de cet ouvrage, qui comporte *deux volumes*, à la mémoire de notre grand roi Léopold II, le génial créateur de notre Colonie, en témoignage de ma profonde admiration.

Bruxelles, décembre 1921.

A. DELCOMMUNE.

NOTE

Les lignes qui vont suivre ont été écrites depuis plus de vingt-sept ans.

Elles ont été, depuis, revues et corrigées, avec l'aimable collaboration de M. Georges Touchard, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, et celle de M. José Hennebicq. juge au tribunal de première instance à Bruxelles.

Diverses circonstances firent qu'elles ne furent pas publiées à cette époque, c'est-à-dire lors de mon retour du Katanga.

Ce ne fut sans doute pas un mal, car, aujourd'hui, elles seraient complètement oubliées.

La profonde indifférence qu'éprouvaient alors les Belges pour le Congo s'est heureusement quelque peu modifiée et, à l'heure actuelle, ces lignes, qui rappellent le passé, seront peut-être mieux appréciées qu'elles ne l'auraient été dans le temps où elles ont été vécues.

Ce n'est cependant que sur les instances réitérées de mes amis, que je les livre à la publicité.

Bruxelles, décembre 1921.

A. DELCOMMUNE.

Table des Matières

PREMIÈRE PARTIE

	Pages.
CHAPITRE I ^{er} (1874 à 1883).	3
CHAPITRE II. — ARRIVÉE A SAINT-PAUL DE LOANDA.	17
La barre de Kissembô	20
CHAPITRE III. — COMMERCE	35
CHAPITRE IV. — LE MAMBOUC JOUCA-PAVA	51
CHAPITRE V. — ARRIVÉE DE STANLEY A BOMA	87
CHAPITRE VI. — GUERRE AVEC LES ROIS DE BOMA	91
CHAPITRE VII. — UNE GRANDE PALABRE	105
Rancune tenace	105
Épreuve de la Casca	133
CHAPITRE VIII	137

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IX. — FIN 1883 JUSQUE FIN 1886	157
---	-----

TROISIÈME PARTIE

	Pages.
CHAPITRE X (1887 à 1889).	193
Transport du vapeur <i>Roi des Belges</i>	199
CHAPITRE XI. — LA RECONNAISSANCE ÉCONOMIQUE DU	
HAUT-CONGO	215
Le Congo, de Léopoldville à Kwamouth. — Le Bassin du Kassai	215
Le Bas-Kassai et le Mfini	221
Le Mfini	224
La circumnavigation du lac Léopold II	229
La Lukenie	236
Le Kassai	248
La montée du Sankuru	256
Le problème du petit Lomami.	264
Le Kwango et la Djuma-Kwilu	272
Le bassin du Kassai (Coup d'œil général).	277
CHAPITRE XII. — VOYAGE DANS LE HAUT-CONGO	283
De Léopoldville à Bangala	283
Le Haut-Congo (De Bangala aux Stanley-Falls.	291
Le Lomami	300
L'Aruwimi	319
L'Itimbiri (Rubi)	320
La Lulonga	323
Le Ruki	329
Le lac Tumba	336
Coup d'œil général sur le réseau fluvial du Haut- Congo.	339

PREMIÈRE PARTIE

*A mon petit-fils WILLY
Agé aujourd'hui de quatorze ans.*

Pour l'engager à parcourir le monde comme l'a fait son grand-père.

L'homme, qui n'a pas voyagé, non seulement ne peut se faire une idée des beautés prodigieuses que la nature étale sur la surface du globe, mais encore est incapable de comprendre l'humanité.

A. DELCOMMUNE.

Vingt années de Vie africaine

1874-1893

CHAPITRE PREMIER

Mon père, ancien combattant de 1830, quitta l'armée en qualité de sergent-major du génie, pour entrer dans des entreprises de chemins de fer, en Belgique et en France. Ce fut donc le hasard qui me fit naître à Namur, le 6 octobre 1855.

Lorsque j'avais sept ans, soi-disant l'âge de raison, mon père était sous-chef de section de la grande ligne du Luxembourg, rachetée plus tard par l'État Belge.

Celui-ci le conserva à son service, malgré qu'il eût soixante-cinq ans sonnés, et le nomma chef de section, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1875, à l'âge de soixante-quinze ans.

Si j'entre dans ces détails, c'est pour montrer que je fus, par ce fait, dans l'esprit de mon père, destiné à la carrière administrative, c'est-à-dire à prendre rang dans l'administration des chemins de fer de l'État.

D'après ce que j'ai ouï dire, les familles des petits bourgeois estimaient, à cette époque, qu'il n'y avait de carrière plus belle que celle qui consistait à remplir un emploi officiel quelconque. On prétendait qu'une fois dans l'engrenage admi-

nistratif, on avait l'existence assurée jusqu'à la fin de ses jours ; dans la vieillesse on était pensionné.

Ce fut certainement cette perspective qui fit que mon père me destina à cette carrière, sans savoir si telle était ma vocation.

Je fis mes premières études à l'École moyenne de Rochefort, puis mes humanités à l'Athénée de Bruxelles, où mon père m'avait envoyé sous la protection d'un oncle maternel, officier de l'armée belge, marié, en garnison à Bruxelles, et je devins, à l'âge de dix-huit ans, commis au chemin de fer de l'État Belge.

La station de Bruxelles-Nord fut ma première mais unique étape dans cette carrière, je fus secrétaire du chef de gare. La vie de bureau ne me plaisait pas et allait tout à fait à l'encontre de mon tempérament actif et de mon caractère indépendant.

La perspective de cette vie casanière, toujours la même, réglée comme une horloge, et, pour finir, la pension de vieillesse qui m'attendait, effrayèrent ma jeunesse ardente, et trois mois après mon entrée au chemin de fer, je donnai ma démission.

Une aspiration vers l'inconnu me poussait à m'en aller, loin, le plus loin possible.

La lecture de livres de voyages, de récits d'aventures, tels que ceux de Walter Scott, Chateaubriant, Félimore-Cooper, et tant d'autres auteurs dont je dévorais les livres depuis l'âge de quatorze ans, m'enthousiasmait toujours et ne fit qu'accroître mon goût pour les voyages et les aventures.

Je fus assez heureux pour intéresser à mes projets mon demi-frère aîné, qui habitait alors le Portugal, et qui m'autorisa à aller le rejoindre.

C'était pour moi une première étape, car je me figurais, comme beaucoup d'autres du reste, que le Portugal et l'Es-

pagne étaient des pays où la vie n'était pas la même que chez nous, et ma jeune imagination me les représentait comme des Eldorado.

Malgré la peine que causèrent aux miens ma démission et mes projets, mon brave père, quoique peu riche, consentit à subvenir aux frais de voyage jusqu'à Lisbonne.

Pour me donner sans doute un avant-goût des duretés de la vie que je m'étais réservée, je sus que c'était en troisième classe que je m'embarquerais à Anvers, en janvier 1874, sur le vapeur *Henri IV*, des Chargeurs Réunis.

Mais le cœur de mon père était aussi large que sa bourse était plate, car il fit ou fit faire, sans m'en aviser, des démarches pour que mon séjour à bord fût plutôt confortable.

J'étais le seul passager. Informé de la place que je devais occuper dans l'entrepont, je fus tout surpris d'être invité, aux heures des repas, à prendre place à la table du commandant et, le soir, à occuper une cabine de deuxième classe.

Le *Henri IV* n'allait que jusqu'au Havre où je devais passer à bord du *Rivadavia*, vapeur de la même compagnie, qui partait deux jours plus tard à destination de l'Amérique du Sud avec escale à Lisbonne.

Je fus tout aussi bien traité à bord de ce dernier navire, et le voyage jusque Lisbonne se fit fort bien. La traversée du golfe de Gascogne fut cependant des plus mauvaises, à tel point que tous les passagers furent consignés dans leurs cabines ou dans la salle à manger, avec portes hermétiquement closes.

J'arrivai à Lisbonne huit jours après mon départ d'Anvers.

Mon frère vint me prendre à bord et nous gagnâmes ensemble sa résidence qui était Seixal, localité située en face de Lisbonne, de l'autre côté du Tage, où s'élevait la fabrique d'huile d'olive appartenant à une maison française et dont mon frère était le directeur.

Il me fallut peu de temps de séjour au Portugal pour m'apercevoir que je n'avais guère changé que de climat et que la vie de Lisbonne et de ses environs était aussi monotone et aussi terre à terre que dans notre bonne ville de Bruxelles.

J'en pris vite mon parti et priai mon frère de chercher, parmi ses relations portugaises, des lettres de recommandation pour n'importe quel pays de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Océanie ou de l'Asie.

Lorsque, enfin, je fus appelé à me prononcer entre ces continents, ma destinée voulut que je choisisse l'Afrique. Mon frère voulut bien m'avancer les fonds nécessaires à ce voyage.

Ce fut le 10 juin 1874 que je m'embarquai à Lisbonne, sur le trois-mâts portugais *Maria-Louisa*, pour arriver, soixante-cinq jours plus tard, à Saint-Paul de Loanda, où je foulai pour la première fois le sol africain.

Ce voyage fut un rêve pour moi et cette vie calme, monotone et cependant périlleuse du marin, me grandissait à mes propres yeux et me charmait tout à la fois par sa nouveauté et son étrangeté même.

La jeunesse admire vite.

En voyant tous ces matelots à la démarche lourde, les uns barbus et poilus, les autres imberbes comme des comédiens, généralement tous dans la pleine force de la vie, parcourir lentement le pont du navire et vaquer à leurs occupations avec une certaine nonchalance, se transformer brusquement, sur un simple coup de sifflet du maître d'équipage ou sur un ordre bref lancé par le porte-voix du commandant, en véritables acrobates, souples, lestes et vigoureux, s'élançant sur les mâts pour s'échelonner sur les vergues multiples et exécuter l'ordre avec un ensemble parfait et une promptitude étonnante, on admirait et on désirait en faire autant.

Mais si l'admiration était aisée, l'imitation était difficile,

d'abord parce que le capitaine le défendait et puis parce que cela demandait une habitude et une sûreté de coup d'œil que l'on n'acquiert que par la pratique. Cependant, très fort gymnasiarque moi-même, je parvins au bout de peu de temps, et cela pendant que le capitaine se reposait dans sa cabine, c'est-à-dire entre 2 et 5 heures de l'après-midi, à faire tout ce que pouvait faire un marin.

Il m'arriva même de rivaliser avec le gabier du grand mâât, reconnu comme étant le plus agile et le plus vigoureux de l'équipage. Un après-midi, excité par les lazzis des matelots, que je devinais plutôt que je ne comprenais, et surtout par une défaite que j'avais eue la veille, je portai un défi au gabier du grand mâât et pariai avec lui 500 reis (2 fr. 50), environ la dixième partie de tout ce que je possédais, qu'il ne pourrait mettre la main sur la pomme du grand mâât, par les haubans, sans le secours des jambes, dont il ne pouvait se servir qu'arrivé à l'extrémité des haubans retenant le mâât, c'est-à-dire à 3 ou 4 mètres de la pomme du mâât.

Le contremaître s'y opposa d'abord, prétextant que s'il m'arrivait un accident, le capitaine le rendrait responsable. Mais sur l'insistance des deux parieurs, de tous les matelots et en raison de la bonne opinion qu'il avait de mon agilité, il finit par y consentir. Il accepta même d'être l'arbitre du pari.

Le gabier, soit qu'il fût mal disposé ce jour-là, soit que son poids de beaucoup supérieur au mien l'eût fatigué outre mesure, soit aussi qu'il ne fût pas habitué à cet exercice d'un genre nouveau pour lui, perdit son pari. Il le perdit avec humeur. Ce que voyant et tout content de la victoire que je venais de remporter, je reçus le montant du pari, mais le lui rendis tout aussitôt en le priant, dans un mauvais portugais, de le boire à la santé de l'équipage à la première escale. Ce fut un hourra et la bonne humeur revint sur le visage du gabier,

qui me tendit sa large main calleuse, en prononçant quelques mots gutturaux, que mon compagnon me traduisit par : « C'est bien, il est jeune, mais brave et généreux. »

Puis, chacun vauqua à ses affaires.

Le compagnon dont je parle plus haut était un jeune homme Portugais de vingt et un à vingt-deux ans, d'une riche famille de Lisbonne. Il disait que son père l'envoyait aux colonies pour le mettre « au vert ». Il faisait partie de la jeunesse oisive et dorée de Lisbonne. C'était un beau et grand garçon qui n'avait jamais dû travailler ni même penser, et qui, gâté par sa mère pendant que le père se trouvait aux colonies pour veiller aux grands intérêts qu'il y possédait, s'était laissé entraîner par des amis du même rang social, et finalement était devenu, malgré son jeune âge, grand joueur et grand noceur.

Après des réprimandes sévères, le père le fit séjourner à l'étranger, en Angleterre puis en Allemagne, sans grand succès ; il se décida, malgré les pleurs de la mère, à l'envoyer enfin aux colonies, où la vie est rude et totalement exempte des plaisirs chers aux désœuvrés.

Je ne sais ce que devint ce jeune homme, ni s'il s'amenda. Il était complaisant et plein de prévenance, à tel point qu'un jour de la dernière semaine de notre voyage, il me soigna les doigts qui avaient été contusionnés dans la circonstance suivante :

Le gabier du grand mât, mon concurrent en gymnastique, avait essayé, depuis sa dernière défaite, de me vaincre dans plusieurs exercices sur les vergues, les échelles de corde, etc., mais je l'avais égalé dans tous ces exercices.

Ce jour-là, la brise était fraîche ; le navire, s'inclinant à bâbord toutes voiles gonflées, filait avec rapidité sur les vagues aux volutes d'écume, qui le faisaient se courber gracieusement en un tangage long comme elles-mêmes.

Me montrant la grande voile du grand mât, rigide dans son

gonflement énorme, le gabier paria 500 reis que je ne pourrais pas l'imiter. Le défi fut immédiatement relevé, quoique je ne pusse deviner l'exercice que le gabier me proposait. Il sauta sur le bastingage de bâbord et, s'accrochant à la relingue de la grande voile, commença l'ascension de cette immense demi-lune. Se servant des mains et des jambes, il suivit l'ourlet de la voile qui ne fléchissait pas sous son poids, par suite de la tension que lui donnait la brise, et, ainsi suspendu au-dessus des vagues, il atteignit l'extrémité de la grande vergue.

Après quelques instants de repos, il enjamba celle-ci, arriva au grand mât et redescendit par les échelles de cordes.

Malgré la défense du maître d'équipage qui ne voulait pas me laisser exécuter cet exercice dont je ne percevais ni la difficulté, ni le réel danger, je sautai sur le bastingage et commençai l'ascension de la grande voile, de la même façon que le gabier.

Mais cela ne dura pas longtemps. Mes mains, peu habituées aux rudes travaux des marins, pas calleuses du tout malgré l'usage de la gymnastique, ne purent résister au frottement de la toile qui empêchait de saisir complètement le câble qui lui sert d'ourlet et auquel elle est cousue. Le bout de mes doigts qui supportait tout le poids de mon corps, et les genoux échauffés par le frottement rugueux de la voile, se brûlèrent, le sang gicla le long des ongles et si je parvins, par des efforts successifs et au prix de cuisantes douleurs, à l'extrémité de la grande vergue, mes forces me trahirent, et je ne pus enjamber ce tronc de bois qui était, quoique peu de chose, le couronnement de cet exercice.

Deux matelots, que le maître d'équipage avait envoyés à l'extrémité de la grande vergue, me saisirent sous les bras et m'attirèrent jusqu'à eux. Puis, sans leur aide, je descendis sur le pont et je payai l'enjeu du pari que je venais de perdre. Le gabier voulut bien reconnaître que si j'avais eu aux mains

l'épiderme des siennes, j'eusse gagné le pari, mais n'empêcha pas moins l'enjeu.

Pendant plus de huit jours je perdis l'usage des mains, le bout de mes doigts était devenu excessivement sensible, je reçus en outre une forte semonce du capitaine qui, mis au courant par le contremaître, déclara au gabier qu'il le mettrait aux fers s'il recommençait.

Mon compagnon de voyage me soigna, me pansa tous les jours comme si j'avais été son frère.

Pendant ce long voyage de soixante-cinq jours sans escales, d'autres occupations écourtèrent la longueur du trajet et en rompirent la monotonie.

La vie matérielle était plutôt insipide. Cependant, mon jeune et robuste appétit se contentait facilement des plats plutôt rustiques et de la cuisine à l'huile, qui n'est pas toujours succulente pour ceux qui n'y sont pas habitués. Alternativement, l'on nous servait de la viande salée, bœuf ou porc, ou de la morue (bacalhau) séchée, auxquels s'ajoutaient des haricots secs et des pois chiches.

Dans les premiers jours de notre voyage nous mangions des poulets, canards, oies, œufs, pommes de terre, oignons, tomates et condiments ; mais à peine quinze jours s'étaient-ils écoulés que tous ces vivres frais étaient consommés.

On nous donnait du pain deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi ; les autres jours nous nous contentions de biscuit marin, lequel est excellent, lorsqu'on se donne la peine de le tremper légèrement et de le passer ensuite au four. Ce biscuit ainsi préparé, et sur lequel on allonge du beurre conservé, est véritablement exquis le matin, pris avec du café ou du thé.

Bref, pendant les trois quarts de notre voyage, la nourriture se composa presque exclusivement de viande salée, de biscuits, légumes secs et de vin. Quelques fois, cependant, nous cûmes

du poisson frais, mais cela n'arriva qu'après que nous eûmes traversé la zone des vents alizés, pendant la période d'accalmie si redoutable aux voiliers, laquelle dura pour nous une dizaine de jours.

Rien de plus effrayant que ces parages où règne un calme absolu.

Pas le moindre souffle du vent, pas la plus petite ride sur la surface de l'océan qui vous entoure.

La mer paraît un immense miroir, reflétant les rayons ardents d'un soleil tropical. Selon la hauteur de celui-ci se dessine la silhouette du voilier, longue d'abord, puis de plus en plus courte, qui se profile sur la surface unie, pour s'allonger ensuite de plus en plus, suivant les heures du jour, jusqu'au coucher du soleil.

Aucun nuage de l'horizon au zénith. Un ciel blanc pendant le jour ; bleu sombre, admirable, pendant la nuit.

Durant cette période d'accalmie, nous nous amusions à pêcher au trident. Cette pêche est des plus intéressante, mais nécessite une expérience que mon compagnon et moi ne possédions pas.

Aussi faillit-elle, pour ma part, me causer un plongeon qui peut-être m'eût été fatal, malgré mes talents de nageur.

Pour opérer cette pêche on s'assied à califourchon à l'avant du bateau, sur la barre de fer horizontale qui soutient l'étrave du navire à la poupe, et se maintenant d'une main à l'autre barre de fer qui soutient la première au beau pré, on lance le trident dont le manche est retenu par une corde que l'on a préalablement nouée à la barre de fer verticale.

Généralement, c'étaient de superbes dorades que l'on harponnait ainsi. Mais il faut une grande habitude pour les surprendre, car elles nagent avec rapidité et se tiennent peu de temps à l'avant du navire.

C'est en voulant harponner un de ces délicieux poissons,

ayant mal calculé le jet du trident et n'ayant pas remarqué que le nœud de sa corde s'était défait, je faillis suivre celle-ci. En voulant la retenir, je perdis l'équilibre. Heureusement pour moi, n'ayant pas lâché la barre verticale que je tenais de la main gauche, je pus, moyennant une pirouette, tourner tout autour de celle-ci et me retrouver assis sur la barre de fer horizontale. J'avais échappé à un plongeon, mais perdu le trident.

Heureusement pour la cuisine du bord, les marins étaient plus experts que moi dans cet exercice et, pendant plusieurs jours, notre table fut garnie de poissons exquis.

Mais à côté de ces petits faits de la vie matérielle se dressaient, à cette période du voyage, des appréhensions autrement graves.

En effet, nul navigateur ne peut augurer combien durera la période de calme dans ces parages. La question de savoir si le navire possède suffisamment d'eau douce joue donc un rôle très important.

Tout voilier possède une certaine quantité de tanks ou caissons en fer de plusieurs mètres cubes, qui sont remplis d'eau potable à chaque escale.

Notre voilier était un trois-mâts de 800 à 900 tonnes. L'équipage, officiers, marins, mousses, cuisiniers, comptait trente hommes plus deux passagers.

L'eau nécessaire à ces hommes pour un voyage de soixante-cinq jours, en tenant compte des besoins de la cuisine, du lavage du linge, des soins de l'hygiène et de la consommation, représente un cube relativement considérable.

Les propriétaires ou armateurs de semblables navires tâchent, dans leur intérêt, de les charger le plus possible. Le capitaine, intéressé lui aussi à la cargaison du navire, espère toujours pouvoir, pendant la traversée, utiliser l'eau qui lui tombera certainement du ciel sous forme de pluie. C'est pour-

quoi la quantité d'eau primitivement embarquée est généralement calculée le plus justement possible.

En effet, après quatre jours d'accalmie, le capitaine nous fit savoir que l'eau douce devait être uniquement réservée aux besoins de la cuisine et de la consommation proprement dite.

Quant aux ablutions journalières et au lavage du linge, il fallait se contenter de l'eau de mer.

Si les ablutions continuelles à l'eau de mer *ne varietur* laissent sur la peau du corps une espèce de graisse astringente qui arrête le frottement de la main sur la peau, on peut dire que lorsqu'on revêt sous les tropiques une chemise lavée à l'eau de mer et séchée au soleil, on éprouve, quelques instants après, la sensation de ce qu'a dû ressentir Hercule lorsqu'il revêtit la tunique de Nessus. C'est une couche imperceptible de sel que l'on se met sur la peau et qui provoque, sous les chaleurs tropicales, des picotements tout à fait désagréables.

Un jour, le capitaine voulut se rendre compte de la manière dont se comporteraient deux petites embarcations qui se trouvaient sur le pont et qui étaient destinées à être vendues. Nous fîmes avec lui sur celles-ci une promenade en mer certainement peu banale, car nous étions au milieu de l'océan. Nos embarcations, véritables coquilles de noix dans cette immensité, s'éloignèrent du navire et bientôt les très longues et très larges ondulations de l'océan dont nous ne nous rendions pas compte sur le voilier, nous séparèrent de plus en plus de celui-ci. Parfois, l'on ne distinguait plus que le haut des mâts, dont les voiles toutes larguées étaient en panne. Après une heure de promenade véritablement agréable, pendant laquelle de nombreux marsouins vinrent s'ébattre à nos côtés, nous regagnâmes le navire.

Au huitième jour de calme plat, nous étions à la ration d'eau douce, un litre par jour. Notre situation menaçait de devenir critique. Heureusement, le dixième jour, sur l'ordre

du capitaine, des voiles de rechange furent installées entre les mâts et disposées par les marins en forme d'immenses entonnaires.

A notre demande sur le but de cette manœuvre que nous voyons effectuer pour la première fois depuis notre embarquement, les marins nous répondent gaiement, en nous montrant un des points de l'horizon : « Voilà la pluie ! »

Etonnés, car le soleil brillait dans tout son éclat, nous finissons cependant par distinguer quelques flocons de nuages blancs, les premiers que nous eussions vus depuis longtemps. Bientôt, ces nuages se foncent et montent rapidement. Vers 2 heures de l'après-midi, de larges gouttes d'eau, puis une forte pluie tombe sur le navire qui semble se redresser sous l'averse. Une légère brise commence à souffler. Quelques heures plus tard, nous vogueons toutes voiles dehors vers le Sud-Sud-Est.

La lecture, la rêverie, la poésie même, eurent souvent leurs heures dans ce long voyage.

Qui, étant jeune, n'a rimé de mauvais vers, qu'il trouvait délicieux ?

Qu'ils sont doux, ces moments de la jeunesse où l'on confie au papier, à la lune, aux étoiles, ses rêves d'avenir, ses aspirations vers l'inconnu.

Qu'elles sont pleines de mélancolie et de charme aussi, ces heures pendant lesquelles l'esprit erre au gré de son caprice, se rapportant vers le pays natal, vers la mère aimée que l'on revoit au coin du foyer et dont on croit apercevoir les larmes couler, au souvenir du fils qui est parti, loin, si loin... !

Que de points d'interrogation se pose ce même esprit, qui, devant les temps à venir, vous montre cette terre mystérieuse où vous allez aborder, tout auréolée, tout imprégnée d'une vie inconnue, de charmants et riants tableaux que l'imagination ardente rend encore plus attrayants et

peuple d'aventures plus extraordinaires les unes que les autres !

Jamais, pendant ces heures de rêverie, l'avenir ne m'apparut sous des couleurs sombres, car, enfant que j'étais encore, j'avais, avec cette foi naïve de la jeunesse, choisi dans la constellation admirable des nuits tropicales, mon étoile. Elle brillait au ciel d'un éclat éblouissant et devint en quelque sorte la compagne de mes nuits. Que de fois l'ai-je admirée ! et ma confiance naïve était telle, que je croyais qu'elle brillait avec plus d'éclat, lorsque je la regardais. C'est elle qui inspirait les rimes de mes vers, qui creusait mes rêves tout aussi profondément qu'elle était enchâssée elle-même dans cette admirable voûte céleste, sa lointaine demeure.

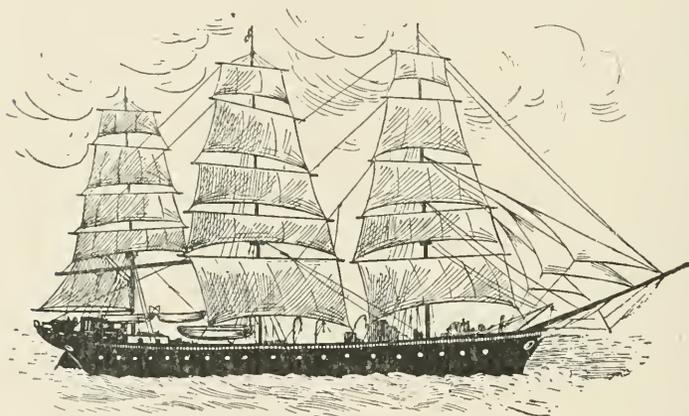
Jamais je ne me lassais de contempler cet ensemble grandiose, cet océan, tantôt murmurant des gémissements semblant venir de l'au-delà, tantôt éclatant en notes mugissantes ; ce ciel, aux profondeurs infinies, passant des tons exquis de l'aurore au bleu métallique, devenant blanc par les rayonnements brûlants d'un soleil tropical, pour se fondre en teintes plus grises striées de rouge, d'or et de violet vers le couchant et finir par se transformer en un immense manteau d'azur sombre pailleté d'innombrables diamants, étendu au-dessus de nos têtes, recouvrant l'immensité qui nous entourait.

Que ces tableaux sublimes, toujours renouvelés, forment un ensemble majestueux et tout puissant, devant lesquels l'homme, un atome, sent son âme s'élever vers ces hauteurs insondables, s'affiner au niveau des lointains étherés où elle s'égare, cherchant à comprendre l'inconnu de l'au-delà.

Celui qui n'a pas vécu ces heures de profondes rêveries, dans ce cadre grandiose de l'océan et du ciel, ne peut comprendre le charme divin qui s'en dégage et qui laisse toute la vie, son empreinte ineffaçable, aux élus qui l'ont éprouvé une première fois.

Ce fut ainsi que se passa cette longue traversée, où les jours succédèrent aux jours, et dont la vie toujours la même eût pu durer longtemps encore sans me lasser. Elle était si différente de ma vie première ! J'y vécus de si bonnes heures et de si rudes aussi, que je sentis qu'elle faisait de moi un homme prêt aux combats de la vie.

J'en garderai toujours un souvenir profond.



CHAPITRE II

Arrivée à Saint-Paul de Loanda.

Le 15 août 1874, jour de l'Assomption, et la première fois depuis notre départ, nous jetons l'ancre.

Nous sommes dans la baie de Saint-Paul de Loanda et la ville s'étend devant nous sur des collines tachetées, de-ci de-là, de points de verdure, éclairée par un superbe soleil.

Mon impression première sur tous les points de l'Afrique que je vis alors : Saint-Paul de Loanda, Ambriz, Ambrizette, Mocoul, Banana, fut toujours agréable. Il est vrai que je n'avais pas vingt ans et que ma jeunesse voyait tout en beau.

C'était si différent de ce que j'avais vu jusqu'alors ! Ces paysages si nouveaux, cette végétation si peu semblable à celle de nos Ardennes, où mon enfance s'était écoulée, me semblaient si étranges que j'admirais, sincèrement heureux de fouler ce sol où je devais vivre désormais, fier de ma liberté d'homme.

Lorsque je débarquai à Saint-Paul de Loanda, j'avais pour tout bagage quelques lettres de présentation à plusieurs firmes portugaises et la somme de 2,000 reis ou 12 fr. 50 ; c'était toute ma fortune.

Étant parti à l'aventure, je ne pouvais guère avoir davantage. Ma bonne étoile et mon ardent désir de travailler feraient le reste.

Chez les firmes portugaises auxquelles je remis mes lettres

de présentation, je fus reçu avec une courtoisie et une hospitalité que je n'oublierai jamais.

Cette hospitalité, si belle et si généreuse, était alors la règle sur toute la côte africaine, et tout étranger européen se présentant chez un colon avait droit au coucher et à la table pendant le nombre de jours qu'il lui convenait. Cette noble coutume, que j'ai vu pratiquer et que j'ai pratiquée moi-même pendant un grand nombre d'années, tend à disparaître ; peut-être parce que la civilisation entre dans les mœurs autrefois tout à fait patriarcales.

Je restai huit jours à Saint-Paul de Loanda et, sur les conseils de mes hôtes, je partis pour Ambriz, où se trouvaient établies plusieurs maisons étrangères : française, anglaise, hollandaise et allemande, et où je trouverais plus facilement à me caser. Mais on me recommanda vivement de ne pas me rendre au Congo, dont le climat était *excessivement malsain*. (Fausse légende, comme on le verra plus loin.)

A Ambriz, je vis M. Pradel, commerçant français, ancien collègue de mon frère de Lisbonne, pour lequel j'avais également une lettre de recommandation, et qui me donna une hospitalité tout aussi généreuse. Grâce à lui, j'entrai au service d'une des plus grandes maisons de la côte : la maison française J. Lasnier-Daumas, Lartigue et C^{ie}, qui avait succédé à la fameuse maison de Marseille Régis et C^{ie}.

Pendant la première année de mon séjour sur la côte africaine j'habitai successivement Ambriz, Kissembo et Ambri-zette. J'y vécus cette vie africaine souvent rude, pas toujours agréable, mais d'un charme étrange et attirant.

Le commerce absorbait la plus grande partie de la journée, si pas la journée entière. Une fois par mois, un vapeur anglais de la ligne Elder et Dempster rompait la monotonie de cette vie. Il mouillait toujours au large, c'est-à-dire à un ou deux milles de la côte.

Ces vapeurs arrivaient rarement à date fixe et l'époque de leur retour du sud était tout aussi incertaine.

En général, ils apportaient des marchandises de valeur, telles que tissus, fils de cuivre, genièvre, etc., et emportaient les produits riches, tels que l'ivoire, le caoutchouc, le café, tabac, etc.

Les articles tels que l'eau-de-vie, sel, quincaillerie, faïence, verrerie, poudre, chaux, goudron, coaltar, etc., venaient sur des voiliers, qui chargeaient les arachides, sezame, huile, palmistes, fibres de baobab, minerais de cuivre, etc., c'est-à-dire les produits plus pauvres.

Ces voiliers arrivaient à toute époque. Les chargements et déchargements, soit de vapeurs ou de voiliers, ne se faisaient pas toujours sans risques et sans péripéties.

Sur toute cette partie de la côte d'Afrique, il existe des bas-fonds à inégales distances du rivage qui obligent les navires à mouiller à une portée souvent considérable.

Ces bas-fonds donnent naissance à des vagues, souvent gigantesques, qui, s'élevant presque brusquement et déferlant avec fracas, viennent se briser en lames successives sur la plage.

Généralement, ces vagues auxquelles on donne le nom de « barre », sont au nombre de trois, qui se succèdent à peu d'intervalle. Leurs crêtes, parfois échevelées par la rapidité de leur coursé, se suivent jusqu'à ce qu'elles déferlent en volutes énormes. Elles s'effondrent ensuite en une traînée d'écume, pour se reformer successivement, mais toujours de plus en plus faibles, jusqu'à ce qu'elles viennent s'écraser sur le sable des plages.

Lorsque ces trois vagues se sont formées, il se produit une accalmie de quelques instants, puis d'autres se forment, s'élèvent, suivies également d'une accalmie, et ainsi de suite.

Aux époques de la pleine et de la nouvelle lune et surtout

aux équinoxes, il y a ce qu'on appelle « calème », c'est-à-dire que la barre devient réellement dangereuse par la hauteur démesurée des vagues et par leur violence extrême.

Bien peu de colons osent se risquer à traverser la barre en temps de calème, et il arrive que les vapeurs, ne pouvant décharger ni communiquer avec la terre, remettent ces opérations à leur retour.

Pour traverser ces barres, on se sert d'embarcations solides désignées sous le nom de « pirogues de barre ». Elles sont généralement construites en Angleterre, sont effilées aux deux bouts, mesurent de 17 à 20 pieds de long et sont montées par 8 rameurs et un patron. Un long et solide aviron de queue sert de gouvernail. Elles portent de 2 à 3 tonnes.

La barre de Kissembó.

Une des plus dangereuses et des plus difficiles barres de la côte occidentale est certainement celle de Kissembó, point situé entre Ambriz et Ambrizette, et que j'habitai pendant huit mois.

Kissembó est situé sur un long plateau qui finit brusquement du côté de la mer, par une pointe à pic, rocheuse, de plus de 40 mètres de hauteur, où s'amoncellent d'énormes roches constamment battues par la mer.

Ces roches, culbutées à la suite d'éboulement successifs produits par l'érosion, s'avancent assez loin dans la mer, et leurs têtes noires sont souvent mises à nu, par les vagues de la barre.

A droite, c'est-à-dire vers le Nord, coule la petite rivière N'zi, longeant le plateau et venant se jeter à la mer à peu près à la pointe rocheuse. Cette rivière est ouverte ou fermée, suivant la saison et selon la force de ses eaux. Lorsque les

eaux s'écoulaient dans la mer, les embarcations partaient du pied du plateau sur lequel se trouvaient les maisons d'habitation ; lorsqu'au contraire, les eaux restaient stationnaires, on partait de la plage même, tout près de la pointe rocheuse.

Pour se rendre à bord des navires, les embarcations longeaient à 10, 15 mètres, le côté droit de la pointe. Elles mettaient le cap sur le navire, car les courants et les lames de la barre prenaient la pointe en biais et poussaient les pirogues vers le Nord, où s'ouvrait une très large baie sablonneuse. Après avoir traversé quelques lames insignifiantes, on arrivait aux trois grandes vagues de la barre. Le plus souvent les pirogues, tantôt sur la crête, tantôt dans les replis profonds de ces collines liquides, les traversaient sans autre incident qu'une embardée qui parfois mouillait tout l'équipage.

Après une demi-heure où trois quarts d'heure de navigation sur une mer généralement tranquille, on atteignait le navire.

Le moment le plus dangereux était au retour, lorsqu'on repassait la barre. En effet, en raison du courant portant au Nord, on mettait le cap plus au Sud que la pointe de Kissebo, dont on apercevait, du large, les toits blancs des établissements européens. On arrivait ainsi à 100 mètres des amoncellements de rochers. Là, d'un coup d'aviron puissant, le patron faisait faire volte-face à l'embarcation, mettant ainsi l'avant vers le large, droit à la lame. Le patron faisait de temps en temps ramer pour tenir la pirogue à la même distance des roches, scrutait la barre et attendait le moment propice.

La pirogue s'enlevait sur le sommet des vagues, retombait avec un bruit sourd dans leurs replis profonds jusqu'à ce que le patron, profitant d'une accalmie, faisait de nouveau pirouetter son embarcation et, excitant ses marins qui ramaient par saccades, la dirigeait vers les rochers. A la première lame qui venait derrière, il donnait une direction

oblique à son embarcation, pour tourner la pointe dangereuse.

Les vagues hautes, menaçantes, accouraient vers l'embarcation qui, emportée par elles avec une force irrésistible, filait avec une rapidité inouïe, toujours maintenue droite par l'aviron de queue, côtoyant les rochers à quelques mètres de distance, jusqu'à ce que la troisième lame l'eût enlevée une troisième fois et l'eût envoyée dans la petite baie, où bientôt elle touchait terre.

Nous possédions deux pirogues de barre et deux équipes.

C'était toujours moi qui faisais ce service ; jamais je n'ai vu le gérant traverser la barre, sous prétexte qu'il ne savait pas nager.

Je fis ce trajet rarement, sans que la pirogue ne fût couverte par une lame, à ce point que, dans les premiers temps, j'étais trempé lorsque j'arrivais à bord.

Je parai à cet ennui par l'achat d'une couverture imperméable que, debout, je tenais déployée devant moi sitôt que je prévoyais une avalanche d'eau salée.

L'équipe que je prenais le plus souvent était commandée par le patron appelé Manuel, cabinda, colosse noir admirablement charpenté et d'une force peu commune.

C'était un plaisir que de le voir debout à l'arrière de son embarcation, la main sur l'aviron de queue, qu'il maniait avec autant d'aisance que si c'eût été une simple badine, les yeux droits devant lui, excitant aux bons moments ses hommes par des « souqua, souqua » sonores. Les marins, courbés sur l'aviron, faisaient grincer le cuir sur le taquet dans une tension commune vers l'avant, pliant le frêne flexible et rejetant l'eau d'un même effort, chaque fois accompagné du bruit sec du taquet rentrant dans sa gaine de fer.

C'était surtout la nuit que la traversée de cette barre était sinistre. Il arrivait parfois que les opérations de décharge-

ment me retenaient à bord du navire jusqu'à la nuit close, et quelquefois très tard dans la nuit. La rentrée était plutôt désagréable, car à l'obscurité se joignait le souvenir de factoriens anglais qui avaient trouvé la mort dans cette même barre de Kissembo, depuis quelques années. Il est vrai qu'ils avaient fêté outre mesure le « Whisky and soda », et qu'à chacun de ces accidents le patron et les marins de l'embarcation prétendirent que le blanc avait voulu gouverner lui-même la pirogue et qu'il l'avait jetée sur les rochers, où elle s'était brisée. Tout l'équipage avait sauté à la mer avant que l'embarcation eût touché le rocher, seul le blanc étant resté, avait péri.

Malgré tout mon talent de nageur, je ne pouvais rentrer à Kissembo, la nuit, sans une certaine appréhension, depuis qu'en plein jour je faillis être victime d'un accident.

Il y avait calème ce jour-là, et en même temps les eaux de la petite rivière, gonflée par les pluies, avaient emporté la digue de sable qui fermait son embouchure. La force du courant était telle, qu'il contrariait quelque peu les lames de la baie, qui, refoulées vers la barre, faisaient un clapotis furieux, ressemblant à l'eau bouillante d'une énorme chaudière.

Les vagues de la barre, trop puissantes pour être atteintes, n'en restaient pas moins gigantesques et se succédaient presque sans relâche.

Il était 10 heures du matin, lorsque le vapeur anglais fut signalé. Vu l'état de la rivière et la calème, aucune maison autre que la maison française ne voulut laisser sortir ses embarcations. Les gérants avaient préféré envoyer chercher leurs courriers par terre à Ambriz, distant de six heures de marche et où le vapeur devait arriver le soir même. Ambriz était situé au fond d'une baie, à l'abri de la barre.

Le gérant de la maison française, mon chef par conséquent, me demanda si je pouvais me rendre à bord, car il avait un

besoin urgent de fils de laiton pour des paiements arriérés qui menaçaient de nuire à son commerce. Ils étaient dus à des marchands d'ivoire depuis plus de trois semaines, et ces gens, qui venaient de très loin, étaient naturellement de jour en jour plus impatientes. Je lui répondis affirmativement, tout en le prévenant que je prenais les deux embarcations, afin que, vu l'état de la barre, je ne fusse pas obligé de charger la mienne.

Il acquiesça et je partis. Patrons et marins maugréent quelque peu, mais la perspective de recevoir quelques bouteilles de genièvre en cadeau à leur retour, bien plus que l'espoir d'être classés parmi les premiers marins de Kissebo, eut raison de leur hésitation et nous nous embarquâmes. La seconde pirogue avait pris les devants, je venais derrière à une centaine de mètres.

La descente de la rivière et la traversée du clapotis dont j'ai parlé plus haut se firent sans encombre, à part quelques petites embardées.

Phénomène que je remarquais immédiatement, les vagues de la barre, si hautes qu'elles nous paraissaient des montagnes, ne déferlaient pas. Le patron Manuel prétendit que c'était à cause des eaux de la rivière mais que, dans une ou deux heures, elles déferleraient à nouveau, la force des eaux fluviales, toutes de surface, diminuant très vite et la rivière n'étant ouverte que depuis le matin.

La première embarcation venait de traverser la troisième vague lorsque notre pirogue commençait l'escalade de la première. Par deux fois notre embarcation s'éleva perpendiculairement, la proue visant presque le ciel, les marins droits pour ainsi dire sur l'épaisseur du banc qui les précédait vers l'arrière, le patron debout et moi assis à l'arrière, tout près de lui, tous deux le corps penché fortement en avant pour ne pas tomber. Nous arrivons au sommet des vagues. La piro-

gue tombe avec un bruit sourd, faisant jaillir sous sa quille deux gerbes d'eau écumantes.

Le patron excitait ses marins qui ramaient ferme, sentant sans doute le danger, mais ils n'eurent pas le temps de donner à la pirogue l'élan voulu que déjà la troisième vague, nous enlevant comme une plume, nous remit dans la position verticale.

A ce moment, soit que la crête de la vague, qui va toujours plus vite que la lame, imprimât à l'avant de la pirogue une poussée plus forte, soit pour toute autre cause, je vis l'embarcation se retourner sur nous, et en même temps tourner sur elle-même, et aux cris du patron « salta » je plongeai vivement dans la paroi colossale d'eau que je voyais devant moi.

Tout cela dura quelques secondes. Quand je revins à la surface, je ne vis d'abord rien, mais bientôt j'aperçus quelques têtes noires, puis la pirogue de barre vers laquelle toutes ces têtes se dirigeaient. Je fis de même et, après quelques plonges successifs, je fus bientôt à bord.

Le patron et quelques marins y étaient déjà, ayant ramassé quelques avirons qui flottaient.

Lorsque tout le monde y fut réuni, l'équipage se remit à ramer avec vigueur, car nous avions été entraînés par le courant vers la large baie sablonneuse qui s'ouvrait vers le Nord.

L'équipage de la seconde pirogue, ayant vu l'accident qui nous était arrivé, revenait ; mais sur un signe que je fis, il reprit sa marche en avant.

Nous reprîmes la nôtre.

J'étais naturellement trempé ; un marin avait heureusement trouvé mon large chapeau. J'eus tôt fait d'enlever mes vêtements, de les tordre, puis de les remettre. Le soleil, qui était ardent, se chargea de les sécher.

Pendant que je m'occupais tant bien que mal de cette

opération, nous avions à nouveau traversé la barre et nous nous dirigeons rapidement vers le vapeur.

Jetant par hasard un coup d'œil sur le patron Manuel, je vis que ses vêtements (il portait un pagne et une vareuse de matelot) n'étaient pas du tout mouillés. Je lui en fis la remarque ; il me répondit, de sa grosse voix sonore, qu'il ne s'était pas jeté à l'eau.

En voyant mon étonnement, il m'expliqua ce qui suit :

Sitôt qu'il s'était aperçu que son embarcation allait se retourner sur elle-même, et jugeant d'un rapide coup d'œil de connaisseur, que la vague ne déferlerait pas, il avait imprimé à l'aviron de queue, qui plongeait tout entier dans l'eau, un tel mouvement qu'il se brisa ; mais la pirogue, obéissant à cette impulsion, tourna sur sa poupe et, se mettant de travers à la vague, reprit immédiatement sa position horizontale. « J'ai voulu vous retenir, me dit-il en riant, car je n'ai crié « *salta* » que pour les marins qui risquaient de se tuer en tombant de l'avant à l'arrière du boat, mais vous avez si vite plongé que je n'ai pas eu le temps de vous dire de ne pas sauter. » Lui demandant si cet accident lui était déjà arrivé, il me répondit affirmativement, ajoutant qu'il avait mis quelquefois et pour le même motif son embarcation en travers de la lame, mais que rarement il avait vu des vagues aussi hautes et avait été aussi près d'être renversé.

Toute pirogue possédant un aviron de queue de rechange, le mal ne fut pas grand. Nous arrivâmes vers midi. La première pirogue nous attendait et avait déjà fait connaître notre accident. Aussi, le bastingage de bâbord était-il encombré de toutes sortes de têtes qui nous regardaient comme des bêtes curieuses.

Passagers, matelots, domestiques, officiers, n'ayant rien à faire, puisque l'on ne déchargeait pas, nous attendaient.

Le commandant savait par des signaux de terre qu'il y

avait forte calème et par conséquent impossibilité de débarquer ; mais en même temps il avait été averti par les signaux de la maison française qu'elle envoyait ses embarcations.

Le commandant anglais, que je connaissais, me reçut par un « hip, hip, hourra Mister Delcommiune » qui fut répété par toute l'assistance. Puis il m'offrit « un Brandy and soda », que j'acceptai bien volontiers. Il me remit la correspondance, de laquelle je tirai les connaissements. Il donna l'ordre de décharger les trente caisses de fils de laiton que je lui demandai. Cela fait, il m'invita à aller à Ambriz avec lui, me conseillant de ne pas repasser la barre, qui était trop mauvaise.

Je le remerciai, lui disant que je devais retourner à terre ; ce que voyant, il me demanda si je voulais prendre avec moi la correspondance des maisons anglaises de Kissebo. Je refusai, lui apprenant que ces maisons avaient déjà envoyé des porteurs à Ambriz, le matin même. Puis j'ajoutai en riant : « Nous ferons peut-être un plongeon et alors la correspondance, trop volumineuse pour que je la porte sur moi, serait fatalement perdue. »

Il n'insista pas, me serra la main en m'envoyant un « All right, good bye Mister Delcommiune ». Et je partis.

Nous avions à peine quitté le bord, que des quantités de « good bye » nous tombaient sur la tête, en même temps que s'agitaient quantité de mains semblant nous souhaiter bon retour.

Nous répondons de même à tous ces gens, dont un plongeon suffit à gagner la sympathie, et nous nous dirigeons vers le Sud de la pointe de Kissebo, pendant que le vapeur lève l'ancre.

La forte houle ayant obligé ce navire à mouiller loin au large, nous mettons certainement une heure pour arriver à la barre. La deuxième pirogue chargée des trente caisses de laiton nous suit à quelque distance. Nous voyons devant

nous les vagues de la barre déferlant cette fois avec violence, courir écumantes le long des rochers, les éclabousser parfois d'une pluie d'écume qui s'irrisait au soleil, jusqu'à 15, 20 mètres de hauteur, pour retomber en cascades le long des anfractuosités des rochers.

Au moment voulu, Manuel, ayant tourné son embarcation vers le large, debout à la lame, nous attendons une accalmie. Elle est longue à venir ou elle me paraît telle, car un grand nombre de fois la pirogue s'élève au sommet d'une vague pour redescendre dans un ravin profond. La figure du patron s'était rembrunie. J'avais, à tout hasard, enlevé mon paletot et mes souliers, mis la correspondance dans un petit sac imperméable destiné à cet usage, et attaché celui-ci à ma ceinture de cuir, prêt à toute éventualité.

Enfin, le patron fit virer son embarcation, en même temps qu'il donnait l'ordre à ses marins de ramer. Tout alla bien pendant quelques instants. Tout à coup Manuel jeta un « bica viula », qui veut dire : cesser de ramer, puis un « réa », qui veut dire « en arrière ». Je regardais derrière moi, une vague monstrueuse arrivait sur nous, effrayante dans sa force et sa rapidité. Je regardais le patron dont la figure était impassible. Il cria encore « réa », puis ce fut tout. La vague nous enleva sur sa crête, puis déferla en une courbe d'eau d'un volume énorme s'écrasant en un fracas mugissant. Je compris alors la manœuvre du patron qui, en faisant reculer l'embarcation à la rencontre de la vague, l'empêchait ainsi de recevoir, à l'arrière, le choc de cette volute formidable, qui en s'abattant sur l'embarcation, ou l'eût brisée, ou l'eût instantanément remplie d'eau.

Mais cette vague était si haute, qu'en nous entraînant dans sa chute elle nous porta droit sur les roches. L'embarcation, étant comme elle l'était, emportée sur le sommet de la vague, le patron ne pouvait plus gouverner, l'aviron de queue ne

touchait plus l'eau, qui à l'arrière se creusait à 10 mètres en dessous de nous. Des cris se firent entendre au-dessus de nos têtes ; c'était le personnel des maisons de commerce, qui, debout sur la pointe rocheuse de Kissemba, nous regardait rentrer. Ces cris avaient été poussés par quelques marins qui croyaient bien que nous étions perdus.

Je regardai le patron ; il avait toujours la même figure impassible, mais une teinte grise avait remplacé son beau teint bronzé.

Il cria d'une voix de stentor « sea, sea », ce qui veut dire en terme de marin « scie » et qui consiste à ramer d'un côté en avant et de l'autre en arrière.

Mais si cette manœuvre fit dévier l'embarcation, elle ne lui donna aucune impulsion qui l'écartât des rochers, dont les avirons touchaient presque les têtes noires qui apparaissaient dans l'eau bouillonnante. Cela dura quelques secondes, puis le patron jeta son « souqua, souqua », dix fois répété, car l'aviron de queue, plongeant de nouveau dans l'eau, avait retrouvé toute son utilité. Il était temps, la seconde vague aussi formidable que la première arrivait avec rapidité, semblant furieuse de voir échapper sa proie.

Manuel, pour éviter qu'elle ne jetât la pirogue sur les rochers, dut obliquer, prêtant presque le flanc de l'embarcation à la vague. Au moment où celle-ci nous enlevait comme un fétu de paille, les marins ramaient avec frénésie. Nous étions en travers de cette montagne liquide qui nous emporta, puis s'effondra pour faire place à la troisième vague, celle qui devait nous faire contourner la pointe. Celle-là arriva sur nous, échevelée, parcille à une furie, nous enleva avec la même rapidité que les deux autres.

Au moment voulu et au détour de la pointe, alors que nous étions sur le sommet de la vague, Manuel fit cesser de ramer. Il commanda de rentrer les avirons du côté droit, puis, impi-

mant d'un coup puissant un mouvement de rotation, nous passâmes rapides comme l'éclair à quelques pieds à peine des rochers qui bordaient le côté droit de la falaise. Nous fûmes emportés par la seule force de la vague qui déferlait sous nos pieds et qui, en s'aplatissant, nous envoya jusque terre. Nous étions sauvés, mais le patron et les marins jurèrent qu'on ne les y prendrait plus.

Le patron de la deuxième pirogue, ayant vu la manœuvre et le danger qu'avait couru la première, voulut éviter de s'approcher des rochers et traversa la barre un peu plus loin au Nord. Son embarcation faillit chavirer. Elle fut à moitié remplie d'eau par le déferlement d'une vague qui ne la prit heureusement que lorsqu'elle commençait à décrire sa courbe. Il en fut quitte pour atterrir à 1 kilomètre environ plus au Nord, où il fallut décharger les caisses de laiton et tirer l'embarcation sur la plage jusqu'au lendemain.

Plus tard, un peu avant mon départ de Kissebo, qui fut retardé du reste par cette triste circonstance, nous eûmes à déplorer un malheur dont l'imprudence de la victime fut seule du reste la cause, la barre ce jour-là étant comme de coutume difficile mais non dangereuse.

Un jeune Français, M. Lagarde, vint à Kissebo pour me remplacer et je le mis immédiatement au courant des différents services.

C'était un jeune homme de vingt-trois ans, aimable, complaisant et la gaîté même. D'un caractère aventureux, cette vie d'Afrique, qu'il commençait, lui plaisait énormément. Il était venu de Banana, par un vapeur mensuel que je devais prendre à son retour et qui devait me conduire à Ambrizette, lieu de ma nouvelle résidence.

Pendant les quinze jours que ce vapeur resta dans le Sud, un voilier de la maison française, *La Camille*, venant d'Ambriz, mouilla au large devant Kissebo.

Le déchargement et le chargement se firent rapidement, car le navire ne pouvait courir des jours de surestarie et le temps qu'il pouvait rester était fixé.

Nous fîmes, Lagarde et moi, plusieurs fois le trajet entre terre et le navire, et j'eus l'occasion de lui raconter les principales péripéties de mes nombreuses traversées de la barre et de lui donner les conseils que me dictait mon expérience.

Pour tous ceux qui ne savent pas nager, il est incontestable que le patron tient leur vie entre ses mains, car tout faux coup de barre, c'est-à-dire de l'aviron de queue, voulu ou non, peut mettre l'embarcation en travers de la vague et alors elle est invariablement roulée et culbutée par celle-ci ; ou bien, mal dirigée, la pirogue peut aller s'écraser sur les pointes noires des rochers.

Pour ceux qui savent nager, il n'y a que cette dernière perspective qui soit à craindre, car ils n'auraient sans doute pas le temps d'éviter d'être lancés eux-mêmes sur les rochers.

Pour tout nageur, une embarcation qui chavire, même au milieu de la barre, n'offre pas de danger sérieux, s'il conserve sa présence d'esprit de sauter à l'eau, non pas à l'avant ni sur les côtés de l'embarcation, mais à l'arrière. Il évitera ainsi, soit le choc de l'embarcation elle-même, soit un coup d'aviron que les vagues pourraient très bien lui asséner sur la tête et alors, ou il est tué net, ou il est étourdi et se noie.

Il en est de même pour les grandes vagues dont il faut éviter les volutes qui vous roulent, vous aveuglent et vous étourdissent.

Que la vague se présente devant vous ou qu'elle accourt mugissante derrière vous, il faut plonger le plus profondément possible, et on ne courra aucun risque.

M. Lagarde était un excellent nageur du reste, et plusieurs fois il se jeta à l'eau devant moi et s'amusa à suivre l'embarcation, lorsqu'elle rentrait au port.

Le dernier jour fixé pour le départ de la *Camille* arriva ; ce jour-là, la barre était comme à l'ordinaire, ni bonne ni mauvaise. Nous nous rendons à bord vers quatre heures de l'après-midi, pour faire signer les connaissements par le capitaine et lui donner en même temps décharge de tout ce qu'il avait débarqué. Cette opération devait être terminée avant le coucher du soleil afin d'éviter un jour de surestaries.

Tout étant terminé, nous quittons le bord un peu avant six heures et nous arrivons à la barre à la nuit tombante.

Notre pirogue n'était pas commandée par Manuel qui, malade depuis quelques jours, restait dans sa hutte.

Le patron qui la commandait, déjà très ancien dans la factorerie, était également très bon.

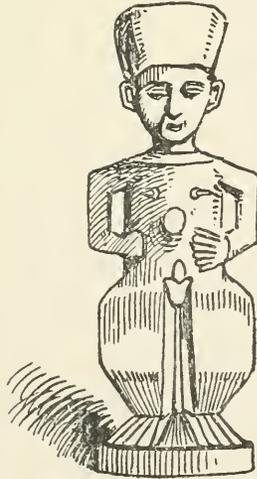
Mais à la première vague je m'aperçus qu'il ne tenait pas son embarcation droite, l'arrière à la lame et qu'il était quelque peu émêché. Je lui en fis la remarque, qui amena naturellement une protestation de sa part. La deuxième vague passa sans encombre, mais lorsque la troisième arriva, haute et violente comme toujours, un faux mouvement du patron mit la pirogue en travers et l'oscillation que la crête de la vague lui imprima fut telle que le patron, dégrisé sans doute, lâcha le « salta », et chacun de faire un plongeon.

Malheureusement, dans la précipitation de ce mouvement, le jeune Lagarde sauta du côté de terre, mais au lieu de plonger vers l'arrière, il le fit vers l'avant. J'avais sauté du côté du large, de façon à arriver à terre après l'embarcation. Lagarde avait vigoureusement nagé, il trouva pied avant nous. Mais il ne vit pas l'embarcation arriver sur lui, enlevée par les petites lames qui succédaient aux trois grandes vagues et qui, rapides elles-mêmes, imprimaient à la pirogue une poussée suffisamment forte que pour dépasser le meilleur nageur. Lagarde, sans se douter de rien avait replongé, quoique n'ayant de l'eau que jusqu'au cou, mais quand il

revint à la surface, la quille de la pirogue le heurta violemment à la tête. Une minute après nous l'entourions tous ; il était mort, tué sur le coup, le crâne ouvert.

Ce fut une triste fin de journée et le lendemain nous étions très profondément émus en conduisant à sa dernière demeure ce jeune Français charmant, hier encore si gai, si plein de force, de vie et de belle humeur.

Ce malheureux accident m'obligea à rester quinze jours de plus à Kissebo, puis je partis pour Ambrizette, où je restai trois mois, et me rendis ensuite à Banana, siège principal de la maison française.



CHAPITRE III

Commerce.

Le séjour que je venais de faire sur cette partie de la côte occidentale d'Afrique, quoique court, avait suffi pour que je me rendisse compte de la situation politique et économique de ces pays, qui était du reste des plus simple.

A cette époque, la plus grande partie de la côte occidentale, à part quelques points tels que Mossamedes, Saint-Paul de Loanda, Ambriz, Gabon, n'était occupée par aucune puissance européenne, et aucune autorité autre que celle des roitelets indigènes n'existait en dehors des dits points.

Il arrivait, cependant, qu'un navire de guerre portugais, anglais ou français, vint montrer son pavillon aux Européens habitant Kissembo, Ambrizette, Moculo, Banana, Cabinda, Landana, Loango ou Cette-Cama, mais il ne restait généralement qu'un jour et s'en allait vers d'autres contrées.

Les Européens ne s'occupaient des indigènes que pour leur acheter leurs produits et si parfois, rarement, il se produisait un conflit entre natifs et blancs, il était presque toujours réglé à l'amiable dans des palabres publiques.

En somme, le commerçant se contentait de la justice indigène lorsqu'elle ne compromettait pas trop ses intérêts, et toutes les questions étaient jugées généralement suivant les coutumes indigènes. Dans les cas très graves seulement, un navire de guerre intervenait.

La question économique était aussi simpliste que la question politique.

Les principaux produits qui faisaient l'objet d'un trafic sur cette partie de la côte d'Afrique étaient le café, le caoutchouc, l'ivoire, les arachides, les sésames, le tabac, la malachite, la cire, les fibres de baobab, etc. Chacun des points de la côte avait ses spécialités. Ainsi, à Ambriz, on achetait beaucoup de café, à Kissembu du caoutchouc et de l'ivoire, à Ambrizette les mêmes produits plus les arachides, à Landana de l'huile de palme et des coconotes, etc.

Ces produits venaient de l'intérieur, souvent de très loin, à vingt ou trente jours de marche; tels le caoutchouc et l'ivoire, qui provenaient en grande partie de San Salvador, capitale du roi Don Pedro V, du Kuango et du Lunda.

Jamais l'Européen ne s'avancait dans l'intérieur pour chercher à accaparer le commerce.

Chaque maison avait ses linguisters, espèces de commis-voyageurs, parfois au nombre de plus de cent, qui se chargeaient de cette besogne, faisant valoir à qui mieux mieux les articles d'échange de sa maison, attendu qu'ils étaient intéressés eux-mêmes, suivant la quantité de produits qu'ils convoyaient.

L'indigène était libre de vendre à qui il lui plaisait. Il arrivait souvent que les marchands d'ivoire, par exemple, offrissent les mêmes pointes successivement à toutes les maisons de commerce de l'endroit. Ils se réunissaient, discutaient des heures, parfois des journées entières et finissaient enfin par faire leur choix parmi les acheteurs.

Inutile de dire que la concurrence était grande et que les trucs des commerçants européens étaient aussi nombreux que les moyens qu'ils employaient pour se procurer ce riche produit.

Les Portugais avaient inventé pour l'ivoire une manière compliquée d'achat et des calculs plus compliqués encore pour le paiement, de façon que la concurrence ne pût con-

naître qu'approximativement le prix offert, qui variait naturellement suivant le prix de revient des articles d'échange.

Chacune des maisons de commerce avait pour ainsi dire sa spécialité en matière de marchandises ; la maison française était à ce moment renommée pour l'excellence de ses armes à feu (fusils à pierre) ; la maison hollandaise, pour son genièvre ; une maison anglaise, pour certains tissus, et chacune d'elles, quoique possédant à peu près toutes la même variété dans les articles d'échange, avait une spécialité bien à elle, et dont elle savait tirer profit.

Cette spécialité était souvent due à la qualité d'un article acheté en stock en Europe, dans des conditions exceptionnelles. Elle arrivait à avoir une fin et alors elle devait être remplacée par une spécialité nouvelle, que les dirigeants en Europe devaient savoir choisir avec discernement et dans de bonnes conditions.

Si au contraire, elle n'était due qu'à une industrie nouvelle ou à une fabrication à bon compte, elle ne durait généralement pas longtemps, car la concurrence avait tôt fait de rechercher le pays d'origine et de s'y approvisionner.

Quoi qu'il en soit, l'existence et la réputation de ces spécialités étaient incontestables à cette époque et connues sur toute cette partie de la côte africaine.

Tous les produits s'achetaient au poids, à part les graines qui s'achetaient par mesure d'une contenance de 10 à 100 kilogrammes.

En 1874, le commerce était important sur tous ces points, mais il était impossible d'en connaître la valeur exacte, attendu qu'il n'existait généralement pas de douane. Si nous prenons Ambriz, où la douane existait, les documents officiels accusent que le commerce général d'exportation, pour ce seul point, s'est élevé cette année-là (1874) à plus de 5 millions de francs.

Il était beaucoup plus important à Banana, entrepôt central des nombreux comptoirs établis dans le Congo, entre ce point et Boma, et à cette époque on peut l'évaluer à plus de 30 millions de francs.

Ce fut dans le courant de 1875 que j'entrai pour la première fois dans l'estuaire majestueux du grand fleuve africain.

Pendant mon séjour à Banana, qui ne dura que quelques mois, j'eus l'occasion de voir à bord du vapeur anglais *Kissembo*, où mon service m'appelait, et qui revenait du Sud, l'illustre voyageur anglais Cameron.

Je ne me doutais guère à cette époque que je deviendrais l'émule de cet explorateur et que dix-huit ans plus tard, je lui apporterais la solution d'un problème géographique qu'il avait prévu (le problème de la Lukuga)(1). Je ne me doutais guère non plus que ce même voyageur nous ferait l'honneur de nous recevoir à Lisbonne, chargé au nom de nos amis de Belgique de nous congratuler et de nous fêter dans cette ville, lors de notre retour de l'exploration du Katanga.

La situation politique dans le Bas-Congo, à cette époque, était la même que sur la côte, c'est-à-dire qu'il n'y avait aucune autorité européenne. Par contre, les roitelets indigènes s'y montraient beaucoup plus autoritaires. Il se produisit mainte attaque de factoreries et même quelques voiliers furent pris par les pirates Mussorongos.

Ces pirates, qui étaient la terreur des petites embarcations à voiles obligées de remonter le fleuve jusque Boma, opéraient entre l'île des Bœufs, située un peu au-dessus de Boulem-bamba et la pointe de la roche Fétiche.

Sur cette distance, les deux rives du Congo et quelques îles étaient habitées par la puissante tribu des Mussorongos.

Ils occupaient la rive gauche du fleuve, s'étaient répandus

(1) Déversoir du Tanganika.

dans les îles et sur la rive droite, obligeant les autres tribus riveraines à se retirer vers le Nord.

Cette peuplade, très disséminée aujourd'hui et presque entièrement rentrée sur la rive gauche, était composée d'une belle race d'hommes, pêcheurs et canotiers habiles, manœuvrant leurs légers canots avec une dextérité sans pareille.

Leurs hauts faits, qui dénotaient une avidité au pillage et une audace remarquable, étaient souvent l'objet des conversations des Européens.

Ainsi, on racontait que peu de temps auparavant un voilier, gréé en trois-mâts, avait doublé la pointe Padrão pour entrer dans le fleuve.

Il était 5 heures du soir, une forte brise gonflait les voiles du navire et lui faisait vaincre aisément le courant du fleuve, très fort sur certains points de la rive gauche.

Arrivé à la hauteur de San Antonio, la brise fléchit et peu de temps après le navire était obligé de jeter l'ancre. Les pirates profitèrent de la nuit pour monter silencieusement à bord et amarrer tout l'équipage.

Pendant deux jours, ils pillèrent le navire. Ce ne fut que le troisième jour que les factoriens de Banana, ne sachant que penser de l'arrêt du voilier, envoyèrent une chaloupe montée par quinze rameurs. Le blanc qui la commandait n'était plus qu'à quelques centaines de mètres du navire lorsque, voyant un nombre considérable de légères pirogues entourer celui-ci, il comprit qu'il était assailli par les pirates. Il s'empressa de rebrousser chemin pour chercher du renfort. Lorsque celui-ci arriva, les pirates avaient disparu, avec une bonne partie de la cargaison.

Quant à l'équipage, il était toujours ligotté et ne souffrait que de faim et de soif.

Un fait de même nature s'était déroulé entre l'île des Bœufs et la pointe de Ponta da Lenha.

Le navire, cette fois, était un brick portugais se rendant à Ponta da Lenha et qui, comme le premier, fut arrêté dans sa marche par le manque de brise. Mais lorsque vint la nuit, le capitaine qui connaissait sans doute ces parages et leurs habitants, tint son équipage éveillé et armé, et lorsque les pirates arrivèrent, ils furent reçus par une vive fusillade, à laquelle cependant ils s'empressèrent de répondre.

Il y eut des morts et des blessés des deux côtés, mais la victoire resta à l'équipage du brick.

Ces actes de piraterie finirent par émouvoir le gouverneur de la province d'Angola, qui envoya deux ou trois navires de guerre remonter le fleuve jusque Boma et châtier les Mussorongos.

Deux villages au-dessus de Ponta da Lenha, dans le bras de Katala et appartenant au fameux Manuel Vaca, un des chefs Mussorongos les plus redoutés, et ancien négrier, furent pris et incendiés par la troupe.

Ce Manuel Vaca, que je vis à Ponta da Lenha, avait déjà été fait prisonnier par les Anglais, mais à la demande, paraît-il, des Portugais, avait été relâché.

Cette fois il ne fut pas pris. Il décampa et on ne le revit à Ponta da Lenha que plusieurs mois après le départ des navires de guerre.

Ceux-ci continuant à remonter le fleuve, attaquèrent et brûlèrent quelques villages en amont et en aval de la roche Fétiche, puis ils s'en retournèrent vers Saint-Paul de Loanda. Certainement, cette démonstration des navires de guerre portugais ne causa pas la mort de dix indigènes et les effets de leur action eussent été vite oubliés si un fait extraordinaire n'était venu donner un relief considérable à ce châtiement.

Ce fait se passa non loin de la roche Fétiche, plusieurs mois après le départ des navires de guerre.

Ces derniers ayant tiré des obus contre les villages indigènes, plusieurs de ceux-ci n'éclatèrent pas et s'enfoncèrent dans les terres meubles. Trois projectiles furent découverts par les indigènes ou leurs femmes, dans leurs champs de culture. Aussitôt les chefs des villages se réunirent pour examiner ce que devaient être ces grosses pièces de fer, qu'ils baptisèrent incontinent « fétiches des blancs ».

Après plusieurs jours d'hésitation, de crainte superstitieuse, les chefs décidèrent que ces « fétiches des blancs » devaient être brûlés et donner lieu à de grandes réunions et à de grandes fêtes.

(Il est assez singulier qu'aucun des chefs de l'endroit n'ait cru devoir en parler aux Européens, dont les factoreries se trouvaient à quelques heures en amont et en aval.)

Le jour fixé pour la réunion, plusieurs milliers de Musso-rongos arrivèrent de tous les côtés et s'apprêtèrent à fêter ce grand jour, qui devait voir se consumer les « fétiches des blancs ».

Après des libations copieuses, des danses endiablées au son des tambours, on fit cercle autour d'un grand brasier allumé pour la circonstance et ce fut au milieu des cris forcenés de cette foule en délire, que les féticheurs jetèrent au feu, et en même temps, les trois projectiles.

Une épouvantable détonation domina quelques instants après les cris de la foule, qui se changèrent en hurlements de douleur.

D'après un témoin oculaire qui me conta ce drame (le fameux Sacra-Embacca, chef de l'île du même nom, située en face de Boma, et de plusieurs villages sur la rive gauche du fleuve, qui accompagnait son père à cette tragique solennité), plusieurs centaines d'indigènes furent tués et blessés et cette fête se termina dans un deuil public.

Pour ma part je suis convaincu que l'effet meurtrier de ces

projectiles, revêtus d'un caractère occulte par la superstition indigène, fit plus d'effet sur l'esprit des naturels que n'importe quelle expédition militaire, et que son souvenir se perpétua de génération en génération pendant bien longtemps encore.

En 1875, et 1876 des actes de piraterie eurent encore lieu, mais ils étaient isolés.

Les Mussorongos ne s'attaquaient plus qu'aux petites embarcations à voile, cutters, lanches, paillebote, etc., qui, remontant seuls le fleuve, étaient obligés de mouiller faute de vent.

D'habitude, les maisons de commerce se mettaient d'accord sur le jour de départ de ces petits voiliers dont les équipages, armés, pouvaient, ainsi groupés, résister à toute attaque des pirates.

Ce fut à bord d'un de ces petits voiliers que je fis pour la première fois le trajet de Banana à Boma, le 15 octobre 1875. C'était une lanche d'une dizaine de tonnes, aux voiles latines démesurément hautes, qui, lorsqu'elles étaient larguées et gonflées par la brise, la faisaient ressembler à une énorme mouette rasant la surface des eaux.

C'était un fin voilier qui laissa bientôt derrière lui les trois autres embarcations. La brise ne tomba que vers 10 heures du soir, nous dûmes jeter l'ancre entre Mateba et la roche Fétiche.

La nuit se passa sans incident, et nous fûmes tenus éveillés pour nous défendre, non seulement contre une attaque probable des pirates, mais aussi contre celles des moustiques qui étaient nombreux et avides.

J'arrivai à Boma le lendemain vers 5 heures du soir.

Bientôt le nombre de vapeurs remontant le fleuve devint plus grand. Plusieurs petites guerres ayant eu lieu, tant sur

la rive droite que sur la rive gauche, entre les blancs et les Mussorongos, ceux-ci finirent par se retirer presque complètement sur la rive gauche et le fleuve ne vit plus leurs exploits.

Ce fut dans le courant de 1876, près d'un an après mon arrivée à Boma, que je pris la gérance de cet important établissement de la maison française Daumas-Béraud et C^{ie}. Je le transformai plus tard en comptoir principal des établissements français au Congo, ayant comme succursales Ponta da Lenha et Loango en aval sur la rive droite. Mussuco, Noki et San Salvador en amont, les deux premières sur la rive gauche du Congo et la troisième dans la capitale même du roi du Congo, alors Don Pedro V, à six jours de marche dans l'intérieur des terres (Via Noki).

Je restai le chef de ces établissements depuis 1876 jusqu'en 1883, date de ma première rentrée en Europe.

En ces temps-là, trois grandes maisons et six grands clients de celles-ci absorbaient le commerce du Congo, depuis Banana jusque Noki, et possédaient de nombreuses succursales échelonnées sur cette distance, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre.

Les trois grandes firmes étaient : la A. H. V., qui plus tard est devenue la N. A. H. V. (Nieuwe Afrikaansch Handels Vennootschap); la maison française J. Lasnier Daumas Lartigues de l'ancienne firme Régis, au temps de la traite des noirs et qui devint plus tard la maison Daumas-Béraud et C^{ie}; la troisième était la maison anglaise Hatton et Cookson. Les deux premières avaient leur établissement principal à Banana, la troisième à Cabinda, port situé un peu plus au Nord.

Les principaux grands clients étaient : Vale et Azevedo, Manuel Joaquim d'Oliveira, Domingo de Souza, John Scot, et les principales succursales se trouvaient à Ponta da Lenha, Katala, Quissanga, Boma et Noki.

A cette époque, tout comptoir qui s'installait dans un en-

droit quelconque du Bas-Congo devait, avant tout, obtenir des princes de l'endroit l'autorisation de s'établir sur un terrain qu'il désignait naturellement lui-même. Ce choix se portait toujours à la rive du fleuve ou d'un de ses affluents, pour la facilité des transports et des communications.

Il payait ce terrain au prince par une valeur en marchandises ne dépassant pas généralement 30 à 40 francs.

L'Européen prenait l'étendue de terrain qu'il voulait et les limites de celui-ci étaient fixées par les délégués des princes. Ces limites étaient d'ordinaire marquées par des bornes ou des arbres, que l'on plantait à des endroits déterminés !

Chose curieuse, elles n'étaient jamais oubliées par les représentants des chefs, même lorsque les bornes et arbres avaient disparu. Ces points réglés, les princes ou rois choisissaient celui d'entre eux qui devait soi-disant protéger la maison du blanc.

Cette protection, plutôt intéressée qu'efficace, avait cependant son utilité.

Les obligations du roi vis-à-vis de toute maison consistaient :

1^o A fournir au blanc un « comprador » et six « moços », ou travailleurs. Ces derniers étaient payés par le blanc en un salaire mensuel et une ration journalière à déterminer de commun accord ;

2^o A servir d'intermédiaire entre le blanc et les autres princes ou rois pour toutes questions ou conflits quelconques ;

3^o A rechercher et à punir, suivant les lois du pays et les coutumes des blancs, tout indigène ayant volé ceux-ci ou leur ayant causé du préjudice.

En compensation, le roi percevait une dîme sur tous les produits qu'achetait le blanc.

Cet impôt n'était pas payé par l'acheteur, c'est-à-dire par le blanc, mais bien par le vendeur, c'est-à-dire par l'indigène lui-même.

Il consistait pour les graines oléagineuses, telles que : amandes de palme, arachides, sésames, en une assiette creuse bien remplie de ces produits que le « comprador » percevait sur chaque mesure de n'importe quelle contenance. L'impôt sur l'huile de palme se prélevait au moyen d'une canette d'une contenance d'un litre.

Suivant le produit, un récipient spécial, une grande barrique d'ordinaire, était affecté à la réception de la dîme. Lorsque le récipient était rempli, on en mesurait le contenu de la même façon que si les produits appartenaient à un indigène et on en effectuait le paiement entre les mains du « comprador », le représentant du roi.

On pouvait évaluer en moyenne l'impôt ainsi perçu à un demi pour cent, ce qui, en ces temps-là, représentait à Boma, pour chacun des rois, une valeur annuelle moyenne variant entre 8,000 et 15,000 francs.

Boma était sans contredit le point le plus important de tout le Congo, tant au point de vue commercial qu'à celui de la population blanche.

Le commerce était très important et, pendant des années, des milliers de tonnes de coconotes, d'arachides, de sésames et d'huile de palme sortaient annuellement du Congo pour être vendues sur les marchés européens.

Il y eut, à certaines époques, des journées d'achat extraordinairement importantes et représentant plus de 100,000 kilos de graines, ce qui correspondait à un déplacement d'indigènes de plus de 5,000 individus.

J'ai moi-même, plusieurs fois, acheté en un jour plus de 25 tonnes de coconotes, arachides et huile de palme.

Cette grande prospérité dura surtout de 1872 à 1878 inclus, époque où sévit dans tout le Bas-Congo et dans l'intérieur une famine qui détruisit certainement le quart de la population.

Ce fléau fut tellement grand que les indigènes n'échan-

geaient plus le peu de produits qu'ils apportaient, que contre du riz, du poisson et de l'alcool.

Aux premiers signes de cette famine, les grandes maisons de commerce avaient fait venir des Indes, par voiliers, d'importantes quantités de riz et du poisson sec de Mossamedès.

Combien de pauvres diables décharnés ai-je rencontrés alors, lorsqu'une palabre quelconque m'appelait dans un village, et combien de pauvres hères, hommes ou femmes, cherchèrent dans les factoreries, à briser qui une assiette, qui un bol, ce qui signifiait qu'ils se déclaraient l'esclave du blanc. Tout cela pour obtenir une maigre pitance !

Je dois déclarer, à la louange des maisons de commerce, que, durant tout le temps de cette famine, chacune d'elles avait ses affamés, comme qui dirait ici ses pauvres, au nombre au moins d'une centaine, auxquels elles distribuaient gratuitement riz et poisson.

Ce fléau eut des conséquences désastreuses : mortalité importante de la population indigène, diminution considérable du commerce et, enfin, appauvrissement de la classe aisée des indigènes, qui étaient réduits à revendre aux Européens leurs produits manufacturés contre du riz et du poisson.

Boma, comme tous les points du Congo, du reste, fut longtemps à se remettre des effets de cette famine, causée uniquement par le manque de pluies.

Ce fut en 1877 que je cherchai à donner à ma maison d'autres débouchés et je me mis en route pour San Salvador.

Je fis ce voyage avec un Français, M. Protche, nouvellement arrivé au Congo, préparateur naturaliste, envoyé par le Musée de Paris pour étudier, collectionner et envoyer tous les échantillons de la faune, poils ou plumes, de cette partie de l'Afrique.

Ce voyage, qui dura à peine dix-sept jours, non seulement me fit visiter la capitale du roi du Congo, me fit faire la connaissance du roi Don Pedro V et de son secrétaire, mais me

donna surtout l'occasion de nouer des relations commerciales avec ces derniers.

J'avais apporté au roi des cadeaux véritablement princiers et une quantité relativement considérable des tissus les plus riches et les plus en vogue. Mon but était de détourner en faveur de Boma le grand commerce de caoutchouc et d'ivoire qui, passant par San Salvador, se dirigeait vers les points de la côte, Kissembo, Ambrizette, Mussera, etc. ; car la distance qui séparait ces points de la capitale du roi du Congo était beaucoup plus longue que celle de San Salvador à Boma via Noki.

Comme il était de règle chez toutes les tribus de faire payer un droit de passage aux caravanes d'ivoire et de caoutchouc qui traversaient des cours d'eau et des villages, il était évidemment plus avantageux aux propriétaires de ces produits d'effectuer le trajet le plus court pour arriver au même but, c'est-à-dire chez les Européens.

Je promis en outre de payer le même prix qu'à la côte et j'informai le roi Don Pedro de ce que pour chaque pointe d'ivoire et pour chaque mesure de caoutchouc de 20 kilogrammes, je lui réserverais, pour lui-même, soit un fusil à silex, soit un baril poudre, soit toute autre marchandise de même valeur à sa convenance.

Je le quittai sur l'assurance qu'il m'aiderait de tout son pouvoir et qu'à la pleine lune prochaine il m'enverrait son fils et son secrétaire avec une forte caravane d'ivoire et de caoutchouc. Je lui laissai un de mes linguisters.

Certain d'avoir réussi dans ces négociations importantes, j'en informai la maison mère de Paris, sitôt ma rentrée à Boma, en la priant d'augmenter l'envoi de certaines marchandises nécessaires à ce nouveau commerce.

Les dirigeants de Paris se montrèrent sceptiques, mais me firent cependant parvenir ce que je demandais.

Trois semaines plus tard, au matin d'une de ces belles journées si fréquentes en Afrique, une rumeur inaccoutumée se fit entendre sur le fleuve, qui amena bientôt à la rive et sur les débarcadères des maisons de commerce, quantité de noirs et même de blancs. Cette rumeur, qui s'accroissait de plus en plus, était causée par les chants et le bruit des pagaies dans l'eau, des équipages de vingt et une pirogues qui venaient de l'amont et semblaient se diriger sur Boma.

Dix minutes plus tard, toutes ces embarcations accostaient à la rive de la maison française, au grand ébahissement de tous les Européens de Boma. C'était la première caravane d'ivoire et de caoutchouc envoyée par le roi du Congo. Elle comportait 21 pointes d'ivoire et plus de 2 tonnes de caoutchouc.

Le chemin du commerce de San Salvador était donc ouvert.

Malheureusement, sept ou huit mois plus tard, une des caravanes qui continuaient à m'apporter, environ tous les quinze jours, des quantités importantes d'ivoire et de caoutchouc, subit un accident causé par la violence des tourbillons du fleuve à un endroit célèbre appelé « Fumo-Fumo » ou « roi des rois », à quelques kilomètres en aval de Mossuco. Elle perdit deux embarcations avec tout leur contenu, hommes et produits.

Cela suffit pour effrayer à tel point les Muchincongos, gens de San Salvador, qu'ils déclarèrent formellement ne plus vouloir descendre à Boma.

Pour ne pas perdre le fruit de mes peines, je résolus immédiatement d'installer une factorerie à Noki, point qui avait été abandonné par les Européens depuis quelques années.

A cet effet, et afin que la nouvelle en fût plus tôt connue à San Salvador, j'accompagnai jusque Noki les pirogues de la dernière caravane. J'y arrivai vers 5 heures du soir et expédiai immédiatement mon linguister dans les grands villages de Noki, situés à deux heures et demie de marche sur les hauts plateaux dominant le fleuve. Il devait prévenir les rois que

je désirais qu'ils se réunissent chez l'un d'entre eux où je me rendrais le lendemain matin, afin d'ouvrir une palabre au sujet de l'établissement d'une factorerie sur la rive leur appartenant.

Tous les gens de San Salvador furent invités à assister à cette réunion publique, afin qu'ils pussent rapporter au roi Don Pedro ce qu'ils auraient vu et entendu.

La palabre eut lieu le lendemain à 10 heures du matin et j'obtins immédiatement des rois ce que je voulais.

Ce fut le Mambouc Né Prato, l'un des plus puissants chefs de la contrée, qui prit la future factorerie sous sa protection.

Ayant escompté l'acquiescement des rois de Noki, j'avais pris avec moi un agent blanc, chargé de délimiter la nouvelle propriété conjointement avec les envoyés des rois. Ce terrain était contigu à celui de la factorerie portugaise abandonnée depuis quelque temps.

Aidé des hommes que lui envoya Né Prato, cet agent fut chargé de préparer le terrain pour l'érection des bâtiments, en attendant qu'il reçût de Boma les matériaux nécessaires à cette fin.

Quinze jours plus tard, la factorerie de Noki était déjà suffisamment avancée pour commencer les achats de produits, et j'eus la satisfaction de voir reparaître, quelques semaines après, les caravanes de San Salvador. La factorerie portugaise fut rouverte naturellement. Bientôt d'autres maisons, telle la maison hollandaise et un client de la maison anglaise, vinrent s'installer, celui-ci à Noki même, l'autre à Ango-Ango, un peu plus en amont, et le commerce de caoutchouc et d'ivoire que j'avais fait dévoyer de la côte, en partie tout au moins, continua à venir à Noki.

Lorsque fin 1878 la famine et son triste cortège de maux de toute espèce disparurent de la contrée, les rois de Boma,

voulant remettre sans doute leurs finances en meilleure posture, imaginèrent toute espèce de raisons pour soutirer aux Européens le plus de marchandises possible. Il y eut des vols nombreux dans les factoreries, et ces princes allèrent même jusqu'à menacer de fermer le chemin du négoce vers le Mayumbe, d'où provenait la plus grande partie des produits.

Ils devenaient intolérables et certains roitelets indigènes savent, quand ils veulent, mettre à bout de patience l'homme le plus calme.

A ce propos, je tiens à conter mes premiers débuts avec le prince de la maison française de Boma.



CHAPITRE IV

Le Mambouc Jouca-Pava.

A mon arrivée à Boma, à la fin de 1875, le représentant de la maison française qui y était établie était M. J. Conquy, frère du gérant en chef de la même maison.

Parmi les indications, les conseils et les instructions que me donna mon nouveau chef, pour me mettre au courant non seulement du commerce, mais aussi de la politique de Boma, un point entre autres me frappa : c'est la recommandation expresse de ne pas froisser ou mécontenter, de quelque manière que ce fût, le roi qui « couvrait », c'est-à-dire protégeait la maison française.

Ce fameux roi, que je vis quelques mois après mon arrivée, n'était en somme qu'un prince, mais un prince très puissant, qui avait la dignité de Mambouc, nom sous lequel on le désignait généralement et qui signifiait « premier ministre » des rois de Boma. Il s'appelait Jouca-Pava et avait, paraît-il, une très grande autorité sur ses sujets, dont il était plutôt craint qu'aimé.

On racontait de lui des choses extraordinaires. Il passait pour l'un des plus grands guerriers de la contrée, conduisant lui-même ses hommes au feu. Il passait également pour le plus rusé des princes de Boma, et son verbe haut, son éloquence de tribun savaient électriser ses hommes ou les convaincre. Il était l'égal des rois, mais il était plus redouté qu'eux-mêmes.

La première fois que je le vis, il arriva vers midi, précédé

de deux sonneurs de gongs et suivi d'une vingtaine d'hommes armés de fusils.

Il était vêtu d'un large pagne aux couleurs voyantes, lui ceignant les reins et dont les pointes traînaient sur le sol. Une ceinture de cuir, à laquelle était passé un pistolet d'arçon, entourait sa taille. Le torse était nu, la poitrine velue. Une écharpe rouge dont les pointes étaient rejetées en arrière, lui entourait le cou. Son long bonnet de chef, admirablement tressé, était posé sur le sommet de la tête et retombait jusque entre les épaules. Deux longues plumes de coq étaient piquées dans sa chevelure crépue, un peu au-dessus des oreilles. Il s'appuyait sur un très long bâton. Sa démarche était assurée et hautaine.

C'était un homme un peu en dessous de la moyenne, trapu, admirablement proportionné. Sa figure était ronde, son nez petit, droit et pas du tout épaté, sa bouche charnue, mais ferme. Il se rasait la face, laissant au menton une barbiche assez courte. Sa physionomie était plutôt sympathique. Mais, ce qui la gâtait, c'était un air d'insolence et de prétention excessives.

On sentait que cet homme était habitué à voir tout plier devant lui.

A l'arrivée du prince, qui à la différence des rois, pouvait voir les eaux du fleuve et visiter les factoreries, tous les capitans et linguisters qui étaient présents s'empressèrent d'aller le saluer.

Ce salut se faisait en mettant un genou par terre et en passant trois fois la main droite sur le sommet de la tête ; chacun de ces gestes se terminait par un battement des mains. La réponse du Mamboue, à ce salut, était la réunion des deux mains, la paume de la main droite sur le revers de la main gauche, tout en agitant les doigts de la main droite.

Certains personnages, tel notre linguister Jouco Couto,



L'Auteur, à l'âge de vingt et un ans (1876).

prince lui-même, se contentaient de s'incliner, tout en battant légèrement trois fois des mains, sans passer la droite sur la tête.

Lorsqu'il répondait au salut d'un esclave ou d'un homme libre de petite condition, Jouca-Pava se contentait de lever la main droite à hauteur de la poitrine et d'agiter légèrement les doigts.

Après avoir salué le gérant de la factorerie, dans le magasin où je m'occupais de l'achat des produits, le ministre entra. Ma figure lui était inconnue, et, sans doute, parce que je n'avais pas encore de poils au menton et qu'à peine un léger duvet ombrageait ma lèvre supérieure (fig. 1), il ne fit guère attention à moi. Il commanda au « comprador », son agent, de mesurer de suite le contenu des barriques réservées à l'impôt.

Celui-ci m'interrogea du regard. Au signe négatif que je fis, il demeura perplexe et finit par dire à son maître que le blanc refusait d'acquiescer à sa demande.

Je dois à la vérité de dire que j'étais froissé par la manière un peu cavalière dont le prince prétendait disposer des hommes employés à mon service et que, d'autre part, j'étais occupé à mesurer les produits assez nombreux d'un capita influent du Mayumbe ; de là mon refus. Ce que voyant, Jouca-Pava s'approcha de moi, me dévisagea en me saluant d'un sonore « Bons dias, Senhor » (bonjour, Monsieur). Je lui répondis tout aussi brièvement « Viva » et plantai mon regard dans ses yeux, lesquels, malgré leur insolence, finirent par se détourner des miens. Cela dura quelques secondes, mais nous nous étions compris.

Brusquement, le prince s'écria : « Moi, Mambouc-puro, « je dois passer avant tout le monde. »

Déjà les indigènes, en voyant la colère du Mambouc qui s'exprimait tantôt en portugais, tantôt en fiote, s'empressaient de s'effacer et d'enlever leurs produits, lorsque, sur mon ordre

formel, le mesurage de leurs graines continua. Jouca-Pava alla alors, en gesticulant et en clamant, trouver le gérant, M. Conquy. Un quart d'heure après, ce dernier arrivait en compagnie du Mambouc.

Je venais précisément de terminer mon travail avec le capita du Mayumbe.

Sur l'observation que me fit mon chef, je lui racontai ce qui s'était passé. Il ne me donna ni tort ni raison, et me pria de faire le mesurage demandé par le prince, ce que j'exécutai.

De ce léger incident naquit une certaine animosité du Mambouc envers moi. Elle dura jusqu'au moment où les circonstances, que je raconterai plus loin, m'obligèrent à lui donner une leçon exemplaire.

Le soir de ce jour, au dîner, j'interrogeai mon chef, M. Conquy, sur la puissance du Mambouc, sur sa façon de faire, sur ses allures provocantes, car, voyant ce prince pour la première fois, je craignais de me tromper en portant sur lui un jugement trop sévère.

Mon chef me répéta que le Mambouc Jouca-Pava, premier ministre des rois de Boma, était un prince très puissant, très autoritaire, qu'il fallait toujours traiter de la façon la plus courtoise. Il ajouta même que dans l'intérêt de la maison française, il était nécessaire de lui passer certains défauts, tels que son insolence, son verbe haut, son ton de commandement, car il pouvait mettre la maison à l'index et l'empêcher sinon complètement de faire du trafic, tout au moins la contraindre sérieusement dans son activité commerciale.

Il me conta même qu'un de ses prédécesseurs avait failli voir sa maison incendiée par le Mambouc dans les circonstances suivantes :

Un jour que le Mambouc était en visite dans la factorerie avec une cinquantaine de ses hommes armés, il commanda au gérant de lui servir un verre de vin. Celui-ci, soit qu'il

jugeât que le Mambouc avait déjà trop bu, soit qu'il fût froissé du ton du prince, refusa net.

Ce dernier se leva brusquement. Il souffleta le gérant qui était en train de déjeuner et, profitant de la stupeur générale et de l'émoi causé par cette agression inattendue, sauta de la vérandah. Poussant son cri de guerre, il rallia ses hommes. Le personnel de la factorerie n'avait pas encore eu le temps de se rassembler sur l'ordre du gérant ou du second, que des coups de feu se firent entendre de toutes parts.

Le gérant affolé envoya chercher du secours chez ses voisins et finit par se réfugier à bord du vapeur *Tornado*, de la maison française, qui était accosté au pier. Heureusement, les secours arrivèrent et empêchèrent les hommes de Jouca-Pava, déjà munis de torches allumées, de mettre le feu aux magasins et aux bâtiments.

Ce récit me fit faire tout haut la réflexion suivante :

« Mais pourquoi les blancs autorisent-ils les chefs indiens à pénétrer dans les factoreries avec des hommes armés? Il me semble que, si j'étais chef de factorerie, je ne permettrai à aucun noir de venir armé chez moi. »

Mon chef, que cette réflexion avait sans doute mal disposé, me répondit qu'il était impossible de prendre pareille mesure sans s'attirer de sérieuses difficultés ; que, du reste, j'étais trop jeune et trop inexpérimenté pour trancher des questions semblables et qu'il me priait d'être, à l'avenir, plus complaisant pour le Mambouc que je ne l'avais été ce jour-là. Et nous changeâmes de conversation.

Quelques mois plus tard, un nouvel incident se produisit avec Jouca-Pava. J'y étais, cette fois, tout à fait étranger.

Un des hommes du prince, travaillant à la factorerie, fut surpris à voler par le gérant lui-même. Bien qu'il fût pris, comme l'on dit vulgairement, la main dans le sac, il continua à nier son larcin. Furieux sans doute du mensonge audacieux

de l'indigène, le gérant lui fit administrer une maîtresse volée de bois vert. Mais cet homme était un homme libre et même le « comprador » du Mambouc.

Après la leçon bien méritée qu'il reçut, le noir s'éclipsa le soir même et s'en retourna dans son village pour se plaindre à Jouca-Pava.

Il faut noter, comme je l'ai déjà dit, qu'en ces temps-là il n'y avait aucune autorité à laquelle on put soumettre les méfaits des noirs, pas plus du reste que les méfaits des blancs. Il n'y avait aucun tribunal, ni même de police. Les Européens étaient donc livrés à eux-mêmes et devaient protéger leurs propriétés et leurs biens contre la convoitise des voleurs. Naturellement, aucune prison n'existait, et chaque Européen était libre de punir les délinquants, comme il le jugeait. Cependant, un usage établissait l'importance et le mode de châtement.

La moindre punition était l'application de la « palmatoria », rappelant l'instrument qui servait jadis à punir nos écoliers. Elle consistait à frapper de cet instrument en spatule, la paume des mains largement ouvertes. Le nombre de coups dépendait de l'importance de la faute.

Le second mode de châtement était la chicote, sorte de cravache faite, soit de rotins, soit de verges. Elle n'était appliquée qu'aux hommes (1).

Un troisième châtement, la mise à la chaîne, existait également, mais il n'était employé que pour les grands coupables ou des linguisters indigènes qui, trompant la confiance du blanc, allaient porter leur commerce à d'autres maisons.

La punition infligée au « comprador » ne fut pas du goût

(1) La chicote en peau d'hippopotame ne fut connue que quelques années plus tard, pour l'unique raison que l'on ne chassait pas encore ce pachyderme.

du Mambouc, car, le lendemain matin, il se présenta à la factorerie, accompagné cette fois d'une centaine d'hommes armés.

Cette arrivée causa un grand émoi dans la station. Le gérant, au lieu de défendre l'entrée de la propriété à cette bande armée, paraissait en proie à une émotion étrange. Il perdit la maîtrise de soi au point de ne donner aucun ordre pour empêcher l'accès de la factorerie aux gens du Mambouc.

Nous possédions cependant vingt-quatre esclaves libérés, solides gaillards, qui n'auraient pas demandé mieux que de faire le coup de feu. L'armement du comptoir se composait d'une trentaine de fusils Schneider et nous avions assez de cartouches pour soutenir un combat de quelques jours.

Malheureusement, comme on le voit, mon chef était loin d'être un belliqueux. Il était d'une nature plutôt chétive et souffrait d'une hernie, qui le paralysait parfois tout à fait. Aussi ne pouvais-je lui faire grief de ne pas se montrer plus courageux.

Le Mambouc, lui, était beaucoup plus calme que d'habitude, soit qu'il fût à jeûn, soit qu'il se sentît fort de l'appui de sa nombreuse escorte. Sans insolence, cette fois, mais avec fermeté, il exigea une palabre du gérant, qui n'eut rien de plus pressé que de la lui accorder.

Cette palabre, ou plutôt la réunion dans laquelle Jouca-Pava exigea un dédommagement, eut lieu dans la grande vérandah de la salle à manger.

J'assistai aux débats, frémissant souvent de colère à l'énoncé des exigences de Jouca-Pava. Mais, chaque fois qu'en langue française, comprise par le gérant seul, je lui faisais remarquer l'outrecuidance de ces demandes, mon chef me jetait un cou d'œil sévère et haussait les épaules.

Voyant sans doute que tout se terminerait paisiblement par le seul abandon d'une quantité assez considérable de mar-

chandises, le gérant avait repris son aplomb et discutait maintenant, en plaisantant la note à payer.

La thèse sur laquelle s'appuya avec raison le Mambouc pour obtenir satisfaction, fut la suivante : la loi indigène autorise le volé à conserver, comme esclave, le voleur pris en flagrant délit jusqu'à ce que le maître, si le voleur est esclave, les parents ou le roi, si le voleur est homme libre, viennent le réclamer et payent l'amende convenue et débattue au préalable dans une palabre publique. Le blanc, n'ayant pas conservé par devers lui le voleur et l'ayant au contraire frappé, a manqué à la loi. D'autre part, l'homme frappé, étant libre, a subi de ce chef un préjudice et a droit à une indemnité.

Plus tard, lorsque je fus plus au courant des us et coutumes, je compris le raisonnement de Jouca-Pava, raisonnement logique, mais qu'une plus grande connaissance des mœurs et des habitudes de Boma eût facilement réfuté.

En effet, Jouca-Pava avait légalement raison, mais le gérant pouvait lui démontrer que le voleur, étant au service du blanc, se trouvait soumis non plus aux lois indigènes, mais aux coutumes des blancs, qui punissaient d'une peine quelconque le délit commis. Cela se présentait tous les jours. Ainsi tel boy, fils de roi et confié par son père au blanc pour faire son éducation, recevait de la palmatoria pour une faute commise (vol de pain ou de victuaille), sans que son père se crût obligé de réclamer un dédommagement quelconque.

Finalement, le gérant, pour se débarrasser du Mambouc, lui paya une valeur en marchandises, qui ne fut pas inférieure à 200 francs. Certes, le résultat de cette palabre dut faire un tort considérable au prestige du blanc. Elle augmentait encore l'insolence de Jouca-Pava et l'autorité des chefs indigènes.

Ce fut vers cette époque que se tint à Boma un lit de justice composé de tous les représentants des maisons de commerce.

Ils avaient à juger le crime d'incendie ayant causé la mort de quelques enfants, commis par un groupe de noirs, esclaves libérés appartenant au commerçant portugais, Manoel Joaquin d'Oliveira, client de la maison hollandaise. Ce Portugais, ancien négrier, avait sa résidence principale à Ponta da Lenha, en aval de Boma. Elle fut en partie incendiée sous l'instigation d'une des femmes noires de ce Portugais, qui sut attirer dans son complot quelques esclaves de son maître.

Voulant faire un exemple, tous les Portugais habitant le Congo furent d'avis que la bande devait être jugée par un lit de justice composé de tous les représentants des maisons de commerce.

Cette réunion eut lieu à Boma. Elle rendit un jugement régulier qui condamnait à mort tous les coupables, hommes ou femmes, et la sentence fut exécutée immédiatement. On enchaîna tous les incendiaires, au nombre de quinze, qui furent jetés par-dessus bord au milieu du fleuve.

Cette exécution sommaire donna lieu plus tard à des réclamations et à des recherches de la part d'un navire de guerre anglais, qui avait trouvé à l'embouchure du Congo le sinistre cortège, prêt à se perdre dans la haute mer.

Quelques journaux anglais ne se firent pas faute, à cette époque, de clamer contre les actes des Portugais qui, en somme, n'avaient fait que suivre de vieilles traditions.

J'assistai de loin à cette scène, à laquelle j'étais resté étranger, car, en ma qualité de second, je n'avais pas voix au chapitre.

Lorsque, dans le courant de 1876, M. Conquy quitta la gérance de Boma pour rentrer en Europe, la maison française, malgré mon âge — j'avais à peine vingt et un ans — m'appela à lui succéder.

Suivant l'usage, la nouvelle du changement du gérant fut

annoncée au son des tambours et des gongs sur tous les marchés de Boma et de l'intérieur, afin que les indigènes possédant des mukandas, c'est-à-dire des « bons à payer », vinsent en toucher le montant avant le départ du gérant.

On donnait généralement quinze jours de délai aux créanciers et, pendant ces quinze jours, l'annonce devait être faite trois fois sur ces marchés, à intervalles de quatre jours au moins.

Passé ce temps, le nouveau gérant pouvait légalement refuser le paiement des bons en retard. Néanmoins, presque toujours en cas semblables et pour leur bon renom, les maisons de commerce n'hésitaient pas à payer les bons qui étaient présentés même bien longtemps après le départ de l'ancien gérant.

L'usage de ces bons remonte à des temps lointains. J'en ai vu un portant la date de 1806, par conséquent en pleine époque de la traite.

Ils émanent incontestablement de l'initiative portugaise. Ce sont de véritables billets de banque que chaque maison crée et auxquels elle fait toujours honneur.

Pendant la gérance de mon prédécesseur et aux premiers jours de mon arrivée à Boma, j'avais été présenté aux chefs de toutes les maisons de commerce de Boma.

Ces chefs étaient, suivant l'emplacement de leurs comptoirs, d'aval en amont du fleuve :

1^o Figuerido, Portugais, gérant d'une factorerie hollandaise ;

2^o Azevedo, Portugais, de la firme Valle et Azevedo ;

3^o Chaves, Portugais, gérant de la maison Manuel Joaquim d'Oliveira, client de la maison hollandaise ;

4^o John Scott, Anglais, originaire de l'île de Sainte-Hélène, client de la maison hollandaise ;

5^o Pinto Marão, gérant d'une factorerie hollandaise ;

6^o Domingo Dias Ferreira, commerçant portugais ;

7^o Matta Veiga, Portugais, gérant de la maison anglaise Hatton et Cookson ;

La maison française, primitivement Jules Lasnier-Daumas, Lartige et C^{ie}, puis Daumas-Lartigue et C^{ie}, était située entre la maison Valle et Azevedo et la maison Manoel Joaquim d'Oliveira.

Ces huit comptoirs s'étendaient sur plus de trois kilomètres de rive.

Ma présentation fut marquée, de la part des Portugais, par leur ton d'affabilité et leur courtoisie habituels. Je le dis hautement, j'ai toujours conservé de mes relations avec eux les meilleurs souvenirs, et je dois ajouter que peu d'étrangers sont aussi accueillants et aussi hospitaliers que les descendants des plus grands navigateurs du monde, nos maîtres sur beaucoup de points en matière coloniale. Mais leur concurrence est redoutable, je serais tenté de dire même qu'elle est féroce.

Pas plus, du reste, que les Anglais et que les Hollandais, ils n'épargnent les intrigues les plus machiavéliques, pour conserver la tête des affaires ou pour y atteindre.

Tous, du reste, crurent, vu mon âge et ma récente arrivée, que je devais être quantité négligeable, et ils se félicitaient de ma nomination, car ils avaient craint un moment que le brave Pichot, ancien gérant de la maison française, ne revînt prendre la direction de Boma, qu'il avait si brillamment conduite quelques années auparavant.

Mais celui-ci déclina l'offre pour prendre la gérance de Landana.

On a vu dans le chapitre « Commerce » que les prévisions de mes concurrents ne se réalisèrent pas.

Ce fut, sans nul doute, à cause de mon jeune âge que l'on instigua le fameux Jouca-Pava contre moi dans les circon-

stances que je vais relater, et qui m'obligèrent à lui donner la leçon dont j'ai parlé plus haut.

Quelques jours avant le départ de mon prédécesseur, ce dernier fit appeler le prince pour lui signifier officiellement qu'il avait à me reconnaître dorénavant comme le représentant à Boma de la maison française et qu'il avait à me continuer ses bons offices, ainsi qu'il l'avait fait pour lui-même.

Comme d'habitude, Jouca-Pava arriva, escorté d'une vingtaine de ses guerriers, mais une heure seulement avant le départ de M. Conquy, qui n'eut que le temps de faire la présentation officielle et les recommandations nécessaires.

Jouca-Pava, et moi, étions allés conduire le gérant à l'embarcadère et, aussitôt le vapeur en route, je regagnai la maison d'habitation afin d'opérer au plus vite les paiements des produits achetés dans la matinée.

J'avais un jeune second, encore peu au courant du commerce. Je devais l'aider dans ses multiples paiements.

Le prince Jouca-Pava, rentré sous la vérandah presque en même temps que moi, me demanda un moment d'entretien. Je lui répondis que je n'avais pas le temps en ce moment, que j'avais beaucoup de travail et que, s'il voulait attendre quelques heures, je l'écouterais bien volontiers. Jouca-Pava resta un moment ahuri, puis, frappant de son long bâton, le plancher de la vérandah, s'écria : « Je veux que le blanc m'écoute tout de suite. »

En entendant l'ordre ainsi donné, je pressentis, en l'espace d'une seconde, que le moment était venu pour moi de faire acte d'autorité, de m'affranchir une fois pour toutes du joug de ce prince, dont l'insolence m'était devenue intolérable. J'avais observé, depuis longtemps déjà, que chez ces races primitives, les qualités physiques, telles que force et adresse, avaient une influence énorme sur leur moral et qu'elles excitaient chez elles l'admiration et la crainte.

Avec un calme parfait, je priai le Mambouc de s'asseoir et commandai à un domestique d'apporter une bouteille de vin.

La figure du Mambouc souriait déjà et il allait commencer l'entretien qu'il m'avait demandé, lorsque je lui dis brusquement de se taire et lui offris un verre de vin. J'en pris un autre, puis j'ajoutai que dans mon pays, quand on était amis, on trinquait, c'est-à-dire que l'on entre-choquait les verres avant de boire. Après une certaine hésitation, le Mambouc sourit de nouveau et trinqua, puis avala son verre d'un trait, en laissant, comme d'habitude, dans le fond, un peu de vin qu'il octroya généreusement à son entourage.

« Maintenant, lui dis-je, que tu as prouvé que tu étais mon » ami, je vais te donner un bon conseil.

» Puis, je te montrerai quelque chose que tu n'as pas encore » vu. »

Je donnai l'ordre à mon boy d'apporter mon fusil de prédilection. C'était un Schneider de cavalerie, arme courte, d'une précision étonnante.

Pour expliquer ce qui suit, je dois dire que depuis longtemps je m'exerçais, par plaisir et par goût, tous les dimanches, au tir à la cible, soit à l'arc, soit au fusil, et je puis avouer sans fausse modestie que j'étais devenu un tireur peu ordinaire.

Le boy reçut l'ordre de placer une bouteille au haut d'un bâton près du fleuve à une centaine de mètres de la vérandah. Je m'adressai au Mambouc, qui regardait ces préparatifs avec étonnement, et je fis traduire mes paroles par mon linguister Jouco Couto :

« Je serai toujours ton ami, lui dis-je, je te paierai toujours » exactement ce qui te revient comme impôt, et chaque fois » que tu me rendras visite, je te traiterai comme un grand » chef, mais aux conditions suivantes :

» 1^o Tu te considéreras dans la maison française comme

» chez moi et non comme chez toi, car, moi qui suis un grand
» chef blanc, et tout aussi grand chef que toi, je ne vais pas
» dans ton village te donner des ordres ;

» 2° Je veux être prévenu par toi, la veille du jour de ta
» visite, afin que je puisse m'arranger de façon à te donner
» le temps nécessaire pour écouter tout ce que tu auras à me
» dire ;

» 3° Je ne veux plus voir tes hommes armés chez moi.

» Quand ils voudront t'accompagner, ils déposeront leurs
» armes avant d'entrer dans la propriété. »

Le Mambouc se fit répéter par mon linguister ce que je venais de dire, puis, se levant de son siège, me regarda de son air insolent et dit :

« Et puis ! C'est tout ce que tu veux ? »

« Oui, lui répondis-je, c'est à toi à choisir, la paix ou la
» guerre ; et si c'est la guerre, je te mettrai la tête dans le même
» état que cette bouteille que tu vois là. »

Epaulant mon fusil, je faisais, une seconde après, voler la bouteille en éclats.

Au même instant, me penchant au dehors de la vérandah, je donnai un coup de sifflet long et strident, que mes hommes connaissent bien.

Le Mambouc, déjà ébahi de la façon dont je maniais mon arme, devint tout à fait inquiet à ce signal. Il se préparait à s'en aller au plus tôt suivi de ses vingt guerriers, lorsque je lui dis qu'il n'avait rien à craindre de moi, que je désirais seulement lui donner un pas de conduite avec les honneurs dus à un aussi grand chef que lui.

Je n'avais pas achevé ces paroles que les vingt-quatre hommes, composant mon personnel, arrivaient en courant.

Je leur donnai l'ordre de prendre, avec ceinturons et cartouches, leurs armes, qui étaient toujours sur le ratelier dans la salle à manger, et de m'accompagner.

Je conduisis ainsi le Mambouc jusqu'à la limite de la propriété.

Le prince était furieux, mais n'exhala pas sa colère, car il se sentait pour le moment le plus faible, ses hommes, au nombre de vingt, n'étant armés que de fusils à pierre.

En prenant congé de lui, je lui montrai un gigantesque baobab, en ajoutant que c'était là ou ailleurs, mais en dehors de la propriété, que ses hommes déposeraient dorénavant leurs armes avant leur entrée chez moi. Et je le quittai.

Il n'avait pas fait cinquante mètres, que, levant le poing de mon côté, il s'écria que bientôt il me ferait la guerre, puis il s'éloigna.

Quelques jours se passèrent sans nouvelles du Mambouc. Brusquement, un matin, je constatai que tous les hommes qu'il avait à la factorerie, moços et comprador, avaient disparu.

J'envoyai mon linguister en ambassade près du Mambouc pour l'informer que si, dans deux jours, ses hommes n'étaient pas rentrés, je cesserais de prélever pour son compte l'impôt sur les produits et que si, dans huit jours, ses hommes n'avaient pas repris leur service, je confisquerais à mon profit les produits représentant actuellement l'impôt.

J'avais envoyé cette ambassade, en suivant les us et coutumes en pareille circonstance, c'est-à-dire en envoyant une bouteille de genièvre, de vermouth ou d'autres liqueurs.

Si le roi, prince ou chef, accepte de boire, en compagnie de l'ambassadeur, le flacon qui sert en somme de trait d'union, c'est qu'il accepte d'écouter les paroles de l'envoyé. Le refus de boire s'interprète comme un refus de s'entendre.

Mon linguister m'apprit que le Mambouc avait refusé le message et déclaré cesser toute relation avec la maison française. Il avait ajouté qu'il considérait comme une insulte les paroles que je lui avais dites et qu'il se jugeait dégagé de toutes ses obligations envers moi.

Je ne perdis pas mon temps à me demander si ma conduite n'avait pas dépassé le but que je voulais atteindre. Je résolus de convoquer immédiatement une grande palabre des rois de Boma.

Ce fut Jouco Couto, mon linguister, homme précieux s'il en fût et d'une autorité incontestée, qui reçut la mission de se rendre auprès des rois et de les inviter à une grande réunion qui devait se tenir chez le plus âgé d'entre eux, le roi Né Curado.

Le dissentiment qui avait éclaté entre le Mambouc et moi fut naturellement très vite connu de tous les commerçants et de tous les chefs des environs.

Je me rendis chez les plus importants représentants du commerce pour leur demander s'ils ne croyaient pas que la question soulevée par moi était d'un intérêt commun et s'ils ne voulaient pas assister à la réunion des rois que j'avais convoqués.

Mon honnêteté, ou plutôt ma naïveté, m'avait fait croire que mes collègues n'hésiteraient pas un instant à partager ma manière de voir et qu'ils profiteraient de l'occasion de défendre, une fois pour toutes, aux indigènes de venir armés dans les factoreries.

Il tombait évidemment sous le sens qu'une factorerie, dont le personnel est occupé aux travaux multiples qu'occasionnaient l'achat et le paiement de produits aussi encombrants et en quantité aussi considérable, était pour ainsi dire à la merci d'un coup de main quelconque.

Mais je me butai, soit à des refus catégoriques que l'on expliquait par le fait que les rois, protecteurs des autres maisons, ne pouvaient pas venir chez elles et que par conséquent on n'avait rien à craindre, soit à la plus complète indifférence. Sous prétexte de ne pas vouloir s'occuper d'affaires qui ne les concernaient pas, ces commerçants montraient trop visible-

ment le contentement intime qu'ils éprouvaient, en voyant un de leurs concurrents aux prises avec des difficultés de nature à nuire à son trafic.

En somme je constatai, non sans amertume et désillusion, que je devais savoir et pouvoir me tirer d'affaire sans aide de personne.

Cela n'était pas de nature à me décourager. J'étais résolu à démontrer définitivement que, ce que je voulais, je le voulais bien.

Huit jours ne s'étaient pas écoulés que mon linguister revint, ayant terminé sa mission.

Il m'apprit que les neuf rois de Boma avaient consenti à assister à la réunion à laquelle je les convoquais, mais, sous prétexte d'écourter le plus possible la palabre, qui semblait devoir être sérieuse et grave, puisque tous les rois y étaient conviés, ils désiraient savoir quel en serait le sujet et en connaître les motifs dans ses grandes lignes.

Je n'hésitai pas à renvoyer mon linguister auprès de ces princes, avec la mission de leur raconter ce qui s'était passé avec Jouca-Pava, ce qu'ils n'ignoraient pas du reste, et d'exprimer mon désir de faire couvrir la maison française par un roi et non par un ministre. Cependant, afin de me laisser une porte de sortie, je fis dire en même temps qu'au lieu de choisir un futur protecteur unique, j'étais disposé, vu l'importance de l'impôt que touchait Jouca-Pava, à le partager entre les neuf rois de Boma.

Trois jours seulement après son départ, mon linguister revint avec un message des rois, m'annonçant qu'ils acceptaient de traiter cette affaire et d'examiner si Jouca-Pava devait être déchu de ses droits.

Tout comme mon dissentiment avec le Mambouc s'était répandu rapidement, la nouvelle de la prochaine réunion

des rois et de la question qui devait s'y débattre fut, dès le lendemain, connue de tout le monde.

Une nuit, c'était deux ou trois jours avant la date fixée pour la réunion des rois, j'entends frapper à la porte de ma chambre à coucher et des voix chuchoter.

Je me levai tout aussitôt. C'était mon linguister Jouco Couto, accompagné d'une demi-douzaine de ses hommes armés.

Avant que je l'eusse questionné, il m'apprit que Jouca-Pava devait venir attaquer la maison française au lever du jour.

Je lui demandai le nombre d'hommes dont lui-même pouvait disposer.

Jouco Couto me répondit qu'ordinairement, en étant prévenu à temps, il aurait pu me fournir une centaine d'hommes armés, mais qu'à l'heure actuelle la plus grande partie de ses hommes étaient partis vers Binda et le Mayumbe et qu'il n'avait guère que les six hommes qui l'accompagnaient. Il me dit aussi, après quelques hésitations, que j'étais naturellement maître de lui commander de rester avec eux, auprès de moi, mais qu'il était certain de voir son village incendié par Jouca-Pava, si celui-ci apprenait que ses hommes avaient participé au combat.

« Quant à moi, ajouta-t-il, je resterai, mais mes hommes »
» s'en iront, car moi je suis au service du blanc et eux ne le »
» sont pas. Je puis donc défendre mon blanc, car je suis censé »
» ignorer d'où viendra l'attaque ce matin, et il me sera facile »
» d'alléguer que mon service m'a retenu cette nuit à la facto- »
» rerie. »

Ce fut chose entendue, et ses hommes s'éclipsèrent, tandis que lui-même et la sentinelle de quart allèrent réveiller tout le monde avec l'ordre de faire le moins de bruit possible.

Jouco Couto m'apprit également qu'il savait de source

certaine que plusieurs maisons de commerce avaient donné au Mambouc de la poudre et des balles pour l'aider à me faire la guerre. A cette nouvelle, qui ne me surprit du reste pas, je me contentai de répondre que cela était faux. Mais je me promis, *in petto*, de rechercher le nom de ces Européens dont la loyauté n'était pas le moindre des défauts.

D'après ce que m'avait dit mon linguister, le prince Jouca-Pava pouvait disposer de trois cents à quatre cents fusils. Je devais donc prendre mes dispositions pour lui tuer le plus d'hommes possible et ménager les miens, d'autant plus que je ne voulais recourir à une demande de secours chez mes voisins qu'à la toute dernière extrémité.

Mon plan de défense fut le suivant :

Il était minuit, je n'avais donc ni le temps ni les moyens, avec vingt-quatre hommes, de creuser des retranchements pour les mettre à l'abri de la première attaque, toujours la plus meurtrière.

L'idée me vint d'employer à notre défense les grandes barriques (pipas) qui servent à l'expédition de l'huile de palme. Ces fûts jaugeaient de cent trente à cent cinquante gallons (quatre cent cinquante à cinq cents litres).

Avec vingt-quatre hommes, mon linguister et mon second, je me rendis à la tonnellerie, où il y avait cent cinquante à deux cents de ces futailles. Pour éviter tout bruit et ne pas attirer l'attention des sentinelles des maisons voisines, au lieu de faire rouler les barriques, je les fis porter chacune par deux hommes jusqu'au sommet de la colline dominant la maison française et au bord du versant par lequel devaient venir Jouca-Pava et sa bande.

Quatre-vingts fûts furent ainsi alignés debout, se touchant. Leurs ventres rebondis laissaient en haut et en bas un intervalle suffisant pour servir de créneaux et donner la possibilité du tir couché ou debout.

Mes hommes devaient se tenir derrière cette forteresse improvisée et certes d'un genre nouveau.

Quant à moi, je me réservai la barrique du centre. Je fis placer dessus une seconde barrique que le tonnelier n'avait pas terminée ; ses douves étaient plus écartées d'un côté que de l'autre et elle ne possédait pas encore de fond. C'était en somme un large cylindre plus évasé à un bout et dont la partie la plus large était dirigée vers l'ennemi, de façon à me réserver un champ de tir plus étendu.

Il était trois heures du matin, quand tous mes hommes, armés de leur Schneider et ayant à leur portée une quantité assez grande de munitions, furent mis à leurs postes, espacés de trois en trois barriques.

J'avais donné l'ordre à mon second de rester à la garde de la factorerie avec le linguister, les domestiques, le cuisinier, le laveur, le tonnelier et son aide. Il lui était défendu de quitter la factorerie sous n'importe quel prétexte. Mais, dans le cas où mes hommes et moi serions débordés et qu'il nous vit nous replier sur la factorerie, il devait envoyer Jouco Couto demander du secours à nos voisins.

Aux premières lueurs du jour, tout était encore calme, et je me disais déjà que mon linguister avait été induit en erreur, lorsque soudain, réveillant les échos d'alentour, les sons assourdis de nombreux tambours et de gongs résonnèrent dans l'aube naissante. On ne distinguait encore rien, mais le bruit indiquait que l'ennemi devait être à quinze cents ou deux mille mètres de nous.

Bientôt, le jour s'accroissant, nous apercevons, sur la rive gauche de la rivière des Crocodiles, une masse sombre et compacte qui s'avance rapidement vers l'espace d'une cinquantaine de mètres, séparant les deux marais situés au fond de la vallée que nous dominions.

Le jour est tout à fait venu, l'aurore étant très courte sous

ies tropiques. L'ennemi commence à gravir le versant de la colline. Mes hommes ne peuvent tirer sans mon commandement et même, si je tire, ils ne peuvent faire feu que sur mon ordre formel.

La troupe qui s'avance vers nous est considérable. A sa tête marche un féticheur, grand et maigre gaillard, portant un fétiche de guerre qu'il invoque constamment afin de rendre propice à son maître le sort du combat.

Celui-ci le suit en personne, car Jouca-Pava ne veut pas manquer à ses traditions de conduire lui-même ses guerriers à la bataille.

Il y a là évidemment un certain courage et une certaine crânerie de la part de cet homme, qui n'a pu oublier ma menace et qui connaît mon adresse de tireur.

Lorsque la troupe ennemie ne fut plus qu'à cent cinquante mètres environ de notre forteresse improvisée, qu'elle semblait au surplus regarder avec une certaine appréhension, je jugeai le moment venu d'entrer en action.

Je pris pour cible le féticheur, qui roula par terre une seconde après.

La détonation de mon arme et la chute du sorcier furent suivies de hurlements épouvantables et d'une décharge générale de la part des hommes de Jouca-Pava, mais leur troupe s'arrêta net. Sans doute la mort du féticheur avait jeté l'effroi dans leurs âmes superstitieuses.

Soudain, Jouca-Pava, saisissant lui-même le fétiche qui était tombé, le brandit au-dessus de sa tête et, électrisant ses hommes, les ramena en avant.

Mon but était manqué. Rapide comme l'éclair, la pensée de tuer Jouca-Pava me fit réfléchir aux conséquences que cette mort pouvait avoir au point de vue commercial et par conséquent au détriment des intérêts qui m'avaient été confiés.

Je résolus donc de le ménager jusqu'à la dernière extrémité.

L'émoi causé chez nos ennemis par la mort du féticheur me fit prendre pour cible le fétiche lui-même, que tenait Jouca-Pava.

Ce fétiche, haut de soixante à quatre-vingts centimètres, était en pierre tendre, peint moitié en rouge et moitié en blanc.

Mon second coup de feu le fit voler en éclats, et toute la troupe s'arrêta de nouveau.

Mais j'avais affaire à forte partie.

Revenu de sa seconde surprise, je vis, quelques instants après, Jouca-Pava ramasser les longues pointes de son pagne, les retrousser, les mettre à sa ceinture et, saisissant le fusil d'un de ses hommes, exciter de nouveau ceux-ci à la marche en avant.

Diable d'homme ! Faudra-t-il donc que je le tue !

J'étais perplexe, car la distance qui nous séparait devenait de plus en plus courte, lorsque, avant de donner l'ordre de tirer, je voulus essayer encore une fois d'effrayer Jouca-Pava. J'étais certain, vu l'allure peu décidée de sa troupe, après mes deux succès de tir, que si Jouca-Pava faisait lui-même un mouvement de retraite, toute sa troupe se débanderait.

J'augurais déjà de la victoire. J'étais convaincu que, si la nécessité de prendre pour cible Jouca-Pava m'était imposée, la mort ou une blessure de ce vaillant chef serait le signal d'une fuite de tous ses hommes.

Jouca-Pava ne se servait pas du fusil qu'il avait pris à un de ses hommes. Il se bornait à le tenir élevé au-dessus de sa tête, tout en excitant son monde. Sa troupe n'était plus qu'à quatre-vingts mètres de nous et, quoique envoyant constamment des coups de feu contre nos solides barriques, qui en étaient à peine entamées, elle ne s'éparpillait pas.

Je voulus en finir et faire un essai nouveau avant de m'attaquer directement à Jouca-Pava.

Mes hommes me regardaient, ne comprenant rien, sans

doute, à mon silence, lorsque j'épaulai une troisième fois mon arme, et la crosse du fusil que Jouca-Pava tenait dans la main fut brisée net.

Cette fois, soit que je l'eusse blessé, soit qu'il fût pris d'une vraie terreur, Jouca-Pava jeta le morceau de fer qui lui restait en main et décampa sans se retourner, produisant par là une panique générale dans sa troupe, qui se débanda complètement.

Je donnai alors à mes hommes l'ordre de tirer, ce qu'ils firent plusieurs fois pour accroître l'allure des fuyards, qu'ils se mirent à poursuivre.

L'affaire n'avait pas duré un quart d'heure, que tous les hommes de Jouca-Pava repassaient la rivière des Crocodiles, laissant plusieurs des leurs sur le terrain.

Ce fut une victoire totale qui se termina avant que Boma fût complètement réveillé.

Les commerçants indigènes affluèrent comme d'habitude à la maison française.

L'après-midi seulement, les Européens vinrent à tour de rôle me demander ce qui s'était passé et m'offrir leur concours. Je leur racontai mes exploits de tireur et leur dis, à tous, que je savais que des blancs avaient fourni de la poudre et des balles à Jouca-Pava et que je regrettais de ne pas savoir celui d'entre eux qui l'avait fait, car je lui aurais réservé le même sort.

Cette affaire augmenta le prestige de la maison française, surtout après la réunion des rois que j'avais convoqués et qui eut lieu deux jours après.

La palabre se tint au jour fixé au village de Né Curado. Aucun autre blanc n'y assistait. Mais tous les rois y vinrent, accompagnés d'une suite nombreuse. La proposition que j'avais faite de faire « couvrir » la maison française par tous les rois de Boma ne fut pas admise, sans doute à la suite de la

défense sous main que durent faire les autres maisons de commerce à leurs rois respectifs.

Elle eut du reste une autre solution.

Au milieu de la discussion, des gongs et des tambours se firent entendre. Ils n'attirèrent d'abord pas l'attention des assistants, puis causèrent un émoi que je compris, lorsque je vis apparaître le Mambouc Jouca-Pava en personne.

Déjà Né Curado s'était levé, sans doute pour faire respecter ses hôtes. Mais Jouca-Pava, malgré sa suite nombreuse, n'avait pas l'air de venir en agresseur.

Il se prosterna devant le roi et lui dit, de façon à être entendu de toute l'assistance, qu'étant le Mambouc il avait le droit d'assister à toutes les palabres des rois et que celle-ci, traitant une question qui l'intéressait au plus haut point, il demandait à la plaider lui-même. Il termina en priant le roi d'intercéder auprès de moi pour qu'il pût en être ainsi.

Je n'avais pas encore pu répondre que le Mambouc s'approcha de moi et, s'agenouillant, me demanda de lui permettre de redevenir mon ami.

J'hésitai quelques instants, puis lui dis :

« Après la conduite que tu as tenue vis-à-vis de moi, je ne »
» crois pas à ton amitié. Du reste, avant de traiter toute autre »
» question avec toi, je suis content de te voir, car je vais de- »
» mander aux rois ici présents, et cela immédiatement, quel »
» est le tribut de guerre que tu dois me payer. »

A ces mots, le Mambouc se releva et, au lieu d'employer le ton insolent dont il était coutumier, il me répondit qu'il était tout disposé à me payer ce que les rois décideraient.

Je fus, au premier abord, surpris de ce changement. Mais je me dis que, somme toute, si Jouca-Pava voulait s'abstenir de ses airs d'insolente bravade et de ses façons de matamore, il pouvait faire un roi tout comme un autre et qu'assurément la leçon qu'il avait reçue lui ôterait toute envie de recommencer.

Le Mambouc s'étant éloigné, j'envoyai mon linguister prier le roi Né Corado de décider, avant de continuer la palabre, le tribut de guerre que devait me payer Jouca-Pava, ici présent, pour m'avoir attaqué sans motif et pour avoir été battu.

Cette question n'étant qu'un corollaire de la même palabre, j'avisai en même temps le roi que j'exigeais que l'amende ne fût pas inférieure à dix mesures d'amandes, dix grandes mesures d'huile de palme, et vingt moutons.

Il n'y eut réellement pas de discussion, car Jouca-Pava déclara que je serais payé avant la nouvelle lune.

Ce ne fut, en définitive, qu'un aparté de la première partie de la palabre, mais il suffit pour en modifier complètement le cours et les résultats prévus.

La palabre se continua une demi-heure à peine, après l'arrivée du Mambouc, et celui-ci y prit part.

Ce prince véritablement intelligent plaida si éloquemment sa cause et fit tant et si bien que tous les rois de Boma me prièrent de lui rendre sa « barette », c'est-à-dire de le réintégrer dans les droits qu'il avait auparavant, en sa qualité de prince protecteur de la maison française. Lorsque, après quelques moments de réflexion, je fis savoir, par la voix de mon linguister, que j'acquiesçai à la demande des rois, les hommes de Jouca-Pava poussèrent des hurlements véritablement sauvages avec des cris d'enthousiasme et de joie.

Jouca-Pava vint s'agenouiller près de moi, me prit la main et la baisa.

Ce fut la première fois, mais non la dernière, que je vis un chef nègre accomplir un acte semblable de soumission. Je croyais, jusqu'alors, que le baise-main était inconnu dans ces parages.

Le Mambouc me demanda l'autorisation de me reconduire avec toute sa suite afin de me faire escorte jusqu'à la maison française.

Cette fois, je refusai net, en lui disant que ni lui ni aucun de ses hommes ne pourraient entrer chez moi que lorsqu'il aurait payé complètement son tribut de guerre et que, jusqu'à ce jour-là, l'impôt auquel il avait de nouveau droit, ne serait pas perçu à son profit, mais au mien.

Je pris ensuite congé des rois, auxquels je remis à chacun un bon (mukanda) pour un cadeau à toucher à la maison française.

J'étais de retour à sept heures du soir. Cette palabre avait duré six heures.

Je me sentais content et je dirai même fier d'avoir aussi bien réussi dans mon premier conflit avec les indigènes.

Certes, tous les conflits et les nombreuses et souvent très graves palabres que j'eus, depuis cette époque, pendant ma longue carrière africaine, n'ont eu pour moi la même saveur particulière que donne l'inconnu, car, en somme, c'était mon baptême du feu et mes débuts de diplomate.

J'avais accompli un acte qui, malgré mon âge, me donna vis-à-vis des indigènes et des Européens une situation morale au moins égale à celle du plus ancien des représentants des maisons de commerce. J'étais certain qu'à l'avenir rien ne se passerait dans la politique intérieure de Boma, sans que je fusse consulté.

Quinze jours après la réunion des rois, le Mambouc me fit savoir qu'il avait réuni ce qu'il devait me payer comme tribut de guerre; il me demandait l'autorisation de se présenter chez moi.

Sur ma réponse affirmative, il vint le surlendemain, précédé de gongs et de tambours et suivi d'une très forte caravane.

Aucun homme armé ne l'accompagnait.

Il avait laissé son escorte habituelle de guerriers dans le petit village, situé sur la droite de la rivière des Crocodiles.

Je dois dire que, ce jour-là, la conduite du Mambouc

m'étonna quelque peu. Après avoir payé son tribut de guerre, dont le mesurage nécessita un certain temps, il ne me demanda rien, pas même un verre de vin.

J'en fis la remarque à mon linguister qui me dit que sans doute Jouca-Pava, de caractère très fier, ne voulait rien solliciter de moi aujourd'hui, parce que c'était le jour du paiement de l'amende à laquelle il avait été condamné et qu'il jugeait probablement qu'il était ici pour payer et non pour recevoir.

En effet, j'offris un verre de vin au prince, qui le refusa.

Pendant, avant de prendre congé de moi, Jouca-Pava me demanda si je ne voulais pas lui faire le plaisir d'aller lui rendre visite dans son village, où aucun blanc n'avait jamais pénétré.

Tout en parlant, le Mambouc me regardait de ses yeux hardis, mais sans aucune insolence.

La pensée qui me vint tout aussitôt fut que le Mambouc s'attendait de ma part à un refus, dû sans doute à la crainte.

Cette pensée me fut confirmée par l'étonnement qui se manifesta sur sa figure expressive, lorsque je lui répondis que j'acceptais et que j'irais lui rendre visite le dimanche suivant. Jouca-Pava me regarda de nouveau ; ses yeux exprimèrent une joie non équivoque, et il prit congé de moi.

Le dimanche venu, je me rendis, ainsi que je l'avais promis, au village du Mambouc, distant de quinze à dix-huit kilomètres, dans l'intérieur des terres, vers le Nord-Ouest de Boma.

Selon l'habitude de ces temps, je fis le trajet dans un hamac porté par douze de mes hommes, qui alternaient leur tâche deux par deux. Selon l'usage aussi, tous mes hommes étaient revêtus de pagnes neufs aux couleurs voyantes, tant pour faire honneur au blanc qu'ils transportaient, qu'en l'honneur du prince chez qui ils se rendaient. J'étais accompagné en

outre de Jouco Couto, de mon cuisinier et d'un boy portant mon fusil qui, avec mon revolver, formaient les seules armes de mon escorte.

Nous arrivons chez Jouca-Pava, après deux heures et demie de marche rapide, dans un pays très vallonné et après avoir traversé une dizaine de villages. La plupart appartenaient au prince et me firent l'accueil le plus chaleureux.

La résidence du Mambouc a nom Né Sonho. Elle est située dans une large vallée très fertile et ombragée par de multiples palmiers élaïs, ainsi que par de très beaux et très grands arbres, parmi lesquels se trouvaient le safoutier, le kolatier, le banian. Au centre de la place s'élevait un immense ficus, dont le tronc raboteux et boursoufflé mesurait plus de deux mètres cinquante de diamètre ; ses branches, noueuses et gigantesques, couvraient de leur ombre une surface de plus de trente mètres de diamètre.

Ce village se composait d'environ cinq cents huttes. Les chimbecks du prince étaient larges et spacieux, placés en cercle autour d'une maison construite à l'européenne, faite de bambous et de planches, recouverte de carton bitumé provenant d'achats faits aux blancs. Cette habitation servait de lieu de réunion et contenait plusieurs tables et une quinzaine de chaises, les unes en bois, les autres en jonc de même provenance. Des nattes très bien faites couvraient le plancher. J'y vis également un filtre à eau, tout comme dans les maisons européennes.

Quatre petits canons de campagne semblaient en défendre l'entrée. C'étaient des canons de commerce avec lesquels on ne pouvait tirer qu'à blanc et qui servaient à faire du bruit dans les grandes fêtes et réjouissances publiques.

Ce fut dans cette maison que l'on m'introduisit et, cinq minutes après mon arrivée, Jouca-Pava parut.

Il avait revêtu ses plus beaux atours.

Des manilles en argent ornaient ses chevilles et des bracelets du même métal entouraient ses poignets. Cinq ou six rangées de gros tubes de vrai corail ornaient son cou. Des boucles d'or pendaient à ses oreilles. Un large et long pagne de velours frappé était retenu à la taille par un large foulard de soie noire formant ceinture et où se voyait un riche poignard. Une fine chemisette de soie blanche recouvrait le torse et les bras et, sur ses épaules, s'étalait, pendant jusqu'à terre, un long manteau en drap rouge brodé d'or. Il était coiffé du traditionnel bonnet des chefs, long de quarante à cinquante centimètres, retombant sur les épaules.

Jouca-Pava me souhaita la bienvenue en termes cordiaux et me dit, dans son langage imagé, que tout ce que je voyais était à moi et que je pouvais en disposer selon mon bon plaisir.

Il me demanda de me servir à déjeuner et, sur ma réponse que j'avais apporté avec moi ce qu'il fallait pour me restaurer, il sembla si peiné de mon refus que je m'empressai d'ajouter que, pour lui faire plaisir et le traiter en ami, j'acceptais volontiers ce qu'il m'offrirait.

Je dois à la vérité de dire qu'une certaine méfiance à son égard était encore dans mon esprit. Je connaissais les mœurs à la Borgia que pratiquaient souvent ces petits potentats, mais je connaissais aussi les différentes manières de les éviter. Je n'eus pas à les employer, car Jouca-Pava s'empressait, à chaque plat qu'on me servait et suivant ainsi l'usage, de les goûter devant moi.

Je finis par avoir honte de ma méfiance, car Jouca-Pava paraissait réellement heureux de me servir et fier de ma présence chez lui.

Après ce repas que je partageai seul avec le prince, je lui demandai à voir ses femmes et ses enfants, qu'il fit venir aussitôt. Je m'étais muni, dans ce but même, de plusieurs riches pagnes et de petits colliers de corail que je distribuai

à tout ce monde. Le Mambouc avait vingt-deux femmes et une kyrielle d'enfants des deux sexes.

Parmi ceux-ci se distinguait une toute jeune fille, à peine âgée de onze à douze ans, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne et admirablement proportionnée. Femme déjà, elle avait les attaches très fines, les pieds et les mains d'une enfant, une figure pouponne, de grands yeux noirs largement fendus et d'un éclat mouillé de nacre, des dents éblouissantes, un nez petit et plutôt mince, des lèvres un peu charnues, mais sensuelles, en un mot, elle offrait un ensemble charmant.

Malgré sa chevelure crépue, c'était une adorable Vénus bronzée, à l'air à la fois timide et capiteux. Elle rougit et baissa les yeux, lorsque, lui passant un collier de corail au cou, j'effleurai sa peau douce et fraîche et lui déclarai en fote, tout en lui caressant le menton, qu'elle était la plus jolie fille que j'eusse jamais vue. Puis, me retournant vers Jouca-Pava, je lui dis brusquement :

« Tu devrais me la donner pour femme ».

Le Mambouc ne répondit pas, mais se mit à rire ; et je n'insistai pas, car la jeune fille, en entendant cette demande que j'avais faite dans la même langue, s'empressa de s'éclipser.

Lorsque le prince vit que j'avais donné l'ordre à mes hommes de préparer le hamac pour mon départ, il me dit que tous les gens de ses villages, venus pour me voir, demandaient que je voulusse leur montrer mon adresse au tir. D'aucuns prétendaient que c'était le fétiche du blanc qui avait brisé le fétiche de guerre à l'attaque de la factorerie française. Ils disaient que c'était un maléfice et non une balle qui avait brisé la crosse du fusil tenu par le prince et qui était parvenu à faire fuir celui-ci, reconnu comme le plus courageux de tous les guerriers de Boma.

La réponse à cette demande était fort délicate, car je com-

pris que le prince avait fait croire à ses sujets que sa défaite n'avait pas pour cause la peur qu'il avait ressentie subitement, lorsqu'il avait vu tomber l'un après l'autre le féticheur, le fétiche et la crosse de son fusil, mais qu'elle était uniquement due au fétiche du blanc, plus fort sans doute que le sien.

Le prestige du Mambouc, qui pouvait m'être précieux, exigeait que je laissasse subsister cette croyance ; cependant, d'autre part, ma jeune autorité, conquise depuis si peu de temps, demandait à être maintenue.

Je répondis qu'en effet j'avais invoqué mon fétiche, le grand Zambî des blancs, qui était bien plus fort que tous les fétiches de guerre des noirs. Que le grand Zambî m'était toujours favorable parce que je ne faisais jamais le mal. Je ne pouvais cependant l'invoquer que pour les choses graves et importantes. Je savais très bien me servir de mon fusil sans invoquer le Zambî. Il m'arrivait dans ce cas de manquer quelquefois mon but, tandis que, lorsque j'invoquais le Zambî, c'était lui-même qui dirigeait ma balle. Alors celle-ci ne manquait jamais son but.

« Il n'est donc pas étonnant, dis-je, que le grand guerrier » Jouca-Pava ait été obligé de s'enfuir par la toute-puissance » même du Zambî, car autrement il aurait été tué, tout » comme le grand-prêtre du fétiche de guerre. Pour moi le » Mambouc Jouca-Pava est toujours le plus grand et le plus » brave des guerriers de la contrée. »

Des hourras frénétiques soulignèrent ces paroles, et le Mambouc radieux vint s'incliner devant moi et me baiser la main. Je lui avais rendu, aux yeux de ses sujets, tout son prestige et toute son autorité.

Lorsque le tumulte fut apaisé, Jouca-Pava revint à la charge, car beaucoup de ses guerriers voulaient me voir tirer. Ce jeu m'amusait. Aussi, demandai-je au prince de me présenter le meilleur tireur de ses guerriers.

Il fut bientôt devant moi ; c'était un homme de vingt-cinq à trente ans, de taille petite, plutôt maigre, à figure de fouine, à la barbiche crépue, et dont les petits yeux étaient extrêmement brillants. Lorsque je lui demandai de tirer le premier, il se récusa, en disant qu'il ne voulait pas se mesurer avec moi.

J'allais le plaisanter, lorsque Jouco-Couto, s'approchant de moi, me dit à voix basse :

« Maître, il est inutile que tu te fasses un ennemi de cet » homme qui est un parent influent de Jouca-Pava. Tu es » beaucoup plus fort que lui et tu vas le froisser inutilement, » car tous ceux qui ne l'aiment pas vont rire de lui et il ne te » pardonnera pas de l'avoir rendu ridicule. »

J'hésitai une seconde, mais je me rendis au sage conseil de mon linguister.

Je voulus détourner l'attention et demandai qu'on me servît à boire, puis, m'adressant au tireur indigène, je lui dis que j'étais enchanté de faire la connaissance d'un aussi grand guerrier que lui, mais que le temps me pressait et que je remettais à un autre jour le plaisir de me mesurer avec lui. Je sifflai ensuite mes hommes, qui accoururent avec le hamac.

Jouca-Pava et son nombreux entourage, qui avaient été inattentifs à cette courte scène, me demandèrent encore avec insistance de tirer, ne fût-ce qu'un coup de feu, afin de répondre au désir de tous.

Enfin je m'exécutai de bonne grâce et dis au prince de m'indiquer lui-même ce qu'il voulait que j'abattisse.

Je tirai six coups et les différentes cibles que l'on me désigna : bouteille à soixante ou quatre-vingts mètres, calebasse attachée au sommet d'un palmier, orange ou citron pendant à leurs branches, tout fut atteint par les balles de mon excellente carabine.

Chaque fois, c'était un étonnement général. Les indigènes jetaient des regards ébahis, aussi bien sur mon fusil que sur moi-même.

Je voulus terminer cette séance par un coup de maître, auquel l'idée me vint d'attacher une double signification.

A vingt ou vingt-cinq mètres de nous s'élevait un palmier élaïs dont les feuilles avaient été presque complètement effilochées par le petit oiseau jaune et noir que l'on appelle « Tisserand ». Il se fait un nid suspendu aux frondaisons mêmes du palmier en entrelaçant dans tous les sens ces fibres fines et souples. Ces oiseaux vivant en bandes, le palmier choisi par eux porte souvent trente à quarante nids, tous suspendus aux longues côtes, seuls restes des feuilles déchiquetées.

Couper avec une balle une de ces côtes qui descendaient en ligne droite vers le sol, devait paraître aux yeux des indigènes un fait d'une habileté extraordinaire, alors que, pour nous et surtout pour un tireur adroit, ce n'est qu'un jeu, attendu que le tir vertical est toujours plus facile.

Je prévins Jouca-Pava que j'allais couper une de ces côtes afin d'avoir un nid, mais que je désirais que l'on m'apportât ce nid aussitôt qu'il tomberait, car je voulais le remettre moi-même au prince, en lui adressant une demande.

Jouca-Pava promit tout ce que je voulus ; un grand silence se fit pendant que j'épaulais mon arme. Le coup partit et un des nids tomba par terre, en même temps que des exclamations d'admiration et même de crainte s'élevaient autour de moi.

Je dis crainte, car ceux qui étaient les plus rapprochés de moi se reculèrent à une distance plus que respectueuse.

Lorsqu'on me remit le nid, je le montrai à Jouca-Pava en lui disant :

« Que manque-t-il dans ce nid pour qu'il soit complet ? »

Après quelques instants d'hésitation, Jouca-Pava répondit :

« Il manque les deux oiseaux, le mâle et la femelle ».

« Eh bien, repris-je, moi aussi j'ai un nid, qui est ma maison » de Boma, mais je n'ai pas de femme pour habiter mon nid.
» J'y suis seul. C'est à toi à m'en donner une, car tu es le

» prince protecteur de ma maison et tu dois vouloir qu'elle
» soit complète. Donne-moi donc ta fille Mabenjia, la jeune
» fille que tu m'as présentée tantôt. »

« Oh ! s'empressa de répondre le Mambouc, ma fille est
» encore trop jeune, et elle ne peut être la ménagère d'un
» blanc, car elle est princesse de sang et ne peut que se marier.
» Cependant, si tu veux une compagne, tu en auras une avant
» la nouvelle lune ».

Je pris alors congé du Mambouc. En lui faisant mes adieux, je lui répétais que je ne voulais d'autre compagne que sa fille elle-même et que je saurais lui payer une dot beaucoup plus importante que n'importe quel prince ou roi de Boma, à qui elle était peut-être destinée. Je vis un peu d'hésitation se peindre sur la figure du Mambouc, mais il ne répondit pas.

Le laissant sous cette impression, je donnai le signal du départ et arrivai à Boma à la nuit tombante.

Six mois plus tard, je devins le gendre du Mambouc, mais je dus épouser sa fille, suivant les rites, us et coutumes de la contrée. C'est de cette femme qu'est née la petite fille que j'ai ramenée en Europe.

Pendant les cinq années qui suivirent, le Mambouc Jouca-Pava se montra bon prince et me rendit de réels services, soit dans les différentes palabres que j'eus durant cette période, soit comme intermédiaire dans mes relations commerciales avec les Mampatas du Mayumbe et la grande tribu des Musorongos, tant de la rive gauche du fleuve que du Bas-Congo.

Malheureusement, la sixième année, il perdit sa femme favorite, sœur du roi Né Corado. Par orgueil ou par vanité, il voulut que les funérailles fussent solennelles.

En effet, il rénova une mode barbare qui avait disparu de ces contrées et qui consistait à enterrer vifs un certain nombre d'esclaves dans la tombe, et à en égorger d'autres sur cette même tombe.

Une véritable panique surgit parmi ses sujets et la plus grande partie de ses esclaves l'abandonnèrent. Le Mambouc devint morose, hargneux même, et pour comble de malheur, il se mit à boire.

Les premières fois qu'il me rendit visite en cet état, je l'admonestai sévèrement, lui montrant l'indignité de sa conduite, et je lui refusai impitoyablement toute liqueur. Généralement il s'en allait gesticulant et criant, mais en somme inoffensif.

Mais un jour, étant venu recevoir le paiement de l'impôt qui lui était dû, soit que son humeur fût plus hargneuse encore que d'habitude, soit qu'il eût bu plus que d'ordinaire, soit encore qu'il fût froissé du peu de cas que je faisais à présent de lui, il prétendit être le seul maître de la maison française et s'écria, au milieu de la foule des indigènes venus avec leurs produits, qu'il saurait bien le montrer et même qu'il allait le montrer tout de suite.

Il donna alors aux hommes qui lui appartenaient et qui travaillaient chez moi au nombre de six, l'ordre d'abandonner immédiatement leur besogne et de le suivre. Ces hommes étaient alors occupés à réparer le toit de paille d'un des grands magasins. A l'injonction qui leur fut faite, ils hésitèrent un instant. Mais, en voyant la colère du Mambouc, ils finirent par descendre et se disposaient à l'accompagner, lorsqu'on vint me prévenir de ce qui se passait.

Outré de la conduite du Mambouc, je sifflai mes hommes et leur donnai l'ordre de chasser, à coups de bâton, Jouca-Pava et ses esclaves et de les poursuivre jusqu'à ce qu'ils eussent passé la rivière des Crocodiles.

Lorsqu'il me vit paraître et qu'il entendit le coup de sifflet, le Mambouc, à moitié dégrisé sans doute et sachant que je ne badinais pas sur le service, s'empressa de déguerpir.

Je sus que la chasse que lui firent mes hommes l'obligea à passer la rivière des Crocodiles à la nage.

Le lendemain, j'envoyai mon linguister informer Jouca-Pava que je lui défendais, à l'avenir, l'entrée de la maison française, sous peine de voir sa tête servir de cible à la balle de mon fusil.

Je ne revis jamais plus ce trop fameux prince.

J'appris sa mort un an environ après. Il avait été empoisonné par les siens et, finalement, étranglé par un de ses propres esclaves.

La réputation de cet homme, qui avait été un très grand chef et un très grand guerrier, survécut bien longtemps après sa mort. Aujourd'hui même, son nom est souvent évoqué le soir, à la tombée du jour, lorsque, réunis sur la place du village, les indigènes de Boma et de toute la contrée environnante parlent des grandes palabres et des hauts faits du passé.



CHAPITRE V

Arrivée de Stanley à Boma.

En août 1877, certaines rumeurs étaient parvenues jusqu'à nous, rapidement colportées par les indigènes venant de l'intérieur.

Elles annonçaient l'arrivée d'un blanc venant du levant avec une nombreuse escorte armée, et se trouvant encore à plusieurs journées de marche de Boma.

La plupart de nous étaient au courant des différentes explorations dont l'Afrique était en ce moment l'objectif, mais il nous était bien difficile de donner à ce voyageur un nom plutôt qu'un autre, et les hypothèses allaient grand train.

Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que les principales maisons étaient avisées par la voie du représentant de la maison Hatton et Cookson, que l'explorateur Stanley était à nos portes et nous demandait de lui venir en aide en lui procurant des vivres. Le nécessaire fut immédiatement fait.

Nous décidons en outre de nous porter à la rencontre du fameux voyageur, afin de lui faire les honneurs qu'il méritait.

Au jour fixé, les représentants des factoreries anglaise, hollandaise, portugaise et française se mirent en route, accompagnés d'une escorte amplement pourvue.

Après une marche de quatre heures, rapidement faite par nos porteurs de hamacs, nous nous arrêtons à un petit village admirablement ombragé et par lequel Stanley devait passer, suivant les ordres que nous avons donnés aux hommes que

nous lui avons envoyés, avec le ravitaillement en vivres qu'il avait demandé.

Une table fut dressée et bientôt couverte de tout ce que possédaient de mieux les factoreries de Boma, en fait de linge et de couverts.

Rien n'y manquait ; la nappe était même parsemée de fleurs, venant des jardins de Boma.

Des pavillons français, hollandais, portugais, anglais, américains et de grands écussons, sur lesquels s'étaient en grandes lettres les mots « Vive Stanley », étaient disposés de-ci de-là, sur les palmiers, dans la verdure des arbres, aux sommets des cases, formant un tout pittoresque, animé d'un air de fête véritablement charmant.

Tous ces préparatifs de cordiale et enthousiaste réception étaient à peine terminés, que les gongs et les sifflets bien connus par nous des capitans que nous avons envoyés au devant de Stanley deux jours auparavant, se firent entendre.

Nous nous portâmes tous au devant du célèbre explorateur, que nous rejoignîmes une centaine de mètres plus loin, et auquel nous fîmes l'accueil le plus chaleureux.

Stanley, très ému, se contenta de serrer vigoureusement la main à chacun de nous, mais il ne parla pas pendant quelques instants.

L'émotion que cet homme énergique éprouvait devait être grande, car notre présence marquait pour lui la fin de son long voyage et le terme des souffrances et des privations qu'il avait endurées. Ce ne fut qu'à l'arrivée au petit village que Stanley commença à sortir de son mutisme.

Lorsque nous eûmes satisfait à ses premières questions et qu'il eût acquis la certitude d'être enfin arrivé au terme de son long voyage, il voulut bien, pendant la durée du déjeuner que nous lui offrîmes, nous narrer quelques-unes des aventures qui avaient marqué sa fameuse traversée du Continent africain.

Le repas fut plein d'entrain et de bonne humeur, et les convives légèrement échauffés par le généreux vin de champagne ne tarissaient pas en éloges et en multiples toasts en l'honneur de Stanley. Celui-ci, du reste, s'était radicalement transformé, et son abord froid, quoique ému, qui avait marqué notre première entrevue, s'était changé en une gaîté communicative et en une verve brillante. A la fin du repas, il fit même exécuter par ses zanzibaristes une fantasia de guerre, qui fut admirablement réussie, au grand ébahissement des indigènes et de nos hommes.

L'heure du retour sonnant, nous invitâmes Stanley à prendre place dans un hamac, amené par nous à son intention.

Il refusa malgré nos instances, ce que voyant, le Portugais Chaves et moi, nous prîmes le grand voyageur et, aux cris de « Vive Stanley », nous le couchâmes dans son hamac, donnant l'ordre aux porteurs de prendre les devants.

Stanley, bon enfant, se résigna en souriant à ce genre de locomotion, qu'il a appelé dans son livre : *A travers le Continent mystérieux*, une manière efféminée de marcher.

A notre arrivée à Boma, quoique la nuit fût proche, tous les pavillons flottaient au haut des mâts des maisons, et des oriflammes claquaient joyeusement au vent, fêtant ainsi l'arrivée du grand explorateur. Celui-ci fut hébergé à la maison anglaise et, le soir même, un grand dîner était donné en son honneur.

Les trois jours que passa Stanley à Boma furent trois jours de fête, et j'eus le grand plaisir de l'avoir à ma table.

Ce fut lui-même qui m'apprit, dans un assez mauvais français, que lorsqu'il avait demandé du secours aux maisons de commerce de Boma, il avait écrit deux lettres, l'une adressée à la maison anglaise, l'autre à la maison française, car il savait depuis longtemps que d'importants comptoirs de ces nationalités existaient dans le Bas-Congo.

Lorsque je lui dis que je n'avais pas reçu la lettre adressée à la maison française, il se tourna vers Matta Veiga, alors représentant de la maison Hatton et Cookson, qui lui répondit en riant qu'il avait voulu conserver tout l'honneur pour sa maison, attendu qu'elle était anglaise et que Stanley était Anglais, mais qu'il avait averti toutes les maisons, afin que chacune pût avoir le plaisir de participer à l'envoi des vivres demandés par l'explorateur.

Stanley me demanda d'excuser la manière de faire de Matta Veiga, vu sa bonne intention, ce que je fis du reste, d'autant plus que Matta Veiga était un de mes bons amis.

Stanley quitta Boma le 6 août, à bord du vapeur *Cabinda*, appartenant à la maison Hatton et Cookson, qui le conduisit à Banana et à Cabinda.

En prenant congé du grand explorateur, je me doutais bien peu que moi aussi, dix ans plus tard, j'entreprendrais des explorations dans le centre du Continent africain.

Mais reprenons la suite des événements qui se déroulèrent après la famine de 1878.



CHAPITRE VI

Guerre avec les rois de Boma.

Les faits que nous allons relater se passèrent à la fin de 1878, après l'horrible famine qui sévit cette année.

Depuis quelques mois, le commerce de Boma diminuait encore. On était cependant en pleine saison de cueillette. D'après le dire des linguisters, la cause primordiale était due au tribut exorbitant que venaient d'imposer les rois de Boma aux caravanes venant du Mayumbe, sans se soucier de la mukaka (loi indigène) qui avait été édictée en 1872, entre tous les chefs des maisons de Boma, les neuf rois de Boma et les trois Mampatas ou rois du Mayumbe. Cette loi avait définitivement fixé le tribut que devaient payer les caravanes de négoce venant du Mayumbe et traversant les territoires des rois de Boma.

Selon la coutume, cette loi avait été consacrée, en 1872, par la mort d'un esclave, qui avait été exécuté au marché même de Boma, sur lequel on voyait encore le crâne de la victime, fiché au sommet d'une longue perche plantée sur un des côtés de la place du marché.

La hachette, toute neuve en son temps, qui avait servi à décapiter le pauvre diable, était profondément enfoncée au pied même de la perche, et ce lugubre appareil rappelait à quiconque, gens de Boma ou gens du Mayumbe, que cette loi était toujours en vigueur.

Lorsque la violation de la mukaka par les rois fut bien

avérée, une entente se fit entre les maisons de commerce et il fut convenu que chacune d'elles enverrait, à son roi respectif, les remontrances que le fait comportait, en les prévenant que s'ils continuaient à molester ainsi les caravanes, les blancs les obligeraient à payer aux Mampatas du Mayumbe, et aux blancs aux-mêmes, l'amende prévue par la loi.

Ces démarches aboutirent immédiatement. Mais les rois nous firent savoir que l'impôt était trop minime et devait être augmenté de commun accord.

Cette proposition fut rejetée de l'avis unanime des représentants des maisons de commerce.

Les princes n'insistèrent pas et pendant trois mois les produits affluèrent, les caravanes du Mayumbe arrivèrent nombreuses, et une grande activité régna de nouveau dans la plupart des comptoirs européens. Mais ce n'était qu'une feinte. Bientôt, en effet, le commerce diminua et nous apprîmes qu'une grande réunion des neuf rois de Boma avait eu lieu, dans laquelle ils avaient décidé d'augmenter l'impôt de passage, malgré la mukaka et malgré les blancs. L'un des premiers qui vint m'apprendre cette nouvelle fut le fameux Jouca-Pava, prince de la maison française.

Le rusé Mambouc n'avait aucun intérêt à voir augmenter l'impôt de passage, puisqu'il était perçu par les rois eux-mêmes. Cet impôt devait accroître leurs richesses et par conséquent leurs forces, ce qui ne faisait pas l'affaire de Jouca-Pava, plus riche et plus fort que n'importe lequel d'entre eux.

Je voulus le charger des négociations que nécessitait l'attitude des rois de Boma, et voulus le prendre comme trait d'union entre les blancs et ces princes ; mais il refusa obstinément, alléguant qu'étant le premier ministre des rois, il ne pouvait porter la parole qu'en leur nom.

Devant la perspective que je lui fis entrevoir d'un conflit

possible entre les Européens et les rois de Boma, il s'empessa de retirer son épingle du jeu, jurant par tous ses fétiches qu'aucun de ses guerriers ne prendrait le parti des princes, attendu que d'après lui ils avaient tort.

Je pris acte de sa déclaration et l'informai que si une guerre survenait et qu'un de ses guerriers était pris les armes à la main, il serait lui, Jouca-Pava, reconnu coupable de trahison et que la peine des traîtres lui serait appliquée.

Les remontrances qui furent faites une seconde fois aux rois de Boma n'aboutirent pas, à l'instigation sans doute des féticheurs.

Les rois chargèrent nos envoyés de nous dire que la terre leur appartenait, qu'ils étaient seuls maîtres chez eux, que si les blancs n'étaient pas satisfaits, ils n'avaient qu'à s'en retourner d'où ils étaient venus ; qu'ils avaient décidé à l'unanimité d'augmenter les droits de passage, que si les caravanes du Mayumbe ne voulaient pas s'exécuter, ils leur défendraient l'accès de leurs terres.

C'était, en somme, une déclaration de guerre et chacune des maisons de commerce s'organisa et s'arma de façon à donner aux neufs potentats une leçon exemplaire.

Ainsi que je l'ai déjà dit, il n'existait au Congo aucune autorité européenne reconnue à laquelle les maisons de commerce eussent pu demander justice et réclamer l'exécution des engagements pris.

Une fois par an, peut-être, un petit navire de guerre, le plus souvent portugais, venait montrer son pavillon à Boma même, où il stoppait pendant quelques jours à peine.

Évidemment, l'on eût pu envoyer une requête au Gouverneur général de Saint-Paul de Loanda, lequel, sans doute, eût envoyé un navire de guerre portugais. Mais on savait aussi les résultats très platoniques qu'obtiendrait le commandant de ce navire de guerre dans les remontrances qu'il adresserait

aux rois de Boma, et nous savions aussi que, le navire de guerre ayant disparu à l'horizon, ces rois s'empresseraient de recommencer leurs vexations.

D'autre part, les grandes maisons de commerce n'étant pas portugaises, éprouvaient une certaine répugnance à demander secours à des étrangers. Il fut donc convenu, « les meilleures affaires étant celles que l'on fait soi-même », que nous obligerions les rois de Boma à tenir leurs engagements, ou que nous les punirions nous-mêmes.

Les préparatifs demandèrent au moins dix jours, car une certaine quantité d'hommes, d'armes et de munitions devaient nous arriver de Banana et de Cabinda, dépôts généraux des maisons principales.

La nouvelle de la guerre imminente se répandit avec rapidité dans tout le Bas-Congo. Des Européens, la plupart Portugais, accompagnés d'un certain nombre d'hommes, arrivaient de Banana, Punta da Lenha, Katala, Kissanga, etc.

Lorsque les forces furent réunies, elles se composaient de dix-sept Européens et d'environ trois cents hommes, nous les jugeâmes suffisantes. Leur armement était assez disparate ; on y voyait des Martini Henry, des fusils à piston, fusils Gras, Winchester et autres. Pour ma part, j'avais vingt-quatre solides gaillards qu'on appelait, je ne sais pourquoi, des Kroumans (hommes de la côte de Krou), et qui n'étaient que des esclaves venant de l'intérieur, mais depuis longtemps libérés.

Ils étaient tous armés de Schneider. Je possédais, moi, un Winchester à neuf coups. Dans une réunion qui eut lieu à la maison hollandaise, dont le gérant, un nommé Pinto Marão, Portugais, était doyen d'âge et le plus ancien commerçant de Boma, il fut convenu que l'attaque commencerait dès le lendemain, au lever du jour. Le lieu de la réunion fut fixé au cimetière des princes, actuellement l'emplacement occupé par la maison du Gouverneur général de l'État Indépendant.

L'heure du départ des factoreries était fixée à 3 heures du matin.

Le jour venu et à l'heure dite, tout le monde se trouva réuni. Notre troupe se divisa en trois groupes sous les ordres de Matta Veiga, Portugais, gérant de la maison anglaise Hatton et Cookson ; de Lindner, Allemand, gérant de la maison hollandaise à Punta da Lenha, ancien adjoint de l'expédition allemande du Chiloango, et de moi-même.

Nous devions attaquer simultanément les banzas ou résidences des rois Né Curado, Né Cuco et Né Oro.

Ces différents villages étaient distants des factoreries de une à deux lieues et séparés les uns des autres de trois à quatre kilomètres.

Nous savions, par nos espions revenus la veille au soir, que tous les petits villages environnants avaient été abandonnés et que les habitants s'étaient groupés dans les banzas des rois.

L'assaut du village de Né Cuco, que j'étais chargé d'attaquer, eut lieu aux toutes premières lueurs du jour et une fusillade nourrie crépita pendant un quart d'heure.

Tous les indigènes à Boma étaient, dans ce temps-là, armés de fusils à pierre.

Le nombre des guerriers de tous les rois de Boma réunis était certainement douze fois au moins plus important que celui de nos hommes, mais je suppose que ne sachant pas par quel village nous commencerions l'attaque — car les résidences des rois étaient échelonnées sur un immense demi-cercle plutôt oval, ayant le fleuve pour base — chacun des potentats avait dû conserver ses propres hommes pour la défense de son boma.

Avant l'attaque j'avais donné l'ordre que, sitôt arrivé aux premières habitations, le feu devait y être mis afin d'éclairer la scène et de jeter la frayeur parmi les assiégés.

Un quart d'heure après, j'étais maître de la place ; les indi-

gènes s'enfuyaient de toutes parts, pendant qu'un soleil radieux éclairait cette scène plutôt sinistre.

Dans le lointain s'entendaient des fusillades nourries indiquant que mes collègues étaient également aux prises avec les villages qu'ils étaient chargés d'attaquer.

La position de quelques corps allongés de-ci de-là indiquait que les indigènes avaient été surpris par les clameurs de nos hommes poussées presque simultanément en cinq ou six endroits différents. Elles leur firent croire sans doute qu'ils étaient attaqués par toutes nos forces réunies. De là débandade générale des guerriers de Né Cuco.

Dans la poursuite qui eut lieu, mes hommes trouvèrent le grand fétiche de guerre, qui avait dû être emporté dès le premier assaut, puis jeté sans doute dans la brousse par ses porteurs, lorsque ceux-ci se virent serrés de près. Ce fétiche était l'une des idoles les plus réputées de toute la contrée. Haut de 1^m20 il avait la tête bien proportionnée, très bien sculptée, mais son tronc démesuré empiétait sur la longueur des jambes, et cette disproportion donnait à l'ensemble de l'idole un air grotesque.

Le tronc et les bras qui rejoignaient celui-ci à la hauteur des jambes étaient littéralement couverts de clous de toutes formes et de toutes dimensions, de lames de couteaux, de poignards, de petits fétiches, d'anneaux de cuivre rouge et jaune, d'anneaux de fer, d'amulettes de toute espèce.

Je connaissais ce fétiche depuis longtemps et je savais la réputation très grande dont il jouissait à vingt ou trente lieues à la ronde. J'en fis l'expérience moi-même dans des circonstances curieuses qui méritent d'être racontées et qui montrent la foi qu'ont les indigènes dans certains de ces dieux.

Une demi-douzaine de mes hommes s'étaient enfuis à la suite d'un vol. Pour les atteindre, je dus naturellement em-

ployer les moyens dont on disposait alors. Sur les conseils de Jouca-Pava, mon fameux prince, je fis ce que l'on appelle « battre le fétiche » sur tous les marchés des environs de Boma. Cette opération consistait à transporter le fétiche que l'on invoquait, et à la puissance duquel on avait recours, sur les différents marchés. Là où la foule à un certain moment est la plus grande, le féticheur, employant toute espèce de simagrées et de pantomimes, invoque le fétiche, frappe sur un gong et convie l'assistance à l'écouter.

Alors, d'une voix de stentor, il annonce le motif de l'invocation. Pour le cas qui nous occupe, le féticheur fit savoir que six hommes de la maison française, après avoir volé le blanc, s'étaient enfuis ; il dit que tous ceux qui les rencontreraient devaient les appréhender et les ramener au blanc, qui leur accorderait une bonne récompense. Ceux qui, au contraire, leur donneraient asile ou les conserveraient comme esclaves mourraient, car le fétiche les condamnait à mort.

Au fur et à mesure que le féticheur débitait ces paroles prononcées avec une excessive lenteur, il enfonçait à petits coups un clou dans le corps même du fétiche, ce qui signifiait que le dieu était sollicité. Si le clou ne tombait pas, le fétiche était censé accueillir la demande de justice qu'on lui adressait. Si le clou venait à tomber au bout de quelques instants ou ne s'enfonçait pas dans le tronc, c'est que le fétiche rejetait la demande et ne voulait pas écouter l'invocation qui lui était soumise. Si on retirait le clou, l'effet sur le fétiche devenait nul.

Inutile de dire que la pénétration ou non des clous était l'œuvre des féticheurs.

A deux reprises différentes et sur les mêmes marchés, la dite invocation eut lieu, mais sans résultat : mes hommes n'apparaissaient pas.

Tous les soirs, le grand fétiche qui appartenait au roi Né Cuço était déposé sous la vérandah d'un des magasins de la

maison française et certes, pendant sa présence chez moi, j'aurais pu laisser les magasins complètement ouverts la nuit, sans que personne n'osât s'y introduire, ceux-ci étant sous la protection du fétiche.

Après avoir questionné maintes fois le féticheur, je conçus des doutes quant à l'honnêteté avec laquelle il remplissait sa mission et un jour, jour de sona ou de grand marché, je l'invitai brusquement à prendre son dieu qui était porté par deux hommes, toujours les mêmes, et à me suivre au marché qui se tenait, ce jour-là, au haut de la colline dominant la maison française. J'ordonnai en même temps à mon linguister Jouco Couto de veiller à ce que mes instructions fussent exécutées.

Le marché battait son plein.

Rarement un Européen apparaissait sur ces marchés, fréquentés par la plus grande partie des noirs commerçants de l'une ou de l'autre maison, de sorte que certains jours de « sona » il y avait plus de deux mille personnes sur la place du marché.

Comme j'étais très connu, ma présence fit grande impression et un silence profond se fit immédiatement, sitôt que mon nom « M'fumu Mata Ingouvou » eut circulé dans toutes les bouches. Mais l'étonnement fut encore plus grand lorsque tout ce monde aperçut que j'étais suivi d'un féticheur et de ses aides portant le fameux fétiche.

Je fis installer l'idole au milieu de la place.

Immédiatement, tous les assistants se prosternèrent et battirent des mains trois fois en passant au préalable la main droite sur la tête, qu'ils inclinaient à chaque battement de mains.

C'était leur façon de rendre hommage à ce dieu redouté.

Sur mon ordre, le sorcier commença immédiatement son invocation.

Lorsqu'il voulut enfoncer le clou habituel, Jouco Couto l'écarta brusquement et se mit à crier d'une voix de stentor « que ceux qui retenaient les hommes du blanc mourraient, car ainsi le voulait le grand fétiche ».

En même temps et d'après mes instructions, Jouco Couto, au moyen d'un marteau de vitrier, se mit à enfoncer lentement, et à petits coups, deux aiguilles dans le tronc du dieu.

Quand elles furent enfoncées de quelques millimètres il les cassa brusquement, laissant leur pointe dans le bois du fétiche, de telle façon qu'il n'y avait pas moyen de les retirer.

Il annonça en même temps que, sur l'ordre du blanc, le fétiche serait enfermé pendant plusieurs jours dans un magasin en fer, afin qu'il ne puisse pas subir d'influence extérieure.

Ce fait extraordinaire courut de bouche en bouche et les quinze cents ou deux mille hommes et femmes qui se trouvaient sur le marché et qui appartenaient à tous les villages de Boma, des environs et du Mayumbe même, n'eurent rien de plus pressé que de le raconter à leur retour chez eux. Deux jours ne s'étaient pas écoulés que j'apprenais que mes six hommes avaient été pris et qu'on me les ramenait. Telle était la crainte que les indigènes éprouvaient des menaces de mort que ce dieu, paraît-il, mettait toujours à exécution lorsqu'il était avéré qu'il avait conservé dans son tronc le fer au moyen duquel on l'invoquait, qu'ils s'empressèrent de me remettre les fugitifs.

Cette location d'idole, si je puis m'exprimer ainsi, ne s'accordait pas à tout le monde, et coûtait assez cher.

Il fallait payer d'abord le roi à qui appartenait le fétiche et il fallait nourrir et payer le féticheur. A certains moments, celui-ci, lorsqu'il jugeait qu'un flacon d'eau-de-vie ou de genièvre lui ferait du bien, n'hésitait pas à le demander, sous prétexte que le dieu avait soif.

Effectivement, sitôt que l'on avait acquiescé à sa demande,

il se dirigeait vers le fétiche, se remplissait la bouche d'eau de feu et aspergeait bruyamment les bracelets qui ornaient les poignets de l'idole et faisait de même à la bouche et aux oreilles.

Il est inutile d'ajouter que la plus grande partie du liquide s'en allait réchauffer l'estomac du féticheur lui-même.

Lorsque je voulus faire prendre le fétiche ainsi trouvé, plusieurs hommes refusèrent absolument d'y toucher ; aucun homme autre que les miens n'osèrent y porter la main. Croyant avec raison que cette idole était un otage plus important qu'un otage humain, quel qu'il pût être, j'ordonnai à douze de mes hommes de le transporter chez moi et leur remis un billet pour mon second, le priant de le mettre en sûreté dans un de nos magasins en fer. J'avais la certitude que la prise de ce dieu fameux aurait un effet considérable sur la suite des événements qui se déroulaient en ce moment.

Cette guerre que nous avons faite à regret dura trois jours et huit résidences royales furent enlevées et incendiées ; la neuvième, celle du roi Né Chuva, s'étendant sur un large et beau plateau non loin de la fameuse île des princes, fut épargnée.

Si la banza de ce roi ne subit pas le même sort que les autres, c'est qu'elle ne devait être attaquée que le quatrième jour, et qu'à la fin du troisième les blancs reçurent une ambassade des rois demandant la paix.

Celle-ci fut accordée, à la condition que des messagers des rois de Boma fussent envoyés chez les princes du Mayumbe, les Mampatas, Zaza, Vumpa et Kaka, afin de convoquer ceux-ci à une grande palabre, à laquelle assisteraient les blancs et les rois. Cette palabre aurait lieu à Boma-Sundi, dans le village du chef qui avait la police du marché du même nom. (Boma-Sundi était, en effet, le lieu d'un marché des plus renommé

de toute la contrée, situé entre le Congo et la rivière Chilloango, à trois jours de marche de Boma.) Cette palabre devait avoir lieu dans les huit jours ; elle avait comme objet l'entente des blancs et des Mampatas, sur l'amende que devaient payer les rois de Boma, pour avoir enfreint la mukaka ; on devait y examiner, en même temps, l'augmentation éventuelle du droit de passage.

Les rois de Boma acceptèrent, naturellement, tout ce que les blancs exigèrent.

L'avant-veille du grand jour de la palabre arriva et, à l'aube, les six représentants des maisons de commerce, accompagnés d'une centaine d'hommes armés, quittèrent Boma pour l'intérieur.

Dans ce temps-là, et suivant la coutume portugaise, les Européens se faisaient transporter en hamac, genre de locomotion agréable lorsque les porteurs connaissent leur métier, mais tout à fait désagréable lorsque l'on a affaire à des porteurs novices.

Les voyages en hamac sont très rapides et l'allure des porteurs peut être comparée à celle d'un cheval au trot.

Douze vigoureux porteurs accompagnent chaque hamac des blancs, et si l'on y ajoute les domestiques, les cuisiniers et leurs aides, les porteurs de vivres, etc., notre escorte se montait à environ deux cents hommes.

L'émulation parmi les porteurs de hamac est excessive. Pendant des heures, sans s'arrêter, se relayant sans qu'une secousse se fasse sentir, ils courent plutôt qu'ils ne marchent, lançant souvent le cri « Makata piou ! piou ! », les deux premiers mots criés par les porteurs et le troisième répété en chœur par les suivants.

La sueur ruisselle de leur corps bronzé, cependant ils ne s'arrêtent pas.

Le voyage demanda huit heures par jour et l'on ne faisait

halte qu'après quatre heures de vraie course, généralement dans un charmant petit village ombragé de splendides palmiers et où l'on déjeûnait, ou campait.

Nous arrivâmes à Boma-Sundi vers deux heures de l'après-midi du troisième jour ; les Mampatas et les rois y étaient déjà. La palabre commença aussitôt. Tout comme les rois de Boma, les Mampatas ne peuvent voir les eaux du fleuve Congo sans encourir la peine de mort que leur infligeraient les fétiches. Mais si les blancs peuvent voir les rois de Boma à visage découvert et leur parler au moyen d'un interprète, ils ne peuvent voir la figure des Mampatas, sous peine de jeter un mauvais sort à ces derniers.

Aussi, les Mampatas étaient-ils renfermés dans une case.

Eux nous voyaient très bien à travers les interstices des bambous et des papyrus formant les cloisons du chimbeck, mais nous ne pouvions les voir.

La palabre, commencée à deux heures de l'après-midi, dura jusqu'à six heures du soir, mais ne fut pas terminée ce jour-là.

La coutume voulant que toute palabre cessât avec le soleil, force nous fut de la remettre au lendemain matin.

Le chef du village, nommé Jouco-Longo, mit gracieusement à la disposition des blancs toutes ses cases.

Les hamacs furent disposés à l'intérieur des cases et posés sur deux des parois de celles-ci. Les Mampatas profitèrent de la nuit pour disparaître sans être aperçus de nous et allèrent loger dans un autre village. Les rois de Boma en firent autant, de manière que le village de Jouco-Longo ne fut bientôt plus occupé que par les blancs et leurs hommes. Des dispositions furent prises par nous pour éviter toute surprise et deux groupes de sentinelles, les unes avancées, les autres entourant le village, se renouvelèrent toute la nuit. La palabre recommença le lendemain vers huit heures du matin et ne fut terminée que vers midi. Les Européens abandonnèrent aux Mampatas

tout le bénéfice de l'amende infligée aux rois, et l'augmentation du droit de passage accordée à ceux-ci fut presque insignifiante, grâce au long discours plein de remontrances et de bon sens, sur les dangers pour les gens de Boma à voir s'accroître une rupture avec les gens du Mayumbe, que fit le premier ministre Jouca-Pava, chargé de prendre la parole au nom des rois.

Au contraire, l'amende que devaient payer les rois de Boma, en cas de violation nouvelle de cet arrangement, serait dorénavant portée au double.

Le roi Né Cuco demanda que le grand fétiche lui fût rendu, ce à quoi je m'opposai formellement, la chose n'étant pas prévue dans la palabre.

Le fétiche étant une prise de guerre, m'appartenait ; je ne traiterai de son rachat que lorsque j'en jugerai le moment opportun.

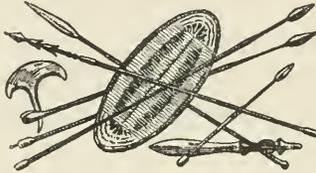
Le roi Né Cuco se fâcha à tel point que je finis par lui dire que s'il voulait son fétiche, il n'avait qu'à venir le chercher chez moi, mais que je ne lui conseillais pas de tenter l'aventure.

Ce fut encore Jouca-Pava qui sut mettre fin à ce conflit, et la question du fétiche en resta là, malgré le mécontentement visible du roi Né Cuco.

La palabre terminée, nous reprîmes le chemin de Boma, où nous arrivâmes tous le surlendemain vers dix heures du soir. Ce fut cette guerre qui brisa pour toujours le prestige des rois de Boma et affermit considérablement l'autorité des Européens.

Elle eut comme écho, quelques mois plus tard, un conflit armé entre le roi Né Cuco et Jouca-Pava, que le premier accusait d'être la cause de l'insuffisance de droit de passage des caravanes du Mayumbe et de la non-remise du fétiche dont je n'avais pas voulu me dessaisir, malgré la riche rançon que m'en offrait ce roi.

Jouco-Pava battit les hommes de Né Cuco, lui incendia sa résidence et l'obligea à payer un tribut de guerre considérable. Quant au fétiche, j'en fis don, plus tard, à l'Association Internationale Africaine; et il doit se trouver encore aujourd'hui au musée de la porte de Hal (1).



(1) Il se trouve au musée de Tervueren et je fus un peu étonné lorsque je constatai que d'après l'inscription qu'il porte il a été donné par le premier Gouverneur Général de Boma, M. Camille Janssens. Cet honorable gouverneur n'y est évidemment pour rien et il est assez logique qu'on lui ait attribué cette donation; mais le nom du donateur n'en est pas moins inexact.

CHAPITRE VII

Une grande palabre.

Rancune tenace.

C'était en 1879.

L'établissement français de Noki était installé depuis environ deux ans, lorsque j'y plaçai comme gérant un Français. Cet agent, docteur en droit, était intelligent et avait fait ses preuves comme adjoint dans une des factoreries de la côte. Il était d'un caractère ombrageux et, quoique très accueillant et très hospitalier, d'une susceptibilité extrême.

Il dirigea convenablement le comptoir de Noki, mais il se heurtait souvent au naturel plutôt fier et indépendant des indigènes, qui étaient depuis peu de temps en contact direct avec l'Européen.

A Noki, comme à Boma et sur tous les points du Congo et de la côte occupés à cette époque, chaque établissement commercial, ainsi que je l'ai déjà dit, était placé sous la protection directe d'un chef du pays, soit roi ou Mambouc (prince-ministre).

Ce comptoir était sous la tutelle politique de Né Prato, un des plus puissants chefs de ce district.

Né Prato était Mambouc.

A cette époque aussi, les villages des différents chefs de Noki étaient situés à l'intérieur des hauts plateaux boisés,

dominant le fleuve, et d'une altitude de quatre cents à cinq cents mètres. C'étaient de grandes agglomérations de huit cents à quatre mille âmes, dont les principaux centres avaient pour rois Né Longo, Né Corado, Né Sodokilo, etc.

J'avais été forcément amené, lors de l'achat du terrain de Noki et de l'établissement de ce comptoir, à rendre visite à tous les chefs et à faire dans leurs villages les palabres nécessaires à l'octroi du terrain et à l'autorisation de nous y installer. J'avais parcouru les nombreux villages vivant sous les lois patriarcales de ces rois, dont les paroles sages auraient étonné plus d'un juriste.

Deux de ces chefs étaient remarquables.

L'un, le Mambouc Né Prato, était réputé le plus retors de tous et, malgré sa corpulence et son âge déjà avancé, il avait des yeux qui pétillaient de malice et qui révélaient la vivacité de son esprit.

L'autre, le roi Né Sodokilo, de grande taille et dans la force de l'âge, était d'une prestance vraiment imposante. Sa longue barbe, coupée en pointe, terminait un visage d'un ovale parfait. La tête haute, le regard fier lui donnait un air de majesté incontestable. En dépit de sa jeunesse — il avait de trente-cinq à quarante ans — il était réputé le chef le plus sage et le plus conciliant, dont les avis étaient toujours écoutés avec respect et presque toujours suivis.

Dans les classes dirigeantes de ces peuplades primitives, le Mambouc ne peut jamais devenir roi, mais il possède de tels privilèges que sa puissance est parfois plus grande que celle des rois eux-mêmes. Ainsi, aucune palabre entre rois ne peut se faire sans la présence du Mambouc. C'est lui qui porte la parole au nom des deux parties, faisant ressortir, d'une façon habile, les avantages de l'une et de l'autre. Chacun paie ses services. De ce fait, sa richesse augmente et il devient souvent le plus puissant seigneur de l'endroit.

Dans le cas qui nous occupe, le Mambouc Né Prato plaida si bien sa propre cause que le roi Né Sodokilo consentit à lui donner la tutelle de la maison de commerce que j'avais installée. Tout comme à Boma, cette tutelle rapportait au bénéficiaire d'assez gros profits, par les redevances prélevées par son délégué résidant à la factorerie, sur les produits achetés aux indigènes.

Or, il arriva qu'un jour le gérant eut une discussion avec le représentant du Mambouc, chargé de prélever cette redevance. La querelle s'envenima à tel point que le gérant décocha une gifle au délégué. Celui-ci, homme libre et peu habitué à de semblables procédés, riposta, mais si malheureusement qu'il brisa le lorgnon de l'Européen, que les éclats de verre blessèrent assez grièvement.

Fou de colère sans doute, le gérant fit empoigner par ses hommes le représentant du Mambouc, le fit lier à une échelle et lui fit octroyer plusieurs centaines de coups de fouet. Puis il lâcha l'indigène, qui s'empressa de regagner, comme il le put, son village.

Ce fait se passa vers 2 heures de l'après-midi. Le reste de la journée et la nuit furent calmes, sans incident. Mais, au point de jour, quelqu'un frappait à la porte du gérant, qui dormait profondément et qui, réveillé en sursaut, demanda ce qu'on lui voulait. On lui répondit : « Mukanda » (lettre).

Le gérant, sans méfiance, sauta du lit, ouvrit la porte de sa chambre à coucher, attenante à la salle à manger qui, comme d'habitude, était ouverte à tous les vents. Il n'avait pas fait trois pas que quatre bras vigoureux le saisissaient, le bâillonnaient et le ligottaient avec une rapidité incroyable. Ce pauvre gérant, demi-nu — il était en chemise — fut enlevé et jeté hors de sa propre maison, puis traîné par les pieds jusqu'à un ravin situé à trois cents mètres de là.

Cependant, cet attentat n'avait pu se commettre sans atti-

rer l'attention des sentinelles, qui donnèrent l'alarme. Mais la douzaine de noirs qui composaient le personnel de la factorerie, s'apercevant que les ravisseurs étaient nombreux et armés, n'osèrent pas les attaquer directement et s'en furent prévenir le gérant de la maison portugaise, située à une centaine de mètres de la maison française. Celui-ci, qui reposait encore, mis au courant de ce qui se passait, arma ses hommes et vint au secours du gérant. Le pauvre diable fut retrouvé dans un triste état. J'ai su plus tard que les indigènes avaient reçu l'ordre du Mambouc de le lui amener mort ou vif. L'arrivée inopinée du gérant de la factorerie portugaise, précédée d'une fusillade assez vive, sauva la vie de notre agent.

Je fus mis au courant de ces faits le lendemain, par courrier spécial que m'envoya à Boma le gérant portugais.

Je pris immédiatement mes dispositions pour me rendre sur place.

J'envoyai mon linguister habituel, Jouco Couto en avant, afin de prévenir tous les rois de Noki et les informer de ce que je les convoquais à une grande palabre, qui aurait lieu dans le village du roi Né Sodokilo.

Selon la coutume, je remis à mon envoyé les cadeaux d'usage. Ces cadeaux consistent généralement, suivant l'importance des chefs appelés à juger les différends et l'importance du différend lui-même, en une bouteille de genièvre ou une caisse de douze bouteilles du même liquide ou de liqueurs quelconques. Si le prince consent à être un des arbitres, il accepte le cadeau, débouche la bouteille, absorbe une gorgée, en arrose légèrement ses fétiches au moyen d'un vaporisateur tout à fait primitif, qui n'est autre que sa bouche, et passe ensuite le flacon à l'envoyé, qui l'imité.

Je ne pus quitter Boma que quelques jours plus tard.

L'incident provoqué par mon agent était déjà connu dans tout le Bas-Congo.

Je partis à cinq heures du matin et, plus ou moins confortablement installé dans une de ces longues pirogues, faite d'un tronc d'arbre, montée par vingt-quatre vigoureux rameurs, j'arrivai à cinq heures et demie du soir à Noki.

Lorsque je mis pied à terre, je fus reçu par le gérant, qui souffrait encore de l'attaque inqualifiable dont il avait été l'objet. Il m'apprit que, d'après les rumeurs locales, le Mambouc avait l'intention de venir attaquer la factorerie.

Pour toute réponse, je lui demandai où était mon linguister Jouco Couto. Il me répondit que c'était aujourd'hui le troisième jour qu'il était parti pour les villages et qu'il n'était pas encore de retour. Je lui dis qu'en ce cas il pouvait avoir tous ses apaisements, que le Mambouc ne déclarerait pas la guerre.

Dans la soirée, je mis mon agent au courant de mes intentions et lui demandai quel était, à son avis, la pénalité ou l'amende à infliger à ses agresseurs. Il me répondit d'un accent presque sauvage : « C'est le Mambouc lui-même que je voudrais avoir ».

« Cela, mon ami, lui répondis-je en riant, c'est comme si vous »
» demandiez la lune. On ne va pas prendre ainsi dans son »
» village un chef aussi puissant que le Mambouc, à moins »
» que l'on ne soit en force, et encore n'attendrait-il pas votre »
» arrivée. »

Le gérant toujours sombre, réfléchissait. « Avouez, lui dis-je, »
» que les premiers torts sont de votre côté. Incontestablement, »
» un Européen ne peut pas être traité comme vous l'avez »
» été, sans que les auteurs soient punis. C'est du reste pour- »
» quoi je suis venu. Mais si vous n'aviez pas offensé cruelle- »
» ment le représentant du Mambouc, rien de cela ne serait »
» arrivé. Ce dernier ne vous aurait pas traité comme il l'eût »
» fait sans doute avec un des siens. Enfin, soyez raisonnable. »
» Rappelez-vous les faits qui se sont passés, réfléchissez à la »
» culpabilité qui existe aussi bien d'un côté que de l'autre,

» et donnez-moi votre réponse demain. Je ne puis vous laisser
» ainsi insulter. Mais encore faut-il que la punition qui sera
» infligée soit en raison de la faute commise et que, d'autre
» part, vous soyez satisfait de la réparation exigée. »

Le lendemain, Jouco Couto revint dans l'après-midi. Il me fit part : 1^o qu'ainsi que je l'avais demandé, le roi Né Sodokilo avait consenti à réunir, dans son propre village, les rois Né Curado et Né Longo, qui devaient également servir d'arbitres dans l'incident; 2^o que le Mambouc avait été convoqué par lui pour s'entendre accuser par moi; 3^o que j'étais convoqué moi-même à assister à la grande palabre qui se tiendrait le surlendemain matin, pour entendre les accusations que le Mambouc lançait contre mon agent; 4^o qu'enfin les deux parties devaient entendre la décision des arbitres Né Corado et Né Longo et, en cas de désaccord dans le jugement porté par ces derniers, entendre et accepter la sentence que prononcerait éventuellement le roi Né Sodokilo, tiers arbitre.

La journée du lendemain se passa en conciliabules avec mon linguister, prince lui-même, grand parleur, connaissant à fond toutes les roueries, toutes les ruses employées généralement dans ces conseils patriarcaux qu'on appelle des palabres.

Imitant la partie adverse, mon linguister, à chacune de mes demandes de réparations, me demandait « à boire de l'eau », ce qui signifie l'autorisation de se retirer à l'écart, pour se concerter et préparer la réponse à faire à la demande de la partie adverse.

Lorsque nous eûmes tous deux prévu et combiné les réponses éventuelles que pouvait nous faire le Mambouc, et les demandes qui les avaient suscitées, je prévins mon linguister qu'il avait à arranger tout ce qui était nécessaire pour notre départ le lendemain matin.

Dans cette soirée, j'eus encore avec le gérant une dernière conversation, où il me dit qu'il serait satisfait si les deux indi-

gènes qui l'avaient saisi et bâillonné lui étaient livrés. Je ne lui laissai pas d'illusion et lui fis remarquer qu'il devait être bien peu au courant des mœurs et coutumes des chefs indigènes pour espérer un instant que ces derniers consentiraient à livrer des hommes qui, en somme, n'avaient fait qu'exécuter leurs ordres. Que le seul qui pouvait et devait être puni était le Mambouc lui-même. « Si, ajoutai-je, vous aviez été frappé » le premier par le délégué du chef, la question changerait » du tout au tout et c'est ce même délégué qui eût été châtié. » Le différend se résume ainsi :

» Vous avez frappé. On vous a frappé, ce qui est logique.
» Mais vous avez commis un délit, en amarrant un homme » libre et en le faisant fouetter. Vous avez été amarré, traîné » sur le sol et traité d'une façon brutale, ce qui constitue » également un délit. Mais celui-ci est plus grave que le pre- » mier, attendu que vous êtes considéré comme chef.

» D'après les lois indigènes qui nous régissent à défaut » d'autres, vous êtes en droit de réclamer ce qu'on appelle- » rait chez nous des dommages et intérêts. Celui qui doit » payer ces dommages est évidemment celui qui est cause du » délit le plus grave, c'est-à-dire le Mambouc. Vous devez » donc vous contenter de ce que je parviendrai à obtenir en » plaidant votre cause. »

« Soit ! répondit mon agent, puisqu'il le faut, je me con- » tenterai de cette réparation ; mais jamais je ne pourrai par- » donner au Mambouc l'insulte qu'il m'a faite. »

« Comme vous voudrez, lui répondis-je finalement, agacé. » Mais si les affaires, le commerce en souffrent, je vous reti- » rerai la gérance de ce point. »

Le lendemain, à la pointe du jour, accompagné de mon linguister, de six porteurs de hamacs, de mon cuisinier, de mon domestique, sans autres armes que mon fusil de chasse et mon revolver, je pris le sentier qui escalade les hauts plateaux de Noki.

Après deux heures et demie d'une marche fatigante, nous arrivâmes au premier village du roi Né Longo. Puis, traversant la résidence de ce dernier, nous passâmes près de ses huttes, au centre desquelles se dressait une maison de genre européen, en planches et à un étage. Cette dernière datait de quelques lustres à peine, mais tombait déjà en ruines. Elle marque l'époque de la toute-puissance du chef Né Longo, qui remonte aux derniers temps de la traite des noirs. Ce chef, âgé d'une soixantaine d'années, très bien conservé pour cet âge, grand, sec, au pas saccadé, avait les cheveux, la moustache et la barbe d'un blanc bizarre. Ils seraient en effet d'un blanc neigeux, si le tacula et l'huile de palme ne leur donnaient un ton indécis, mélange de blanc, de rouge et de jaune.

Ce fut chez ce roi Né Longo que je trouvai, il y a quelques années, des bons (mukandas) datant de 1811 et de 1825 ; ils provenaient de négriers portugais et avaient été donnés en cadeau à l'oncle du chef actuel, en ce temps-là roi lui-même.

Ayant questionné un des indigènes du village, mon linguiste m'apprit que les chefs étaient déjà partis pour le village de Né Sodokilo, où devait avoir lieu la palabre. Nous continuâmes notre route et, ayant traversé une heure après la résidence du Mambouc, dans laquelle nous ne vîmes que des femmes et des enfants, nous atteignîmes, quelques kilomètres plus loin, le grand village de Né Sodokilo.

Une rumeur confuse, pareille à celle que produit une grande foule assemblée, nous guida vers le lieu de la réunion.

Bientôt nous débouchions sur la place du village au pas accéléré de mes porteurs, qui, frappant le bambou du hamac en cadence, annonçaient l'arrivée du blanc. Aussitôt le calme se fit parmi cette multitude d'hommes, que j'évaluais à deux mille environ. Tous étaient armés ; aucune femme, aucun enfant ne se voyait.

Les hommes du Mambouc, au nombre de cinq à six cents, se

distinguaient des autres par leur tenue de guerre. Trois bandes en couleurs divisaient leur visage du front au menton, deux étaient rouges, la troisième, au centre, était blanche et partait du sommet du front, suivant la ligne du nez pour descendre jusqu'au menton. Ils étaient nus jusqu'à la ceinture et une large bande de cuir, à laquelle étaient attachés la poire à poudre et le sac à balles, ceignait leurs reins. Leurs pagnes étaient courts, ne descendaient pas plus bas que les genoux. Ils accueillirent ma venue par des murmures menaçants, mais une voix s'éleva sonore et autoritaire, et tout rentra dans le calme absolu.

La palabre commença bientôt.

Chacun des chefs était assis sous la véranda d'une des huttes qui entouraient la place ; il avait, à côté de lui, ses parents et ses notables et, un peu plus loin, la masse de ses hommes groupés en demi-cercle. Un espace de cinq à six mètres de diamètre environ restait libre au centre même de la place. C'était l'endroit réservé aux orateurs de la palabre.

Le roi Sodokilo, assis sous la véranda de sa hutte la plus spacieuse, m'invita à prendre place à côté de lui sur un siège qui m'était destiné et sous lequel se trouvait une peau de léopard, tout comme sous les sièges des rois et du Mambouc.

Les trois huttes, occupées par les chefs Né Longo, Mambouc et Né Corado, formaient avec la nôtre, à des distances presque égales, les quatre points qui dominaient le pourtour de cette place. Les intervalles étaient encombrés de guerriers.

A un signal donné et au son de plusieurs tambours, le roi Né Sodokilo se leva. Il s'avança, au milieu d'un profond silence, fier, hautain, la nuque couverte d'un de ces bonnets admirablement tissés qui retombe au milieu des épaules et est le signe distinctif des rois. Il portait un long pagne rouge dont les pointes largement frangées tombaient jusqu'aux pieds et formaient entre ceux-ci une longue traîne dont l'ex-

trémité balayait le sol, certainement à deux mètres en arrière des talons du chef.

Appuyé sur un jonc très long orné de clous de cuivre, il s'avança jusqu'au centre de la place où il s'arrêta, dominant de sa haute taille cette foule accroupie et silencieuse.

Passant sa longue canne dans la main gauche, il leva, sans prononcer une parole, le bras droit d'un geste majestueux. La main ouverte, il semblait faire l'imposition sacerdotale à toute cette populace qui, subitement se prosternant, fit avec un accord parfait les signes de son obéissance. Puis le porte-parole du chef Né Sodokilo s'avança près de lui et, après s'être prosterné de la même façon devant le roi, se releva et s'exprima à peu près dans ces termes :

« Rois, Princes et hommes libres, Né Sodokilo, mon maître, »
» vous a réunis chez lui sur la demande du chef blanc de la »
» maison française, afin de juger le différend qui a éclaté »
» entre lui et le Mambouc, notre grand et vénéré ministre. »
» Tous ici présents, aussi bien les parties adverses que celles »
» qui sont appelées à juger, vous vous trouvez sous la haute »
» protection du roi Né Sodokilo, qui ne permettra à personne »
» de violer la neutralité de son village. Toute manifestation »
» hostile est donc défendue. Le blanc et le Mambouc ont choisi »
» Né Longo et Né Corado pour juger le différend qui existe »
» entre eux. La sentence qui sera déclarée par la voix de ces »
» rois sera définitive, et chacune des parties en cause doit »
» venir déclarer devant le grand roi Né Sodokilo, ici présent, »
» qu'elle accepte, sans aucune restriction, le jugement qui »
» sera rendu ».

Aussitôt le porte-parole du Mambouc et mon linguister Jouco Couto s'avancèrent au milieu de la place, et après avoir accompli les formalités de respect en usage devant le roi Né Sodokilo, ils annoncèrent à haute voix que leurs maîtres accepteraient la sentence que la sagesse des rois, ici réunis, devaient prononcer.

Le roi Né Sodokilo, suivi des trois porte-parole, quitta alors le milieu de la place, et chacun regagna l'endroit qui lui était assigné.

Un court silence suivit ce préambule.

Bientôt le porte-parole du Mambouc, s'avançant au milieu de la place réservée aux orateurs, prit la parole.

Il énonça d'une voix sonore et vibrante les accusations que le Mambouc portait contre moi. Il parla pendant plus de deux heures avant d'arriver au premier terme de l'accusation.

Dans ces plaidoiries indigènes, l'orateur commence toujours par faire l'historique détaillé des premières relations qui ont existé entre les parties en conflit. C'est ainsi que celui-ci fit débiter son plaidoyer par la narration des épisodes qui avaient précédé l'installation de la maison française à Noki. Il narra, dans tous leurs détails, les premières palabres que je fis, il y avait deux ans, avec les rois de Noki, et comment ceux-ci m'autorisèrent à bâtir une maison, et comment cette dernière fut « couverte » (protégée) par la haute bienveillance de son maître, le grand Mambouc.

Ce nom de Mambouc revint souvent dans cette longue harangue. Chaque fois, les guerriers de ce chef se levaient, avec un ensemble parfait en brandissant leurs armes et, de leur main restée libre, tapotaient leur bouche ouverte, saccadant ainsi le hurra fébrile qu'ils poussaient en l'honneur de leur chef.

Le Mambouc restait impassible. Souvent, au milieu de son discours, l'orateur posait à la foule attentive une interrogation brusque, qui exigeait pour ainsi dire une réponse affirmative. Celle-ci ne se faisait pas attendre, et des Ah ! et des Eh ! émis par l'auditoire, marquaient l'approbation de celui-ci aux paroles prononcées. Parfois l'orateur, sortant de son calme habituel, ponctuait ses phrases par des mouvements brusques des jambes et des bras, appelait en témoignage de ce qu'il

avançait tous les fétiches renommés de la région. Il termina en accusant le fils du blanc d'avoir frappé le délégué du Mambouc.

Suivant les usages, je me levai et, suivi de mon linguister, je me retirai à l'écart, afin de « boire de l'eau ». Dix minutes après, je repris ma place. Mon linguister s'avança à son tour vers l'endroit réservé aux orateurs et prit la parole au milieu du silence général.

Il commença par faire l'éloge des rois appelés à juger le différend ; il exalta leur sagesse et leur puissance. Puis, en termes chaleureux, il retraça les bonnes relations qui avaient existé entre moi et le Mambouc. Il rappela que les parties, aujourd'hui en désaccord, furent les promoteurs du grand commerce qui existait actuellement entre San Salvador et Noki, commerce considérable de caoutchouc et d'ivoire, auquel tous les chefs ici présents et tous leurs villages devaient en grande partie leur prospérité.

A cet endroit de son discours, Jouco Couto adressa à la foule une interrogation vibrante, demandant la confirmation de ce qu'il avançait. Tous les rois se levèrent, y compris le Mambouc. Tous leurs sujets suivirent leur exemple et une acclamation immense approuva cette déclaration.

J'étais resté assis et impassible. Tous les rois, le vieux Mambouc lui-même, vinrent me serrer la main, puis tout rentra dans l'ordre et Jouco Couto continua son discours.

Reprenant, comme l'avait fait son devancier, la longue suite des faits qui s'étaient écoulés depuis mes premières relations avec les rois de Noki, il parla, lui aussi, pendant au moins deux heures, retraçant, en tableaux véritablement saisissants, la marche progressive de la prospérité des villages de Noki, entièrement due au commerce avec les Européens.

Il fit sentir à son auditoire attentif la différence qui existait entre la vie plus large que menaient aujourd'hui les habitants

et celle d'il y a quelques années. Il leur demanda, aussi bien qu'aux rois eux-mêmes, de qui ils tenaient les riches pagnes dont ils étaient couverts, les armes qu'ils avaient entre leurs mains et les ornements qui recouvraient leurs femmes favorites.

Chaque fois que Jouco Couto faisait valoir les bienfaits qu'avaient apportés chez eux les bonnes relations commerciales avec les Européens, il lançait une interrogation à son auditoire, et celui-ci y répondait toujours d'une façon affirmative et bruyante.

Mais quand, à la fin de son plaidoyer, il aborda la question brûlante du différend, un grand silence se fit et aucune manifestation, soit favorable, soit défavorable, ne se produisit. Enfin, il termina en disant que, si le blanc est un chef reconnu, il ne peut être insulté ; que le châtiment infligé par lui au délégué du Mambouc avait été provoqué par une insulte verbale de ce délégué, lequel croyait sans doute que l'Européen ne connaissait pas la langue fiote ; que, de plus, le délégué du Mambouc, homme libre il est vrai, avait fort aggravé sa première faute, en frappant l'Européen, délit excessivement grave qui ne pouvait pas rester impuni. Et Jouco Couto se tut.

Le Mambouc et ses gens allèrent « boire de l'eau », mais ils y mirent tant de temps que j'eus tout le loisir de déjeuner à mon aise. Chacun m'imita ou alla, qui fumer sa pipe, qui boire du malafou. D'autres encore s'allongeaient sur leur natte pour faire la sieste.

Ce ne fut que vers 3 heures de l'après-midi que la palabre put continuer. Les diverses péripéties du drame, dont mon agent avait été la victime, furent relatées avec le même cérémonial et le même verbiage. Chacun des orateurs remontait aux origines du conflit jusqu'à ce que l'accusation d'un nouveau fait vînt à se produire.

La nuit commençait à tomber, lorsque la dernière accusation, la plus grave de toutes, fut portée par Jouco Couto contre le Mambouc. Il lui reprocha en termes violents le crime qu'il avait fait commettre en ordonnant d'amarrer le blanc.

Pendant cette accusation formelle, qui dura au moins une heure, le Mambouc, suivant son habitude journalière, se mit à boire du vin de palme. Ces libations, prises à intervalles très rapprochés, le mirent bientôt dans un état de surexcitation qui n'échappa pas au roi Né Sodokilo. Celui-ci donna à son porte-parole des ordres que je n'entendis pas, mais que son agent s'empessa d'aller exécuter.

Lorsque Jouco Couto eut terminé en accusant le Mambouc d'avoir voulu tuer un blanc, ce chef se leva brusquement. Malgré son âge et son obésité, relevant les longs plis de son pagne, il s'élança vers l'endroit où se trouvait Jouco Couto. Il tira brusquement son large couteau qu'il jeta à terre, la pointe en avant, assez violemment pour qu'elle s'enfonçât profondément dans le sol, clamant qu'il déclarait l'accusation fausse et que, si elle était maintenue, il déclarerait la guerre au blanc.

Les choses prenaient mauvaise tournure, lorsque soudain un hamac, porté par deux vigoureux noirs, s'aligna à côté du Mambouc à demi ivre ; des bras vigoureux soulevèrent celui-ci et le posèrent délicatement dans le hamac. Pendant ce temps, le roi Né Sodokilo surgissait brusquement près du Mambouc, lui conseillait de sa voix calme, mais énergique, de regagner son village et de remettre la palabre au lendemain matin.

Sur un signe de ce roi, qui craignait sans doute les effets de l'exaltation du Mambouc, les porteurs du hamac se mirent immédiatement en route, entourés des guerriers, des notables et des parents du prince, lesquels étaient certainement d'accord avec Né Sodokilo au sujet de cette retraite précipitée.

Le roi Né Sodokilo, du reste, congédia tous les assistants,

en leur donnant, par la voix de son porte-parole, rendez-vous pour le matin suivant. La foule s'écoula lentement, commentant les divers incidents de la palabre. Les chefs Né Longo et Né Corado prirent congé de Né Sodokilo et vinrent me serrer la main.

Mon royal hôte m'offrit gracieusement, pour passer la nuit, le grand chimbeck sous la véranda duquel nous avions tous les deux assisté à la réunion.

Né Sodokilo fit grandement les choses : poules, canards, chèvres et moutons furent mis à la disposition de mon boy-cuisinier et de mes gens.

Je dinai copieusement, et mes hommes firent de même. Ceux-ci ne ménagèrent point le malafu (vin de palme) que Né Sodokilo leur envoyait en abondance. Je leur permis de boire, de fumer et de chuchoter à leur aise, mais il leur fut formellement défendu de s'écarter de la hutte, car mes gaillards étant de tempérament entreprenant, il ne me convenait pas, vu la gravité des circonstances, qu'ils allassent conter fleurette à quelque Vénus de l'endroit.

Pendant qu'ils s'adonnaient à leurs libations, je fis une promenade dans les multiples sentiers qui entouraient les cases du grand village de Né Sodokilo.

La nuit était admirable : la lune, dans tout son éclat, inondait de clarté le sommet des palmiers et des frondaisons luxuriantes, et projetait sur le sol l'ombre allongée des huttes, des fûts de palmiers et des dômes des grands arbres. La température était exquise ; une brise rafraîchissante inclinait doucement les hautes herbes et faisait frissonner les feuilles. Un grand calme régnait dans le village, parfois troublé cependant par les hurlements d'un chien qui s'enfuyait à mon passage ; parfois aussi des murmures de voix, dans un chimbeck isolé, indiquaient que tous les habitants du village ne s'étaient pas encore livrés au repos.

Après une longue promenade, je revins sur mes pas. La soirée n'étant pas encore trop avancée — il était à peine huit heures et demie — je fis placer mon hamac en dehors de la hutte, de telle façon que, mollement étendu dans ses plis profonds, je pus rêvasser tout à mon aise.

La suite de la palabre qui m'avait amené dans ce beau et grand village, entouré d'une végétation exubérante, n'était pas de nature à m'empêcher de jouir, en véritable dilettante, du charme pénétrant de cette belle nuit équatoriale et, tout en fumant des cigarettes, je laissais monter vers les lointaines étoiles ma pensée vagabonde et légère.

Après quelques heures de douce rêverie, la nuit devenant fraîche, je fis installer mon hamac à l'intérieur de la hutte dans une température légèrement chauffée par un feu de charbon de bois, qui couvait au milieu du réduit et, m'enroulant dans ma couverture, je m'endormis profondément.

Le lendemain, à huit heures du matin, la palabre recommença.

La foule était encore plus nombreuse que la veille et j'évalue à plus de deux mille cinq cents le nombre d'hommes qui, accroupis à la manière orientale, les jambes croisées sous le torse, les mains appuyées sur leur fusil, attendaient avec une certaine impatience la fin de cette palabre remarquable. Elle devait, en effet, faire date dans l'histoire de leurs différends.

La parole était au représentant du Mambouc, dont le chef avait recouvré tout son calme.

Dans un long discours, mais cette fois diffus et embarrassé, il chercha à atténuer l'effet de la dernière accusation, formelle et catégorique, lancée la veille par Jouco Couto, et la sortie intempestive du Mambouc.

Lorsqu'il eut fini son plaidoyer, je me retirai à l'écart, pour « boire de l'eau » et cinq minutes après, Jouco Couto posa au

Mambouc, sans autres préambules, les questions suivantes :

« Le grand chef Mambouc peut-il affirmer, sur l'invocation
» du grand fétiche de la médecine connu dans toute la région,
» qu'il n'a pas donné l'ordre à ses guerriers d'aller amarrer le
» blanc et de le lui amener mort ou vif?

» Le grand Mambouc n'avait-il pas, à ce moment même,
» l'intention de tuer le blanc, si celui-ci lui était livré?

» Ce crime n'a pas été commis, non pas parce que le Mam-
» bouc ne l'a pas voulu, mais parce que l'aide du blanc por-
» tugais l'a empêché de le commettre.

» Au contraire, après l'invocation du fétiche qui se char-
» gera de le punir, au cas où il ne dirait pas la vérité, si le grand
» Mambouc connu dans tout le pays pour sa sagesse et sa
» loyauté, affirme que j'ai menti, le blanc, mon maître, reti-
» rera ces accusations et tendra la main au Mambouc en signe
» de paix ».

Jouco Couto se tut et il allait se retirer, sa mission étant terminée, lorsque le Mambouc, se levant brusquement, vint d'un pas rapide prendre place à l'endroit réservé aux orateurs. Cette fois, sans l'aide de son porte-parole, d'une voix vibrante, la tête haute :

« Moi Mambouc, grand ministre des rois de Noki, prince
» puissant dont les guerriers sont nombreux et forts, je vais
» répondre. »

Chacune de ces appellations, énergiquement proclamées par ce chef, étaient bruyamment acclamées par ses guerriers qui debout, brandissant leurs armes, répétaient avec frénésie les paroles du Mambouc.

Celui-ci reprit :

« Ce que le chef de la maison française a dit est vrai. »

Un profond silence suivit ces mots, et l'étonnement se peignit sur les visages attentifs du nombreux auditoire, y compris les rois Né Longo et Né Corado. Seul, le roi Né Sodokilo

eut un sourire et un léger mouvement de tête approbatif, qui ne m'échappèrent pas.

Le Mambouc continua :

« Je reconnais, en effet, avoir donné à mes hommes l'ordre » de m'amener le blanc, mort ou vif, parce que celui-ci avait » insulté cruellement mon délégué, homme libre, en le faisant » fouetter. Je suis prêt à payer les indemnités auxquelles me » condamneront les rois. Mais je déclare hautement que, » malgré mes bonnes relations avec le chef blanc, ici présent, » je recommencerai et traiterai de la même façon tout fils de » blanc qui insultera aussi cruellement les hommes libres délé- » gués par moi auprès d'une maison de commerce. »

Un bruit assourdissant s'éleva de la multitude, et ces deux mille cinq cents hommes, tous debout, accueillirent ces fières paroles par des acclamations effrénées et des gestes désordonnés.

Cet enthousiasme était vraiment beau par le caractère d'indépendance sauvage qu'il manifestait.

Le Mambouc fut saisi par ses guerriers, qui le portèrent en triomphe au milieu des hurlements de cette foule en délire.

Enfin, le tambour du roi résonna, et tout rentra dans le calme. Le porte-parole de Né Sodokilo fit savoir que les juges allaient se réunir afin de délibérer sur le jugement qu'ils avaient à rendre. Mais, attendu que le Mambouc s'était reconnu coupable des accusations portées contre lui, le chef blanc devait faire connaître au préalable ce qu'il réclamait au Mambouc à titre de dommages.

Sur un signe de ma part, Jouco Couto, qui connaissait mes intentions, s'avança et, d'une voix haute et claire, il prononça ces paroles :

« Le blanc, mon maître, demande aux rois, ici réunis, que le » Mambouc soit condamné à lui payer une amende consistant » en deux pointes d'ivoire de cinquante fusils chacune et en

» dix mesures de caoutchouc. Il exige que les hommes coupables lui soient remis, à savoir : le délégué du Mambouc, qui a frappé le blanc, et les deux hommes qui l'ont amarré à la sortie de sa chambre. »

Ces dernières paroles furent accueillies par des hurlements et des ricanements indescriptibles poussés par les cinq ou six cents hommes du Mambouc, tandis que ce dernier restait impassible.

Sur un signe du roi Né Sodoliko, la foule s'écoula. Les rois entrèrent dans les huttes qui leur étaient destinées, et chacun s'en fut à la recherche de son déjeuner, car il était midi.

Vers trois heures de l'après-midi, les rois, juges du différend, sortirent de la case où s'étaient tenues leurs délibérations, et ils vinrent reprendre les places qu'ils occupaient le matin. La foule les avait déjà devancés.

Le porte-parole de Né Sodokilo, s'avancant au milieu de la place, fit un long discours pour démontrer l'exagération de la réparation demandée par moi. Après avoir cité de multiples exemples de palabres de guerre, où les dommages à indemniser étaient plus grands, il finit par annoncer que les rois ne pouvaient apprécier en ce moment que la demande d'indemnité, soit en esclaves, soit en ivoire, soit en caoutchouc, mais que cette indemnité ne pouvait être sérieusement discutée entre eux que si le Mambouc consentait à livrer les trois hommes coupables ou à offrir une compensation en échange.

L'orateur avait à peine terminé que le Mambouc (qui, suivant le protocole, peut prendre la parole lui-même) se leva et vint avec calme et appuyé sur un long jonc, prendre la place de l'orateur.

D'une voix forte et vibrante, le Mambouc, après avoir comme précédemment étalé tous ses titres de gloire, toujours bruyamment acclamés par ses hommes, prononça ces paroles :

« Je fais savoir à toute l'assistance que le premier de mes

» hommes réclamé comme coupable par le blanc, est mort
» de ses blessures. »

Un frémissement parcourut la foule.

Je me tournai vivement du côté du roi Né Sodokilo, qui me répondit d'un signe de tête affirmatif. Le murmure de la foule s'accrut et bientôt une clameur lugubre assourdit l'air. Après quelques instants laissés à cette manifestation qui transformait pour ainsi dire l'accusé en accusateur, le calme se rétablit peu à peu.

Le Mambouc ajouta :

« Quant aux deux autres de mes hommes, ils n'ont fait
» qu'obéir à mes ordres et jamais ils ne seront livrés par moi.
» Maintenant j'exige que le blanc me rende l'homme qu'il
» a tué. »

Le Mambouc se tut et regagna sa place au milieu d'acclamations unanimes.

Les choses se gâtaient. Cette mort inopinée du délégué du Mambouc contrariait sérieusement ma demande de dommages et intérêts et de châtement à infliger aux agresseurs du gérant.

Je fus « boire de l'eau » avec mon linguister et mes gens.

Après un quart d'heure de délibérations, Jouco Couto prit la parole au sein de l'assemblée. Il se livra pendant une heure au moins à des élans oratoires pour conclure en proposant l'échange du délégué décédé contre les deux autres coupables. Il alléguait que, si le premier était mort, c'était lui-même qui en était la cause. Mais, puisque cet homme faisait défaut au Mambouc, le blanc n'exigeait pas la livraison des deux autres coupables. Quant à l'indemnité, le blanc demandait d'abord deux esclaves en échange des deux coupables qui ne pouvaient lui être livrés, puis deux pointes d'ivoire de cinquante fusils chacune et dix mesures de caoutchouc. Moyennant quoi, le blanc considérerait la palabre comme terminée et les relations commerciales réouvertes.

Un nouveau silence accueillit ces paroles.

Les rois et le Mambouc allèrent « boire de l'eau ».

La nuit avançait à grands pas. Je prévoyais ne pouvoir regagner ce soir-là les rives du fleuve et devoir encore loger dans le village de Né Sodokilo.

Je me promenais en fumant, au milieu de la foule qui petit à petit se dispersait, se doutant bien que la fin de la palabre devrait être remise au lendemain.

Une demi-heure après, je vis passer un hamac escorté d'une cinquantaine d'hommes armés, qui lançaient à pleine volée les cris et les appellations en usage parmi les porteurs de hamacs. C'était le Mambouc qui regagnait son village.

Bientôt le chef, Né Sodokilo parut et m'informa que le Mambouc se refusait à payer une indemnité quelconque.

« Je le comprends, lui répondis-je. Mais ce n'est pas au » Mambouc que revient le droit de juger cette question : c'est » aux rois eux-mêmes. Si je ne reçois pas demain matin l'in- » demnité exigée par moi, je fermerai la route du fleuve et » aucun canot de commerce ni de vivres ne pourra plus des- » cendre la rivière. Vous serez ainsi privés de tout contact » avec les Européens, car ceux-ci ont déclaré que les relations » devaient entièrement cesser, si une réparation suffisante » n'était pas donnée pour l'insulte faite à un blanc. »

Le roi Né Sodokilo ne répondit pas et prit congé de moi.

Cette nuit se passa aussi tranquillement que la précédente.

Le lendemain matin, le Mambouc et ses hommes ne parurent pas. Ce ne fut que vers dix heures qu'arrivèrent Né Longo et Né Corado. Ils se rendirent chez Né Sodokilo, qui leur communiqua ma réponse de la veille. Ils se mirent à délibérer et, une demi-heure après, j'envoyais Jouco Couto leur dire que je partirais après mon déjeuner de midi et qu'il serait fait ainsi que je l'avais déclaré.

Quelques instants plus tard, les rois Né Sodokilo, Né Longo

et Né Corado vinrent prendre place sous la véranda de ma hutte. Une cinquantaine d'hommes à peine les accompagnaient. La foule des deux jours précédents avait sans doute repris ses occupations journalières.

Après un court silence, le roi Né Longo fit savoir que lui et Né Corado estimaient que l'indemnité demandée était trop forte, parce que le délégué du Mambouc était mort et qu'ils jugeaient qu'une pointe d'ivoire et une mesure de caoutchouc étaient une amende suffisante.

Je refusai net.

Enfin, après des tergiversations, ils m'offrirent un esclave, une pointe d'ivoire et deux mesures de caoutchouc.

Je refusai encore et leur dis que, pour en terminer, je me contenterais de deux esclaves, deux pointes d'ivoire et cinq mesures de caoutchouc. Ils se levèrent alors, firent amener leurs hamacs et s'en allèrent, laissant Né Sodokilo seul avec moi.

Celui-ci ne me cacha pas qu'il serait bien difficile d'obtenir du Mambouc de payer cette indemnité, qui était exagérée, et que celui-ci préférerait sans doute la guerre.

Je fis comprendre à Né Sodokilo, que si je n'avais pas insisté sur la livraison des coupables, je ne céderais pas sur l'indemnité, attendu que le crime commis par le Mambouc était grand et, comme il était très riche, il pouvait aisément payer cette amende. J'ajoutai que je laisserais chez lui, jusqu'au lendemain matin, mon linguister Jouco Couto ; quant à moi, je partirais dans une heure ; qu'au lever du soleil, la route du fleuve serait fermée ; que les habitants de Noki et des villages d'amont qui voudraient descendre en canot seraient invités à remonter le fleuve et qu'en cas de refus de leur part, nous ferions usage de nos armes.

Le roi Né Sodokilo hocha la tête, ce qui me fit croire que son doute était grand quant à la possibilité d'établir l'accord.

Il avait donné auparavant des instructions pour qu'un cadeau me fût remis, cadeau consistant en moutons, poules, chèvres, etc. Il reçut en échange une mukanda ou bon pour dix fusils à pierre, dix barils de poudre et une pièce de drap rouge, cadeau qui le fit sourire de joie et le mit de bonne humeur.

Evidemment, le roi regrettait de ne pouvoir me donner à l'heure actuelle une réponse satisfaisante, car il ne pouvait répondre de l'acceptation du Mambouc. Je ne doutais nullement qu'il fit tous ses efforts pour y arriver ; il avait trop grand intérêt, en effet, à ce que la route du fleuve restât libre. La perspective de futures palabres avec les villages d'amont qui pourraient le rendre responsable de la fermeture du fleuve devait le faire réfléchir.

Je quittai le village vers une heure de l'après-midi, en y laissant, comme je l'avais dit, Jouco Couto pour recevoir l'indemnité demandée par moi.

Je savais que celui-ci ne courait aucun danger. Neveu d'un roi de Boma, il n'était que mon porte-parole et sacré par conséquent pour les rois de Noki.

Avant de prendre congé de lui, je lui dis qu'il était autorisé, pour en finir, à réduire l'indemnité à deux esclaves, deux pointes d'ivoires et deux mesures de caoutchouc. Je lui annonçai également que je l'attendrais à Noki deux jours pleins et que, le troisième, je repartirais pour Boma. Il devait donc insister auprès de Né Sodokilo pour terminer le différend pendant ma présence à Noki, ce qui rétablirait tout de suite les relations commerciales, tandis que si le gérant recevait l'ordre de continuer le blocus du fleuve après mon départ, vu ses sentiments rancuniers, il était probable que la palabre continuerait encore longtemps au détriment de tous les habitants de Noki.

J'arrivai à la factorerie à quatre heures de l'après-midi et

pris mes dispositions, d'accord avec le représentant de la maison portugaise, pour opérer le blocus du fleuve.

Le lendemain, dès le point du jour, les sentinelles hélèrent plusieurs canots venant de l'amont et les invitèrent à rebrousser chemin. Immédiatement, les trois canots que possédaient les deux factoreries, y compris le mien, furent équipés et s'avancèrent au devant des canots indigènes, dont les marins, ne sachant ce qu'on leur voulait, avaient arrêté le mouvement cadencé de leurs pagaies.

Quand ils furent mis au courant du motif qui avait occasionné la fermeture du fleuve, ils protestèrent vivement, affirmant qu'ils n'étaient pas des gens appartenant aux chefs des villages de Noki et qu'ils venaient de Pallaballa.

Nos marins leur dirent de venir s'entendre avec les blancs, mais un de leurs canots ne voulut rien écouter et continua la descente du fleuve. Cette manœuvre ne nous avait pas échappé. Aussi, n'avait-il pas fait cinquante mètres, qu'une balle vint frapper l'eau à un mètre à peine de l'avant de la pirogue.

Cette sommation, plus brutale que la première, arrêta net sa marche. Les pagayeurs indigènes qui montaient cette pirogue semblèrent se concerter, pendant que nos propres marins, occupés des autres canots, leur donnaient, en criant, le sage conseil de revenir en arrière.

Après quelques instants d'hésitation, les récalcitrants reprirent leurs pagaies avec vigueur. Ils avaient à peine fait quelques mètres qu'une seconde balle vint briser l'avant de leur embarcation. Mais ils n'y prirent garde et, redoublant d'efforts, ils cherchèrent à se mettre hors de la portée des armes. Malheureusement pour eux, une troisième balle blessa un pagayeur, qui s'affaissa dans la pirogue, tandis que les autres abordaient enfin à la rive, où nos marins les rejoignirent bientôt.

Lorsque les indigènes, au nombre d'une trentaine, débar-

quèrent devant les factoreries, je leur fis comprendre que nous ne leur voulions aucun mal et qu'ils étaient libres de retourner d'où ils venaient, mais qu'il était absolument interdit à quiconque de descendre le fleuve jusqu'à ce que le Mambouc Né Prato eût payé l'indemnité exigée.

La nouvelle de cet acte d'autorité fut rapidement répandue dans tous les villages, car, à peine avait-il été accompli, que tous les moços (gens du roi Né Longo) travaillant à la maison portugaise, s'éclipsèrent et allèrent le colporter partout.

Pendant la journée, plusieurs autres canots essayèrent de descendre le fleuve. Cette fois, à la première injonction, ceux qui les montaient s'empressèrent de remonter le courant.

Jouco Couto ne parut pas de toute la journée.

La nuit, un de nos canots, à demi chargé de bois à brûler, fut ancré au milieu du fleuve, afin d'intercepter le passage. Les feux allumés à son bord et les tisons enflammés que faisaient tournoyer de temps en temps les marins qui le montaient, éclairaient les eaux d'une lueur parfois vive. Ils avertissaient les indigènes d'amont que des sentinelles veillaient. Cette précaution était prise plutôt pour faire acte d'occupation que par mesure utile.

Je savais, en effet, que la nuit, peu d'indigènes osent affronter les tourbillons qui se produisent souvent dans le courant rapide du fleuve. Plusieurs endroits de celui-ci, entre Noki et Binda, points situés à une trentaine de kilomètres en amont de Boma, jouissent parmi les indigènes d'une très mauvaise réputation. Maints canots y ont chaviré et maints pagayeurs s'y sont noyés. Cette partie a, du reste, été baptisée du nom de « Fumu Fumu », ce qui veut dire le « Maître des Maîtres », ou « le Roi des Rois ».

A l'aube, aucun canot n'avait paru, mais la surveillance continua.

Vers midi, Jouco Couto revint, accompagné du frère de Né

Sodokilo et du porte-parole du Mambouc. Ils avaient avec eux deux négrillons de huit à neuf ans, deux pointes d'ivoire et deux mesures de caoutchouc. La palabre était donc terminée, évidemment grâce au blocus du fleuve. Celui-ci redevint immédiatement libre.

Je pus regagner Boma le même jour, après avoir fait au gérant la recommandation d'être plus patient et plus humain avec les indigènes. Je le prévins que je lui laissais toute la responsabilité de la mort du délégué du Mambouc, si, plus tard, il arrivait que le capitaine d'un navire de guerre d'une nationalité quelconque, mis au courant du fait, le châtiât comme il le méritait. Je l'informai de plus qu'au premier acte de brutalité de sa part sur des indigènes, je le renverrais à Banana.

Six ou sept mois après cette palabre, j'appris la mort du Mambouc. Je n'attachai d'abord aucune importance à ce fait. Après cette mort, le gérant de Noki, malade depuis quelque temps, avait demandé à être remplacé et à rentrer en Europe par le voilier de la maison française *La Camille*, ancré à Banana tout récemment. Lorsque cet agent arriva à Boma, il y passa quelques jours, afin d'attendre une embarcation pour Banana. Il avait maigri beaucoup et était constamment sombre. Il m'affirmait que, se sentant dépérir de jour en jour, il n'arriverait pas vivant en Europe. Ma pensée ne s'arrêta pas longtemps sur son état, car j'espérais que, comme beaucoup de malades, il recouvrirait la santé aussitôt après son embarquement, qui eut lieu quelques jours plus tard.

Plusieurs semaines se passèrent. Un jour, je fis l'inspection du comptoir de Noki. Je fus informé par le nouveau gérant des conséquences de la terrible rancune de son prédécesseur. Sur son conseil, je questionnai le linguister de la factorerie, prince de la suite de feu le Mambouc, sur la mort de ce dernier et sur la maladie de l'ancien agent.

Par les affirmations catégoriques du linguister, confirmées par celles d'autres notables de Noki, j'appris que l'ancien gérant avait tout d'abord donné une apparence de sincérité aux relations reprises avec le Mambouc et qu'ils échangeaient souvent des cadeaux.

Le Mambouc était grand amateur de vermouth. Le gérant lui en envoyait une bouteille toutes les semaines. Il savait que le Mambouc la buvait tout entière le même jour.

Or, il arriva que, le lendemain d'un jour où il avait reçu un de ces flacons, le Mambouc fut trouvé mort. La bouteille était renversée à côté de lui et contenait encore un peu de liquide, dont la plus grande partie s'était répandue sur le sol de la hutte.

Tout d'abord la mort du Mambouc n'éveilla aucun soupçon dans l'esprit des naturels.

Cependant, quelques instants plus tard, alors que le corps du Mambouc avait été transporté dans la plus grande de ses huttes, une femme du chef, entrant dans la case où le Mambouc était mort et dont la porte était restée entr'ouverte, aperçut deux belles poules pondeuses étendues sans vie sur le sol.

Cette mort la frappa. Croyant à un mauvais présage, elle s'empressa de faire part de sa découverte au grand féticheur du village, arrivé immédiatement à la nouvelle du décès du Mambouc.

Le sorcier, aussi superstitieux mais plus malin que la femme, s'empressa d'ouvrir le corps des poules et d'examiner le cœur, les intestins, pour y lire le présage qu'il croyait y trouver. Il constata sans doute quelque chose d'étrange, car il s'empressa de se rendre dans la hutte et se fit indiquer l'endroit où les deux poules avaient été trouvées mortes et où le vermouth s'était échappé de la bouteille. Celle-ci fut relevée. Il y restait encore un peu de liqueur.

Le féticheur se rendit bien vite compte que les poules,

assoiffées sans doute, avaient picoré la terre imprégnée de vermouth. Il fit aussitôt chercher un jeune chien auquel il fit boire le restant de la bouteille et qui ne tarda pas à expirer.

La preuve fut donc faite que le Mambouc avait été empoisonné. De déduction en déduction, on accusa tout bas le gérant de la maison française. Ce dernier avait dû mettre dans le vermouth une forte dose de cyanure, poison qui provenait de la pharmacie de la factorerie.

Puis l'intrigue criminelle commença.

On rendit d'abord malade le cuisinier du gérant, Cabinda de la côte, pour qu'il dût s'en aller.

Cela fait, le gérant, restant sans cuisinier, dut en chercher un autre. Un homme du village se présenta. Il fut engagé provisoirement, sur la recommandation de plusieurs nègres travaillant à la factorerie.

Quelques jours plus tard, le gérant commençait à ressentir les premières atteintes du mal, qui l'obligea à rentrer en Europe.

Au premier malaise qu'il ressentit, l'Européen ne douta pas qu'il était empoisonné et comprit qu'on lui avait rendu, si l'on peut dire, la monnaie de sa pièce. Dès lors, sans accuser personne, il ne mangea plus, jusqu'à son départ de Noki, que des œufs et des conserves qu'il faisait cuire lui-même.

Mais il était trop tard. Quelque temps après ma visite à Noki, j'appris que cet ex-agent était mort à bord de la *Camille*.

Pour expliquer cette mort, il faut savoir que les indigènes ont la connaissance de poisons foudroyants et d'autres qui n'agissent que lentement, mais sûrement.

Tous ces toxiques ont leur contre-poison, mais je ne suis jamais parvenu, malgré la confiance que j'inspirais aux indigènes, à me les faire indiquer.

Épreuve de la Casca.

Puisque je parle de poison, disons quelques mots de la Casca.

La Casca est produite par l'écorce d'un arbuste assez commun.

On la pulvérise et on la donne à tout accusé qui nie le délit pour lequel il est accusé, lorsque ce délit est important.

Les féticheurs en administrent une dose grosse comme une noisette au délinquant. Si elle n'est pas vomie trois heures après, l'accusé est reconnu coupable.

Toutefois, si l'on sait corrompre le féticheur et en le payant bien, il fait vomir, à sa guise, la personne accusée, en lui donnant en cachette une petite boule de la grosseur d'une noix d'huile de palme solide. Il la lui donne immédiatement après qu'il a fait ingurgiter la Casca.

L'huile de palme a le privilège, prise à une certaine dose, de faire rendre le poison.

La justice chez les potentats noirs, qui est des plus expéditive lorsque leurs intérêts ne sont pas en jeu, se sert souvent de cette épreuve.

Je ne veux en citer qu'un exemple.

C'était en 1880. Les travailleurs libérés, au nombre de vingt-quatre, qui formaient le personnel de la maison française à Boma, avaient tous leurs femmes et presque tous un ou plusieurs enfants.

L'aîné de ceux-ci, fils d'un vieux travailleur, avait quinze à seize ans. Il remplissait les fonctions de maître d'hôtel après avoir occupé, depuis qu'il était tout petit, celles de boy.

C'était un jeune nègre à la figure agréable, solidement bâti, et qui s'exprimait presque correctement en français.

Parmi les enfants de mes travailleurs se trouvait une petite fille de cinq à six ans, gentille et pouponne, qui venait tous les jours à l'heure du café, après le déjeuner, me dire bonjour afin d'obtenir quelques morceaux de sucre ou des friandises quelconques.

Elle s'amusait avec les boys et jouait fréquemment avec le maître d'hôtel, qui se considérait comme son grand frère.

Or, il y avait bien deux jours que je n'avais plus vu la petite Sicia et, un matin, je m'informai si elle n'était pas malade, quand je vis paraître son père, qui me demanda de lui permettre de me parler en particulier.

J'acquiesçai aussitôt, et j'appris avec stupéfaction que son enfant avait été violée. Par qui, il n'en savait rien encore ; la petite fille s'était refusée à le lui dire, de crainte sans doute que l'on fit du mal à l'auteur du viol.

Tout en parlant, les yeux du père brillaient de colère. Il tremblait de tous ses membres. Je le calmai et le priai de m'envoyer l'enfant, comme de coutume, à l'heure du café, c'est-à-dire vers une heure et demie de l'après-midi.

Je fis en sorte d'être seul à cette heure-là.

Après avoir pris l'enfant sur mes genoux, je lui demandai, en lui offrant un morceau de sucre : « Qui a fait bobo à Sicia » ? Elle me regarda de ses grands yeux noirs, baissa ses longues paupières et se tut. Je réitérai ma demande, mais cette fois en faisant ma grosse voix, ce qui la fit pleurer.

Puis, sans mot dire, elle me désigna de son doigt mignon le maître d'hôtel, qui, à ce moment, nous tournait le dos, occupé qu'il était à ranger des objets sur une étagère de la véranda.

Je déposai doucement l'enfant sur mon fauteuil, m'approchai du jeune nègre et le saisissant par la nuque je lui demandai si c'était bien lui qui avait abusé de l'enfant.

Il regarda celle-ci, ne dit rien, mais se cambra pour échapper à mon étreinte. Il fut vite mâté. Je le remis à mes hommes,

que j'avais sifflé, qui le mirent aussitôt dans l'impossibilité de nuire.

Cet acte accompli, je rassemblai tout mon personnel et lui posai cette question :

« A votre avis, qu'a mérité cet homme pour avoir violé cette enfant? » « La mort », fut la réponse unanime. C'était aussi mon avis. Mais il n'était pas possible que nous nous rendions justice nous-mêmes.

Il fut donc décidé que le misérable serait confié à mon linguister Jouco Couto pour être remis au prince Jouca Pava, qui devait, en mon nom, suivre les us et coutumes de la contrée, en pareille circonstance.

La palabre eut lieu au village du roi Né Cuco et ne fut pas longue. La mère et son enfant étaient seules présentes, accompagnées de mon linguister Jouco Couto. Lorsque le roi fut convaincu de visu de la réalité du délit, il fit faire ce que son ministre Jouca Pava lui demanda : l'application de l'épreuve de la Casca.

Il y fut procédé. Comme l'accusé qui continuait à rester muet ne vomit pas cette substance, il fut reconnu coupable et immédiatement exécuté. On lui trancha la tête et on apporta celle-ci à la factorerie, pour que le père de l'enfant fût convaincu que justice était faite : celle-ci avait été rendue endéans les trois jours.

Si je raconte ce fait, c'est qu'il faillit m'occasionner quatre ans plus tard des désagréments sérieux.

Lorsque, à cette époque (1884), je m'eus aliéné la sympathie de tous les Portugais, par la signature des traités de souveraineté avec les rois de Boma, que j'avais obtenus pour le compte de l'Association Internationale Africaine, dont j'étais devenu l'agent, l'un d'eux, par rancune ou par vengeance, ayant échafaudé tout un système de calomnie, m'accusa de

meurtre, commis quatre ans auparavant sur la personne d'un de mes domestiques et adressa une plainte au commandant d'un navire portugais, en ce moment à Boma. Il était prêt à faire appuyer ses dires des déclarations de témoins noirs à charge, qu'il avait su embaucher, et qui prétendaient avoir assisté à la scène.

Heureusement pour moi, les deux témoins principaux de l'acte de justice que j'avais fait rendre d'après les lois et coutumes de pays, le roi Né Cuco et Jouca Pava, vivaient encore. J'obtins du commandant qu'il envoyât au roi Né Cuco une commission rogatoire composée de deux officiers, accompagnés de Jouco Couto et d'un interprète. Le roi leur confirma ce qui s'était réellement passé.

J'en fus quitte pour recevoir les excuses que me présenta le commandant, que je connaissais d'ailleurs depuis longtemps. Il me dit, en me serrant la main, que j'avais le droit de porter plainte pour une calomnie qui l'écœurait, ce qu'il me conseillait de faire. Mais je haussai les épaules en lui disant que je ne voulais même pas connaître le nom de mon accusateur. L'affaire en resta là.



CHAPITRE VIII

Ce fut après le retour de Stanley en Europe, en 1877, que commencèrent les diverses expéditions envoyées par l'Association Internationale Africaine à l'assaut du Continent noir, par la côte orientale.

Ces expéditions furent au nombre de six, de 1877 à 1885. Elles prirent, presque toutes, les mêmes itinéraires que ceux suivis par Burton et Speke en 1858, par Livingstone en 1867, par Stanley en 1869, par Cameron en 1873.

La première expédition belge était commandée par Crespel, ayant comme adjoints Cambier et Maes (1877-1879).

La seconde, commandée par Popelin, ayant pour adjoints Dutalis et Vanden Heuvel (1879-1880).

La troisième, composée de Burdo, Roger et Cadenhead (1880-1881).

La quatrième, commandée par Ramaeckers, ayant pour adjoints Becker, Deleu et Demeuse, en (1880-1882).

La cinquième, commandée par Storms, adjoint Constant (1882-1885).

Quant à la sixième expédition, commandée par Becker, ayant comme adjoints Durutte, Dubois, Dhanis et Molleur, elle ne dépassa pas Zanzibar et fut rappelée en Europe pour des causes diverses.

Ces six expéditions ne donnèrent d'autre résultat pratique, que la fondation du poste de Karéma sur la côte orientale du lac Tanganika, par Cambier, poste qui dut être aban-

donné plus tard, et enfin la création du poste de M'Pala sur la côte occidentale du lac Tanganika, par Storms, poste transformé aujourd'hui en mission des Pères Blancs.

Ces expéditions eurent plutôt des revers que des succès, causés par l'apathie ou la désertion de leurs porteurs, ainsi que par les difficultés que présentaient les routes infestées à cette époque de Rougas-Rougas de Mirambo.

La première, l'expédition de Cambier, qui avait succédé à son chef Crespel, mort à peu près à son arrivée à la côte, fut certes, de toutes, celle qui eut le plus à souffrir de la lenteur du recrutement de ses porteurs, des difficultés de la route et du climat africain. En effet, partie d'Europe en octobre 1877, elle perdit son chef, le commandant Crespel et le docteur Maes à son arrivée à Zanzibar. Cambier resta seul en ce dernier endroit, attendant les nouveaux adjoints que devait lui envoyer l'Association Internationale Africaine. Ces derniers furent le lieutenant Wautier et le docteur Dutrieux.

En juin 1878, l'expédition quitta Bagamoyo et n'arriva au Tanganika que le 12 août 1879, c'est-à-dire après quatre cent cinq jours de voyage, alors que Stanley n'avait mis que deux cent trente-six jours pour opérer le même trajet.

Cambier perdit, au cours de ce voyage, ses deux adjoints, et arriva seul à Karema, où il resta jusqu'en décembre 1881. Ce fut Ramaeckers qui lui succéda, mais pour peu de temps, car il mourut en février 1882 et fut remplacé par Becker qui, lui même, rentra en novembre 1882, remplacé par Storms.

Ce dernier fit la route de la côte au Tanganika en cent et six jours.

Comme nous l'avons dit, c'est à Storms que l'on doit l'édification de la station de M'Pala, qu'il reçut l'ordre de créer en 1883.

En 1885, après le partage de l'Afrique, la côte orientale fut complètement abandonnée par l'Association Internationale

Africaine, transformée en Association Internationale du Congo, qui devint elle-même l'État Indépendant du Congo.

Pendant que ces faits se passèrent à la côte orientale, faits qui devaient, comme nous l'avons dit, n'aboutir à aucun résultat pratique, le Comité d'Études du Haut-Congo se formait à Bruxelles à la fin de 1878, ayant pour but l'assaut du continent africain, mais cette fois par la côte occidentale.

Cette tentative eut un succès inespéré.

Ce fut en mai 1879 que je vis arriver au Congo les premiers officiers belges Valke, Harou, Braconnier. Ils venaient rejoindre Stanley, représentant du Comité d'Études du Haut-Congo, arrivé de Zanzibar avec le steamer *Albion*, amenant un contingent de Zanzibarites.

Ces officiers étaient venus par le steamer *Barga*, qui avait à son bord les petits vapeurs suivants : la *Belgique*, l'*Espérance*, le *Royal*, l'*En-Avant* et l'*A. I. A.*, chaloupes à vapeur qui devaient, à part la *Belgique*, d'un plus grand tonnage, être transportées dans le Haut-Congo.

Toutes ces chaloupes, à part la *Belgique*, dont le remontage à Banana demanda plusieurs mois, firent seules le trajet jusque Boma, puis jusque Vivi.

Ce fut également à la même époque qu'arrivèrent les deux missionnaires protestants anglais Grenfeld et Comber, qui se rendirent d'abord à San Salvador, capitale du royaume du Congo, où ils créèrent une mission.

Nous devons dire que l'arrivée inopinée de Stanley et de ses compagnons suscita, dans le commencement, la méfiance des commerçants du Bas-Congo, y compris moi-même, qui représentais, dans cette partie de son activité, les intérêts de la maison française Daumas, Lartigue et C^{ie}.

Les commentaires allaient leur train. Ce ne fut que quelques mois plus tard, voyant avec quelle froideur lui et ses hommes

étaient accueillis par les Européens du Bas-Congo, malgré la toute-puissance de son représentant, qui était la maison hollandaise A. H. V. (Afrikaansche Handels Vennootschap), que Stanley fit une déclaration publique dans laquelle il donna connaissance de la nature de sa mission qui, loin d'être commerciale, était toute d'humanité et de civilisation.

Mais de politique il ne fut pas question.

Si cette déclaration lui conquit immédiatement la bienveillance de tous les blancs, elle ne fut pas sans susciter un certain doute, mêlé de commisération quant aux résultats pratiques de sa mission. Mais chacun se plut alors à rendre service aux agents du Comité d'Études du Haut-Congo, chaque fois qu'il en avait l'occasion, admirant le dévouement de ces hommes qui allaient affronter l'inconnu en se mettant au service d'une noble cause.

On peut se figurer la joie que j'éprouvai, lorsque la question des intérêts qui m'étaient confiés étant écartée, je pus me livrer en toute franchise et sincérité à cet élan du cœur qui, dans les pays lointains, rapproche les enfants d'une même patrie à leur première rencontre.

A moins de l'avoir éprouvée soi-même, nul ne peut comprendre l'allégresse profonde que l'on ressent lorsque dans des contrées inconnues, alors que, par un long exil, l'idée de la patrie s'estompe dans le lointain, on a la joie de serrer la main d'un compatriote et de lui offrir la plus large hospitalité possible.

Pendant trois ans (1880 à 1882) j'ai eu souvent le plaisir de partager mon home avec beaucoup de nos compatriotes dont la plupart d'entre eux sont devenus des hommes qui ont honoré et illustré le nom belge, tels Valke, Harou, Braconnier, le docteur Allard, le capitaine Hanssens, les lieutenants Coquilhat, Van Gèle, Avaert, Haneuse, Orban, Gillis, Liévin Vandevclde, etc.

Tous croyaient sincèrement être mes obligés, alors qu'au contraire leur présence chez moi me donnait plus de satisfaction qu'à eux-mêmes, car ils m'apportaient, non seulement le parfum du pays natal, mais aussi sa gaité gauloise, dont je n'avais plus aucune souvenance.

Que de charmantes heures j'ai passées avec Van Gèle, Coquilhat, Avaert, Vandevelde, Orban, heures dans lesquelles, suivant mon habitude, je laissais le plus souvent possible la parole aux autres, me délectant de leurs anecdotes ou de leurs causeries plus sérieuses, qui toutes ravivaient en moi le souvenir d'un autre temps, d'un autre pays.

Que de nobles sentiments se firent jour alors, et que d'enthousiasmes, de dévouements, de sacrifices marquèrent cette première période de la grande œuvre africaine !

Ces pionniers d'élite, alors qu'ils étaient dans toute l'exubérance de leur belle et chevaleresque jeunesse, avaient cette foi profonde et robuste qui devait attirer le succès dans les résultats de leur noble mission ; aussi pas de mesquines questions d'intérêts, pas d'envie ni de jalousie !

Ce fut donc avec une réelle et véritable satisfaction que je mis mes connaissances et mon expérience déjà longues des choses d'Afrique, à l'entière disposition de mes nouveaux amis. Peut-être bien qu'à cette époque on était plus obligeant aux autres qu'aujourd'hui, soit parce que le nombre de Belges était plus restreint, soit à cause de la noblesse de la grande œuvre à laquelle nos compatriotes étaient attachés, soit surtout par l'esprit de confraternité qui les animait.

Ce fut ainsi que successivement, et grâce à mon influence sur les rois de Boma, je parvins à acheter à ceux-ci les terrains sur lesquels s'élevèrent quelques mois plus tard la maison de Gillis et le sanatorium de Boma, dirigé par le docteur Allard et qui ont fait place aujourd'hui aux nombreux bâtiments du gouvernement local.

Ce fut dans cette même période (1881) que de Brazza, le grand voyageur français, le rival de Stanley dans la prise de possession du Congo Moyen, venant de Kintambo, plus tard Stanley Pool, arrivait à Boma, où il descendait chez moi, à la maison française, et y séjournait pendant une semaine.

Quel contraste entre ces deux voyageurs à l'époque où je les vis !

Le premier, Stanley, au tempérament froid de l'homme du Nord, mais à la volonté tenace et énergique, dur surtout aux autres, à l'esprit flegmatique, perspicace et observateur, profondément égoïste. Sachant payer de sa personne et montrant l'exemple d'une endurance vraiment extraordinaire ; appréciant surtout les noirs de la côte orientale, les Zanzibarites entre autres, dont il savait mettre à profit l'esprit cauteleux et débrouillard. Se souciant peu des peuplades qu'il traversait, sauf en ce qui concernait les moyens qu'il pouvait en retirer pour arriver à son but, Stanley laissait percer malgré lui un dédain profond pour la race nègre. Il en était de même pour les petits Belges du reste, mais, comédien accompli, il savait en retirer momentanément les profits qu'il en voulait.

C'était sans contredit un homme admirablement doué, d'une audace et d'une énergie vraiment remarquables, mais qui n'inspira jamais de dévouement profond et dont le départ du Congo ne laissa aucun regret.

Stanley était de taille moyenne, trapu, solidement charpenté, la figure ronde, et d'une propreté de tenue dont il ne se départissait jamais.

Ce qui frappait dans sa physionomie énergique, c'était la fixité étrange de son regard et l'arc dédaigneux de ses lèvres aux commissures retombantes, dues sans doute à l'abus de la pipe qu'il tenait dans l'un ou l'autre coin de la bouche. C'était le type accompli de l'anglais ou du Yankee, se croyant supérieur aux autres hommes. Sa vie aventureuse, le succès

acquis dans les entreprises périlleuses, avaient laissé sur sa physionomie comme une empreinte de la confiance extraordinaire qu'il avait en lui-même.

Le second, de Brazza, au tempérament exubérant de l'homme du Midi, loquace à l'excès, à l'esprit fin et subtil, joignait parfois au tempérament généralement cauteleux et intrigant de l'Italien la bonhomie et la gaieté du Français, son compatriote d'adoption.

de Brazza avait le corps excessivement long et maigre, légèrement courbé ; il avait la figure allongée et osseuse, le poil noir, et s'il avait eu le chef entouré d'un turban, on l'eût pris pour un Arabe de pure race.

Si sa propreté n'était pas excessive, son urbanité était exquise, et les huit jours qu'il passa chez moi me parurent bien courts.

Le même contraste existait dans les moyens employés par ces deux voyageurs pour arriver chacun à leur but.

Incontestablement, Stanley dépasse de Brazza (comme explorateur s'entend) de plusieurs coudées, mais on doit reconnaître la différence des moyens que possédaient l'un et l'autre de ces voyageurs. Si l'on met en parallèle les grandes explorations de Stanley à côté de celles beaucoup plus restreintes de de Brazza, la comparaison n'est pas possible et Stanley conserve et conservera toujours le record de cette admirable époque de découvertes. Mais si l'on compare les moyens d'action que possédait Stanley, de beaucoup plus puissants que ceux dont pouvait disposer de Brazza, il est incontestablement vrai que l'œuvre de ce dernier est égale, toutes proportions gardées, à celle de Stanley.

Pendant cette période de la fin de 1879 au commencement de 1883, Stanley, brillamment secondé par les officiers belges et étrangers qu'il avait sous ses ordres, fit belle et utile besogne.

Après avoir créé Vivi en septembre 1879, espèce de nid d'aigle situé sur l'éperon dominant le fleuve Congo à son extrémité navigable, c'est-à-dire à quelques kilomètres en amont de Matadi et à quelques kilomètres en aval des chutes de Yelala, il installa Isanghila en février 1881, où il laissa Valke, et Manyanga en mai de la même année, qu'il confia à Harou.

Ces trois premiers postes étaient situés sur la rive droite du Congo et les transports se faisaient par terre entre Vivi et Isanghila et par eau entre Isanghila et Manyanga.

Son objectif était d'atteindre le plus tôt possible Kintamo (Stanley Pool) en compagnie d'un petit vapeur l'*En Avant*, où il arriva en décembre 1881 et y laissa Braconnier comme chef.

Ce fut en août 1881 que je vis arriver le lieutenant Liévin Vandevelde. En 1882 ce fut le tour de Van Gèle, Coquilhat, Hanssens, Avaert, Parfonry, Grang, Joseph Vandevelde, Haneuse, que j'eus le plaisir de recevoir tous chez moi à leur premier voyage en Afrique.

Comme on le voit, l'année 1882 a vu arriver au Congo l'élite, pour ainsi dire, des officiers belges qui se sont distingués en Afrique dans la période des débuts.

Stanley fonda le poste de M'Suata en avril 1882 et en confia le commandement au sous-lieutenant Janssens.

En mai et juin de la même année, il explora le Kwale, le M'Finis et le lac Léopold II.

Il rentra ensuite au Pool et tomba malade ; il remit le commandement au capitaine Hanssens et rentra en Europe en août 1882.

Hanssens arriva au Pool en août 1882, fonda Kwamouth et Bolobo fin 1882 et commencement 1883, et laissa Orban comme chef de ce dernier point.

Stanley revint en février 1883 et reprit le commandement. A son passage à Boma, j'eus le plaisir de lui offrir l'hospitalité.

Le jour de son départ fut fêté par un grand dîner, à la fin duquel Stanley remit à Gillis, au docteur Allard, à Greshoff et à moi, son portrait orné d'une charmante dédicace.

Ce fut à cette époque et sur les conseils de mes nouveaux amis, que je résolus, moi aussi, de travailler à la grande œuvre due à l'initiative du Roi des Belges, et malgré l'admirable santé que j'avais et la belle position que j'occupais, je résolus de rentrer en Europe et de me mettre à la disposition du Comité d'Etudes du Haut-Congo.

Pendant ces neuf années consécutives de séjour sous les tropiques, de 1874 à 1883, j'avais été *baptisé* quatre fois par les indigènes, c'est-à-dire que j'avais changé trois fois de surnom.

Le premier qui était tout indiqué : « Long Nez », fut suivi de « Grand Tireur », puis du « Chasseur d'hippopotames » ; et enfin le dernier « Mongongo », qui veut dire « celui qui aime les femmes », me fut donné par suite d'un petit incident que je raconterai pour la curiosité du fait.

C'était en 1878. Appelé, pour une palabre, dans les villages de Noki, au lieu de prendre pour le retour le sentier ordinaire, je décidai de continuer ma route vers les villages de Mossuco, point situé plus en aval sur le fleuve.

L'embarcation à voiles qui m'avait amené de Boma devait m'y attendre. J'avais entrepris ce voyage avec un grand et beau mulot de Ténériffe, que j'avais acheté quelque temps auparavant à un capitaine espagnol. J'étais accompagné de mon linguister Jouco Couto, de mon cuisinier et de deux de nos domestiques. J'avais l'intention d'établir une succursale en ce point et, comme j'avais plusieurs jours devant moi, je profitai de mon arrivée à Noki pour parcourir la route par les hauts plateaux de l'intérieur, vers Mossuco, au lieu de descendre et de remonter une seconde fois les hautes montagnes qui bordent le fleuve dans ces parages. J'arriverais

ainsi beaucoup plus vite et plus aisément chez les rois de Mossuco, que j'avais fait avertir du but de ma visite.

Je quittai vers 8 heures du matin le grand village de Né Prato, un des chefs de Noki et, suivi de ma petite bande, je me dirigeai vers le Sud-Ouest. Traversant des villages plus peuplés les uns que les autres, accueillis par une population des plus sympathique, qui s'égayait à la vue du mulet que je montais, nous arrivâmes, après une heure de marche, au grand sentier conduisant vers San Salvador. Nous laissâmes ce sentier à notre gauche. Le pays est très vallonné, mais parfois un long plateau s'étendait à perte de vue. Un espace que j'ai estimé à une lieue d'étendue était inhabité, puis les villages recommençaient. Nous étions arrivés dans la zone des chefs de Mossuco. Un petit village d'une cinquantaine de huttes presque isolé dans lequel nous entrions, semblait tout à fait désert. Mais bientôt nous aperçûmes toute la population rassemblée sur la place du village, d'où une fumée épaisse s'élève. Un tas d'hommes et de femmes, maquillés de noir et rouge, dansait un pas endiablé, autour du point d'où sortait la fumée. Des cris, des vociférations, se faisaient entendre. Nous approchâmes, intrigués. Je m'aperçus tout de suite que la plupart de ces gens étaient ivres. Ils ne faisaient aucune attention à notre arrivée, à part quelques-uns d'entre eux qui nous regardaient d'un air hébété. Arrivé sur la place du village, j'aperçus tout à coup à travers la fumée la silhouette du corps nu d'une femme jeune encore, attachée à un fort pieu, qu'entourait de gros monceaux de buissons verts et d'herbes fraîchement coupées, d'où se dégageaient d'épais tourbillons de fumée.

Rapide comme l'éclair, je me rendis compte que cette femme avait été condamnée, pour adultère, sans doute, à être brûlée vive. Ce devait être une des femmes du chef de ce petit village.

L'idée me vint aussitôt de la sauver. On est chevaleresque lorsqu'on est jeune, et les conséquences de l'acte que l'on pose ainsi sans réfléchir, montrent souvent la faute que l'on commet. Mais, cette fois, les conséquences tournèrent en notre faveur. Je donnai l'ordre, à mes quatre hommes, de lâcher tout ce qu'ils portaient, sauf mon fusil de chasse que je passai en bandoulière, de couper les liens qui amarraient cette femme, de la jeter en travers de ma selle, de se faufiler ensuite parmi les hautes herbes qui bordent le village, et de déguerpir au plus vite du côté des grands villages de Mossuco.

Ce fut presque aussitôt fait que dit et, piquant des deux, en quelques bonds je fus hors du village. Mon mulet, peu habitué à ce traitement, fila comme une flèche, malgré la double charge et bientôt je n'entendis plus les vociférations que poussaient tous les habitants de ce village. Sans doute, tout d'abord surpris et muets d'étonnement à la vue de cet acte auquel nul d'entre eux ne s'attendait, ils me laissèrent prendre du champ, mais ils se mirent bientôt à pousser des clameurs de colère et se précipitèrent sur leurs armes pour nous poursuivre.

Pour ma part, un quart d'heure de course rapide me mit hors de leur portée. Quant à mes hommes, je ne m'en inquiétais pas, je les savais assez débrouillards pour se tirer d'affaire. J'avai ralenti quelque peu l'allure de mon mulet qui commençait à souffler, lorsqu'une demi-heure après je fis mon entrée au trot dans un grand village. Ma bonne étoile voulut que le chef de ce village, qui était un des rois de Mossuco, se trouvât en ce moment en désaccord avec le petit chef de celui où s'était déroulée la scène, de sorte que j'étais chez lui en pleine sécurité. Il me le fit bientôt voir, du reste, en m'offrant une de ces grandes cases dans laquelle je pus faire déposer ma protégée du moment.

Celle-ci, déjà inerte et à moitié asphyxiée par la fumée de

son bûcher lorsque mes hommes la saisirent, reprit bientôt ses sens pendant la course qui suivit sa délivrance. Elle me regardait de ses grands yeux noirs étonnés, mais sans marquer aucune crainte. Elle avait les pieds et le bas des jambes légèrement brûlés et ne savait plus marcher.

Mes hommes arrivèrent les uns après les autres, une ou deux heures après moi. Je fais grâce de ce qu'ils me contèrent, des ruses qu'ils employèrent pour déjouer les poursuites auxquelles ils furent en butte. Mais tous étaient indemnes et riaient aux éclats en racontant leurs prouesses.

Après la palabre et au moment du départ, je fis demander à la jeune femme si elle voulait nous suivre, ou si elle préférerait rester dans le village où elle se trouvait en ce moment.

Sa réponse fut spontanée. Elle ne voulait plus nous quitter. A mon arrivée à Boma, je la donnai à l'un de mes travailleurs dont la femme était morte par accident peu de temps auparavant. Cet accident, bizarre s'il en fut, se produisit à Boma en plein jour au bord du fleuve, où la femme prenait un bain de pieds. Elle avait à peine vingt centimètres d'eau et était dans la position penchée, les seins pendants, car elle avait le torse nu. Quand tout à coup et sans qu'elle le vît venir, un crocodile s'approcha entre deux eaux et envoya un formidable coup de queue destiné à happer la femme. Le bout de la queue n'effleura que les seins, qui furent enlevés comme si on les avait détachés avec un bistouri, et la femme tomba en avant. Quelques jours après elle mourait.

La jeune recrue fut dorénavant considérée comme faisant partie du personnel de l'établissement. C'est elle qui me donna mon nouveau surnom de « Mongongo », et tout le monde l'imita.

Ce fut en mai 1883 que je repris le chemin du pays natal. Je l'avais quitté neuf ans auparavant. J'étais accompagné de

la petite fille âgée de trois ans que j'avais eue avec la fille de Jouca-Pava. Un jeune boy de dix ans, que j'amenai pour la soigner, m'accompagnait également.

Ce départ fut fêté par mes compatriotes le docteur Allard, Gillis, Valke, etc., qui voulurent me marquer leur gratitude pour les services que j'avais pu leur rendre. Ils mirent à ma disposition le *Héron*, vapeur de trois cents tonnes, à bord duquel ils prirent passage en même temps que moi.

Ce fut à bord de ce vapeur, tout pavoisé pour la circonstance, que je fis le trajet de Boma à Banana et les deux canons du *Héron* saluèrent mon départ, lorsque le vapeur *China*, de l'Epresa Nacional, leva l'ancre.

Cette compagnie portugaise de navigation touchait depuis très peu de temps dans le port de Banana, qu'elle dédaignait auparavant.

Pendant cette longue période de neuf ans, 1874-1883, à part quelques petites fièvres dans les premières années, je ne fus jamais malade.

J'attribue cet état de santé florissant à trois causes, qui sont et resteront pour moi le bagage indispensable à tout Européen qui prend l'Afrique pour champ d'action. Ce sont un moral excellent, une grande activité et un estomac de fer. Je fus peut-être le seul Européen qui fit de la gymnastique non seulement par goût, mais par hygiène. Chaque jour, sur le tard, après une journée bien remplie passée soit dans les magasins à acheter et payer de nombreuses tonnes de produits, soit revenant de l'inspection d'une factorerie quelconque, après un voyage éreintant, soit après toute autre occupation, je sautais sur les barres parallèles, j'évoluais sur le trapèze, sur les anneaux, ou j'exécutais tout autre exercice, au grand ébahissement des noirs et des blancs. Je me sentais les membres solides, plus souples, plus nerveux, et j'éprouvais une véritable satisfaction à me plonger ensuite dans l'eau

froide où une douche bienfaisante me fouettait le sang, me laissant un bien-être que seuls connaissent ceux qui s'en servent.

Puisque je suis sur ce chapitre, je veux dire encore quelques mots sur l'hygiène et sur la vie pratique à suivre en Afrique, afin d'être toujours bien portant, si naturellement on possède les trois qualités essentielles citées plus haut.

La propreté est une des principales causes de santé, mais hélas, combien de mes compatriotes, qu'ils soient fonctionnaires, commerçants ou missionnaires, pêchent par l'excès contraire.

La douche rapide, ne durant que quelques minutes, prise le matin en se levant et le soir avant de dîner, est, à mon avis, le système thérapeutique le meilleur en Afrique.

On changera le linge de corps au moins une fois par jour ; j'entends par linge de corps, chemisette, caleçon et chaussettes.

Pour la nourriture et la boisson, il faut user de tout et n'abuser de rien.

J'ai maintes fois remarqué que les Européens qui se portaient le mieux en Afrique, étaient généralement ceux qui s'occupaient eux-mêmes de leur cuisine et ne laissaient pas faire le menu par le premier marmiton nègre venu.

Il est difficile d'avoir un bon cuisinier, surtout dans l'intérieur, où souvent le boy ou un travailleur quelconque est choisi pour remplir ces délicates fonctions. S'il n'est pas surveillé de près et éduqué par l'Européen lui-même, il invente des plats sans nom, sans goût, sans saveur, trop cuits ou trop peu, et sa cuisine est d'une malpropreté écœurante. Qu'arrive-t-il souvent au jeune Belge livré à lui-même, ou trop insouciant, ou trop gentleman pour mettre la main à la pâte ? Son estomac devient paresseux, puis finit par refuser cette nourriture sans nom. L'humeur chagrine arrive, la fièvre vient et il est tout étonné, après un an ou deux, d'être

obligé de rentrer en Europe, anémique, l'estomac détraqué, bien heureux s'il n'emporte que ce bagage que lui aura valu son incurie ou un amour-propre mal placé.

On peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que ceux qui vont tenter fortune en Afrique ne quittent généralement pas les genoux d'une duchesse, et la plupart d'entre eux ont eu une brave mère qui s'occupait du ménage au logis paternel. On peut affirmer également que chacun d'eux avait un plat favori et qu'il a dû assister à sa confection, avec cette gourmandise et cette faim dévorante de l'enfance. Qu'ils se rappellent donc ce qu'ils ont vu chez eux et qu'ils essaient d'imiter leur bonne mère.

Certes, ils ne réussiront pas la première fois, ni la seconde, mais avec patience et surtout avec la volonté de réussir, ils y arriveront certainement. Et après ils viendront me dire si le premier plat passable qu'ils auront fait ne semblera pas meilleur que ce qu'ils auront mangé de mieux dans le restaurant de leur choix.

La diversité des plats viendra ensuite et tout naturellement. Alors ils pourront enseigner leur cuisinier et varier le menu, qu'ils feront toujours eux-mêmes, car quelles que soient les ressources de nourriture que l'on possède, la diversité dans l'accommodement est indispensable si vous voulez conserver un bel appétit et un bon estomac.

Quant à la boisson, on doit en user comme on est habitué à le faire en Europe, ni plus ni moins.

Pour ma part, je ne bois jamais d'eau que lorsque je n'ai rien d'autre.

Les Portugais se gorgent d'eau et ont presque tous un estomac détraqué. L'eau est en général mauvaise et lorsque vous en abusez, elle donne la fièvre. Mais prendre du vin raisonnablement coupé d'eau aux repas, un apéritif le soir avant de dîner et lorsqu'on a la bonne fortune d'avoir un verre de

bière avant d'aller se coucher, ce régime n'a jamais fait de mal qu'à des sujets malades ou atteints d'une tare quelconque.

Il faut exclure les fez, les bonnets, les petits chapeaux et s'habituer depuis le matin jusqu'au soir à ne porter qu'un casque, ou mieux encore un large chapeau de feutre.

Il faut se coucher fenêtres et portes hermétiquement closes ; il vaut mieux avoir trop chaud que froid ; l'on ne fera jamais sa sieste dans un courant d'air, si agréable soit-il. Le lit doit être dur, mais souple et on changera au minimum deux ou trois fois de draps par semaine.

Si vous avez la fièvre, mettez-vous à la diète jusqu'à ce qu'elle soit passée ; un ou deux jours de ce régime ne fait jamais de mal. Apprenez à connaître votre tempérament et soignez-le en conséquence. Prenez de la quinine, mais n'en abusez pas. Si une boisson semble avoir des propriétés laxatives et si un plat vous constipe, sachez les prendre au moment opportun et n'abusez pas des purges ni des astringents qui, à la longue, détraquent votre organisme.

Que votre esprit ne s'effraye jamais de ce que votre corps peut avoir, c'est le meilleur moyen de guérir celui-ci. Fuyez la chaise longue et faites marcher vos jambes et votre esprit, car l'activité en Afrique est la cause essentielle d'une bonne santé.

C'est en suivant ces principes, que d'aucuns trouveront peut-être puériles et dont je me suis écarté le moins possible, que je dois la brillante santé dont j'ai toujours joui pendant les nombreuses années de mon séjour au Congo.

La traversée de retour se fit dans les conditions les plus agréables.

Quelles sensations étranges et diverses l'on ressent, lorsque, après une longue absence passée dans un pays primitif, on rentre dans les pays civilisés et surtout dans leur capitale.

Les rues paraissent trop étroites, les plafonds des maisons trop bas. On éprouve, pendant quelque temps, une sensation d'étouffement due à l'horizon restreint que l'on a devant soi, et l'on se demande souvent où courent tous ces gens à l'air affairé.

Les personnes que l'on a connues étonnent autant que le milieu dans lequel elles se meuvent, car l'esprit se les représente toujours comme elles étaient lorsqu'on les a quittées.

L'on est franchement étonné de trouver des cheveux blancs et gris, quand on les croyait blonds ou noirs. L'ahurissement est complet lorsqu'une belle jeune fille, à la poitrine développée, à la jolie figure souriante, vous est présentée et vous appelle gentiment « mon cher cousin », alors qu'on croyait trouver une charmante enfant de huit à neuf ans.

Toutefois, on a vite repris contact avec le milieu patrial, car on s'habitue promptement à une vie où le confort et le bien-être sont plus grands que ceux que vous ont donnés la vie aventureuse que l'on quitte, et la vie avec des gens qui vous aiment et vous choient, fait vite oublier les heures dures de jadis.

Cette réunion d'êtres que l'on aime, soit famille, soit amis, serait véritablement charmante si les voyageurs n'étaient assaillis de demandes continuelles sur les mœurs, coutumes des pays qu'ils ont vus. Ils répondent toujours avec plaisir à ces questions, même lorsqu'il y en a d'indiscrètes. Mais ils finissent par se lasser de répéter fidèlement ce qu'ils ont déjà dit maintes fois, à moins d'avoir le tempérament d'un Marseillais ou d'un Gascon et de les orner de hors-d'œuvres variés.

Les récits intéressants que j'avais faits de la vie africaine eurent entre autres pour résultat d'exciter l'enthousiasme de mon plus jeune frère Camille, alors âgé de vingt-quatre ans, qui me supplia de le faire partir en Afrique.

Sur ma demande, il fut immédiatement agréé par la maison française Daumas-Béraud et C^{ie}.

Il partit après moi, c'est-à-dire en novembre, car malgré la douceur et le charme de cette vie nouvelle pour lui, le voyageur africain ressent bien vite la nostalgie des pays aux larges horizons et au soleil de feu. Il y a connu et aimé cette nouvelle vie de liberté et d'action que donnent seules ces terres lointaines et sauvages, habitées par des peuples encore barbares et pleines du mystère de l'inconnu. Il éprouve le besoin de les revoir.

Aussi, mon séjour en Belgique ne fut-il pas de longue durée ; je repartis pour le Congo la même année, en octobre 1883.



DEUXIÈME PARTIE

A LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL STRAUCH,
Secrétaire général de l'Association Internationale Africaine,
Président du Comité d'Etudes du Haut-Congo.

A. DELCOMMUNE.



S. M. LÉOPOLD II

Président de l'Association Internationale Africaine (1876).
Souverain de l'Etat Indépendant du Congo en 1885.

CHAPITRE IX

Fin 1883 jusque fin 1886.

Ce ne fut plus à l'aventure que je partis cette fois, ainsi que je l'avais fait à peu près dix ans auparavant, mais bien avec une mission et un but déterminés.

L'accueil que me fit à ma rentrée en Belgique le colonel Strauch, secrétaire général de l'Association Internationale Africaine et président du Comité d'Études du Haut-Congo, auquel j'allai présenter mes hommages, fut des plus aimable.

Ce ne fut qu'après avoir sollicité et obtenu de la maison Daumas-Béraud et C^{ie}, de Paris, l'autorisation de me prendre au service du Comité d'Études du Haut-Congo, que le colonel Strauch m'engagea.

Il m'offrit immédiatement de représenter le Comité d'Études dans le Bas-Congo et de diriger les transports entre Banana et Vivi, charge que je devais assumer conjointement avec celle de directeur de la maison belge établie à Boma et gérée alors par notre brave compatriote Adolphe Gillis.

Ce fut à la fin de cette année 1883 que le Comité d'Études du Haut-Congo prit la dénomination de « Association Internationale du Congo » (A. I. C.).

Quoique l'intérieur mystérieux du centre africain m'attirât davantage, par suite des récits enthousiastes que m'avaient faits Stanley, de Brazza et leurs lieutenants, j'acceptai la mission que l'on m'offrait et que je devais à mes connaissances et à l'expérience acquises au cours de mon long séjour dans le bas fleuve.

Ce fut également à cette époque que je connus celui dont plus tard je devins l'ami et le collaborateur le plus dévoué, je veux parler d'Albert Thys, alors lieutenant d'état-major.

Chose curieuse, notre première entrevue fut plutôt froide et se termina d'une façon plutôt brusque. Je dois dire que cette brusquerie provint de moi-même. L'on sait que les Belges africains ont généralement la tête près du bonnet, car le lieutenant conserva une attitude tout à fait correcte. Il était alors l'adjoint du colonel Strauch.

Entre autres renseignements sur la manière dont je comptais accomplir la mission qui m'était confiée, il me demanda si j'avais la connaissance des monnaies anglaises, étant donné que la généralité des achats se faisaient en Angleterre et que tous les transports se faisaient sur des vapeurs anglais. Je lui répondis affirmativement. Il me passa une facture exprimée en monnaies anglaises et me pria alors de lui rendre le service de les traduire en francs et centimes.

Croyant qu'il doutait de mon affirmation, je lui répondis presque brutalement qu'il devait avoir des scribes pour ce travail. Je me levai et pris congé de lui. Je ne le revis que trois ans plus tard.

Mon second départ pour la côte occidentale d'Afrique se fit par la voie de Lisbonne, car je préférais les vapeurs de l'Empresa Nacional aux bateaux anglais, sur lesquels la nourriture et le confort étaient généralement détestables.

A mon arrivée à Boma, le 1^{er} décembre 1883, je retrouvai ce brave Gillis, dont la santé était devenue précaire depuis un voyage qu'il entreprit à Mossamedès pour l'achat d'un bétail, qui devait former le commencement des essais d'élevage qu'il voulait tenter dans le Bas-Congo.

Pendant ce court voyage vers le Sud et par suite sans doute de son séjour dans les huttes malpropres qu'il rencontra à l'intérieur du pays, il fut atteint de la variole. Cette maladie

est très commune chez les nègres, mais excessivement rare chez les blancs séjournant en Afrique. Il fut soigné un peu à la diable et ne dut réellement son salut qu'à la vigueur exceptionnelle de sa constitution.

Il en éprouva cependant des suites telles, que malheureusement il mourut quelque temps après sa rentrée en Belgique, rentrée qui s'effectua par le steamer *Commassie*, en janvier 1884.

Ce fut une grande perte pour le Comité d'Études du Haut-Congo, car c'était un homme aux conceptions larges et qui, bien secondé, eût pu faire de réelles et belles choses.

Dès son départ, je réorganisai les services de transports entre Banana et Vivi par Ingongolo, station inaugurée par Gillis, située sur la rive droite du Congo, en face de Noki. Ce point était le terminus des bateaux à vapeur, autres que les chaloupes et les petits steamers, tels la *Belgique* et l'*Espérance*, qui remontaient jusque Vivi.

J'établis mon quartier général à Boma, tandis que les chefs du Comité d'Études du Haut-Congo, qui furent successivement Stanley, Sir Francis de Winton et plus tard Camille Janssens, premier Vice-Gouverneur de l'État Indépendant du Congo, conservèrent jusqu'en avril 1886 leur résidence à Vivi, qui fut transférée à Boma à cette date.

Toutes les marchandises, provisions, matériel, destinés aux besoins de toutes les stations du Comité d'Études du Haut-Congo, ainsi que toutes les correspondances pour ses nombreux agents, arrivaient à mon adresse à Banana. Elles étaient immédiatement transportées de Banana à Ingongolo, faisant une seule escale à Boma, par un vapeur de trois cents tonnes, le *Héron*, qui ne dépassait jamais Ingongolo. De ce point à Vivi, le service des transports était fait par la *Belgique* et l'*Espérance*.

Les ressources dont on disposait alors étaient fort restreintes et dues entièrement à la générosité du fondateur de cette

grande œuvre, le roi Léopold II. On ne pouvait donc pas exiger des améliorations trop considérables dans tout ce qui était du ressort du Bas-Congo. L'effort devait se produire plutôt dans le haut fleuve, dont la conquête assurerait plus tard le patrimoine du futur État.

Pendant le temps que j'avais passé en Europe, Stanley avait fait belle et bonne besogne. En mai 1883, il fonda la station de l'Équateur, où il laissa Coquilhat et Van Gèle.

Il reconnut l'embouchure de la Lulonga et explora le lac Mantumba.

En septembre 1883, remontant de nouveau le fleuve, il fonda Lukolela, passa aux Bangalas en octobre, arriva à l'Aruwimi en novembre, fleuve qu'il remonta jusque Yam-buya. Enfin, en décembre de la même année 1883, il arriva aux Stanley-Falls, où il fonda un poste qu'il confia à l'Anglais Bennie.

Le 10 décembre 1883, il redescend le Congo, installe Liebrechts à Bolobo et arrive en janvier 1884 à Léopoldville.

Très fatigué, Stanley remit le commandement du haut fleuve au capitaine Hanssens et descendit à Vivi, où il devait remettre son commandement général au colonel Sir Francis Winton, qui arriva en mars de la même année (1884).

Ce fut en avril 1884 que je reçus les premières instructions de Bruxelles, instructions datées du 1^{er} février, faisant connaître confidentiellement les vues *politiques* de l'Association Internationale du Congo.

L'objet de ces instructions était de jeter les premières bases du futur État, par l'obtention de la soumission des roitelets indigènes.

Stanley et Hanssens avaient déjà travaillé dans ce sens dans tout le Haut-Congo.

Ces directives m'étaient envoyées (confidentiellement) en vue de contrecarrer les effets du traité anglo-portugais, qui

With sentiments of great friendship
I am yours very cordially

Henry Wiffanley

Dec 19th 1882



H. M. STANLEY.

devait être signé la même année, lequel reconnaissait la suprématie portugaise sur les deux rives du Congo jusque Noki ; ce qui mettait le futur État dans la fâcheuse position de ne posséder aucun port sur l'Océan.

Cette exigence du Portugal était par trop prétentieuse, vu que depuis la découverte de l'embouchure du Congo par Diégo Cam vers 1485, c'est-à-dire depuis quatre siècles, les Portugais n'avaient occupé d'aucune façon l'une ou l'autre des rives du grand fleuve.

Cette prétention était d'autant plus monstrueuse qu'elle avait pour but d'isoler presque complètement les territoires conquis par l'Association Internationale du Congo.

Il est à noter qu'à cette époque l'on ignorait encore, faute de sondages et d'études suffisantes du thalweg du fleuve, qu'il était navigable jusque Matadi pour les vapeurs de fort tonnage venant d'Europe.

Le droit de découvertes est incontestablement le premier de tous les droits, mais encore faut-il, pour qu'il reste acquis, qu'il soit suivi d'une occupation effective.

La grande faute des gouvernants portugais, surtout après la fameuse traversée de Stanley, fut de ne pas avoir occupé immédiatement et militairement le Bas-Congo dans toute sa partie navigable.

Les hommes d'État portugais de cette époque ne virent pas ou ne voulurent pas voir que sous cette œuvre de civilisation et d'humanité, dont se prévalait le Comité d'Études du Haut-Congo, se cachaient des visées politiques d'une extrême importance et de nature à démembrer leur colossal empire africain.

A cette même époque, c'est-à-dire en février 1884, se passa un fait qui, habilement exploité par le représentant de l'Association Internationale du Congo à Vivi, eût pu ajouter au domaine du futur État un territoire dont l'étendue était peu

importante, mais dont la situation géographique était remarquablement intéressante pour la construction éventuelle d'un chemin de fer sur la rive gauche du fleuve. Nous voulons parler du territoire compris entre Noki et Matadi.

Ce fait, qui aurait pu faire descendre de plusieurs kilomètres vers le sud, le parallèle choisi plus tard pour la frontière sud de l'État Indépendant du Congo, fut la guerre qui eut lieu en février et mars de cette année (1884) entre les maisons de commerce de Noki et les rois de ce point.

Ce conflit mérite d'être rapporté.

D'après une lettre que je reçus de M. Gresoff, agent de la maison hollandaise N. A. H. V., les blancs, à leur première attaque, avaient brûlé trois villages, mais ils avaient ensuite été assaillis par les indigènes, qui les avaient refoulés jusque dans leurs factoreries.

Le gérant de la maison française avait été tué et deux autres blancs blessés.

Les maisons de commerce vinrent me demander du secours. J'envoyai vingt hommes, la moitié de mon personnel, avec armes et munitions, à mon agent à Ingongolo, situé en face de Noki, mais avec l'ordre formel de n'employer ces hommes qu'à la garde et à la défense des factoreries menacées.

Le major anglais Parminter, qui commandait alors Vivi, fut également sollicité par les maisons portugaises, françaises et hollandaises, à leur envoyer du secours. Il en accorda, mais malheureusement avec la même restriction que moi, alors que, possédant en ce moment trois cents à quatre cents Zanzibarites arrivés tout récemment, il aurait pu s'en servir pour prendre le commandement général de toutes les forces réunies à Noki. Il aurait ainsi obligé, après avoir infligé une défaite certaine aux indigènes, à faire reconnaître par les rois de Noki la souveraineté de l'Association Internationale du Congo.

Il n'y pensa probablement pas, et cette partie de la rive

gauche du Congo échappa ainsi au futur État, car les commerçants firent appel au navire de guerre français, le *Sagittaire*, et à deux navires portugais, qui vinrent quelques semaines plus tard mouiller à Noki et qui terminèrent ce différend vers le 20 mars.

Si la reconnaissance des droits de souveraineté était peu facile à obtenir des chefs du moyen et du haut Congo, étant donnée leur méfiance proverbiale, elle devenait très délicate auprès des rois de Boma, depuis longtemps accoutumés aux Européens et constamment en rapport avec eux.

Aussi, dans ma lettre du 14 avril 1884, adressée au Président de l'Association Internationale du Congo à Bruxelles, je m'exprimai ainsi :

.....
« Conformément aux instructions de votre honorée du 1^{er} février dernier et vu le départ de M. Parminter, chef de Vivi, je me suis mis d'accord avec M. Valke qui le remplace...
» Je ne vous cacherais pas que je prévois plusieurs graves obstacles au projet de l'Association Internationale du Congo, surtout en ce qui concerne Boma. Soyez cependant assuré que nous emploierons tous nos efforts pour réussir. »
.....

Il fallait, en effet, pour remplir cette mission, non seulement connaître les rois de Boma, mais encore leur inspirer une confiance absolue. J'étais naturellement tout désigné pour la remplir, et j'y suis parvenu avec un peu de diplomatie.

On ne doit pas oublier que j'étais alors le plus ancien Européen de Boma, car tous mes collègues de jadis avaient disparu de la scène, soit qu'ils fussent morts, soit qu'ils fussent rentrés en Europe.

A cette époque, comme auparavant du reste, la population blanche était composée pour la plus grande part de Portugais,

dont plusieurs étaient chefs de factoreries hollandaises et anglaises et par conséquent en relation constante avec les rois qui « couvraient » leurs maisons de commerce.

Je savais que les Portugais considéraient le Congo tout entier comme leur appartenant, quoique leurs aïeux n'en eussent découvert que l'embouchure et que, pour toute occupation, ils n'avaient installé que quelques comptoirs commerciaux dépendant des maisons étrangères, s'égrenant sur 60 milles de longueur du fleuve, soit sur un peu plus de 100 kilomètres de son embouchure, c'est-à-dire entre Banana et Boma.

Je ne cite pas l'occupation par eux de San Salvador, capitale du roi du Congo, car il y avait beau temps qu'ils l'avaient évacuée et que la garnison militaire avait été remplacée, par la suite, par un seul missionnaire, le R. P. Barroso.

Je connaissais aussi l'esprit chauvin qui animait et qui anime encore les descendants de Vasco de Gama et de Camoëns. Je savais également combien les maisons étrangères, françaises, hollandaises et anglaises tenaient au *statu quo* et désiraient peu, et pour cause, voir tomber le Congo entre les mains d'une puissance quelconque.

D'autre part, l'esprit versatile des chefs indigènes me commandait d'user de prudence.

Aussi, je pris toutes les dispositions voulues pour tenir secrètes les réunions que je devais avoir avec les rois de Boma. Ces réunions eurent lieu la nuit, dans la résidence des rois mêmes.

On a beaucoup ergoté en leur temps sur la valeur des traités faits par les agents de l'Association Internationale du Congo et la presse portugaise, entre autres, ne s'est pas fait faute de les attaquer. Elle mettait surtout en évidence le minime paiement en marchandises fait aux rois indigènes, sans vouloir comprendre que ces objets n'étaient pas remis en échange

des droits de suzeraineté, mais seulement pour se conformer aux usages indigènes. La souveraineté de l'Association Internationale du Congo n'a été reconnue par les rois de Boma que parce qu'elle leur assurait aide et protection.

Il serait grotesque de ma part d'affirmer que je mis ces rois au courant de tous les privilèges que comportent les droits de souveraineté, celui par exemple de battre monnaie, car il est évident que vu leur esprit inculte et leur mentalité, il m'eût été difficile de leur faire comprendre ce qu'étaient ces droits.

Les explications que je leur donnai furent beaucoup plus simples, à la hauteur de leur compréhension, et exprimaient cependant la quintessence de ces droits de souveraineté.

La principale, celle qui me donna leur adhésion complète, fut l'assurance que je leur donnai qu'ils trouveraient toujours aide et protection auprès des représentants de l'Association Internationale du Congo, quels qu'ils fussent.

Ceux-ci se chargeraient d'être juges entre les parties, l'une de celles-ci fût-elle composée de blancs.

De plus, dans le cas où ils auraient à se plaindre de n'importe quel Européen, ils devaient s'adresser sans aucune crainte au représentant de l'Association Internationale du Congo, qui saurait leur faire rendre justice. Quant aux droits et privilèges qu'ils possédaient eux-mêmes, suivant leurs coutumes et traditions, quant aux rangs qu'ils occupaient, à leur autorité sur leurs sujets, je leur donnai l'assurance qu'ils les conserveraient tous, tant qu'ils n'en abuseraient pas pour mal faire.

Je n'avais plus qu'à obtenir l'adhésion d'un seul roi, celle du roi Né Chuva, lorsque je reçus la visite du lieutenant Van Kerkhoven, venant de Vivi, et envoyé par Stanley pour remplir la même mission entre Binda et Vivi.

Van Kerkhoven, qui eut plus tard une carrière si remarquable en Afrique, arrivait récemment d'Europe (1883). Il

m'avoua être assez embarrassé, étant donné qu'il ne savait nullement comment se faisaient les palabres avec les indigènes, ni de quelle façon il fallait se comporter avec eux.

Afin de le mettre au courant de visu de ce qu'il devait faire, je le priai de m'accompagner deux jours plus tard à la résidence de Né Chuva, où devait se tenir la réunion, prélude de la soumission de ce roi.

Van Kerkhoven accepta avec empressement et nous partîmes deux jours plus tard.

Cette fois, la palabre eut lieu en plein jour, car la distance qui séparait Boma du village et les voyages fréquents en amont des vapeurs de l'Association Internationale du Congo étaient de nature à n'éveiller aucun soupçon.

La résidence de Né Chuva s'élevait sur un superbe plateau, à environ 10 kilomètres en amont de Boma. Ce plateau s'avance en éperon dans le fleuve, formant de son extrémité la fameuse « Ile des princes », dont il n'est séparé que par un bras du fleuve de 10 à 12 mètres de largeur.

Comme les précédentes, la palabre eut un plein succès et Né Chuva fit sa soumission.

J'avoue que je fus heureux d'avoir réussi aussi complètement dans la mission qui m'avait été confiée, et que j'éprouvai un sentiment de légitime orgueil lorsque j'expédiai à Bruxelles les neuf contrats de souveraineté signés par les rois de Boma.

Ce fut par ma lettre du 29 avril, c'est-à-dire quinze jours à peine après la réception des instructions de Bruxelles, que j'informai en ces termes le président de l'Association Internationale du Congo du résultat de ma mission :

.....

« J'ai l'avantage de vous annoncer que les négociations ont heureusement abouti. Les neuf rois de Boma ont accepté la suzeraineté de l'Association Internationale du Congo sur tous

leurs territoires, à condition que cette dernière leur donne aide et protection.

« Les neuf traités sont signés. Je vous les envoie par pli recommandé.

» J'ai écrit à M. Stanley, en ce moment à Vivi, qu'il veuille prendre les mesures nécessaires pour faire respecter ces traités ».

Le secret de mes réunions avec les chefs fut gardé pendant près d'un mois et les traités de souveraineté étaient en route pour l'Europe depuis longtemps, lorsque je reçus une protestation véhémement de toutes les maisons de commerce de Boma. Je la transmis à Stanley pour qu'il en fit l'usage qui lui conviendrait, et je répondis simplement aux commerçants que j'avais communiqué leur protestation à qui de droit.

La colère des commerçants était plutôt comique.

Ils essayèrent de boycotter ma maison et moi-même, mais n'osèrent s'attaquer directement ni à l'une ni à l'autre. Peu m'importait du reste.

Les rois des maisons de commerce dont les chefs étaient portugais furent invités par ceux-ci à leur remettre l'exemplaire du contrat de souveraineté que ces rois conservaient. Ils s'empressèrent de les envoyer au gouverneur général de Saint-Paul de Loanda. Ils le prévenaient en même temps du coup d'Etat, comme ils l'appelaient, que les Belges venaient de faire, le suppliant de prendre les mesures nécessaires.

La réponse ne se fit pas attendre.

Le 3 juin 1884, vers deux heures de l'après-midi, fut signalé à l'horizon de Boma, au large de fétiche-Roc, un grand vapeur dont la fumée obscurcissait le ciel vers l'aval du fleuve.

C'était la corvette portugaise *Rainha de Portugal*, grand et beau navire de guerre, commandé par Guilherme Capello, qui alla jeter l'ancre en face d'une des maisons portugaises.

C'était la réponse immédiate du gouverneur général d'An-

gola aux demandes urgentes des commerçants portugais, en vue d'enrayer les effets des traités de souveraineté de l'Association Internationale du Congo.

Aussi le commandant du navire de guerre ne perdit-il pas son temps et le surlendemain, 5 juin 1884, il convoqua Européens et rois indigènes à une grande réunion publique.

Je reçus de lui la lettre suivante :

Monsieur,

Les rois de Boma et les représentants des maisons de commerce vont aujourd'hui se réunir au village de Né Cuco, à 10 heures du matin, pour faire des déclarations à l'égard des droits de souveraineté que ces princes ont sur les territoires qu'ils gouvernent.

Je serais bien heureux, Monsieur, si vous vouliez y être présent pour témoigner tout qu'y aura lieu.

Recevez, Monsieur, etc...

(S.) GUILHERME CAPELLO.

Commandant de la corvette

« Rainha de Portugal ».

Le même jour, je répondis à cette lettre par une protestation écrite, faisant ressortir que la présence inaccoutumée d'un navire de guerre et le déploiement de force composant l'escorte du commandant étaient de nature à influencer la réponse des rois. Que dès lors cette réponse ne pouvait être considérée comme valable et sincère, attendu qu'elle était obtenue par la crainte.

En même temps je fis connaître ma protestation aux rois de Boma.

Ce fut à cette époque que se passa le petit incident que je rapporte pages 135 et 136 et que se produisit l'accusation de meurtre dont je fus l'objet de la part d'un Portugais. Comme on l'a vu, cette accusation tomba d'elle-même.

Evidemment, et comme je l'avais prévu, le commandant du navire portugais obtint tout ce qu'il voulut des princes, complètement subjugués par la peur. Il leur fit signer une déclaration quelconque. Le navire de guerre portugais quitta Boma, emportant ce document, mais il ne pouvait empêcher que les premiers traités de l'Association Internationale du Congo n'existassent et ne fussent antérieurs de plus d'un mois.

La différence frappante des procédés des représentants du gouvernement portugais de ceux des agents de l'Association Internationale du Congo ne pouvait être appréciée sur les lieux mêmes, mais bien en Europe, où elle devait servir à terminer diplomatiquement cette importante question.

Incontestablement les illustres Belges, barons Lambermont et Banning qui étaient alors les conseillers éminents de l'Association Internationale du Congo en Europe, surent faire valoir les droits de la dite association par suite de la soumission de tous les chefs indigènes de Vivi à Boma.

Ce dernier point était alors considéré comme le plus important de tout le bas fleuve, il était pour ainsi dire la capitale du Bas-Congo, et la puissance qui possédait des droits de souveraineté sur ces chefferies dont l'influence et l'autorité s'étendaient bien en aval de Boma, devait être considérée comme la maîtresse incontestable de cette partie de la rive droite du Congo, *jusqu'à la mer*.

Ce fut évidemment cette manière de voir qui prévalut dans l'esprit du gouvernement allemand, lequel, par son influence sur le gouvernement anglais, su faire échouer le traité anglo-portugais.

En effet, le 26 juin 1884, une dépêche datée de Londres dit que lord Fitzmaurice, sous-secrétaire au ministère des affaires étrangères, répondant à une interpellation à la Chambre des Communes, déclare qu'en face des objections soule-

vées par les puissances au sujet du traité anglo-portugais du 26 février 1884, le gouvernement britannique a informé le Portugal qu'il est inutile de procéder à la ratification du dit traité.

Il fallait cependant donner une certaine satisfaction au Portugal. La diplomatie fit comme le bon juge : elle coupa la poire en deux, octroyant la rive droite à l'Association Internationale du Congo et la rive gauche, jusque Noki, au Portugal.

C'était une maîtresse partie gagnée ; l'Association Internationale du Congo avait enfin accès à l'océan, grâce, sans aucun doute, aux efforts des illustres diplomates Lambermont et Banning.

Cependant, le gouvernement portugais, malgré la dépêche citée ci-dessus du gouvernement anglais et l'ouverture de la conférence de Berlin, qui eut lieu le 15 novembre 1884, et à laquelle assistaient ses délégués, ne prétendait pas renoncer sitôt à ses exigences.

Il continua ses intrigues auprès des roitelets indigènes et prétendit donner suite à la fameuse protestation du roi de San Salvador, Don Pedro V, qui s'intitulait orgueilleusement cousin de S. M. le Roi du Portugal, protestation qui me parvint en juillet 1884 et que j'expédiai à Bruxelles le 16 du même mois.

Il faut noter qu'à cette époque l'influence du roi de San Salvador était nulle sur ces contrées ; les rois de Noki : Mossuco, Lutété et autres rois de la rive gauche du fleuve, avaient depuis longtemps conquis leur indépendance. Ils ne conservaient plus avec San Salvador que des rapports commerciaux, et un respect tout platonique au successeur de cette vieille dynastie.

Cette protestation mérite d'être relatée, étant l'œuvre sans

aucun doute du R. P. Barroso, missionnaire portugais établi à San Salvador.

La voici :

Etant venu à notre connaissance une copie authentique du contrat passé entre M. H. Stanley, en qualité de représentant de l'Association Internationale Africaine et les princes de Pala Balla et peuples limitrophes, contrat par lequel ceux-ci cèdent leurs droits de souveraineté des terres qu'ils gouvernent actuellement, les uns comme délégués par nous, les autres par nos prédécesseurs, et :

Considérant que les dits princes ne pouvaient en aucune façon négocier tels contrats pour manque d'autorité et que jamais nous ne leur avons accordé le pouvoir d'aliéner les territoires appartenant à notre Couronne.

Considérant, en plus, que nous n'avons pas été entendus ni consultés au sujet de l'utilité ou de la non-utilité de tels contrats, mais au contraire qu'ils furent conclus sans être, au préalable, portés à notre connaissance.

Considérant encore qu'il y a dans ces contrats le dessein de léser les droits de S. M. le Roi de Portugal, notre Auguste Souverain, l'unique auquel nous reconnaissons les droits sur le royaume du Congo.

Usant des pouvoirs de suzerain des princes qui viennent de signer contrats avec M. H. Stanley, et n'importe quel autre qui dans l'avenir, sur la rive gauche du fleuve Zaire ou Congo, dans les limites de notre juridiction ; en présence des témoins soussignés, déclarons nuls ces contrats d'abandon de souveraineté pour le manque de pouvoirs des princes contractants et solennellement protestons contre la pression qui a été employée sur ces derniers pour leur extorquer leurs consentements.

Une ambassade que nous allons envoyer à Pala Balla portera notre décision à la connaissance des dits princes, afin qu'ils tiennent pour complètement nuls et sans valeur les contrats déjà faits sans notre autorisation.

Copie authentique de ce document sera envoyée au gouvernement de S. M. le Roi du Portugal, et une autre à M. H. Stanley, représentant de l'Association Internationale Africaine, pour qu'il n'en ignore, ni ses justes effets, l'original restant en ma possession.

Et moi Don Alvaro d'Agua Rosado, en qualité de secrétaire, l'ai écrit et signé, conjointement avec Sa Majesté du Congo, lequel ne sachant pas

écrire, y appose le signe de la croix et le timbre de ses armes, en présence des témoins qui vont également signer.

Donné à San Salvador du Congo, le 16 juin 1884.

Signe + du roi du Congo.

D. ALVARO D'AGUA ROSADO,

Secrétaire.

*L'agent de la maison Daumas-Béraud et C^{ie}
de Paris,*

(S.) DUMAS,

Agent de João Luiz da Rosa,

(S.) MANUEL GUILHERME PEREIRA.

(S.) ANTONIO JOSÉ DE SAUZA BARROSO,

Supérieur de la Mission catholique.

Conforme à l'original :

(S.) DON ALVARO D'AGUA ROSADO,

Secrétaire.

Dans l'éventualité d'un échec toujours probable en diplomatie, l'Association Internationale du Congo m'avait chargé d'acquérir plusieurs terrains dans le Bas-Congo. Elle s'y prenait un peu tard, car déjà, au commencement de 1883, j'avais été chargé par la maison française, que je représentais à cette époque au Congo, d'acheter pour son compte entre Boma et Ingongolo, sur la rive droite du fleuve, des terrains situés dans les plus larges vallées s'ouvrant vers l'intérieur des terres, et coupant par intervalles irréguliers la rive montagneuse.

Ces achats étaient faits en vue de la construction éventuelle d'une ligne de chemin de fer, partant de la rive droite du Congo vers le haut fleuve.

Cet exemple avait été bientôt suivi par d'autres grandes maisons de commerce. Il y eut en 1883 et 1884 une véritable course en vue d'achats aux indigènes de terrains qui pouvaient, pour une cause ou pour une autre, acquérir une plus-

value dans un avenir plus ou moins rapproché. (Hâtons-nous d'ajouter qu'après la formation de l'État du Congo, lorsque le service du cadastre commença à fonctionner, la plupart de ces terrains furent abandonnés par leurs propriétaires momentanés.)

Ce fut à cette époque, en septembre 1884, que j'achetai l'île de Mateba, la plus grande du Bas-Congo. Cette île appartient aujourd'hui à la Compagnie des Produits du Congo et sert à l'élevage du bétail.

Ce fut également en 1884 que je reçus comme hôte, à Boma, le fameux docteur Nacktigel, qui venait du Cameroun, récemment acquis aux Allemands. Il se rendait vers le Sud, à Angra Pequena, à bord d'un navire de guerre allemand. Ce fut lui qui planta, le premier, le drapeau allemand sur cette colonie.

Durant cette période de deux ans, 1883-1884, qui précéda la fondation de l'État du Congo, que d'hommes de nationalités diverses je vis passer devant moi ! Les Anglais coudoyaient les Suédois et les Allemands, les Norvégiens fraternisaient avec les Français, les Autrichiens, les Italiens et même les Américains.

Parmi eux se faufilaient quelques petits Belges. On n'avait pas encore en eux la confiance qu'ils ont su mériter, par la démonstration de qualités exceptionnelles, lorsque la responsabilité tout entière de l'œuvre leur fut dévolue.

Tous les emplois supérieurs étaient confiés à des étrangers, tels que les Anglais : colonel sir Francis de Winton, major Pollock, capitaine Saulez, major Parminter, sir Grant Elliot, major Vesht, etc., dont l'expérience acquise dans les colonies anglaises constituait le principal titre.

Loin de moi la pensée de vouloir amoindrir en quoi que ce soit les services qu'ont pu rendre ces personnalités, qui émar-

geaient au budget pour des sommes considérables ; mais, pratiquement parlant, ils ont été moins à la hauteur de leur tâche que les plus petits agents de toute nationalité qu'ils avaient sous leurs ordres.

Peut-être au point de vue politique fallait-il des dirigeants étrangers, mais ces représentants étaient plutôt gens de façade que gens de mérite.

Ni les uns ni les autres ne furent jamais à la hauteur de Stanley, ni du capitaine Hanssens.

Ce fut en cette année 1884 que le brave capitaine Hanssens se distingua tout particulièrement,

Après avoir reçu le commandement du haut fleuve des mains de Stanley qui rentrait malade en Europe (juin 1884), Hanssens fonda la station des Bangalas en mai de la même année, après avoir découvert et remonté pendant quelque temps l'embouchure de l'Oubanghi, ayant avec lui Van Gèle, Coquilhat, Amelot et Courtois.

Après avoir laissé Coquilhat comme chef des Bangalas, il explora la Basse-Mongala et le Bas-Itimbiri, et arriva aux Falls en juillet de la même année. De retour à Léopoldville en août 1884, il remit son commandement à sir Francis de Winton, qui venait d'y arriver et qui succédait à Stanley.

Ce fut en décembre de la même année 1884 que le commandant Hanssens, l'une des plus belles figures de l'œuvre africaine, mourut à Vivi, où il avait voulu rester, bien que je l'eusse instamment prié de venir à Boma se remettre de ses fatigues.

Les intentions du Portugal dont nous avons parlé plus haut se manifestèrent d'une façon complète en janvier 1885.

Ce fut, en effet, vers la fin de janvier de cette année qu'arrivèrent à Banana trois navires de guerre portugais ; la corvette *Afonso d'Albuquerque*, les canonnières *Sado* et *Libéral*,



LE CAPITAINE HANSSSEN.

sous le commandement du chef de la division navale Sampaio, capitaine de frégate, commandant de la dite corvette.

Le premier navire, ainsi que la canonnière *Libéral*, restèrent à Banana. Seule la canonnière *Sado* remonta jusque Boma, ayant à son bord le chef de la division navale et le commandant du *Libéral*, qui lui servait de secrétaire particulier.

La canonnière *Sado* arriva à Boma le 15 janvier 1885, vers 2 heures de l'après-midi.

Quelques heures après, un aviso anglais fit son apparition à Fétiche-Roc. On aurait dit qu'il était à la poursuite du premier.

Cet aviso anglais l'*En Avant*, vint jeter l'ancre en face de chez moi, ayant reconnu aux couleurs belges qui flottaient au haut du mât de pavillon, la résidence d'un représentant de l'Association Internationale du Congo. Je m'empressai de me rendre à bord pour présenter mes civilités au commandant et me mettre à sa disposition.

Dans la conversation que j'eus avec lui, je remarquai tout de suite qu'il était au courant de toute la question qui agitait en ce moment le Bas-Congo, et aussi des travaux de la Conférence de Berlin.

Il avait reçu de son gouvernement des ordres précis et devait empêcher toute manifestation de prise de possession de la part des Portugais.

Il me rendit courtoisement ma visite et pendant son séjour à Boma, qui eut exactement la même durée que celle du navire portugais, ce fut un échange d'invitations réciproques.

Le commandant du navire de guerre *Sado* fit comme son prédécesseur, le commandant de *Rainha de Portugal*. Il convoqua rois et Européens à une grande réunion; mais, cette fois, il n'y eut aucun représentant de maisons étrangères qui voulut y assister, à l'exception toutefois de M. Scheers, représentant de la maison hollandaise, qui fut désavoué quelques jours après, par son chef résident à Boma.

Au contraire, tous protestèrent contre cette intervention intempestive des autorités portugaises.

Voici la copie de cette protestation :

Les soussignés A. Van Eysden, représentant de la maison hollandaise Nieuwe Afrikaansche Handels Vennootschap, à Boma, H. Barbier, gérant de la maison française de MM. Daumas-Béraud et C^{ie}, A. Delcommune, représentant la maison belge, à Boma, ayant reçu ce jour, 14 janvier 1885, copie d'un acte de S. Exc. M. le conseiller Antonio de Nascimento Pereira Sampaio, commandant la division navale portugaise, dans lequel il est dit que les rois de Boma, en une réunion qui a eu lieu dans le village de Né Cuco, le 11 courant, demandant de se placer sous la protection du gouvernement portugais, afin de les protéger contre les abus des blancs.

Déclarent :

1^o Que jusqu'à ce jour n'importe quelle question qui s'est produite entre blancs et noirs a été résolue amicalement, en réunion publique, entre les mêmes blancs et noirs. Que pour les questions d'intérêt général avec les rois, les soussignés n'ont jamais eu besoin d'un navire de guerre ;

2^o Que se discute en ce moment, en une conférence à Berlin, la question du Congo, où toutes les puissances européennes sont représentées et également le Portugal ;

Les soussignés protestent solennellement contre n'importe quel contrat ou traité de protection, de protectorat ou de n'importe quelle combinaison que son Excellence le commandant de la division navale, ou n'importe qui, au nom du gouvernement portugais, veuille faire, se propose de faire ou l'ayant fait avec les rois princes de Boma.

Protestent aussi longtemps que la décision de la conférence de Berlin n'aura pas été publiée.

Boma, le 14 janvier 1885.

(S.) H. BARBIER,
*Représentant, en l'absence de M. Protche, de
la maison Daumas-Béraud et C^{ie}, à Boma.*

(S.) A. VAN EYSDEN,
Représentant le N. A. H. V. à Boma.

(S.) A. DELCOMMUNE,
Représentant la maison belge.

A Son Excellence Monsieur le conseiller A. de Pereira Sampaio, à Boma.

Le commandant du *Sado* fit parvenir, le lendemain de cette réunion, à chacune des maisons de commerce de Boma, la déclaration suivante :

Le onzième du mois de janvier de l'année de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ, 1885, se sont réunis chez le roi Né Cuco et sous la présidence de S. Exc. le conseiller commandant la division navale portugaise, le capitaine de marine Antonio de Nascimento Pereira de Sampaio — le chef d'état-major de la division, capitaine de frégate Rodrigo Augusto Teixeira Pinha — deuxième lieutenant Jayme Forjaz de Serpa, Pimentel, deuxième commandant de la canonnière *Sado* (représentant le commandant du dit navire, empêché) — l'aspirant de marine Francisco Diogo de Sâ, attaché à l'état-major de la division — les négociants P.-W. Scheers (représentant de la maison hollandaise) — João Antonio de Azevedo, associé de la firme Valle et Azevedo — Antonio Luiz Monteiro, gérant de la maison Hatton et Cookson — Domingo de O' da Silva Junior, gérant de la maison portugaise de João Luiz da Rosa — Antonio Martino da Silva, propriétaire de factoreries — Manuel Perreira da Costa et Paulo Ribeiro da Costa, représentants la Congo and Central African and Cy Ltd — David, M. -J. de Medina — João Gomez Netto — Duarte Jose Ferreira — Jose Marques das Neves — João Correa da Costa — Antonio d'Avellar Dias — Antonio Alfredo Ferreira da Carvalho — João da Silva Contreiras — Julio Cesar Frazão — Antonio Ventura da Silva — Pedro d'Alcantara de Carvalho — les rois de Boma, Né Nuco, Né Curado, Né Lelle, Né Chanda, Né Duculla, Né Lutilla, Né Cuca, Né Oro, Né Poreisa, accompagnés de leurs suites respectives, et le secrétaire particulier du commandant de la division, le deuxième lieutenant Nuno de Freitas Queriol, réunis en session, S. Exc. le conseiller commandant la division navale, prit la parole disant qu'il avait reçu hier une ambassade des rois présents, l'invitant à présider une réunion, dans laquelle ils désiraient traiter un sujet relatif à la tranquillité de leurs terres et aux garanties du négoce licite entre eux et les Européens établis sur les territoires placés sous sa juridiction. Son Excellence ajouta qu'afin que la réunion pût avoir la plus grande publicité et être connue de tous, il avait fait inviter tous les gérants des maisons étrangères ; lui étant très agréable de voir que trois agents des maisons hollandaise et anglaise avaient répondu à son invitation, il les remerciait, regrettant que les autres agents des maisons belge et française, ainsi que le supérieur de la mission ne puissent assister, pour des motifs sans doute très appréciables ; il donne la parole au roi Né Cuco pour exposer ce qu'il désire.

Ce roi, dans un long exposé traduit par son interprète, dit que les rois étaient fatigués de diverses impositions et abus pratiqués contre eux, et que ne pouvant par eux-mêmes et par leurs lois mettre un terme à cet état de choses, ils demandaient à Son Excellence de faire savoir au Maniputo (Europe) la résolution qu'ils avaient spontanément prise, de placer à l'avenir sur la tête du roi du Portugal la direction de leurs terres, en tout ce qui concerne les relations qu'ils entretiennent avec les Européens ; que les Portugais avaient été les premiers à s'établir sur leurs terres, et que très souvent ils avaient apaisé leur faim, à eux et à leurs enfants, et que jamais ils ne s'étaient ingérés dans la libre pratique de leur souveraineté ; que depuis longtemps ils nourrissent pour le Portugal une grande amitié et l'affirment une fois de plus en demandant l'établissement sur leurs terres d'une autorité portugaise qui serait leur guide et leur protecteur, ainsi que l'arbitre suprême dans leurs questions avec les Européens. Ils demandent également à Son Excellence des pavillons portugais pour les hisser dans leurs villages, se mettant ainsi à l'abri d'attaques que seuls ils ne pourraient pas repousser.

Son Excellence répond disant qu'il allait faire part de cette demande à Son Excellence le gouverneur général d'Angola, qui certainement concéderait l'autorité demandée et qu'après avoir examiné mûrement cette supplique, peut-être se décidera-t-il à placer de suite un délégué provisoire du gouvernement général d'Angola, auquel seront données des instructions dans le sens de protéger également les Européens et les indigènes et d'affirmer décidément sa volonté de ce que le commerce, navigation, transit, us et coutumes, religion, puissent se pratiquer en toute liberté, sans tribut d'aucune forme.

Les princes accueillirent avec enthousiasme les idées et le discours de Son Excellence, dressant cet acte qui sera signé par toutes les personnes présentes, apposant les rois, leur signal parce qu'ils ne savent pas écrire, et sera contresigné par moi Nuno de Freitas Queriol, deuxième lieutenant commandant du vapeur *Vilhena*, secrétaire particulier du commandant la division, qui l'a écrit.

Boma et banza du roi Né Cuco, le 11 janvier 1885 (signatures) Antonio de Nascimento Pereira de Sampaio, capitaine de marine, commandant la division navale — Rodrigo Augusto Teixeira Pinha, capitaine de frégate, chef d'état-major de la division — Jayme Pereira de Sampaio Forjas de Serpa Pimental, deuxième lieutenant de marine, commandant en second la canonnière *Sado* — Francisco Diogo de Sâ, aspirant de marine — P.-W. Scheers — João Antuno de Azeveda — Antonio Luiz Monteiro —

D. de O' da Silva — Paulo Ribeiro da Costa — A. Martin da Silva — David M.-J. de Medina — Manuel Ferreira da Costa — Antonio Ventura da Silva — Jose Rodriguez das Neves Pinherio — Manuel Moreira da Neves — Jose Gomes Netto — João da Silva Contreiras — Antonio Alfredo Ferreira de Carvalho — Julio Cesar Frazao — Antonio d'Avellar Dias — João Corrêa da Costa — Duarte Jose Ferreira — signent maintenant du signal de la croix, les neuf rois de Boma ; demeurant en ma possession ce document authentique et légalisé avec le timbre des armes royales portugaises qui sert à la canonnière *Sado*.

Quartier général de la division navale.

Signés de Né Cuco — Né Curado — Né Lelle — Né Chanda — Né Du-
culha — Né Cuca — Né Pareisa.

Nuno de Freita Queriol, deuxième lieutenant, secrétaire particulier du commandant la division.

Conforme à bord de la canonnière *Sado*.

Quartier général de la division navale ancrée à Boma, 11 janvier 1885.

(S.) ROANZO AUGUSTO FREIRE PINHA,
Chef d'état-major.

A cette déclaration, faite par les rois de Boma, forcés qu'ils étaient de se soumettre aux exigences des représentants du Portugal, les étrangers répondirent par une protestation énergique, qu'ils firent parvenir immédiatement au commandant du navire de guerre portugais.

Nous donnons ci-dessous la teneur de ce document :

Les soussignés MM. Scheers, agissant au nom de M. Van Eysden, représentant de la maison hollandaise N. A. H. V. (empêché pour cause de maladie), H. Barbier, représentant de la maison française Daumas-Béraud, A. Delcommune, représentant de la maison belge, voulant s'éclairer sur les clauses contenues dans le document signé par les rois de Boma, réunis le 11 janvier 1885, au village du roi Né Cuco ; se sont rendus chez : 1° Né Oro ; 2° Né Cuca ; 3° Né Chanda ; 4° Né Doucoulla, et ont recueilli les déclarations suivantes :

1° Que les rois susnommés n'ont adressé aucune demande de protectorat, ni d'intervention au commandant de la division navale portugaise, M. Antonio de Mascimento Pereira de Sampaio. Qu'au contraire, c'est cet

officier supérieur qui a provoqué la conférence, en faisant précéder celle-ci de l'envoi d'un cadeau aux rois (chose contraire aux us et coutumes de la contrée);

2° Que les rois protestent énergiquement contre la cession de leur territoire, et la délégation de leurs droits et de leurs pouvoirs aux Portugais.

3° Qu'à la demande suivante :

« Admettez-vous l'intervention d'un délégué portugais dans les questions entre rois et les négociants de Boma? » ils ont répondu que, dans aucun cas, ils n'admettaient cette intervention.

Les rois ont déclaré en outre aux soussignés qu'ils se réuniraient prochainement pour leur communiquer tous les détails de la conférence.

Fait à Boma, le 15 janvier 1885.

Témoins :

Lieutenant VAN KERKHOVEN, EM. VANDENHEUVEL.
SCHEERS,

Représentant de la maison hollandaise.

H. BARBIER,

Représentant de la maison Daumas-Béraud et C^{ie}.

A. DELCOMMUNE.

Représentant de la maison belge.

Un fait, qui mérite d'être relaté pour son originalité, se passa après la réunion provoquée par le commandant portugais.

Pour bien marquer la volonté du Portugal de considérer ce pays comme lui appartenant, le commandant Sampaio, sitôt que les déclarations qu'il avait ainsi arrachées aux rois par la crainte furent signées, fit hisser sur l'une des plus hautes collines de Boma le pavillon portugais, en signe de prise de possession.

Sitôt que j'appris la chose, je me rendis à bord de l'avis anglais.

Le commandant s'était déjà aperçu du fait et il me tranquillisa en m'affirmant que le pavillon portugais ne resterait pas longtemps hissé sur *la terre ferme* et qu'il allait se rendre auprès du commandant portugais.

En effet, en même temps que je quittai son bord, il s'embarqua, en grande tenue, sur une de ses baleinières préparée pour une visite officielle, et se dirigea vers le *Sado*.

Le lendemain, le pavillon portugais ne flottait plus au haut de la colline ; mais le surlendemain on le vit réapparaître sur l'un des sommets de l'île des Princes.

Cette fois, ce fut le commandant du navire anglais lui-même qui m'apprit la chose.

Il me dit avec son fin sourire que les îles étaient neutres et qu'elles pouvaient aussi être la propriété d'un particulier quelconque.

Le soir même, un des rois de Boma me faisait savoir secrètement que tous les chefs, sur l'instance pressante du commandant du *Sado*, avaient vendu l'île des Princes au commerçant portugais João Luiz da Rosa.

Le commandant anglais avait donc raison. Sans doute par politesse diplomatique, et pour sauvegarder la dignité professionnelle, il avait dû conseiller ou admettre l'échange du lieu où pouvait flotter, sans crainte de contestations ultérieures, le pavillon portugais.

Notons que ce pavillon existait encore six mois plus tard, lors de la proclamation, à Boma, de l'État Indépendant du Congo, qu'il finit par être déchiqueté par les vents et les pluies, et ne fut jamais remplacé.

Cinq jours après le fait que nous rapportons, le navire de guerre portugais quitta Boma, se dirigeant vers l'aval du fleuve pour se rendre à Banana, où la même comédie devait se jouer.

Le petit aviso anglais le suivit.

Ceux qui comme moi connaissaient les dessous, prêtaient volontiers à ce petit bâtiment une allure narquoise, celle d'un gamin rusé qui sent derrière lui la toute-puissante protection de son père, et qui, fort de cet appui, s'en va, tout en gam-

badant, mettre son veto aux affaires de la plus haute importance.

A Banana, les Portugais eurent le même insuccès. Toutes les maisons de commerce auxquelles s'était joint de Brazza, qui se trouvait en ce moment à bord du *Sagittaire*, envoyèrent une protestation analogue à la nôtre au commandant du navire de guerre portugais. Le commandant de l'avisio anglais, sans doute pour faire chorus avec le navire de guerre français, protesta comme ce dernier.

Ces démonstrations tardives du Portugal ont sans nul doute été le résultat de la poussée de l'opinion publique portugaise à cette époque.

Il y avait beau temps, en effet, qu'une certaine presse de Lisbonne avait signalé le danger prévu par certains correspondants de journaux habitant le Congo. Mais le gouvernement, soit par incurie, soit par empêchement politique, ne donna suite à aucune des demandes réitérées de ses nationaux.

Il est donc assez naturel que ces derniers, surtout ceux qui habitaient la côte occidentale d'Afrique, aient toujours considéré l'occupation du Congo par l'État Indépendant comme une usurpation de leurs droits séculaires.

Le peuple portugais est certainement le plus chauvin de la terre, mais d'un chauvinisme rétrograde, se complaisant à invoquer les hauts faits de ses glorieux ancêtres, qui certes forment, à eux seuls, une des plus belles pages de l'histoire des temps passés. Mais il ne se préoccupait guère, à l'époque qui nous occupe, des progrès étonnants du siècle, de la marche fatale des faits qui en étaient la conséquence, et de l'évolution rapide des autres peuples qui allaient alors à la conquête d'un domaine économique plus étendu.

Ce réveil brutal le froissa et de là naquit cette espèce d'animosité qu'il témoigna aux Belges, du moins pendant un cer-



COLONEL SIR FRANCIS DE WINTON (1885).

tain temps, et que, en toute justice, il aurait dû manifester à son gouvernement d'alors, le seul coupable.

Toutes ces intrigues du Portugal ne devaient servir à rien et la Conférence de Berlin, poursuivant ses travaux, reconnut le jeune État et délimita les frontières de son territoire, en lui donnant accès à la mer.

La cause était gagnée pour nous.

Ce fut le 1^{er} juillet 1885 que fut proclamée au Congo la formation de l'État Indépendant.

Cet honneur fut dévolu à Sir Francis de Winton.

La période d'organisation en Afrique du jeune État fut laborieuse, mais chacun y mit du sien, chacun cumula diverses fonctions, en attendant que les titulaires fussent arrivés d'Europe.

Pour ma part, outre mes fonctions de chef de Boma et chef des transports du Bas-Congo, je devins en même temps archiviste du cadastre, notaire, chef des postes suppléant, conservateur des titres fonciers, etc.

De Keyser et Massart organisèrent les services de la douane et, avec Weber, ceux de la poste.

Wissman descendit le Kassaï, le plus important affluent du Congo, dont Stanley n'avait remonté le cours inférieur que jusqu'à la rivière M'Fini.

Wissman était parti de Malanza (province d'Angola), en juillet 1884, pour le compte de l'Association Internationale du Congo ; il atteignit Luluabourg en septembre de la même année et y fonda une station.

En mai 1885 il descendit la Lulua, arriva au Kassaï et opéra la descente de ce dernier fleuve. Il vit successivement les embouchures du Sankuru, du Kwango et du M'Fini et arriva au Congo après quarante-deux jours de navigation.

L'arrivée à Boma du sympathique explorateur qu'était

Wissman, quoique Allemand, fit grande sensation. Malheureusement son état de santé était précaire, et il dut partir au plus tôt pour Madère.

Le lieutenant Wolff, adjoint de l'expédition Wissman, remontant le Kassai avec le vapeur *l'En Avant*, explora la rivière Sankuru et découvrit l'embouchure du Lubefu, qu'il dénomma petit Lomami.

En octobre de la même année 1885, le missionnaire anglais Grenfell, à bord de son vapeur *Peace*, explora successivement le Ruki jusqu'à 1° 1' de latitude nord et 23° 4' de longitude Est ; la Bussiba jusqu'à 1° 9' de latitude Sud et 22° 23' de longitude Est ; la Lulonga jusqu'à 0° 10' de latitude Nord et 22° 32' de longitude Est ; l'Ubanghi jusqu'à 4° 20' de latitude Nord ; l'Itimbiri et la Mongala jusqu'à 2° 6' de latitude Nord.

Parmi nos compatriotes que je vis arriver cette année, je citerai Van Gèle, qui rentrait en Europe en mai 1885, après avoir remonté jusqu'à Falls, où il fit la connaissance du chef arabe Tippo-Tip. Il arriva au Congo pour la seconde fois en janvier 1886 ; malheureusement, il dut rentrer en Europe pour cause de maladie, mais revint au Congo la même année.

M. Camille Janssens, le premier vice-gouverneur belge du Congo, arriva en septembre de la même année.

J'eus aussi le plaisir de recevoir chez moi le lieutenant Francqui, arrivé d'Europe en septembre, ainsi que le docteur Vanden Heuvel et le lieutenant Valke, mais ceux-ci revenaient du haut Congo pour rentrer en Europe.

L'année 1885 marque l'évacuation des postes de l'Association Internationale du Congo dans le bassin du Niadi-Kwilu, qui furent abandonnés à la France moyennant une indemnité, et je vis arriver à Boma les divers agents de l'Association qui commandaient ces postes, tels Destrain, Legat, Sir Grant Elliot, Hodister, etc.

Ce fut également dans le courant de cette année que les



LE LIEUTENANT A. VAN GÈLE.

premiers essais de culture furent entrepris au Congo par la maison de Roubaix, d'Anvers, qui racheta la grande île de Mateba.

Enfin, cette année 1885, qui restera historique par la proclamation de l'État Indépendant du Congo, aura vu arriver en Belgique les premiers sujets noirs du Souverain du jeune État. Nous voulons parler de la visite du chef de Vivi, Massala, et de sa suite, à l'exposition d'Anvers.

En 1885 eut lieu un essai de navigation à vapeur jusque Vivi. Sir Francis de Winton voulut que le *Héron*, vapeur de 300 tonnes, fît cet essai.

Comme j'avais l'entière responsabilité de ce navire et que, d'autre part, il était le chef de l'État Indépendant du Congo, j'acquiesçai à sa demande, mais après avoir été déchargé par écrit des conséquences de tous les risques que pouvait courir le navire.

La montée se fit presque sans encombre, à part quelques tourbillons qui firent pencher le navire outre mesure.

Mais la descente entre Vivi et Matadi, qui dura à peine dix minutes, fut si tourmentée qu'elle fit reconnaître à Sir Francis de Winton lui-même, qui était à bord avec moi, la témérité d'entreprendre une seconde fois ce voyage.

A chaque instant, un tourbillon d'une violence inouïe jetait le vapeur à droite ou à gauche, malgré la tension du gouvernail. Si un dérangement à la machine ou à la chaîne du gouvernail était survenu, le navire eût été irrémédiablement perdu. Il aurait été jeté infailliblement sur les rochers qui limitaient les passes de 40 à 50 mètres de largeur.

Depuis cette expérience, le colonel de Winton renonça à son projet, et il fit bien.

Pendant la fin de cette année 1885 et le commencement de 1886, il m'arriva plusieurs fois d'être obligé de faire descendre

le pavillon portugais que les commerçants de cette nationalité voulaient maintenir au haut du long mât planté au milieu de leur factorerie.

Cela se présenta à Ponta da Lenha, Katala, Kassala, etc. Chaque fois que la chose m'était signalée, je me rendais en boat à l'endroit désigné, accompagné de six soldats noirs armés.

A mon injonction, il arrivait généralement que les Portugais se refusaient à faire descendre eux-mêmes leur pavillon. C'était très compréhensible. Aussi, je ne répétais pas ma demande et j'opérais moi-même.

Tout en faisant rendre les honneurs militaires, j'abaissais le pavillon portugais, le roulais et allais le déposer dans la vérandah de la maison d'habitation.

Les Portugais ne recommençaient plus, mais ils laissèrent s'effriter par la pluie et les vents, sans vouloir le renouveler, le drapeau étoilé qui avait remplacé le leur.

L'année 1886, qui fut la dernière que je passai dans le Bas-Congo, fut plus spécialement consacrée à l'organisation des multiples services rattachés à l'administration de tout État.

En avril, l'administration de Vivi est transférée à Boma, qui devient le siège du gouvernement local.

La force publique est organisée par Avaert et Roget, et le premier contingent indigène de la future armée coloniale est composée de soixante-quinze jeunes Bangalas, ramenés par le lieutenant Van Kerkhoven.

Une brigade topographique, composée de Jungers, De Masear, Francqui, Liénart, Paul Le Marinel, est chargée de dresser la carte du Bas-Congo et le cadastre.

Les stations que le jeune État possède dans son vaste territoire sont au nombre de quinze, savoir :

Dans le Bas-Congo : Banana, Boma et Vivi.



CAMILLE JANSSENS,
Premier Gouverneur Général belge du Congo (1886).

Dans la région des chutes : Matadi, Isanghila, Manyanga et Lukunga.

Au Stanley Pool : Léopoldville et Kinchassa.

Dans le Haut-Congo : Kwamouth, Équateur, Bangala et Stanley Falls.

Dans le Kassai : Luebo et Luluabourg.

Ce fut en cette année 1886 que Sir Francis de Winton quitta le Congo, laissant ses pouvoirs à un Belge, M. Camille Janssens ; et ces hautes fonctions ont été jusqu'aujourd'hui exclusivement confiées à des Belges.

Wissman est de retour de Madère fin janvier 1886 ; il remonte à Luluabourg avec De Macar et Paul Le Marinel, auxquels il remettra cette station.

En mai de la même année arrivent Coquilhat, Dubois et Dhanis, et en septembre le lieutenant Daenen.

Les voyages d'exploration et de découvertes dans le Haut-Congo ne furent pas aussi brillants en 1886 que pendant l'année qui venait de s'écouler.

Wissman et Wolff remontent le Kassai depuis l'embouchure de la Lulua jusqu'aux premières chutes, que Wolff baptise « Wissman Falls ».

En avril 1886, le missionnaire anglais Grenfell remonte la rivière Lomami jusque 1° 35' de latitude Sud.

Ce missionnaire déclare avoir vu dans ses différents voyages d'exploration, effectués en 1885 et 1886, 3,000 milles anglais de cours d'eau navigables dans le bassin du Congo.

En 1886, Wissman se décide à traverser l'Afrique ; il quitte Luluabourg le 16 novembre avec Paul Le Marinel et se dirige vers Nyangwe, puis continue seul vers le Tanganika, pendant que Le Marinel rentrait à Luluabourg avec une partie de la caravane.

Ce retour a été marqué de beaucoup de souffrances et de privations.

Depuis qu'en avril 1886, Boma était devenu le siège du gouvernement local, l'on ne menait plus qu'une vie tout administrative.

Elle ne me plaisait guère.

Aussi, prévoyant que vers la fin de l'année mon terme de service serait expiré, j'eus l'idée de demander à Bruxelles l'autorisation de faire, cette époque venue, un voyage dans le Haut-Congo, pour me rendre compte des régions qui pouvaient y être exploitées.

Je reçus une réponse très aimable du général Strauch, me disant que j'étais libre d'entreprendre ce voyage à mes frais, qu'il me ferait aider le plus possible par les services établis en Afrique, qu'il me donnerait à ce point de vue toutes les facilités désirables, mais que le gouvernement du nouvel État ne pouvait entrer dans la voie que je lui indiquais.

Déçu, mais non découragé, je rentrai en Europe par la malle portugaise en décembre 1886, après avoir remis mes services au lieutenant Valke, devenu directeur des transports, ainsi que tout ce qui appartenait à l'ancienne maison belge, qui disparut après la formation du jeune État.

Sitôt mon retour en Belgique, j'allai rendre mes hommages au général Strauch, qui me fit l'accueil le plus aimable.

A l'issue de cette entrevue, je rencontrai le capitaine Albert Thys, qui me demanda avec instance de venir le voir le lendemain.

A l'heure dite, je me trouvais dans le bureau du capitaine, qui me fit part de ses projets d'établir un chemin de fer le long des cataractes, afin de relier le Haut-Congo à la mer. Il me dit qu'il avait besoin de deux hommes énergiques et déjà habitués à l'Afrique. L'un serait chargé d'étudier le tracé de

la future voie ferrée, l'autre de faire une reconnaissance dans tout le Haut-Congo pour reconnaître l'importance du trafic que pourrait avoir cette ligne.

Il m'offrit de prendre le commandement de cette dernière expédition, en me rappelant que je l'avais moi-même demandé au général Strauch avant mon retour en Europe.

Je vis avec plaisir que ma proposition n'était pas tombée dans l'oreille d'un sourd, et j'acceptai l'offre qui m'était faite.



TROISIÈME PARTIE

A M. LOUIS FRANCK,

Ministre actuel des Colonies, en reconnaissance de ce qu'il est parvenu à obtenir du gouvernement belge (p. 152 des Annales parlementaires du 9 décembre 1920) l'appui financier de la Belgique pour la mise en valeur du Congo belge, ainsi que je le demandais dans mon premier ouvrage, L'Avenir du Congo belge menacé, en 1919.

Bruelles, décembre 1921.

A. DELCOMMUNE.

CHAPITRE X

La première société belge au Congo fut la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, créée le 8 février 1887, à l'initiative du capitaine d'état-major Albert Thys, officier d'ordonnance du Roi Léopold II, avec l'assentiment du Souverain.

Sitôt qu'elle fut constituée, elle organisa deux expéditions. La première, sous les ordres de Cambier, avait pour but l'étude du projet de chemin de fer des cataractes, qui devait relier le Haut-Congo à la mer.

La seconde, sous mon commandement, devait explorer tout le bassin navigable du Congo supérieur, afin de reconnaître le trafic que ces territoires pouvaient assurer au futur chemin de fer.

Pour effectuer la reconnaissance commerciale du Haut-Congo et l'étude économique de ses vastes territoires, il fallait un vapeur d'une contenance suffisante pour transporter le personnel et son ravitaillement, et d'une puissance capable de vaincre les courants rapides des nombreux affluents du grand fleuve.

Ce fut la maison Cockerill, de Seraing, qui se chargea de la construction de ce vapeur. Il mesurait 21 mètres de longueur, 6 mètres de largeur, le fond en était plat, son tirant d'eau était de 80 centimètres. Il était du type sternweel, très employé dans les Etats-Unis, au Mississipi et au Missouri. Le seul vapeur de ce genre qui naviguait alors dans le Haut-Congo était le *Stanley*, du même type, et dont les services avaient été tels, qu'il fut officiellement adopté.

L'expérience démontra plus tard que c'était le type de bateau par excellence pour la navigabilité des grands fleuves au thalweg peu précis, aux courants variables, et aux bancs de sable changeants.

Le vapeur *Roi des Belges*, commandé en janvier 1887, ne fut terminé que le 1^{er} mai 1887.

Les feuilles de tôle d'acier de deux millimètres et demi d'épaisseur, longues d'un mètre cinquante à deux mètres, larges de soixante centimètres, formant la coque, furent emballées dans des caisses ne pesant pas plus de vingt-cinq à trente kilos. Les cornières, les boiseries des cabines, salle à manger, toit, toute la tuyauterie de la machine et de la chaudière, et en général tout ce qui composait le vapeur, à l'exception de la chaudière, du condenseur, des deux cylindres, des bielles et de l'arbre de la roue, fut emballé dans des caisses pleines ou à claires-voies, en colis de vingt-cinq à trente kilos maximum. L'on y ajouta des boulons, rivets, rondelles et outils nécessaires au remontage, qui furent expédiés également en charges de trente kilos.

La chaudière verticale système Field, qui pesait 4,000 kilos, était divisée en six tronçons, dont trois formaient le corps de la chaudière; les trois autres se composaient de : plaque tubulaire, dôme de la chaudière, bagues et plaque cendrier.

Cette chaudière devait être remontée et rivée sur place. La plus lourde de ces pièces pesait 650 kilos, c'était le dôme de la chaudière, vaste cuve haute de 30 centimètres, de 1 m. 80 de diamètre et de 23 millimètres d'épaisseur.

Le condenseur pesait 450 kilos, les cylindres 325 kilos chacun et l'arbre de la roue, 900 kilos.

Ces trois dernières pièces devaient être chargées sur un chariot construit par Cockerill, expressément pour leur transport à travers la route des caravanes.

Pour les autres fortes pièces de la chaudière et du conden-

seur, nous comptions sur les chariots existant à Vivi et qui avaient servi au transport du *Stanley*. Toutes les charges de la reconnaissance commerciale, tant du vapeur que des marchandises, provisions nécessaires à cette expédition, furent embarquées sur le vapeur *Vlaanderen*, qui quitta Anvers le 8 mai 1887.

Il y avait à son bord M. Camille Janssens, gouverneur général de l'Etat Indépendant du Congo, qui était venu prendre un Congé en Belgique, le capitaine A. Thys, administrateur-délégué de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, le major Cambier, chargé de l'étude du projet de chemin de fer de Matadi à Stanley-Pool, le lieutenant Jacques, le comte Philippe de Lalaing, Secrétaire du gouverneur, les ingénieurs Librechts, Vauthier, Lambotte, mes adjoints Demeuse et Romberg, les mécaniciens Mourman, Léonard, Ruen, le chaudronnier Henry, et le charpentier Andries, tous cinq chargés du remontage du vapeur *Roi des Belges* à Léopoldville.

Le *Vlaanderen* toucha Madère le 15 mai.

J'avais pris la route de Lisbonne-Madère, où je débarquai trois jours avant l'arrivée du *Vlaanderen*.

Sitôt notre arrivée à Boma, nous reçûmes l'hospitalité chez notre ami, le lieutenant Valcke, alors directeur des transports de l'Etat Indépendant.

Je m'occupai immédiatement de l'envoi des charges à Matadi. Tous les colis qui devaient être transportés à dos d'hommes furent expédiés les premiers et je me rendis à Matadi pour hâter leur départ sur la route des caravanes.

Grâce à l'obligeance des fonctionnaires du gouvernement, ces charges, au nombre de dix-sept cents, quittèrent Matadi en moins de quinze jours.

A ma descente à Boma, il fut décidé entre le capitaine Thys, le lieutenant Valke et moi, et avec l'assentiment du gouver-

neur général, que les lourdes pièces de notre vapeur seraient dirigées sur Vivi, en même temps que les lourdes pièces du vapeur en bois *Ville de Bruxelles* appartenant à l'Etat, arrivées par le même bateau.

Leur transport sur la route de Vivi à Isanghila devait se faire de concert par les soins de l'Etat, à frais communs, et être dirigé par le lieutenant Valke, qui avait déjà à son actif le fameux transport du *Stanley*, où il déploya une énergie et une endurance remarquables.

Le capitaine Thys devait l'accompagner, tandis que, prenant la route des caravanes à Matadi, je me rendais au Stanley-Pool, accompagné de mes adjoints et de mes monteurs, afin d'installer ceux-ci et de commencer immédiatement l'assemblage et le rivetage de la coque.

Je quittai Matadi le 10 juin, avec mes sept compagnons de route. Je ne décrirai pas les longues et fatigantes étapes de la route des caravanes, immense sentier dont les nombreux méandres contournant les collines ou gravissant leurs pentes abruptes allongeaient du tiers la distance des quatre cents kilomètres, à vol d'oiseau, séparant Matadi de Léopoldville.

Ce n'est certes pas un voyage de plaisir que celui de convoier dans ce pays, excessivement tourmenté, sept Européens fraîchement débarqués d'Europe et complètement ignorants de la vie africaine. Je dois cependant dire que, contrairement à mon attente, tous ces braves gens se conduisirent admirablement bien, supportant avec entrain la chaleur torride et la longueur du trajet. Grâce aussi à l'organisation que j'avais donnée à ma caravane, composée, outre mes sept compagnons européens, de deux cent cinquante porteurs, la marche se fit sans aucun incident digne d'être relaté.

L'ordre de marche était établi de la façon suivante :

En avant Fernand Demeuse, le plus débrouillard de mes adjoints, précédé d'un des capitas de la caravane, qui lui ser-

vait de guide. Il était suivi du cuisinier, des domestiques, des porteurs de chop-box et des ustensiles de cuisine. Venaient ensuite les porteurs au gré de leurs caprices, et entre leur longue colonne, mes cinq ouvriers de Coekerill et Romberg, suivi d'un domestique. Quant à moi, j'avais pris l'arrière-garde afin d'activer la marche des traînards et des retardataires.

Chaque matin, Demeuse et le capita lui servant de guide, recevaient de ma part le nom de l'endroit où devait s'établir le campement de la journée.

Pendant les vingt-trois jours que dura cette marche toujours fatigante, parfois douloureuse, aucun des cinq ouvriers, braves gens s'il en fût, ne laissa échapper une plainte ; et cependant il arriva parfois que je les rejoignais, avant l'arrivée au camp, haletants, couverts de sueur, gravissant péniblement la côte escarpée d'une haute colline. Je montais un grand et superbe mulet espagnol.

Quelques mots bien trouvés suffisaient pour les ragailardir et, comme ils étaient la plupart liégeois, l'esprit gaulois reprenait vite ses droits et des rires sonores secouaient ces larges poitrines, et mes hommes reprenaient la marche avec un entrain nouveau.

Nous arrivons à Léopoldville le 2 juillet, à midi.

Cette importante station était alors commandée par le lieutenant Liebrechts, officier des plus distingué, fondateur de Bolobo en 1884, alors que Stanley avait la haute charge du haut commandement de l'Association Internationale du Congo.

Liebrechts me fit un charmant accueil et, grâce à son aimable obligeance et à l'aide qu'il voulut bien me donner, nos monteurs purent se mettre à l'ouvrage trois jours après notre arrivée.

Je restai à Léopoldville du 2 juillet au 15 juillet.

Dans ce laps de temps, la plupart des charges de la coque arrivèrent.

Nous construisîmes un slip, dont la moitié de la longueur baignait dans les eaux du port de Léo. Sur ces entrefaites, grâce à l'aide que voulut bien me prêter Liebrechts, nous primes en relai 800 hommes qui devaient se rendre à Manyanga un jour déterminé, pour commencer le transport des lourdes pièces du vapeur *Roi des Belges*, lesquelles devaient arriver vers cette époque. Je devais me trouver à la même date à Manyanga, pour diriger moi-même ces difficiles opérations. Laissant à Léopoldville tous les ouvriers sous les ordres du chef monteur Mourman, qui devait faire en sorte que la coque du vapeur fût prête à recevoir chaudière et machine, lors de leur arrivée à Léopoldville, je descendis vers Manyanga avec Demeuse et Romberg le 16 juillet.

Je dus renvoyer ce dernier en Europe pour cause de maladie, les fièvres l'ayant considérablement affaibli. A mon arrivée à Manyanga, j'y trouvai la plupart des lourdes pièces. Les dernières arrivèrent deux jours après. Leur transport de Vivi à Isanghila s'était fait par chariots traînés par les hommes du chef de Vivi, et le voyage entre Isanghila et Manyanga par eau, au moyen de grandes allèges, qui effectuaient à cette époque les transports de l'Etat sur ce bief navigable.

Valcke, qui avait dirigé les transports entre Vivi et Isanghila, était rentré à Boma, laissant la direction du transport par eau au mécanicien Olsen, de l'Etat.

Les lourdes pièces de la *Ville de Bruxelles* et du *Roi des Belges* arrivèrent sans encombre à Manyanga.

Le capitaine Thys avait traversé le fleuve à Isanghila et s'était rendu à Lukungu, poste de recrutement de porteurs, commandé alors par le lieutenant Francqui, ayant comme adjoint le lieutenant de Saint-Marcq.

Thys et Francqui arrivèrent à Manyanga au moment où nous organisions le chargement des lourds chariots qui devaient être tirés à bras d'hommes, par monts et par vaux, jusque Léopoldville.

Franqui et moi nous accompagnâmes Thys jusqu'au marché de Kenje, distant de quelques heures de marche de Manyanga. Nous voulions lui montrer, suivant son désir, ce que c'était qu'un marché indigène.

Les scènes qu'il y vit durent le frapper, car il en fit la description dans un style imagé et que reproduisit en son temps le *Mouvement Géographique*. Après quelques heures d'arrêt, je pris congé du capitaine, auquel je confiai mon mulet, et de Franqui, qui retournait à Lukungu. Thys comptait bien pouvoir être assez heureux pour trouver au Pool le vapeur *Stanley* et faire à son bord un court voyage sur le haut fleuve.

Transport du vapeur « Roi des Belges ».

Je revins à Manyanga commencer le halage des chariots. Ceux-ci étaient au nombre de cinq. Les quatre plus grands chariots portaient en moyenne de 3,000 à 4,500 kilos chacun. Ils étaient à quatre roues ; les grandes mesuraient 1 m. 60 de diamètre, large de 20 centimètres et cerclées de bandes de fer de 5 millimètres d'épaisseur. Les petites avaient 80 centimètres de haut et la même largeur que les grandes. Un timon avec fourche et excentrique formait l'avant du chariot. Les essieux des quatre roues étaient reliés entre eux par deux larges madriers espacés, formant le corps même du chariot.

Les pièces à transporter étaient solidement attachées sur ces madriers au moyen de câbles et de chaînes.

Le cinquième chariot était le plus petit ; c'était celui construit par Cockerill, transportant les deux cylindres et l'arbre de la roue du *Roi des Belges*, d'un poids global de 1,700 kilos environ. Ses roues étaient relativement petites, 1 m. 20 de diamètre, mais suffisamment larges pour empêcher leur embourbement dans les ornières.

Trois cents hommes furent attelés à chacun des grands chariots, cent au petit.

Lorsque tous ces chariots s'ébranlèrent, ce fut véritablement un beau spectacle. Des câbles longs de 50 mètres, tirés par cent cinquante hommes chacun, s'allongeaient à droite et à gauche de chaque timon, lesquels étaient couverts eux-mêmes d'une grappe humaine.

Aux rayons de chaque roue et à l'arrière du chariot s'accrochaient des bras nerveux et tout autour de cette équipe monstre gambadaient quelques chanteurs improvisés qui, au moyen de claquements rythmés de leurs mains, accentuaient le refrain, que reprenait en chœur cette bande d'hommes, halant et poussant ce véhicule de fer.

A la sortie du poste de Manyanga, le 5 août, l'émulation était tellement forte, chaque groupe voulant devancer l'autre, que deux chariots se frôlèrent, occasionnant des blessures assez graves aux imprudents qui n'avaient pas su se garer à temps.

Malheureusement, ce beau courage ne dura pas longtemps. Nous avions à peine gravi les premiers contreforts des collines formant la rive gauche du fleuve, distant à peine de 2 kilomètres de la station, que tous les hommes s'arrêtèrent les uns après les autres et demandèrent à se désaltérer.

Je ne décrirai pas les longs jours que prirent ces durs labeurs. Qu'il me suffise de dire qu'il nous fallut dix-sept jours pour faire une étape de marche ordinaire, que durant ce laps de temps, sept fois les timons de nos chariots se brisèrent et durent être remplacés par nos propres soins ; que maints chariots culbutèrent dans les ravins, nous obligeant à les décharger pièce par pièce, ou lorsque, pour éviter un trop long détour, nous nous décidions à franchir les berges marécageuses d'une petite rivière, nos véhicules embourbés jusqu'aux essieux devaient également être déchargés et parfois même démontés

complètement et transportés pièce par pièce sur l'autre bord, où des heures se passaient à les remonter et à les recharger.

Que de désertions d'hommes nous eûmes à constater, et que de difficultés nous avons eues pour ravitailler tout notre monde !

Le dix-huitième jour de notre départ de Manyanga, les chariots descendaient la pente abrupte et assez raide d'une profonde vallée.

Généralement, lorsque nous nous engageons dans des descentes, les roues des chariots ne possédant pas de freins étaient coincées par de longues et fortes perches, qui, pressant sur la large bordure de fer, formaient levier et empêchaient l'une ou l'autre des roues sur lesquelles elles étaient appliquées, de fonctionner.

C'était en somme le frein primitif que nos charretiers emploient encore communément dans certaines campagnes de la vieille Europe.

D'autre part, les câbles qui servaient à la traction dans les montées et qui étaient tirés par cent cinquante hommes, passaient à l'arrière, de façon que leur tension aidant la manœuvre du frein, pouvait, à un moment voulu, arrêter net le chariot. Il nous arrivait même, dans les pentes trop raides, de passer ces câbles dans les grosses poulies à triple effet, attachées à de forts troncs d'arbres se trouvant à proximité et de laisser ainsi filer le chariot, qui descendait lentement mais sûrement les pentes, broyant sur son passage les troncs des petits arbres ou les pierres qui gênaient sa route. Les hommes du timon étaient réduits de six à quatre, nombre suffisant pour régler la direction du chariot.

Ce jour-là, l'un de ceux-ci dont le frein avait été probablement mal fixé, se mit à descendre à une allure inaccoutumée ; nos hommes, en véritables enfants qu'ils étaient, s'amüsèrent à laisser prendre au chariot une vitesse de plus en plus grande

et, quand ils voulurent le ralentir, il leur fut absolument impossible d'y parvenir. Les hommes furent entraînés et finalement lâchèrent prise, ceux du timon précipitèrent leur course rapide ; malheureusement, trois d'entre eux voulurent se sauver, mais ils ne surent le faire à temps et le chariot leur passa sur le corps. L'un avait le pied écrasé, l'autre les deux jambes broyées et le troisième était mort sur le coup, la poitrine défoncée,

Le chariot alla s'effondrer dans le lit de la petite rivière.

Cet accident produisit une panique générale parmi nos hommes, dont les cinq sixièmes disparurent en quelques heures, malgré nos sollicitations et nos prières.

Le travail lent et fastidieux du recrutement recommença et ce ne fut qu'après avoir parcouru tous les villages des alentours, ce qui nous demanda une huitaine de jours, que nous pûmes rassembler cinq cents hommes. En même temps j'avais envoyé un courrier à mon ami Liebrechts à Léopoldville, en le priant de recruter une nouvelle équipe de cinq à six cents hommes et de la confier à l'un de ses meilleurs capitaines, le chef Guili, de l'Inkissi.

Je lui demandai en outre de faire son possible pour que ce chef vînt lui-même avec ses hommes, me retrouver.

Dix-huit jours après, ce chef arriva avec six cents hommes.

Ayant pris la résolution de changer le mode de transport de ces pièces, tout au moins pour ce qui concernait celles du vapeur *Le Roi des Belges*, je remis deux cents de ces hommes au mécanicien Olsen, ce qui porta à sept cents le nombre d'hommes dont il pouvait disposer, nombre suffisant. Je lui confiai le commandement de quatre chariots.

Quant au cinquième chariot, qui transportait les pièces de la chaudière du *Roi des Belges*, il fut déchargé, car j'avais résolu d'opérer leur transport sans l'aide d'aucun véhicule.

Je fis part de mon projet au chef Guili, lui promis un royal

cadeau et une paie supérieure à ses hommes s'il voulait m'accompagner.

Il était naturellement inutile de songer à faire hisser sur la tête d'une équipe quelconque, aussi forte et aussi volontaire qu'elle pût être, une pièce par exemple comme le dôme de la chaudière, qui pesait six cent cinquante kilogrammes ; c'était naturellement impossible, attendu qu'elle ne donnait aucune prise. J'usai pour ce transport, d'un moyen primitif, mais certainement très ingénieux.

Je fis couper de longues perches aux fibres flexibles et, au moyen de rotins et de lianes, je fis assurer le dôme de la chaudière sur une espèce de traîneau, dont les perches formaient corps complètement avec le dôme. Ces pièces de fer épaisses de 23 millimètres étaient certes à l'abri des suites d'un heurt quelconque, fût-ce même contre les roches. Elles étaient plus dures qu'elles et ne pouvaient donc courir aucun risque.

La bague de la chaudière fut également mise sur un traîneau de la même manière que le dôme et ces deux pièces furent halées chacune par une vingtaine d'hommes, avec une facilité vraiment extraordinaire.

Quant aux quatre pièces formant le corps même de la chaudière, elles furent attachées chacune à trois solides et longs bambous et furent enlevées par dix-huit robustes porteurs.

Toutes les pièces avaient deux équipes, les unes de vingt, les autres de dix-huit hommes, se relayant toutes les heures.

Le reste des trois cents porteurs étaient chargés de nos bagages, de nos tentes et du ravitaillement des deux cent vingt-quatre hommes formant nos douze équipes, lesquelles enlevèrent ou halèrent avec un entrain sans pareil les six lourdes pièces de la chaudière du *Roi des Belges*.

Jusqu'alors, à cause de nos lourds chariots, nous n'avions pu suivre la route des caravanes proprement dite et avons été obligés de nous en éloigner souvent à des distances consi-

dérables, afin d'éviter soit l'ascension trop rapide d'une haute colline, soit le passage d'un marais où nos chariots auraient été embourbés.

Nous allions donc par monts et par vaux, sans chemin tracé, suivant, il est vrai, une direction générale, mais nous basant uniquement sur la nature des terrains à traverser pour arriver au but que nous poursuivions. Cette fois, n'ayant plus de chariots qui ralentissaient notre marche et qui nous faisaient dévier de la route des caravanes, je résolus de suivre celle-ci le plus souvent possible, attendu qu'elle était, à part la ligne droite, le plus court chemin qui devait nous conduire au Stanley Pool, laissant Olsen chargé des pièces de la *Ville de Bruxelles* qu'il continua à traîner par chariots.

Tout comme à notre sortie de Manyanga, l'entrain de nos porteurs, s'il fut plus long, ne dura cependant pas longtemps.

Ces hommes ne sont pas habitués au halage, ni au portage en groupe, qu'ils ne savent pas faire avec ensemble, et qui par conséquent les fatigue beaucoup plus que le portage ordinaire, dans lequel ils excellent.

J'ai, en effet, vu dans mes nombreuses pérégrinations sur la route des caravanes, des noirs portant une charge de trente à trente-cinq kilogrammes, fournir une étape plus longue et plus rapidement faite, qu'un Européen chargé uniquement de son bâton de voyage.

D'habitude, dans le commencement de la journée, la marche était régulière, je dirai même assez vive, mais vers onze heures ou midi, elle se ralentissait à tel point que nos haleurs, dans une ascension quelconque, ne faisaient plus que cent mètres à l'heure.

Les étapes de la route des caravanes étaient ordinairement établies de telle manière que les campements se faisaient dans un endroit choisi où l'on trouvait de l'eau et du bois mort.

Ces lieux de campement étaient séparés les uns des autres de trois à six heures de marche.

Parfois et surtout entre Manyanga et le Pool, ils étaient situés à proximité de quelque village. Pendant ces transports, nous fîmes certainement de six à dix fois, aller et retour, la distance séparant ces campements, car nos hommes mettaient au minimum ces nombres en jours, pour parcourir ces trajets.

Notre camp était-il établi à un endroit quelconque, que tous les matins, à l'aube, nous allions retrouver avec nos porteurs les lourdes charges qui étaient restées à deux, quatre ou dix kilomètres de là et toute la journée se passait à faire la navette entre les uns et les autres, pour accélérer la marche des porteurs. Deux heures avant la tombée de la nuit, nous regagnions nos tentes, éreintés de cette marche lente et de la patience qu'il nous avait fallu déployer toute la journée.

Le campement ne changeait que lorsque les charges avaient dépassé une demi-étape ordinaire ; il s'établissait alors dans l'endroit suivant ; ce qui nous amenait à revenir sur nos pas jusqu'à ce que les charges aient atteint notre nouveau campement.

Un jour, notre camp était établi sur le dos d'âne séparant un étang d'une large et profonde vallée, lorsque, rentrant de notre travail quotidien, nous aperçûmes au loin un Européen se promenant gravement le long de nos tentes.

C'était M. Dupont, le fameux géologue et l'éminent directeur des musées d'histoire naturelle de Bruxelles, qui, malgré son âge, avait entrepris, de ses deniers, la reconnaissance géologique du cours inférieur du Moyen-Congo.

Nous avons déjà eu le plaisir de rencontrer M. Dupont à son arrivée à Boma, et aussi à notre récent voyage au Stanley-Pool. Le travail qu'il s'était imposé était réellement des plus pénible, car ce savant distingué ne se contentait pas d'étudier la nature des terrains à quelques kilomètres de la route

des caravanes, mais il lui arrivait très souvent, lorsqu'un indice quelconque lui faisait entrevoir la solution du problème géologique qu'il cherchait, de couper directement, sans s'inquiéter ni des difficultés de la marche, ni des aspects tourmentés des terrains, vers la profonde vallée du Congo située de 1 à 10 kilomètres de la route des caravanes.

Ce fut une véritable bonne fortune pour nous de pouvoir offrir une large hospitalité à ce chercheur, qui joignait une énergie peu commune à une grande érudition.

La soirée que nous passâmes ce jour-là fut pour nous des plus instructive, et je dois dire des plus agréable, Francqui étant venu passer quelques jours avec moi.

M. Dupont, dans son livre *Lettres du Congo*, parle en ces termes de nos travaux à cette époque, p. 295 :

« La tâche que remplissent les directeurs de tels transports » est la plus laborieuse et la plus pénible qui se puisse exécuter. » Il faut réellement une trempe d'acier pour la mener à bonne fin. »

Certes, nos travaux étaient pénibles, mais nous étions jeunes et rompus aux choses d'Afrique.

Ce ne sont pas ces éloges qui nous font dire aujourd'hui toute l'admiration que nous éprouvions pour cet éminent savant, mais bien ce que nous lui avons vu faire sous le soleil torride des tropiques, à son âge et sans aucune préparation des voyages africains.

Le lendemain, nous fîmes nos adieux à M. Dupont, qui se dirigeait vers Manyanga, tandis que nous allions reprendre notre labeur de tous les jours.

Au passage des ruisseaux surtout, les difficultés augmentaient, suivant l'état plus ou moins élevé de leurs eaux.

A l'Inkissi, la plus grande rivière que nous eûmes à traverser avant d'arriver à Léopoldville, un accident de pro-

duisit. Heureusement, les mesures que j'avais prises l'empêchèrent d'avoir des conséquences fâcheuses.

L'Inkissi est une rivière large de cinquante à soixante mètres, profonde de deux, trois et quatre mètres, et dont le courant à cette époque des pluies était plus rapide, à tel point que les canots qui servaient à la traverser devaient remonter l'une des rives à cent mètres en amont, afin d'arriver à l'endroit de la berge où l'on débarquait sur l'autre rive.

Lorsque nous arrivâmes avec les lourdes pièces sur la rive gauche de cette rivière, les eaux étaient très hautes et le courant violent ; aussi les passeurs d'eau indigène à la solde de l'État refusèrent de nous transporter.

Laissant sur la rive gauche les lourdes pièces, je fis installer, le jour de notre arrivée, notre camp sur la rive droite, par nos propres moyens.

Le lendemain, la traversée des lourdes pièces commença, mais cette fois avec l'aide des passeurs d'eau revenus à de meilleurs sentiments, à la promesse d'une bonne gratification si le transport se faisait sans accident.

Je fis jumeler deux canots au moyen de forts câbles, en même temps que j'établissais un câble conducteur placé en diagonale de l'une à l'autre rive. Par mesure de précaution, un autre câble avec flotteur fut attaché à chacune des pièces de la chaudière, pour le cas où un accident quelconque les précipiterait au fond de la rivière. Chacune d'elles devait faire l'objet d'un transport. J'effectuai moi-même les deux premiers et plus difficiles transports, celui du dôme et de la bague, qui arrivèrent sans encombre sur l'autre rive.

Les autres pièces suivirent tour à tour ; malheureusement, au dernier voyage, les câbles reliant les deux canots s'étant sans doute relâchés et un remou des eaux du fleuve plus violent que les autres ayant fait pencher les canots ainsi désunis,

les hommes ne purent les maintenir dans la direction voulue et lâchèrent le câble diagonal. Les canots chavirèrent entraînant au fond de la rivière une des tôles du corps de la chaudière. Les hommes firent un plongeon, mais, excellents nageurs, ils eurent bientôt abordé l'une ou l'autre rive.

Grâce au flotteur que j'avais eu la précaution de faire mettre, nous découvrîmes vite l'endroit où se trouvait la pièce de fer, mais, chose curieuse, nous ne vîmes apparaître aucun des canots, lesquels cependant, taillés dans le tronc d'énormes bombax (faux cotonniers), bois excessivement léger, devaient revenir à la surface des eaux.

J'eus vite organisé une équipe de plongeurs, auxquels je promis une magnifique gratification, car la perte de la pièce constituait un retard considérable dans le remontage du *Roi des Belges* et par conséquent dans la reconnaissance économique du haut fleuve. Cette gratification était d'autant plus nécessaire que la rivière Inkissi est peuplée de crocodiles, ce qui rend les baignades dangereuses, quoique ces sauriens ne fréquentent pas d'habitude les endroits où le courant des rivières est trop violent. Du reste, il est assez aisé et je ne m'en fis pas faute, d'empêcher l'approche de ces bêtes malfaisantes d'un point déterminé. Il suffit pour cela de tirer des coups de feu, espacés de quelques minutes, dans un rayon circulaire de l'endroit à garantir.

Le flotteur surchargé par le courant et revenant de temps en temps à la surface, s'était arrêté juste en face de notre camp, indiquant ainsi que la pièce de la chaudière devait se trouver à une dizaine de mètres en amont.

Des renseignements que me donnèrent les différents plongeurs, il me fut aisé de déduire quelle était la situation exacte de cette pièce et celle qu'occupaient les deux canots.

La lourde pièce cintrée était, avant l'accident, à cheval sur les deux bords des canots se joignant. Son poids empêcha

les deux embarcations de se désunir complètement lors de l'accident et les maintenait au fond de la rivière.

Heureusement, les deux embarcations avaient chacune une longue chaîne, qui devait évidemment s'allonger en dehors des canots, et qu'un plongeur devait pouvoir saisir au moment propice. C'est, en effet, ce qui arriva après plusieurs heures de plongeurs et de recherches.

Un troisième canot qui se tenait à la hauteur de ceux qui étaient submergés, recueillit enfin les deux chaînes, auxquelles l'on amarra solidement de forts câbles.

Celui du flotteur ayant été également allongé, je fis hisser ensemble les drois filins et, sous l'effort simultané de tous nos hommes, les canots glissèrent sur le fond rocailleux de la rivière et furent enfin amenés le long de la rive droite.

Là, le courant étant moins rapide, nos plongeurs purent aisément passer des câbles en nœud coulant dans le centre même de la pièce, qui fut hissée sur la rive, tandis que les canots, dégagés de leur lourd fardeau, revenaient d'eux-mêmes à la surface.

Après le passage de l'Inkissi, notre marche s'accéléra davantage et cinquante-cinq jours après notre départ de Manyanga, c'est-à-dire le 30 septembre 1887, notre caravane, égayée par les chants joyeux de nos porteurs, arriva à Léopoldville. Ce transport original fit époque dans la région.

On se mit d'arrache-pied à la besogne, mais ce ne fut que cinq mois plus tard que le vapeur fut complètement monté, grâce à l'obligeance du lieutenant Liebrechts, chef de Léo, qui m'aida de tout son pouvoir et auquel je suis heureux de rendre publiquement hommage.

Aux essais du *Roi des Belges*, il y eut un accident digne d'être relaté.

Ce fut le 17 mars, au matin, que le vapeur sous pression quitta la berge de Léo. Je voulais me rendre compte de sa

marche. J'avais invité à assister à un pique-nique que je donnai à la grande île de Bamu, plusieurs de nos compatriotes, Liebrechts, Van Gèle, Demeuse, mon adjoint, et tous les mécaniciens-monteurs.

Nous partîmes à 7 heures du matin. Le vapeur se comporta bien. Il tint facilement sa pression. Nous doublâmes le courant rapide de la pointe Calina, avec beaucoup de facilité. Cette pointe Calina, qui est rocheuse et s'avance dans le fleuve entre Léo et Kinchassa, doit son nom à un accident survenu à un officier étranger du même nom, qui chavira avec son canot mal chargé et qui disparut dans les eaux rapides, avec tout son équipage.

Nous touchâmes Kinchassa, où nous embarquâmes le représentant de la Sandford Exploring Expedition. Nous nous dirigeâmes ensuite vers Brazzaville, et nous prîmes à notre bord le résident français et mon frère Camille, alors chef de la maison française Daumas-Béraud et C^{ie} en ce point.

Le pique-nique sur l'île de Bamu, où nous abordâmes deux heures après, se passa très joyeusement. Vers 5 heures du soir, nous nous mîmes en route pour regagner Léo. Le vapeur s'était très bien comporté, à part quelques joints qui sautèrent, mais qui furent remplacés presque immédiatement. Après avoir repassé à Kinchassa et à Brazzaville pour y déposer nos hôtes, nous filâmes droit sur Léo. La nuit s'avavançait. Lorsque nous arrivâmes à la hauteur de Calina Point, au moment où nous allions entrer dans la baie de Léo, un joint du condenseur sauta, puis un autre. Le vapeur se trouvait à ce moment même juste au milieu du courant. Le chef mécanicien vint nous prévenir qu'il fallait jeter l'ancre et enlever les feux. Le condenseur ne marchait plus, la chaudière risquait de sauter si elle n'était pas alimentée d'eau. On avait arrêté la marche du vapeur. On fit tout de suite le nécessaire pour jeter l'ancre, mais la chaîne fut reconnue trop courte.



Les Résidents européens à Léopoldville en 1887.

Commandant MARTINI
Capitaine « Roi des Belges »
Lieutenant BOBSON

A. DELCOMMUNE

Commandant Ch. LIEBRECHT

Docteur PATERNOTRE

Un groupe de cinq ouvriers de
Cockerill chargés de remonter
le « Roi des Belges ».

Il y avait bien en cet endroit cinquante brasses de fond. On releva l'ancre et on l'attacha à un long câble qui avait fait ses preuves, puisqu'il nous avait servi à placer la chaudière, pesant quatre mille kilos, dans le vapeur. Tout cela avait demandé un certain temps et le vapeur, entraîné par le courant, s'acheminait lentement mais sûrement vers les grandes chutes qui barrent le fleuve presque immédiatement en aval de Léo. L'ancre fut un certain temps avant de mordre...

Enfin une légère secousse qui fit comme frissonner le vapeur, redressa celui-ci au courant. L'ancre avait mordu. Il faisait nuit noire et nous étions au milieu du fleuve.

Entretiens les mécaniciens s'étaient mis à réparer les joints du condenseur. Les feux avaient été retirés, de crainte d'explosion.

Personne ne soufflait mot, tous étaient dans l'attente de ce qui allait se produire. Le grondement des chutes s'entendait distinctement, mais on ne voyait rien que les berges sombres du fleuve.

Tout à coup nous entendîmes le bruit cadencé de pagaies. Quelqu'un venait à notre secours. C'est mon frère qui, ayant suivi de Brazzaville la marche du vapeur, le vit anormalement stopper et être entraîné vers les chutes. Sautant dans son grand canot monté par vingt-quatre pagayeurs, il venait voir ce qui était arrivé.

Le courant était tellement fort à l'endroit où nous nous trouvions, que son embarcation fut projetée violemment le long du vapeur et qu'il fallut l'effort de presque tout l'équipage pour amortir le choc et le maintenir le long du bord.

Je le mis rapidement au courant de ce qui était malheureusement survenu. Il hocha la tête et alla se rendre compte de l'allure des réparations. Il revint quelques instants après et me dit :

« Tu sais que la corde qui tient l'ancre commence à s'user. »

« Tais-toi, lui répondis-je rapidement, si nos mécaniciens t'entendaient ils seraient capables de se rendre compte du danger que nous courons et, qui sait, s'ils ne perdraient pas la tête ».

Liebrechts et Van Gèle n'avaient pas encore dit un mot, lorsque, voyant les longues réparations qu'exigeait l'accident, ils vinrent me demander d'aller chercher du secours à Léo, où il y avait toujours un vapeur sous pression, justement en prévision de semblables accidents, et qu'ils s'étonnaient de ne pas voir arriver.

J'avais un petit you-you qui traînait à la remorque du vapeur et ils demandèrent de s'en servir pour se rendre à Léo, que l'on n'apercevait plus, caché qu'il était à nos yeux par la pointe rocheuse du mont Léopold.

Je me rendis auprès du chef-mécanicien, qui m'assura qu'avant deux heures le vapeur pourrait reprendre sa marche, que les réparations seraient finies dans un quart d'heure, mais qu'il fallait rallumer les feux et atteindre une pression suffisante pour vaincre le courant du fleuve.

J'allai remercier ces messieurs de leur proposition, en leur répétant ce que m'avait affirmé le chef-mécanicien et en leur disant qu'il leur faudrait plus de deux heures pour atteindre et revenir de Léo.

Comme ils maintenaient leur demande, je leur fis comprendre que dans ces circonstances critiques tout le monde devait se sauver, ou tout le monde devait périr sans exception. Ils n'insistèrent plus.

Deux mortelles heures se passèrent. Le ciel s'était étoilé et la berge du fleuve, couverte de forêts sur la rive française, laissait apercevoir quelques détails que nous prenions pour point de repère, afin de nous rendre compte si le vapeur se maintenait toujours à la même place.

Enfin, la vapeur fit entendre ses sifflements.



Le Congo à sa sortie du Pool.

J'attendis que le manomètre marquât 15° de pression avant de faire lever l'ancre. Et nous partîmes.

Mais au lieu d'affronter les roches qui parsemaient la baie de Léo, invisibles par la nuit noire, nous remontâmes en ligne droite le fleuve jusqu'à hauteur de Brazzaville, où nous abordâmes à 10 heures du soir.

Le lendemain matin, nous rentrions à Léopoldville, où nous avait précédé la veille Liebrechts, grâce à l'embarcation que mon frère avait bien voulu lui prêter.

Nous sûmes par Liebrechts lui-même qu'il avait réprimandé sévèrement son second pour ne pas avoir envoyé le vapeur de secours à notre aide.

Mais le danger était passé.

Nous n'y pensions déjà plus et nous intercédâmes en faveur de cet officier en second, qui ne fit du reste pas brillante carrière en Afrique.



CHAPITRE XI

La reconnaissance économique du Haut-Congo.

Le Congo, de Léopoldville à Kwamouth. Le Bassin du Kassaï.

Partis de Léopoldville le 27 mars 1888, nous passons devant Kinchassa et pénétrons bientôt dans le Stanley-Pool.

Cette expansion fluviale reproduit, jusqu'à Kimpoko, sensiblement l'aspect du Bas-Congo en amont de l'îlot de Matéba. Le lit du fleuve est parsemé de bancs de sable que les bateaux doivent contourner. Du sein des flots jaillissent des îlots herbeux.

La grande île de Bamu, presque entièrement boisée dans sa partie méridionale, oppose un ton vert foncé à la teinte uniformément jaune du reste du paysage. Au loin, entourant le Pool, apparaissent des collines dont les sommets sont encore noyés dans la brume matinale.

Nous abordons à Kimpoko, un peu au-dessus de la mission américaine, qui est loin d'être aussi florissante que celles de Kinchassa et de Léopoldville.

Les missionnaires nous prient de passer la nuit chez eux ; mais nous déclinons l'invitation, dans la crainte de trop déranger ces braves gens.

Le courant rapide ronge la berge escarpée, haute de quatre à cinq mètres. Fréquemment, on entend le bruit sourd de

quelque paquet de terre se détachant et tombant dans l'eau. Comme nous sommes en mars et à la saison des fortes tornades, voici qu'un orage vient encore augmenter la violence des flots.

Le fleuve est une mer agitée et, pendant trois quarts d'heure, tandis que des torrents de pluie tombent du ciel, de véritables lames déferlent sur le pont du vapeur.

Ce n'est qu'au delà de Kimpoko, en face des « Falaises de Douvres », que la vue peut s'étendre sur le vaste bassin que forme ici le Congo.

L'immense nappe d'eau, coupée çà et là par la ligne blanche des bancs de sable ou par des masses sombres de végétation, est enfermée dans une ceinture de hauteurs dénudées ou verdoyantes, que dépassent quelques mamelons.

A l'entrée du Pool, le fleuve ne mesure que douze cents mètres de largeur. Ses bords, coupés à pic, sont des montagnes aux flancs revêtus d'épaisses frondaisons, alors que les sommets sont souvent arides ou tapissés d'une herbe aujourd'hui d'un beau vert, mais, à la saison sèche, calcinée par le soleil.

Nous abordons à la rive septentrionale dans un endroit très boisé où la liane à caoutchouc existe et où nous remarquons de nombreuses passées d'éléphants. L'abondance du bois mort nous permet d'y faire une ample provision de combustible.

Lorsque nous nous remettons en route, l'air est d'une délicieuse fraîcheur. N'était le Congo qui, lisse comme un miroir, déroule devant et derrière nous son long ruban liquide, nous pourrions oublier que nous voyageons sous les tropiques, à 4° de l'équateur, et nous croire dans quelque aimable site de Madère, la reine des îles africaines.

Le soleil que cachent encore des nuages d'aspect neigeux dore les crêtes des montagnes, dont les flancs disparaissent sous un voile de brouillard monté du fleuve, et dont la base s'enfonce dans la pénombre. Paysage bien fait pour séduire

le pinceau d'un coloriste par la variété de ses lignes et le charme de ses demi-teintes.

Mais la brume fond peu à peu et les contours se précisent. La rive française, bordant le fleuve d'une muraille abrupte, dessine plus nettement son haut relief drapé de bois sombre, tandis que la rive de l'Etat Indépendant offre un coup d'œil vraiment féérique ; les hauteurs s'éloignent vers l'intérieur, étalent entre elles et le Congo une succession de petites collines et de vallons, envahis par une végétation luxuriante, où nous distinguons les troncs renflés et les feuilles en éventail des Borassus.

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons ces palmiers curieux. Il y en a de véritables forêts dans l'île de Bamu et à la rive du Stanley-Pool, un peu avant Kimpoko. Mais là, épuisés sans doute par d'imprévoyantes récoltes de Malafu, ils ont pour la plupart perdu leur feuillage.

Ici quelques huttes de pêcheurs sont dispersées ; plus loin, dans un vaste champ de manioc, couvrant le versant d'une montagne qu'on a déboisée en respectant les grandes essences, d'autres sont jetées comme à la débandade.

Nous voyons passer quelques canots bayanzis.

Les Bayanzi, qui ont la passion du négoce, sont les grands trafiquants d'ivoire de cette partie de l'Etat.

Ils vont par eau vendre leurs produits aux chefs de Kinchassa et à ce Ngaliema dont Stanley a tracé un portrait si vivant. Leurs pirogues, longues parfois de plus de quinze mètres, n'ont guère plus de quatre-vingt à quatre-vingt-dix centimètres de largeur. Les marchandises s'y entassent et dépassent les bords de plus de 1 mètre.

Ils y fixent des lances portant des parasols aux couleurs éclatantes. Des espaces sont ménagés entre les lots pour les rameurs des deux sexes qui, au nombre de quinze à vingt, pagaient avec ardeur, au rythme du chant monotone d'un

chef d'équipe, se tenant debout, un coq entre les pieds, sur une petite plate-forme placée à l'arrière.

Ils viennent de la région de Bolobo, située plus en avant.

Mais les collines perdent leur parure de beaux arbres que remplacent des arbustes rabougris assez drus, rappelant ceux de la région des chutes. Nous approchons de la Rivière-Noire, ainsi désignée parce que son eau paraît plus foncée que celle du Congo. Cependant, lorsqu'on en remplit un verre, on constate qu'elle est limpide et, à une brassée de profondeur, on aperçoit aisément le fond rocheux ou sablonneux.

L'entrée de ce cours d'eau est d'un accès difficile. Nous ne pouvons nous y engager qu'en longeant la rive méridionale, car un banc de sable, recouvert à peine d'un pied d'eau, occupe tout le reste de la rivière. A moins d'un kilomètre du confluent, après un coude assez brusque, quelques pointes rocheuses émergent des eaux. Un second coude apparaît et toute une ligne de récifs barre le courant. Plus loin, s'étagent deux ou trois petits rapides, coupant le lit dans toute sa largeur, qui est d'environ 30 mètres.

La Rivière-Noire n'étant pas navigable, nous regagnons le Congo, dont l'aspect reste sensiblement le même. Les collines de la rive gauche viennent mourir en pente douce, tandis que celles de la rive opposée baignent leur pied dans le courant. Parfois, coupées à pic à la suite d'éboulements, celles-ci laissent voir, au milieu du feuillage, des taches grises, brunes et rougeâtres, d'une roche sableuse. Le fleuve s'étend tout droit dans une direction Nord-Est, et ses bords, semblant se rapprocher insensiblement, finissent par se confondre dans la brume.

Aujourd'hui encore, une bourrasque éclate. De courtes lames embarquent des paquets d'eau à l'avant du vapeur, et nous sommes même contraints de stopper.

L'endroit où nous campons est une petite plaine bordée d'un bois de grands arbres et traversée de minces filets d'eau

formant marais en quelques endroits. Partout nous apercevons des passées d'éléphants, de buffles et d'antilopes. Ces animaux, par leur fréquent passage, ont même créé de véritables boulevards conduisant au plus profond du taillis.

Un splendide fouillis de verdure décore les rives, et toutes les hauteurs sont cultivées. Nous approchons du village de M'Suata. Ses habitants, au nombre d'environ sept cents, sont de caractère sociable. Ils s'adonnent au commerce de l'ivoire qu'ils achètent pour le revendre, et sont fréquemment en relation avec les Européens. Ils se livrent aussi à l'agriculture et font produire au sol une grande quantité de manioc, de patates douces, de cannes à sucre, d'arachides et d'ananas.

Nous passons à M'Suata la journée entière. Mais, comme c'est le premier village où nous touchons, je rassemble mes hommes et leur notifie qu'il leur est strictement défendu de rien dérober aux naturels, que je me montrerai d'une impitoyable sévérité pour les voleurs.

Cela fait, je parcours M'Suata. Les huttes, assez grandes, et d'une répugnante malpropreté forment des groupes ombragés par des bananiers, des élaïs et de grands arbres. Beaucoup sont environnées de jardins légumiers où croissent à foison l'oseille, l'épinard, le piment et le pourpier indigène. Mais les vivres coûtent cher : une poule, dix fils de laiton, soit un franc cinquante centimes ; une chèvre et deux chevreaux, cent dix fils, soit seize francs cinquante centimes. Le vieux chef Gobila vient me rendre visite et monte à bord. Ce qu'il voit l'émerveille. Son étonnement se manifeste par un gros rire, des exclamations et des claquements de mains. Puis il prend congé de nous, ravi surtout d'avoir vu manœuvrer la grande roue à aubes.

Le capitaine Martini m'assure que le Kassai n'offre pas de combustible aux approches de son confluent. Aussi, nous en chargeons sans relâche. Le pont en est couvert et la carène

n'émerge plus que de dix centimètres. Le steamer *La Hollande*, de la maison hollandaise, passe au large, revenant, paraît-il, d'un voyage dans le Ruki. Puis nous sommes rejoints par l'*En-Avant*, qui transporte Van Gèle, Liebrechts et Bodson, et atteint Kwamouth le 3 avril, une heure et demie après nous.

Le poste de Kwamouth, fondé par le Comité d'études du Haut-Congo, a été occupé, puis récemment abandonné par la mission catholique française. Situé au confluent du Kassaï, sur un joli plateau dominant la rivière de dix à quinze mètres, il ne se compose que d'un long bâtiment, aux murs de torchis et au toit de paille.

Désirant voir la liane vinifère dont parle le père Merlon dans son *Congo protecteur*, je décide de passer ici une journée entière et me rends le lendemain avec Van Gèle, Liebrechts et Bodson, à l'ancienne mission du père Merlon, sur la rive méridionale du Congo, à trois ou quatre kilomètres du confluent du Kassaï.

Nous n'y trouvons pas la moindre trace de la plante précieuse. Mais il n'était pas besoin d'aller aussi loin. Près du poste de Kwamouth même, au milieu d'un champ de manioc, des lianes enroulées autour d'un arbre de forte taille laissent pendre, d'une hauteur de trois à quatre mètres, de belles grappes violacées (fig. 2). Et nous voilà, suçant à qui mieux mieux ces raisins dont le goût, quoique un peu acidulé, est assez agréable. J'en rapporte à bord pour en faire du vin.

L'essai réussit et j'obtiens une liqueur douce, de la couleur du Porto. Malheureusement, elle ne se conserve pas longtemps et se transforme rapidement en vinaigre.

Le Bas-Kassaï et le Mfini.

Le lendemain 5 avril, après avoir pris congé de Van Gèle, Liebrechts et Bodson, nous quittons Kwamouth pour pénétrer dans le Kassaï, auquel on donne aussi, jusqu'à son confluent avec le Mfini, le nom de Kwa.

C'est le plus important des tributaires du Congo. Il n'y a cependant guère que six ans qu'on le connaît.

En 1882, Wissman et Pogge virent son cours supérieur. La même année, Stanley le remonta avec l'*En-Avant*. Trois ans plus tard, il fut visité par Wissman, Wolff, François et Mueler. Enfin, Wissman et Grenfell le parcoururent à bord du *Peace*, en 1886. A l'heure présente, le réseau hydrographique du Kassaï est encore loin d'être entièrement relevé et j'espère que mon voyage me permettra, dans une certaine mesure, d'en compléter la carte.

Près de son confluent, la rivière est très profonde et encaissée. Son courant est de quatre milles et demi à l'heure. Au premier coude, il devient si violent que vainement, par trois fois, nous nous évertuons à le vaincre. Le capitaine Martini a évidemment fait charger trop de combustible et le vapeur déplace une masse d'eau trop considérable. Ce n'est qu'après avoir allégé l'avant et jeté à l'eau les grosses pièces de bois qui encombrant le pont, que nous parvenons à fendre le flot.

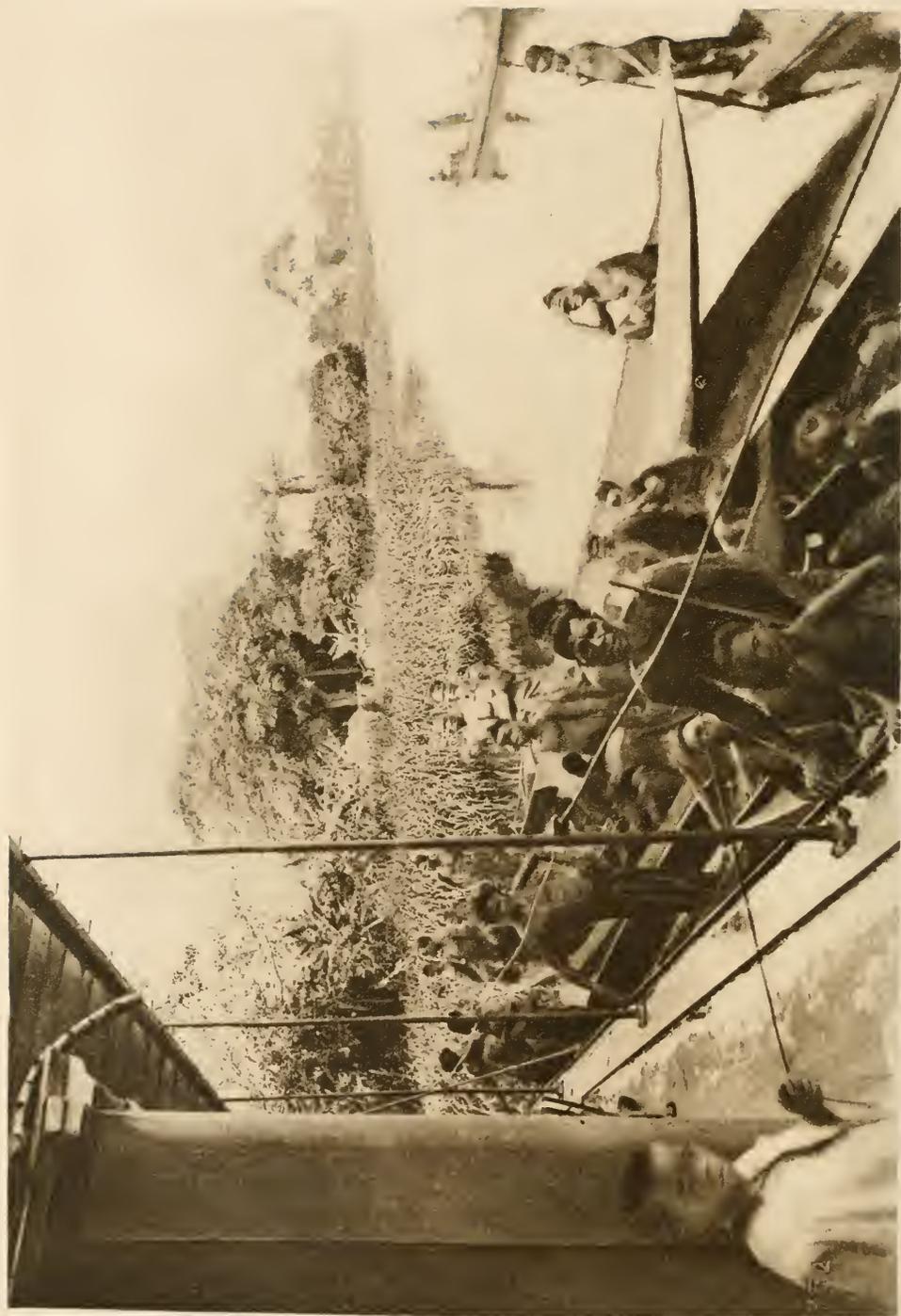
Mais voici qu'une nouvelle tornade s'annonce. Le capitaine me prie de prendre terre : « Le vapeur, dit-il, n'obéit plus au gouvernail lorsque le vent souffle si fort. » J'accède à son désir, bien que ces appréhensions me laissent assez sceptique. Je me demande pour quelle raison les bateaux se comporteraient autrement ici que dans le Bas-Congo, où je ne sache pas que l'un d'eux ait jamais été arrêté par un orage entre Banana et Matadi.

Plus loin, nous avons à doubler une pointe. Le courant y atteint une vitesse de six milles et demi. Nous n'en triomphons qu'avec une pression de dix atmosphères. Une heure après, la rivière, coulant entre deux murailles rocheuses, roule de nouveau des flots impétueux, et le loch accuse sept milles à l'heure. Il nous faut, cette fois encore, une pression de dix atmosphères pour avancer. Nous arrivons ainsi au petit village de Kisebe et y passons la nuit.

Au-delà de Kisebe, des plaines, larges d'un kilomètre, commencent à border le Kasaï, qui s'élargit lui-même et atteint de 1,500 à 1,600 mètres, en même temps que ses eaux deviennent plus calmes. Une série de petits villages apparaissent, tantôt cachés au milieu de bananiers, tantôt enfouis dans les grandes herbes, tantôt perdus dans les bois. Dans une des nombreuses îles que nous côtoyons, une trentaine d'hippopotames se prélassent sur le sable. Puis d'autres îles se montrent et nous pénétrons dans un dédale d'étroits canaux, qui nous forcent à faire d'incessants détours. En même temps, la rivière s'élargit et mesure successivement jusqu'à deux et trois kilomètres de largeur.

Nous passons en vue d'un beau village, établi sur la rive gauche. Ses huttes, ombragées par de grands arbres que la hache des défricheurs a épargnés, émergent de la verdure des champs de manioc, à côté de termitières coniques hautes de trois à quatre mètres.

Plus loin, toujours sur la rive gauche, se dressent de nombreux borassus aux têtes chevelues, et d'immenses agglomérations d'élaïs, entourant généralement quelque hameau. Puis apparaissent des fouillis de papyrus, larges parfois de plus de 500 mètres, et des îles basses habitées par des pêcheurs, dont les huttes sèment de points noirs l'ensemble vert et jaune. Les collines s'éloignent progressivement, et le lit de la rivière, s'élargissant encore, atteint de sept à huit kilo-



Les indigènes du village de Mutchié (Kassai) en visite au « Roi des Belges » (1888).

mètres. C'est un véritable Pool, semé de bancs de sable et d'îles basses.

Nous touchons à Mutshie, deux jours après notre départ de Kwamouth. Le village, contrairement à ce que renseignent les cartes, n'est pas situé au confluent du Mfini, mais à trois kilomètres en aval, sur la rive droite du Kassai. Il s'étend au bord de l'eau sur environ deux mille mètres.

Ses huttes rectangulaires et généralement divisées en deux compartiments, sont faites de bambous et de feuilles de palmier. Des jardins légumiers et des bananeraies les entourent presque toutes. On aperçoit, derrière le village, de vastes cultures de manioc, de patates douces et d'arachides, couvrant un terrain qui s'élève jusqu'au plateau, où apparaissent d'autres plantations.

Mutshie compte environ 800 habitants. A peine avons-nous mouillé que nous sommes entourés par une véritable flottille de petites pirogues, montées par des hommes, des femmes et même des enfants. Ils viennent nous offrir des denrées en échange de perles, de mitakos et d'étoffes. Craintifs d'abord et sobres de paroles, ils finissent par prendre confiance, et se livrent à un vacarme abominable où se mêlent, aux éclats de voix des vendeurs, les glapissements des femmes et les cris des enfants.

Le village a pour chef une femme, la reine Gankabi, dont Stanley parle en termes élogieux dans son journal de voyage. Cette souveraine, déjà sur le retour, porte au cou un collier de laiton fondu pesant 15 kilogrammes ! Elle vient me faire visite et m'offre une belle chèvre. Sur mes instances, elle consent à quitter sa pirogue et à s'aventurer sur le *Roi des Belges*. Mais moins loquace que Gobila, elle ne traduit sa surprise qu'en ouvrant démesurément la bouche et en écarquillant les yeux. Elle ne touche aucun objet. Le pont semble lui brûler les pieds, c'est à peine si elle ose y faire un pas. Après

la promesse d'aller la voir, elle regagne au plus vite son canot.

Je lui rendis bientôt cette visite et la trouve occupée à faire débroussailler les abords de sa demeure royale, qui se compose de cinq huttes, reliées entre elles par une palissade, de manière à former une cour intérieure.

Gankabi me montre un escabeau de bois et s'assied en face de moi, les pieds sur une natte. Puis apparaît son mari, un solide gaillard d'une quarantaine d'années, coiffé d'un bonnet crasseux en forme de cône tronqué et en cordelettes d'écorce. D'autres natifs accourent et font le cercle autour de nous, tandis que la palabre commence. La reine m'apprend qu'elle fait le commerce de l'ivoire avec Gobila de Msuata, Ngalyema de Léopoldville et les chefs de Kinchassa. Elle répond obligeamment à toutes les questions que je lui fais, et je la quitte après le traditionnel échange de cadeaux, pour regagner le *Roi des Belges*, qui passe la nuit à Mutshie.

—

Le Mfini.

Une heure après notre départ de ce village, nous voyons trancher sur la couleur jaunâtre des eaux du Kassai, le ton noir de celles du Mfini, et bientôt nous pénétrons dans cette dernière rivière, que nous nous disposons à remonter. Elle atteint à son confluent 700 mètres de largeur ; mais, un peu en amont, elle se rétrécit et n'en mesure plus guère que 400. Elle est bordée de plaines herbeuses, et des îles basses divisent les eaux.

Sur la rive droite se montrent, au pied d'une hauteur, de petites bourgades perdues au milieu de champs de manioc et de plantations de bananiers. Un peu plus loin, une importante localité borde le fleuve. Derrière les huttes, d'immenses cultures de manioc drapent de leur verdure sombre la pente

douce d'une colline. Nous stoppons en vue d'un petit bois, près duquel deux petits villages montrent leurs toits de chaume. Au bord de l'eau se dressent deux cabanes coniques et nous apercevons dans le voisinage des indigènes occupés à faire du sel, ce qui nous donne l'occasion d'observer leur procédé pour obtenir ce précieux produit.

Après avoir réduit en cendres une quantité considérable de certaines herbes (*Pistia statiooidtes*), les femmes, car ce sont elles qui se livrent à ce travail, en font un tas de quatre à cinq mètres cubes, en forme de pain de sucre, qu'elles recouvrent de feuilles sèches. Lorsqu'elles jugent la quantité suffisante, elles creusent dans le sol deux trous où elles fixent des récipients de terre cuite. Elles déposent au-dessus de ces vases un tréteau supportant deux paniers sans fond, en forme d'entonnoir et tapissés de feuilles de bananiers et de phimium. Elles remplissent ces paniers à pleins bords de cendres et y versent de l'eau. Celle-ci, filtrée par les cendres et entraînant des substances minérales dissoutes, tombe dans les pots de terre. Sur trois lignes de petites termitières en forme de champignon sont rangés des vases de dimensions moindres, sous lesquels pétille un feu bien entretenu. L'eau salée y bout d'une manière ininterrompue ; dès qu'elle est presque entièrement évaporée, on s'empresse d'y ajouter de la nouvelle eau déjà atténuée sur d'autres foyers. Finalement, on laisse tout le liquide s'évaporer et on retire du vase un produit grisâtre qui se durcit rapidement. C'est le sel en question qui se débite sur les marchés en petits morceaux de cinquante à soixante grammes au prix d'un mitako les trois pièces.

Comme nous passons devant un autre village enfoui dans des bananiers touffus, une vingtaine de pirogues se détachent du bord du fleuve et des indigènes viennent nous offrir des bananes. Un immense marécage, de plusieurs kilomètres carrés, forme la rive droite. L'autre rive est plus élevée et

plus fertile. Elle se couvre de grandes cultures de manioc, s'étendant parfois à plus d'un kilomètre et séparées l'une de l'autre par de jolis bouquets d'élaïs et de tamariniers. Au milieu de cette belle végétation apparaît un grand village dont les habitants nous invitent à aborder.

Plus loin, le paysage change encore d'aspect. A droite, à gauche et devant nous, une vaste mer d'herbes couvre un terrain plat et marécageux ; dans le fond se déroule en demi-cercle une immense ligne d'arbres touffus. Nous nous arrêtons près de minuscules hameaux, composés de quatre ou cinq huttes échelonnées soit sur la rive, soit dans l'immensité herbeuse ; les indigènes nous vendent, avec empressement, des pains de cassave, des chèvres et du vin de canne à sucre (Massanga) ; et voilà notre garde-manger garni pour quelques jours.

Plus loin, nous voyons beaucoup de ces fabriques de sel que j'ai déjà décrites plus haut. Elles s'annoncent au loin par un monticule de terre, surgissant du lac de verdure, et provenant des résidus accumulés depuis longtemps. Ceux-ci constituent sans doute un excellent engrais, car tout autour la végétation est plus puissante que dans le reste de la plaine.

Nous rencontrons ensuite plusieurs petits canots qui se cachent dans les herbes à notre approche. Ils sont montés par un homme ou par une femme. Les anneaux de cuivre que ces indigènes portent au cou sont plus petits que dans le Bas-Mfini. Les naturels en superposent généralement plusieurs de différentes dimensions ; le plus large tombe sur les épaules. Les autres, de plus en plus étroits, remontent jusqu'au menton. Bientôt, une cinquantaine de pirogues s'approchent de nous et nous entrons en relation avec les indigènes. Ils ne manifestent aucune crainte, sont à peine étonnés à la vue du steamer. Mais leur défiance est extrême, et ils ne nous remettent leurs denrées qu'après en avoir reçu le prix.

Le lendemain, nous passons encore devant un village très

peuplé. Comme d'ordinaire, un grand nombre de canots se détachent de la rive et nous entourent bientôt. Malheureusement, ces indigènes n'ont pas de vivres. Nous poursuivons donc notre route. Le paysage ne varie guère ; le fleuve, large de trois cent cinquante à quatre cents mètres, coule toujours comme entre deux rubans d'herbes bordés de sombres forêts qui semblent se rejoindre dans le lointain.

Un peu plus loin, de nombreuses pirogues viennent accoster le vapeur. Nous sommes au petit village de Yamu, bâti sur un plateau très boisé, haut d'environ sept mètres, et dont la base, revêtue d'une épaisse végétation, plonge dans le fleuve. Vu de loin, Yamu ne manque pas de pittoresque ; de près, c'est un amas de masures d'une malpropreté sordide, reliées entre elles par des espèces de vérandas dont le toit tombe de vétusté. La population est d'environ deux cent cinquante individus et se compose en majeure partie de femmes. Elles se livrent presque exclusivement à l'industrie de la poterie. Partout, dans les huttes, sous les vérandas, sous les hangars, nous ne voyons que cruches, plats, marmites en terre cuite blanche, noire ou mouchetée. Il y en a plus de deux mille pièces.

Autour du village et dans les bois voisins, nous trouvons de nombreux spécimens de la liane vinifère.

Au delà de Yamu, le fleuve, après s'être élargi jusqu'à atteindre 600 mètres, arrose un grand et beau village dissimulé dans des touffes de bananiers, d'élaïs et d'autres grands arbres, qui décorent la rive droite accidentée et parfois rocheuse. Puis nous apercevons, au milieu de magnifiques bois d'élaïs, une série de charmantes bourgades, dont la nombreuse population grouille au bord de l'eau ou s'élance sur des pirogues pour aborder le *Roi des Belges*.

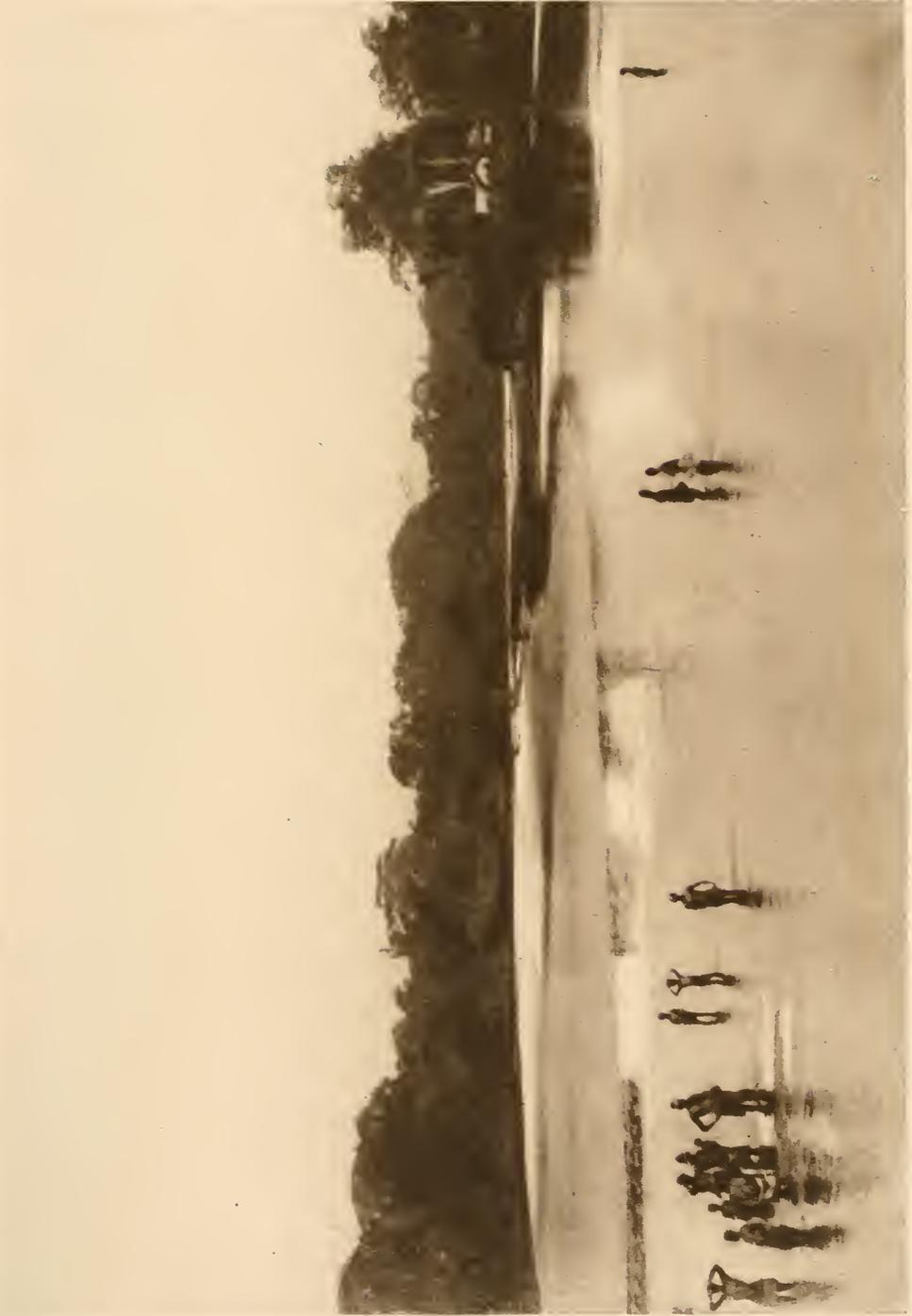
Arrivés au chenal qui conduit au lac Léopold II, nous stoppons pour faire du bois. Une falaise, couronnée de bois, coupée presque à pic, surplombe le fleuve à l'endroit où nous

abordons. Sur un beau plateau, élevé de dix à douze mètres et couvert d'une végétation extraordinairement puissante, pointent les huttes de quelques petits villages dont le plus important, d'aspect assez misérable, ne contient qu'une vingtaine d'habitations, rangées en une seule rue.

Les huttes sont élevées sur une couche d'argile, épaisse d'un pied ; à l'intérieur, le sol est recouvert d'une autre couche d'argile, bien battue. Les parois sont faites de branches de palmiers, disposées verticalement et reliées par des traverses de bambou.

Les habitants, d'abord craintifs, accourent bientôt en grand nombre, armés de flèches, d'arcs et de zagaies. Mais ce n'est pas pour en faire usage contre nous qu'ils se sont munis de ces engins de guerre. Ils nous les offrent en vente contre des perles et des étoffes. Le steamer semble d'abord les effrayer, et ils se tiennent à distance respectueuse. Mais les soupapes ayant laissé la vapeur s'échapper, ils s'enhardissent jusqu'à venir le toucher.

Pêcheurs habiles, comme d'ailleurs tous les riverains que nous avons vus, ils font également, outre le commerce des tissus d'herbes, la fabrication de la teinture rouge, qu'ils obtiennent de la manière suivante : un morceau de bois de teinture, enduit de sable et d'eau, est fixé à portée de la main sur deux pieux fourchus plantés dans la terre et reliés l'un à l'autre par deux longues planchettes. L'ouvrière (c'est toujours à la femme que sont dévolues ces occupations) prend un autre morceau de bois de teinture, dont un des côtés s'adapte parfaitement au premier et elle frotte contre celui-ci. Le frottement détache des parcelles rougeâtres, légèrement humides, qui sont recueillies dans un récipient. On fait avec cette matière des petits pains, en forme de cônes tronqués, qui se débitent sur les marchés.



Chenal de la M'fimi au lac Léopold II.

La circumnavigation du lac Léopold II.

Le 14 avril 1888, après avoir longé la rive droite du Mfini et dépassé les deux bras qui, à travers un lit de verdure, apportent les eaux de la Lukenié, nous pénétrons dans le lac Léopold II, découvert par Stanley en 1882. Sa pointe méridionale a une largeur d'environ 3 kilomètres et une profondeur constante de deux à trois brasses.

Nous ne percevons aucun courant. L'eau est d'un noir d'encre. Dans un verre, elle a, comme dit Stanley, la teinte du cognac, et tout ce qu'elle baigne prend un ton de rouille, notamment la cloison qui sépare la roue de l'arrière du bateau et les bielles enduites de blanc de céruse.

A droite et à gauche, deux sombres lignes de forêts dont les massifs semblent, à certains endroits, avoir été arrondis par la main de l'homme. Devant nous, un horizon d'eau dans lequel se noient, au loin, les nuages gris du ciel. A la rive occidentale, que nous suivons, de belles larges baies, entre les promontoires boisés ; parfois, des bancs de sable scintillant au soleil.

A la vue d'une troupe d'indigènes, nous accostons une plage sablonneuse, bordée d'un admirable fond de grands arbres. Ces naturels sont plus de cent, et des femmes et des enfants viennent de minute en minute grossir leur nombre.

Ils ne sont pas armés et ont les mains vides ; ce n'est qu'après une demi-heure de pourparlers qu'ils nous apportent des vivres : quelques poulets étiques et des poissons du genre lépidosiren, car ils sont très pauvres. Leur village, formé de trente-neuf huttes que cachent des bouquets de grands arbres et des buissons touffus, ne possède pas le moindre champ de culture.

Il nous était très difficile, voire impossible, de nous faire

comprendre des naturels du Haut-Mfini. Mais ceux-ci entendent beaucoup de mots de la langue bangala ; aussi nos interprètes se tirent-ils aisément d'affaire.

Les natifs, nous disent-ils, font le trafic de l'ivoire avec les gens du Mfini.

Ils se livrent aussi à la chasse. Chacun d'eux porte, attaché à la ceinture, un sac fait d'une peau de loutre. Mais c'est surtout de la pêche qu'ils tirent leur subsistance. Le lac présente ici, dans toute sa largeur, une multitude de perches distantes l'une de l'autre de 10 à 15 mètres, et solidement fixées dans le lit. Chacune d'elles indique l'emplacement d'un engin de pêche quelconque.

Plus loin, le lac s'élargit et il nous devient impossible d'évaluer, même approximativement, son étendue. A première vue, on s'imaginerait qu'il est semé de grandes îles boisées, mais ce ne sont que des promontoires séparant de vastes baies, dont les nappes d'eau se confondent au loin avec le ciel. Dans l'une se jette un petit cours d'eau, large d'une quarantaine de mètres, venant du Nord-Ouest.

La rive est toujours fortement boisée, parfois accidentée, et formée de rochers veinés de minerais de fer ; et c'est dans un cite charmant, dans un véritable bois de palmiers élaïs, que nous stoppons. En nous apercevant, quelques indigènes, occupés à pêcher, prennent la fuite et courent se cacher dans les grandes herbes.

Désireux de savoir si l'intérieur du pays est d'une nature aussi luxuriante que la rive, le fusil de chasse sur l'épaule, je fais une excursion pédestre de quelques heures. A une centaine de mètres de la berge s'ouvre une clairière de plusieurs hectares, où des poussées de jeunes taillis ont remplacé les grandes essences. Des vestiges de culture de manioc et des picoux vermoulus plantés en terre révèlent que jadis il y eut là un village.



Un promontoire du lac Léopold II (1888).

Puis, je m'enfonce de nouveau dans la forêt, où dominent les arbres de haute taille. Le sol, formé de détritit et de feuilles mortes, en est d'une extraordinaire fertilité. La couche d'humus doit être bien profonde, car les termitières, hautes de trois mètres, sont toutes faites d'une terre noire et grasse.

Nous ne voyons les indigènes que le lendemain matin. Il en arrive une cinquantaine, qui nous vendent des échantillons de bois de teinture et de tabac. La vue du *Roi des Belges* semble les frapper d'une extraordinaire surprise. Ils n'osent s'en approcher, imitent avec les bras le mouvement de la roue et se tapotent avec les doigts la bouche ouverte, ce qui est leur façon de marquer le comble de l'étonnement. Nous les laissons à leur stupéfaction et le vapeur se remet en marche dans une direction Nord-Est.

Nous nous engageons bientôt dans un des nombreux canaux qui découpent la rive. Il est large d'environ cinquante mètres. Beaucoup de signes semblent indiquer une crue considérable du lac. De l'eau recouvre les berges. On n'aperçoit plus un pouce de terre. Les arbres des rives sont à demi submergés ; enfin, des villages inondés apparaissent, s'échelonnant à des distances de quatre à huit cents mètres. Ces canaux forment un véritable labyrinthe et, après des circuits sans nombre, qui nous font voir dix-huit villages abandonnés, nous nous trouvons dans un large bras.

Mais bientôt, consultant le compas, nous constatons qu'il a fait un tour complet et que nous sommes revenus sur nos pas. En effet, nous passons devant une petite île que nous reconnaissons pour en avoir côtoyé l'autre rive et nous arrivons dans une sorte de lagune large d'un mille et demi et de six milles de long. Elle communique sans doute, en temps ordinaire, avec le Mantumba, par le chenal que nous avons suivi. A présent, elle forme comme une immense nappe d'eau où les arbres remplacent les herbes aquatiques. Comme elle

n'a pas d'issue, nous nous voyons forcés de rebrousser chemin.

En beaucoup d'endroits, les canaux sont complètement obstrués par des engins de pêche. Parfois, nous apercevons des indigènes sur de légers esquifs, mais ils disparaissent à notre approche et, malgré nos efforts, il nous est impossible d'entrer en relation avec eux. Nous sortons enfin de ce dédale, et la nappe d'eau d'une vaste baie apparaît dans toute sa majestueuse étendue.

Nous nous dirigeons en toute hâte vers la rive orientale de cette baie, car un orage s'annonce. Il importe que nous abordions avant la tombée du jour. Des indigènes nous y attendent en poussant des hurlements sauvages. A peine avons-nous jeté l'ancre et mis pied à terre, que plus de cinq cents moricauds nous enveloppent. Mais ils ne sont pas belliqueux. Ils nous offrent des chèvres, des poules, des œufs, des bananes et se montrent avides de nos marchandises, principalement des perles et des cauris. Puis ils retournent à Ylambu, leur village, dont les nombreuses huttes s'alignent le long du lac, et se répandent dans l'intérieur des terres au milieu d'une végétation luxuriante. Le lendemain matin ils reviennent en une foule plus compacte encore que la première fois.

Les habitants d'Ylambu sont vêtus de pagnes en tissu d'herbes. Ceux des hommes sont assez longs. Les femmes et les enfants se ceignent les reins, en laissant la poitrine à découvert. Les coiffures, très variées, sont artistement arrangées. Quelques-unes affectent la forme de pâtés à plusieurs faces, d'autres ressemblent à un chapeau chinois. Les cheveux, ramenés vers la nuque ou vers le front, forment autour de la tête un bord légèrement redressé, ou bien sont disposés en diadème, et quelques tresses, partant du sommet de la tête, sont recourbées en avant. Quant au tatouage, il consiste en trois excroissances charnues, rondes et concentriques, placées entre la tempe et le coin de l'œil.



Aspect d'un coin du lac Léopold II.

Comme je demande à voir le chef, on me répond avec hésitation que le village n'en a pas. Mais quelques instants après, on vient m'annoncer qu'il est là et qu'il désire m'entretenir. Aucun de mes interprètes ne connaît l'idiome indigène. Heureusement, un de mes Bangalas en comprend quelques mots et consent à servir de truchement.

Le chef d'Ylambu se nomme Totay. L'arrivée du bateau lui a causé une grande frayeur et il avait formellement défendu à ses sujets de parler de lui aux blancs. Il veut savoir ce que nous venons faire chez lui, exige que nous payions tribut pour le bois que nous avons coupé sur son territoire, et déclare que, si nous ne nous exécutons pas de bonne grâce, il nous fera la guerre. Et, sur cet ultimatum fièrement signifié, il se retire avec toute sa suite.

Peu après, je me rends à Ilambu avec deux interprètes, et demande à être conduit au boma du chef, car je soupçonne que l'indigène qui vient de se présenter pourrait bien n'être qu'un imposteur.

Les habitants consentent à me guider, et je m'engage dans une interminable rue. Les huttes, dont les toits élevés forment un angle très aigu, sont propres et bien construites. Elles n'ont pas de porte ; un côté de l'habitation, clôturé la nuit par une natte, reste entièrement ouvert pendant le jour. A l'intérieur, une couche d'argile battue. Le mobilier se compose de quelques lits en bambous.

Au bout du village commence une large route, bordée de bananiers, de safoutiers, de palmiers bambous et d'élaïs. Après l'avoir parcourue pendant vingt-cinq minutes, je pénètre enfin dans une enceinte entourant six grandes cases et me trouve en présence du chef, qui est réellement l'indigène avec qui je viens d'avoir une entrevue.

Tandis que les natifs font cercle, je prends place sur un escabeau et mes interprètes s'accroupissent à mes côtés. Le chef

Totay reste au fond du hangar, avec ses familiers. Il a le torse nu et porte un long pagne d'herbes, noué autour des reins. Il est coiffé d'un filet de cordelettes tressées, retombant sur l'épaule droite. Des plumes de coq, de perdrix, de pintade, de perroquet et de corydéal, attachées à ce filet, empanachent le sommet de la tête. Sur le front est également attaché à ce filet une rondelle de cuivre jaune refoulé, représentant le soleil, qui est ici le symbole de la royauté. Le chef tient en main un long couteau, de forme sensiblement ovale, aux bords bien aiguisés, et s'appuie sur deux zagaies reliées par un fétiche.

Je le prie d'abord de bien vouloir me répéter les paroles qu'il a prononcées précédemment et que je crois avoir mal comprises, car, en voyant en ce moment son attitude pacifique, contrastant avec son langage belliqueux de tantôt, je commence à douter de l'exactitude des propos que m'a rapportés l'interprète bangala.

« L'homme blanc, répondit-il, est venu chez nous avec sa grande maison qui marche sur l'eau. Que vient-il faire? Se présente-t-il en ami, ou vient-il faire la guerre? Que l'homme blanc réponde. »

Je n'ai guère de peine à lui démontrer que nous sommes venus avec les meilleures intentions du monde. Les nombreux achats que nous avons faits le matin et ma visite sans armes ne le prouvent-ils pas? « Au reste, ajoutai-je, le blanc est l'ami des noirs. Il leur apporte des perles, des cowries et des étoffes, en échange d'ivoire, de gomme, de bois de teinture et de vivres. »

Et Totay de déclarer aussitôt que, de son côté, il veut être l'ami de gens qui possèdent tant de belles choses.

Le jour tombe. Je prends congé du chef, après avoir enregistré sa rassurante déclaration.

Le lendemain, à huit heures, Totay me fait une nouvelle visite. Je l'invite à monter à bord. Mais, moins courageux

que le roi Gobila et la reine Gankabi, il n'ose s'y risquer, la « Maison qui marche sur l'eau » ne lui dit rien qui vaille.

Je me rends donc auprès de lui et la conversation s'engage amicalement. Il me fait présent, tout d'abord, d'une chèvre, de huit poules, d'un régime de bananes, d'une provision de manioc et de deux calebasses de vin de palme.

Non moins généreux, je lui remets deux brasses de drap rouge, une brasse d'american, deux pièces de mouchoirs et des perles. Puis je lui demande si, avant mon arrivée, il n'a jamais vu de blanc ni de bateau à vapeur. « Oui, répond-il, il y a longtemps, très longtemps, nous avons vu un petit vapeur, dont le sifflet nous a mis en fuite. Il ne s'est pas arrêté chez nous. » C'était Stanley, qui faisait avec l'*En-Avant* la découverte du lac Inkandu, auquel il allait donner le nom de lac Léopold II.

Le chef me prie de revenir chez lui dans quelque temps, avec beaucoup de perles et d'étoffes. Il pourra alors m'offrir une grande quantité de défenses d'éléphants. Sans lui promettre catégoriquement que je repasserai par ici, je lui conseille de recueillir le plus d'ivoire possible. Il me quitte, visiblement enchanté des rapports qu'il a eus avec moi.

Quelques instants plus tard, le vapeur se remet en marche, salué par les acclamations sympathiques de la foule. C'est presque à regret que nous partons. Rarement nous avons vu des sites plus beaux que le grand plateau où s'alignent les huit cents à mille huttes d'Ilambu, et où vivent plus de trois mille indigènes.

Après avoir côtoyé la rive entièrement boisée de la baie et rencontré quelques îles, nous pénétrons dans un véritable dédale d'îles et d'îlots. Longtemps, nous cherchons un point abordable pour faire du bois ; toutes les terres sont inondées.

Enfin, nous apercevons quelques indigènes et nous stoppons à proximité du petit village d'Ikoko, comprenant une seule

rue, bordée d'une soixantaine de huttes. Bien situé au milieu des bois, abrité par des arbres superbes, il est cependant assez pauvre. Impossible d'y obtenir le moindre renseignement. Le chef s'enfuit avec toutes ses femmes, dès que je m'approche de son boma.

Nous nous remettons à longer la rive septentrionale, parsemée de petites anses dont l'entrée est souvent fermée par des îlots sablonneux ou herbeux. Elle forme deux baies immenses, mesurant plus de 10 milles de profondeur sur 6 à 7 milles de largeur.

Puis, nous dirigeant vers le Sud, et suivant le bord oriental du lac, nous atteignons un promontoire dont la pointe a plus de dix mètres sur au moins cinq cents mètres de rive. Passé cette pointe, nous arrivons à l'extrémité d'un nouveau golfe, si vaste et si profond que, comme dans ceux de la rive septentrionale, les eaux semblent se confondre avec le ciel. Il est semé de quelques îles basses et boisées, qui ont généralement un fond de roches veinées de minerai de fer.

Enfin, nous sortons du lac Léopold II et, le 20 avril, nous entrons dans la Lukenie, qu'on appelle aussi Ikatta.

La Lukenie.

Les rives de la Lukenie, sensiblement pareilles à celles du Mfini, sont marécageuses, tapissées d'herbes aquatiques et partout bordées de bois touffus. Parfois, cependant, la forêt recule, s'efface dans le lointain et laisse à découvert quelques kilomètres d'un pays plat, recouvert d'herbes jaunies et parsemé de bouquets d'arbres. Puis elle reparait et rapproche du fleuve son verdoyant décor.

Au bout de quelques heures de navigation, nous voyons s'avancer vers nous des pirogues, venant d'un minuscule vil-

lage composé de onze huttes. Les naturels nous présentent des régimes de bananes, et deux petites escravelhas, dont ils demandent un prix exorbitant.

Après avoir parcouru un chenal aux eaux noires, conduisant à une lagune de plusieurs kilomètres carrés, nous passons en vue d'une île boisée où se montrent, au milieu des élaïs, des bananiers, des cannes à sucre, quelques habitations à moitié submergées, ce qui semble indiquer que la crue de la Lukenie, comme celle du lac Léopold II, a été extraordinaire.

Un peu plus loin pointe à notre droite un gros village, bâti sur le versant d'une colline et ombragé de grands arbres. La population, amassée sur la rive, nous offre des régimes de bananes, des poules et des chiens, mais nous ne nous arrêtons qu'à Bumbu, agglomération plus importante située également sur la rive gauche.

A peine avons-nous débarqué, qu'une cinquantaine d'indigènes, marchant à la file indienne, débouchent d'un sentier. Ils se tiennent à une certaine distance de nous et brandissent leurs armes. Quelques-uns de mes hommes, que j'ai envoyés à la recherche de légumes, reviennent bientôt hors d'haleine et me disent que des guerriers les ont empêchés de passer, en les menaçant de leurs flèches.

Je décide que nous vaquerons à nos travaux habituels comme si les indigènes n'existaient pas. Cette tactique est la bonne. Une demi-heure après, ceux-ci nous apportent des poules, du manioc et des bananes, et nous sommes les meilleurs amis du monde. Comme ils ont également quelques escravelhas, nous leur montrons nos marchandises, qui paraissent les émerveiller. Mais, au bout de deux heures, ils n'ont pas encore fait un choix parmi les articles que nous leur mettons sous les yeux. Ils finissent par exiger que nous leur donnions tout ce qu'ils ont vu ! Naturellement, cette prétention arrête net les pourparlers.

Les habitants de Bumbu appartiennent à la tribu des Babangu ; ils portent le nom de Babanguma, c'est-à-dire de Babangu riverains. Les femmes sont tatouées sur le ventre et sur les seins. Les hommes n'ont que trois petites excroissances horizontales, à la naissance du nez. Leurs cheveux sont divisés en fines tresses, partant du sommet de la tête et tombant sur le front, les oreilles et la nuque ; l'extrémité de ces tresses est recourbée vers le haut.

Au-delà de Bumbu, le paysage ne varie guère. Les rives de la Lukenie, encombrées en certains endroits de pièges à laman-tins et à antilopes, sont toujours formées d'une étroite bande d'herbes bordée d'un bois sombre. Plus loin, celui-ci se rapproche de la rivière qui baigne les racines des grands arbres. Le cours d'eau atteint une largeur moyenne de cent cinquante mètres. Des îles le divisent souvent en deux ou trois bras.

La végétation devient de plus en plus luxuriante. Nous n'apercevons plus la moindre trace de populations. Nous pourrions nous croire les seuls maîtres de cette plantureuse nature. Quelques volées de perroquets gris, qui jettent, en passant d'une rive à l'autre, leurs ricanements stridents, et quelques milans qui planent gracieusement, sont les seuls êtres animés que nous voyions. A droite, à gauche, devant nous, partout s'étend un invraisemblable océan de verdure. Le coloris ravissant des fruits bleu ciel, violets ou incarnats, émaille les feuillages, eux-mêmes variés de tons, passant du vert tendre au vert foncé, du jaune au brun, du rose au rouge, en une gamme inimitable.

Mais cependant, malgré sa magnificence, le panorama, qui se déroule devant nous, nous semble à la longue monotone ; et nous commençons à nous lasser de ce pays vierge. Voici quatre jours que nous n'avons plus rencontré de villages, et notre réserve de riz est entamée.

Un instant, j'ai l'espoir de me procurer de la viande. Le vapeur s'est engagé dans une lagune entourée d'une forêt qui, sur plus de deux hectares, présente un aspect des plus désolé. Des arbres de toutes dimensions gisent sur le sol, brisés, quasi déchiquetés ; d'autres, presque déracinés, sèchent sur pied ; d'autres encore sont à demi calcinés et leurs branches tracent de longues lignes noires sur l'ensemble gris et triste. Nous sommes, sans doute, devant l'œuvre accomplie par un violent orage. Mais j'aperçois dans cette lagune quelques hippopotames. Malheureusement, ils se retirent à l'approche du vapeur, et cette dernière ressource nous fait défaut.

Nous continuons donc à remonter la rivière entre deux immenses murailles végétales. Pas un être vivant ne se montre. C'est à penser que ce merveilleux pays n'est pas habitable.

Nous voudrions voir cet étroit horizon s'ouvrir devant nous et la forêt faire place à des montagnes, à des plateaux, à des plaines, et surtout à des villages. Mais la végétation revêt un aspect de plus en plus sombre et grandiose. Plus de palmiers aux troncs élancés, plus de jeunes taillis aux couleurs tendres. Rien que de grands arbres, d'une belle venue, aux bras noueux, au feuillage touffu et foncé, reliés par un inextricable fouillis de lianes. Et de ces bois, où règne un éternel silence, émanent d'humides exhalaisons, imprégnées de l'odeur des feuilles mortes entassées là depuis des siècles.

Le 27 avril, nous apercevons enfin quelques pirogues abandonnées près de la rive. Les indigènes ne s'en servent, sans doute, que pour traverser la rivière. Il doit donc exister ici un sentier et, au bout de ce sentier, une agglomération quelconque. Nous abordons. Mais, comme l'heure est avancée, nous remettons au lendemain la recherche du village. Les indigènes nous préviennent. Ils se présentent au moment même où nous nous disposons à nous rendre chez eux. Un peu crain-

tifs d'abord, ils se familiarisent bientôt et visitent tous le vapeur. Nous les engageons à aller chercher au plus vite les provisions qu'ils ont à vendre. Quelques heures après, c'est en véritables processions qu'ils apportent, qui des poules, qui du manioc, qui des bananes ou d'autres fruits.

Ces naturels, qui sont des Bulumbu, paraissent peu belliqueux. Ils arrivent sans armes, munis d'un jonc fraîchement coupé, en signe de paix.

Ils se distinguent par de nombreux tatouages, disposés en cercles concentriques sur le front, les joues, le menton, les épaules, le dos, la poitrine et le ventre, le plus grand de ces cercles couvrant entièrement la partie du corps qu'il est destiné à orner. La chevelure forme deux longues et grosses tresses, qui contournent les oreilles et le cou et sont nouées ensemble sur la poitrine.

Deux chefs nous rejoignent bientôt. L'un d'eux, un nommé Langolico, m'apprend que la rivière prend ici le nom de Masi et que, beaucoup plus loin, il y a une chute et beaucoup de grands villages. De nombreux troupeaux d'éléphants sillonnent, dit-il, les forêts des deux rives, et, dans toute la région, les indigènes se livrent au commerce de l'ivoire. Les petites dents, dont ils se servent en guise de pilons, ne coûtent pas cher, nous en obtenons pour quelques perles. Les grandes pointes servent à acheter des esclaves, des femmes et des fils de laiton. Langolico, en me quittant, me promet d'en apporter quelques-unes. Mais son village est assez loin d'ici et, comme il tarde trop, nous reprenons notre route.

De nouveau, l'horizon restreint ne nous montre que le ruban foncé de la Lukenie, le ciel gris de la forêt vierge, qui envoie parfois des branches au-dessus des eaux jusqu'à 50 mètres de la rive. A certains endroits, la rivière n'atteint plus que 80 mètres de largeur pour regagner, un peu plus loin, 100 et 150 mètres. Elle continue à former d'incessants



La Lukenie. — Huttes indigènes (1888).

circuits. En une heure, nous sautons du Sud-Ouest à l'Est et de l'Est au Nord-Ouest. Par-ci par-là apparaissent des pirogues amarrées ou bien des pièges à lamantins et à antilopes.

Le 1^{er} mai seulement, quelques pirogues passent près de nous et, un peu plus loin, nous voyons se trémousser un grand nombre d'indigènes, ce qui nous décide à stopper. Nous campons à trois milles du village de Kaïla-Ingi-Inkino et à trois milles et demi de Lugu-Mu-Fundi. Les naturels appartiennent à la tribu des Banabubulio. Ils se livrent surtout au commerce du cuivre, et leurs femmes portent toutes des jambières faisant trois ou quatre fois le tour du jarret.

Depuis mon entrée dans le Kassai, j'ai chargé quatre hommes de recueillir un exemplaire de toutes les fleurs, de tous les fruits et de toutes les plantes médicinales qu'ils rencontreraient. En examinant leur récolte d'aujourd'hui, je remarque un fruit rond, à noyau, ayant la couleur et le goût de l'olive et contenant une huile brunâtre très abondante. C'est l'olive du Congo ! Je m'empresse d'en faire conserver dans de l'alcool et de la saumure.

Quelques huttes de pêcheurs s'élèvent au bord des baies que fait la Lukenie en décrivant ses nombreux circuits. Puis nous apercevons une vingtaine de naturels, groupés sur la rive gauche, qui nous font signe d'aborder et nous offrent en vente des chiens. Dix minutes après, nous voyons, pagayant ou rassemblés sur la rive, un très grand nombre d'indigènes. Comme ils nous montrent des chèvres, des poules et des bananes, nous jetons l'ancre et nous nous procurons, à des prix insignifiants, une très grande quantité de vivres.

Le village, qui porte le nom de Yasi, se trouve dans l'intérieur des terres. Nous abordons, avec le petit boat, dans une crique parsemée d'arbres morts, au pied d'une montagne boisée, haute d'une centaine de mètres. Un sentier de chèvres

nous conduit à un superbe plateau qui, planté de bouquets d'arbres, s'étend aussi loin que peut porter la vue. Bientôt nous arrivons à une série de petites agglomérations. Les huttes, rectangulaires avec un toit dépassant d'un pied les parois, sont groupées de la façon la plus charmante autour de massifs de palmiers.

Les indigènes Yasi forment une population d'environ neuf cents âmes. Ils sont Basongas et paraissent d'humeur très douce. Ils ne tiennent pas à entrer en relation avec les blancs, ni à recevoir leur visite. Aussi tâchent-ils de nous arrêter en se mettant en travers du chemin. Mais loin d'employer la violence, ils se contentent de nous supplier de retourner sur nos pas. Je leur fais aisément comprendre que nous ne leur voulons aucun mal.

Les principales productions du sol sont, outre les différentes espèces de palmiers, le manioc, le maïs, la canne à sucre, l'ananas, le bananier, la liane à caoutchouc, le cotonnier et le bois de teinture. L'industrie est, comme partout, rudimentaire. Elle ne comprend guère que la fabrication de poteries, de tissus à ramages, de bonnets en cordelettes de coton, ainsi que le fer forgé : flèches et lances.

Le seul trafic que connaissent les naturels est celui de l'ivoire. De même que dans les autres villages de la région, ce sont les femmes qui détiennent les petites dents (escravilhas). Les grandes pointes sont la propriété des hommes. Le pays, me dit-on, est peuplé de nombreux troupeaux d'éléphants. Les Basongas les tuent au moyen de pièges ou à coups de flèches empoisonnées et échangent l'ivoire, avec une tribu habitant plus au Sud, contre des cauris, du cuivre et des esclaves.

Au delà de Yasi, la Lukenic continue de couler dans la forêt vierge. Le pays, par places, devient accidenté.

Dans une mer de feuillage, des montagnes boisées ondulent



A 555 kilomètres sur le Lukenie, point terminus de la navigation (1888).

comme des vagues immenses. Parfois le fleuve se rétrécit et passe de cent cinquante à cent, quatre-vingts et même cinquante mètres de largeur, en même temps que son courant est plus violent et son lit plus profond. Des îles boisées apparaissent de temps en temps, mais elles sont toutes inondées, par conséquent inhabitées. A plusieurs reprises, nous voyons sur la rive des indigènes qui nous présentent des vivres et semblent nous attendre. Notre arrivée a, sans doute, été signalée au son du tam-tam ou de la trompe.

Le 7 mai, comme nous nous arrêtons pour faire du bois, des indigènes Boyayas arrivent et nous apportent des défenses, dont la plus lourde pèse quarante kilogrammes. Mais Bokenis, le chef, en exige un prix si élevé que je n'en achète pas une seule. Il m'assure, lui aussi, qu'il y a beaucoup d'éléphants et beaucoup d'ivoire mort. Je lui annonce qu'en redescendant la Lukenie, je lui rendrai visite pour reprendre nos négociations au sujet des pointes d'ivoire.

Le fleuve se resserre et s'encaisse. Les rives, assez accidentées, sont parfois montagneuses, mais toujours recouvertes d'une admirable végétation. Nous atteignons un coude brusque où le courant, d'une extrême violence, se rue dans un lit de moins de quarante mètres. Quelques rochers, qui montrent leurs têtes noires, forment des cascades et de gros tourbillons.

Avant d'engager le vapeur dans cette passe périlleuse, je me décide à aller, avec le petit boat, faire une reconnaissance en avant. La Lukenie décrit, en amont, de courts méandres en forme de S. Les eaux roulent avec une furieuse impétuosité dans un lit étroit et semé de rochers. Le vapeur pourrait, en remontant, doubler ces coudes, mais le retour offrirait d'incontestables dangers. En effet, tant que le bateau présente son avant au courant, il obéit au gouvernail, tandis qu'à la descente, l'arrière serait entraîné et l'embarcation infailliblement lancée sur la rive ou sur les rochers qui émergent.

Ne voulant pas risquer de perdre le *Roi des Belges*, je me résous à ne pas pousser plus loin la reconnaissance de la Lukenie, que j'ai remontée sur un parcours de cinq cent cinquante-cinq kilomètres, c'est-à-dire beaucoup plus en amont de l'endroit où l'ont traversée Kund et Tapenbeck.

Le vapeur retourne à l'endroit où il s'est arrêté en dernier lieu, à peu de distance des villages du chef Bokenis.

Dans l'après-midi, accompagné de mes deux interprètes, je prends le sentier qui conduit aux villages. Il serpente dans une belle forêt de grands arbres dont le sol s'élève en pente douce jusqu'à cinq ou six mètres de hauteur, puis forme un vaste plateau. Une plaine d'herbes remplace ensuite la forêt et, dans les replis du terrain, quelques bosquets jettent la note sombre de leur feuillage. Nous atteignons ainsi cinq petites bourgades, dont les huttes sont ombragées par des palmiers bambous et des élaïs d'une superbe venue.

A notre approche, une rumeur sourde, puis de grands cris s'élèvent. Une bande d'hommes armés vient à notre rencontre, bandant les arcs, faisant tournoyer les lances. Je m'avance d'un air confiant vers un naturel qui semble vouloir me barrer la route. Lorsque je suis à deux mètres de lui, il baisse sa lance, s'écarte brusquement pour me laisser passer, puis se met à rire aux éclats. Et tous les autres de l'imiter. Ces naturels ont, sans doute, espéré nous effrayer. A présent, changeant d'attitude, ils nous font l'accueil le plus amical.

Nous visitons successivement ces cinq villages. Par malheur, le chef Bokenis se trouve fort loin d'ici et il nous est impossible d'acheter les pointes qu'il possède.

Continuant à descendre la Lukenie, nous rencontrons une trentaine de canots que nous avons déjà vus au même endroit, il y a quelques jours. Mais cette fois, ils ne s'esquivent plus à notre approche. Ils suivent au contraire le sillage du vapeur, nous priant de nous arrêter et nous montrent un endroit où

l'abordage serait facile. Mais les eaux de la rivière baissent d'une manière inquiétante, et nous avons hâte de regagner le Kassai.

Ce jour-là, 9 mai, un accident vient retarder considérablement notre marche. Tandis que, assis dans ma cabine, je rédige mon journal de voyage, une violente secousse, suivie de plusieurs autres, arrête net le vapeur. Nous venons de buter contre un rocher qui se trouve à deux pleins pieds sous l'eau.

Aussitôt, je saute à l'avant. La chambre de la chaudière est déjà à moitié envahie par l'eau et les feux sont éteints. Apercevant une petite île boisée, je fais accoster. En quelques minutes, les charges sont jetées à terre, et mes hommes, munis de seaux, entreprennent de retirer l'eau. Mais celle-ci, à mesure qu'on l'enlève, revient en plus grande quantité. Il y a huit trous dans la coque, et tout le vapeur est déjà à fleur d'eau !

Tant bien que mal, avec tout ce qui nous tombe sous les mains, nous fermons les voies d'eau. Nous donnons jusqu'à nos vestons et nos chemises et les noirs se dépouillent de leurs pagnes. Mais la violence du courant écarte tout espoir de faire les réparations sur place, et nous voilà obligés de tirer à terre le bateau.

L'opération n'est pas des plus aisées. Il s'agit de creuser dans cette île très boisée une véritable cale, un canal long de trente mètres et où il n'y aura que six pieds d'eau. Mes vingt-quatre hommes se mettent incontinent à la besogne et travaillent toute la nuit. M. Demeuse et moi nous nous relayons pour les surveiller.

Toute la journée du lendemain, ils creusent le sol avec ardeur. Cependant, le terrassement devient de plus en plus difficile. A chaque instant se présentent, en mailles serrées, de puissantes racines d'arbres. Le 13 seulement, le *Roi des Belges* est tout entier dans le canal et les mécaniciens com-

mencent à le réparer. Leur travail exige cinq jours d'un labeur opiniâtre. Enfin, la journée du 18 mai est employée à renflouer, nettoyer et recharger le bateau.

Le 9, j'étais entré dans la cale et m'y étais mouillé jusqu'à la ceinture. Cela suffit pour me faire connaître une maladie qui, pendant les douze années que j'avais séjourné au Congo, m'avait toujours épargné : la dysenterie.

Ce n'est que le 13, lorsque le vapeur est en cale, que je peux me retirer dans ma cabine et en condamner la porte. J'y reste claquemuré pendant deux jours, sans rien manger, sans boire autre chose que du thé et sans absorber le moindre médicament.

Cependant, comme mon état ne s'améliore pas, je finis, le troisième jour, par appeler M. Demeuse et lui fait rouler douze pilules composées de menthe, de laudanum, de bismuth et d'autres ingrédients, selon une recette que je dois à l'obligeance du D^r Rommelaere, de Bruxelles. Il ne fallait en prendre qu'une tous les quarts d'heure. Dans mon impatience de guérir, je les avale toutes en une fois. Je dormis quarante-huit heures sans me réveiller. Le remède est souverain. La maladie est jugulée du coup et, le surlendemain, maigri de moitié et la figure en lame de couteau, je repars sur le pont, au grand étonnement de mes compagnons.

Le D^r Rommelaere, que je revis au retour et auquel je contai la chose, me dit que j'aurais très bien pu y rester.

Nous nous remettons en route le 19 mai, au matin. Aussitôt, près de l'endroit que nous venons de quitter, des indigènes se montrent à la rive avec de belles pointes d'ivoire, mais ils en exigent des sonnettes, article que nous ne possédons pas. Le lendemain, nous arrivons à notre camp, non loin de Kaila-Ingi-Inkino, village que je tiens à visiter.

Je descends donc à terre et, après avoir traversé, sur un parcours de deux milles, une forêt au sol détrempé et boueux,

j'atteins un magnifique plateau, élevé de vingt-deux mètres, tapissé d'herbes et parsemé de bouquets d'arbres et de petits villages. Les naturels, des Banebubuli, avides d'acquérir des perles et des étoffes, m'offrent en vente tout ce qui leur tombe sous la main. Ils me donneraient jusqu'à leurs huttes pour quelques perles ! Après avoir fait la connaissance de leur chef, un gaillard d'une quarantaine d'années, assez corpulent et d'une physionomie agréable, je regagne le *Roi des Belges*.

La descente continue à s'effectuer sans incident notable. Nous franchissons aisément la passe où, en montant, nous avons aperçu quelques roches. Elles sont, à présent, presque entièrement découvertes. Tantôt près de la rive, tantôt au milieu de la rivière, des bancs de sable brillent au soleil et de grands échassiers, héron goliath, ibis roses et jabirus aux couleurs belges, s'y promènent majestueusement sans s'effrayer du passage du bateau. Les eaux ont donc rapidement baissé. Il était temps que nous revenions sur nos pas. Si nous nous étions aventurés plus loin, nous aurions probablement été forcés d'attendre, pour redescendre, la prochaine crue de la Lukenie.

Après avoir atteint le confluent de cette rivière, nous remontons le bras qui conduit au lac Léopold II, afin d'observer s'il existe un courant quelconque venant de ce lac. Le courant existe, mais il est insignifiant.

Nous descendons enfin le Mfini, dont l'aspect est le même que celui du bas Lukenie, au point qu'on pourrait identifier ces deux cours d'eau, et le 26 mai, nous rejoignons le Kassai. Notre exploration de la Lukenie a donc duré un peu plus d'un mois.

Le Kassaï.

Nous voici de nouveau dans les eaux du Kassaï. Nous le remontons par le premier bras qui s'offre à nous, près de la rive droite, à une heure environ en amont de Mutshie.

Aussi loin que porte la vue, ce ne sont qu'îles, îlots et bancs de sable. Le canal que nous suivons s'élargit et se transforme en un dédale de petits chenaux, où nous échouons plusieurs fois.

Bientôt nous pénétrons dans le Wissman-Pool, large d'une dizaine de kilomètres, où émergent une infinité d'îles et d'îlots. Puis nous retrouvons une plaine le long de la rive gauche, qui, basse et herbeuse, laisse voir, dans le fond, des forêts et quelques sommets montagneux.

Kaji, la première localité que nous apercevons, est située sur la rive droite. Elle se compose de vingt-sept huttes coniques, recouvertes de paille et percées d'une ouverture basse et étroite, servant d'entrée. Les habitants, au nombre d'une soixantaine, pêchent et fabriquent de la Masanga. Plus loin, sur la rive droite, apparaît la petite agglomération de Bangumu qui comprend un hameau de dix-sept cases et deux autres de l'autre côté de l'eau.

Un vapeur a passé récemment par ici, car les vivres sont rares et les indigènes, que notre présence ne semble guère intéresser, restent chez eux.

Nous stoppons à Bangulu pour permettre aux mécaniciens de faire quelques réparations à la machine. A peine se sont-ils mis au travail, que Demeuse vient me dire qu'on leur a volé un burin. Je fais chercher le chef et appréhender le coupable présumé. Mais celui-ci pousse des appels déchirants et crie à tue-tête qu'il est innocent. Effectivement, nous ne trouvons pas sur lui l'objet dérobé.



Le Wissman Pool (Kassai)

Je consens à le relâcher et envoie Demeuse rappeler les Haoussas, occupés à faire du bois dans la forêt voisine. Ils reviennent aussitôt, mais l'un d'eux est blessé. En passant près du village, il a reçu un coup de zagaie, sans la moindre provocation de sa part. En outre, on a tiré, à bout portant, un coup de feu sur Demeuse. Heureusement, la charge ne l'a pas atteint et n'a fait qu'égratigner un de ses compagnons.

Décidément, les noirs de Bangalu ne sont pas hospitaliers ! Me mettant sur la défensive, je fais armer tout mon personnel. Je lui donne l'ordre de ne tirer qu'en cas d'attaque des indigènes, car, si en ma qualité de simple particulier, je n'ai pas le droit de me faire justice à moi-même, j'ai cependant, comme tout le monde, celui de me défendre contre une agression. C'est un cas de nécessité.

Quelques heures plus tard, comme le chef n'est point encore venu et que nous avons besoin de bois pour nous remettre en route, j'envoie le capitaine Martini et Demeuse à la forêt, escortés d'hommes bien armés. Tandis qu'ils cheminent dans le sentier, une pluie de balles et de zagaies s'abat sur eux.

Cette fois, une véritable bataille s'engage avec les naturels. Elle se termine par leur défaite et la destruction de leurs villages. Cet incident est assurément fâcheux et cadre mal avec le but purement scientifique et économique de notre voyage.

Mais en pareilles conjonctures on ne peut agir différemment. L'arrogance et la méchanceté des indigènes n'ont plus de bornes, et les noirs de l'expédition perdraient toute confiance en un chef qu'ils jugeraient dépourvu d'énergie.

Le jour suivant, nous voyons le Kassai étendre sa nappe d'eau sur environ douze cents mètres de largeur et nous atteignons bientôt un endroit où, au dire du capitaine, la navigation serait assez difficile. La rivière, que trois îles divisent en quatre bras, est parsemée de rochers. Cependant, nous fran-

chissons aisément ce passage, en continuant à cotoyer la rive gauche, beaucoup plus praticable que la droite.

Le fleuve n'est plus obstrué par des îles ou des bancs de sable, et de nombreux hameaux, établis sur ses bords, semblent indiquer que la population du pays est assez dense. L'aspect des rives ne varie guère. Élevées de deux ou trois mètres au-dessus des eaux, elles sont bordées d'une étroite bande de buissons et d'arbres, derrière laquelle jaunissent les hautes herbes des vastes plaines.

Dans le fond, des collines ferment l'horizon. Derrière des bouquets de borassus et d'élaïs aux troncs élancés, au milieu des bananeraies et des champs de manioc, s'élèvent de nombreux villages. Ils se succèdent presque sans interruption et, toujours, leurs habitants accourent en grand nombre à la rive, nous demandant d'aborder.

Puis le tableau change de caractère. La ligne de forêts qui forme le fond du paysage se rapproche de la rivière. Les rives sont accidentées ; des collines couvertes d'une herbe roussie par le soleil et parsemées d'arbustes rabougris, viennent y mourir en pente douce, séparées des eaux par des haies d'arbres et de buissons. Le Kassai, encombré d'îles et de bancs de sable, s'élargit jusqu'à atteindre trois à quatre kilomètres, et c'est dans un labyrinthe d'étroits canaux que nous cherchons notre chemin.

Les villages, ou plutôt les hameaux, deviennent plus nombreux. Nous en apercevons plus de douze chaque jour, mais la plupart ne se composent que de quelques huttes et sont même loin d'égaliser en importance ceux que nous avons été obligés de brûler. Pendant une dizaine de jours, nous voyons ainsi, presque à chaque heure, poindre à l'horizon quelque petite bourgade.

Peu d'incidents notables viennent marquer notre voyage.

Le 5 juin cependant, à quelques kilomètres au delà du

mont Pogge, le vapeur se trouva arrêté par un vaste banc de sable. Deux heures durant, nous cherchons vainement une passe. Finalement, n'en trouvant aucune, nous essayons de traverser le banc ; mais les eaux n'ont qu'un pied et demi de profondeur et nous échouons.

Je donne aussitôt l'ordre aux noirs de sauter à l'eau pour pousser le steamer. En même temps, la machine fonctionne et les palettes de la roue soulèvent des paquets de sable. Nous mettons cinq longues heures à franchir une centaine de mètres, et cela nous coûte la vie d'un de nos serviteurs.

Un nommé Zaji, ancien compagnon de l'explorateur Wissman, engagé à Léopoldville en qualité d'interprète pour la reconnaissance du Haut-Kassaï et du Sankuru, a disparu sans que personne s'en soit aperçu, pris sans doute d'une congestion ou enlevé par un crocodile.

Deux jours après, nous voyons surgir des hautes herbes les corps énormes de sept superbes éléphants, agitant avec inquiétude leurs vastes oreilles. J'en abats deux, ce qui fournit de la viande à nos hommes.

Le lendemain se produit un événement d'un autre genre. Mon équipe se composait de vingt-quatre hommes : douze Haoussas et douze Bangalas. Les Haoussas n'ayant pas travaillé la nuit, malgré mes ordres réitérés, j'inflige une punition à leur sergent. Celui-ci se rebelle et tente d'ameuter contre moi ses compagnons. Aussitôt, je le fais garotter et enchaîner par les Bangalas. A la fin du voyage, je le remettrai au commissaire de district de Léopoldville, afin qu'il reçoive le châtiement qu'il mérite.

Apercevant enfin un village plus populeux, nous nous arrêtons avec l'espoir de nous procurer des vivres autres que la viande. Situé sur la rive gauche, il se compose de vingt-trois huttes disséminées à la lisière d'un bois. Elles sont aménagées comme celles de cette partie du Kassaï. L'ouverture, qui sert

d'entrée, à peine assez large pour le passage d'un homme, est à un mètre du sol. C'est, paraît-il, la crainte des fauves qui motive cette disposition bizarre.

Le chef vient de mourir. Son corps, entouré de belles étoffes indigènes à dessins, est gardé par ses femmes. A côté du cadavre, une esclave, attachée au moyen d'un carcan de bois, est accroupie. Elle sera sacrifiée aux mânes du chef. C'est en vain que j'essaie de sauver cette malheureuse. Il faudrait recourir à la violence, ce qui me répugne.

Je fus cependant tenter de le faire, mais heureusement la réflexion me fit abandonner ce projet, car pour sauver cette femme, j'aurais dû déchaîner un conflit et tuer certainement plusieurs indigènes. Massacrer plusieurs personnes pour en sauver une, qui m'était aussi inconnue que les autres, ne me parut pas pratique. La pensée me vint que cet acte de violence ne modifierait en rien les coutumes ancestrales de ces sauvages et qu'il fallait user, vis-à-vis d'eux, d'autres moyens; et ceux-là n'étaient pas à ma portée.

Dans quelques jours aura lieu la mise en bière. Le cercueil consiste en un tronc d'arbre évidé; on y insinue le corps, puis on en ferme l'ouverture avec des morceaux d'écorce, et les sacrifices humains commencent. Ces cérémonies terminées, on place, dans la hutte, le cercueil sur des pieux fourchus, au-dessus les divers objets qui ont appartenu au défunt : sa lance, son arc et ses flèches, l'olifant ou trompe, sa coupe de corne. Et la hutte reste fermée pour toujours.

Une véritable orgie commenee. Pendant vingt-quatre heures on se livre, sans discontinuer, à des danses échevelées; et le malafu et le pumbe coulent à flots.

Généralement, à la mort d'un chef, l'emplacement du village est abandonné. On ne laisse debout que la case du défunt et une autre où ses femmes se tiennent pendant quelque temps. Celles-ci vont tous les jours, au coucher du

soleil, placer près de la hutte mortuaire unealebasse pleine de malafu et différents aliments. Le lendemain laalebasse est vide et les vivres ont disparu. C'est, dans l'esprit superstitieux de ces gens, le mort qui les a mangés et qui a bu le malafu. Un beau matin, les femmes s'aperçoivent que les provisions apportées la veille sont restées intactes. Leur rôle est terminé, puisque le mort a trouvé de meilleures victuailles là-bas, dans le mystérieux pays où il est allé.

Inutile de dire que ce sont les féticheurs qui enlèvent ces aliments et qu'ils les laissent lorsqu'ils jugent le moment venu de mettre fin à la comédie.

Au delà de Yonam, nous apercevons un autre village de dix-sept huttes et, un peu plus loin, quelques habitations nouvellement construites. De temps à autre, des indigènes rassemblés sur la rive nous invitent à aborder. Parfois même des canots nous accostent et nous apportent des vivres que nous achetons pour quelques cauris.

Nous pénétrons dans un bras du fleuve, large de 50 à 80 mètres, entre la rive gauche et une grande île boisée. Après avoir franchi un passage étroit et difficile, nous voyons le courant, encombré de troncs d'arbres morts, se retrécir au point de ne laisser qu'un espace libre de 10 mètres. A chaque instant apparaissent de nouveaux villages, plus fréquents dans les îles que sur les rives, et si nombreux que nous ne les comptons même plus.

Le Kassai, parsemé d'innombrables îles, s'étale sur une très grande largeur. A un endroit où la vue peut se fixer, il atteint 2,200 mètres. Les rives sont à présent montagneuses, souvent coupées à pic et revêtues d'une étonnante végétation. C'est, dans toute sa beauté, la féconde et débordante nature tropicale, le paradis terrestre que le soleil ardent fait jaillir des inépuisables trésors d'humus que contient le sol.

Arrivés au confluent du Loange, qui roule des eaux rou-

geâtres, nous essayons de remonter ce cours d'eau. Son courant est violent et son entrée obstruée par un banc de sable qui laisse, sur la rive droite, une passe d'une cinquantaine de mètres. Mais la faible profondeur de cette rivière — à peine un pied à cette époque de l'année — nous force à rebrousser chemin.

Nous reprenons bientôt la montée du Kassaï. Après avoir vu défilé une nouvelle série de villages, nous nous arrêtons à Konjo-Ganga, qui comprend une centaine de huttes et environ trois cents habitants. Ceux-ci font le commerce de l'ivoire, qu'ils achètent aux Bakutu de l'intérieur.

Le paysage ne change guère. Partout et toujours des villages éparpillent leurs huttes au milieu de l'admirable végétation forestière, où les palmiers élaïs se pressent par milliers. La rivière, coulant dans une vallée montagneuse, devient tortueuse, décrit d'incessants circuits, et sa largeur, se modifiant fréquemment, varie entre 600 et 1,200 mètres.

Quelques jours d'une navigation plus difficile nous conduisent au confluent du Sankuru, dont l'entrée est défendue par des îles nombreuses ; et, plusieurs jours après, au confluent de la Lulua. Nous remontons cette dernière rivière et, le 18 juin, nous sommes à Luebo, où nous trouvons Legat et Brison, de Macar et Le Marinel ; ces deux derniers nous attendent depuis une couple de mois.

Luebo est situé en pleine forêt, à la jonction des rivières Lulua et Luebo ; par conséquent, à peu de distance des rapides de la première de ces rivières. En remontant la seconde pendant trois quarts d'heure, on atteint un endroit où elle se divise en deux bras et forme de son côté deux rapides. La station se compose de cinq bâtiments en torchis, couverts de paille, de deux jardins potagers et de quelques arpents de manioc. Elle a été donnée à bail par l'État, à la Sanford Exploring Expedition. On y achète principalement l'ivoire et du



Le confluent de la Lulua et du Kassai.

caoutchouc, qui proviennent respectivement du pays des Bakubas de la rive droite de la Lulua, et de celui des Bachilangas de la rive gauche. Mais ces produits, qui se payent en cauris, en cuivre rouge et en mouchoirs, atteignent un prix excessivement élevé.

Accompagnés de Le Marinel, nous nous rendons au village le plus proche. Le sentier, qui serpente à travers la forêt, nous conduit à une petite agglomération de huttes, qu'habitent des potiers Bachilanga, puis une vaste clairière où s'alignent, en deux longues et larges rues, les deux cents cases de Bena-Kassongo.

Ce village, qui est situé sur la rive droite de la Lulua, à une heure de marche de Luebo, appartient aux Bokete. Il possède un vaste hangar, de trente mètres sur huit, qui sert à la fois de lieu de réunion et d'abri aux caravanes en marche. Les Bokete sont les intermédiaires entre les blancs et les détenteurs d'ivoire Bakubas. Ils récoltent aussi du caoutchouc, qu'ils vendent à la factorerie.

Ne pouvant aller plus en avant dans la Lulua, je me décide à redescendre cette rivière, puis le Kassaï, pour me diriger vers le confluent du Sankuru. Le Marinel et De Macar me demandent passage à mon bord. Il a été convenu entre Thys, administrateur-délégué de la Compagnie du Congo, Liebrechts et moi, que je ramènerais ces Messieurs au Stanley-Pool. Mais ma reconnaissance n'étant pas terminée, je les avise qu'avant de reprendre le chemin de Léopoldville, j'ai encore à visiter le Sankuru, le Lubefu et tous les affluents de la rive gauche du Kassaï. Je les informe de ce que ce voyage me prendra au moins trois mois et que, s'ils veulent m'attendre à Luebo, je leur promets de revenir les chercher. Mais ils insistent si chaleureusement que je les prends à mon bord, charmé d'ailleurs d'avoir d'aussi agréables compagnons de voyage.

Avant d'atteindre le Sankuru, nous ne faisons qu'une seule

halte, à Mamburu. Ce village comprend cinquante-six huttes en bambou et qui sont contiguës, formant un quadrilatère au centre duquel est ménagé un espace libre, sorte de cour intérieure. Tout autour des habitations s'élève une haute et solide palissade de bambous. Les natifs ont, comme tatouage, des losanges sur la face et des lignes horizontales, longues de 10 centimètres, sur le bas ventre. Sur le sommet de la tête se dresse une touffe de cheveux, coiffure habituelle de la plupart des indigènes du Kassai.

La montée du Sankuru.

Le Sankuru fut découvert en 1885 par le D^r Ludwig Wolff, membre de la seconde expédition Wissman, qui le remonta avec le petit vapeur *En Avant*.

C'est le 24 juin 1888 que nous en commençons la reconnaissance.

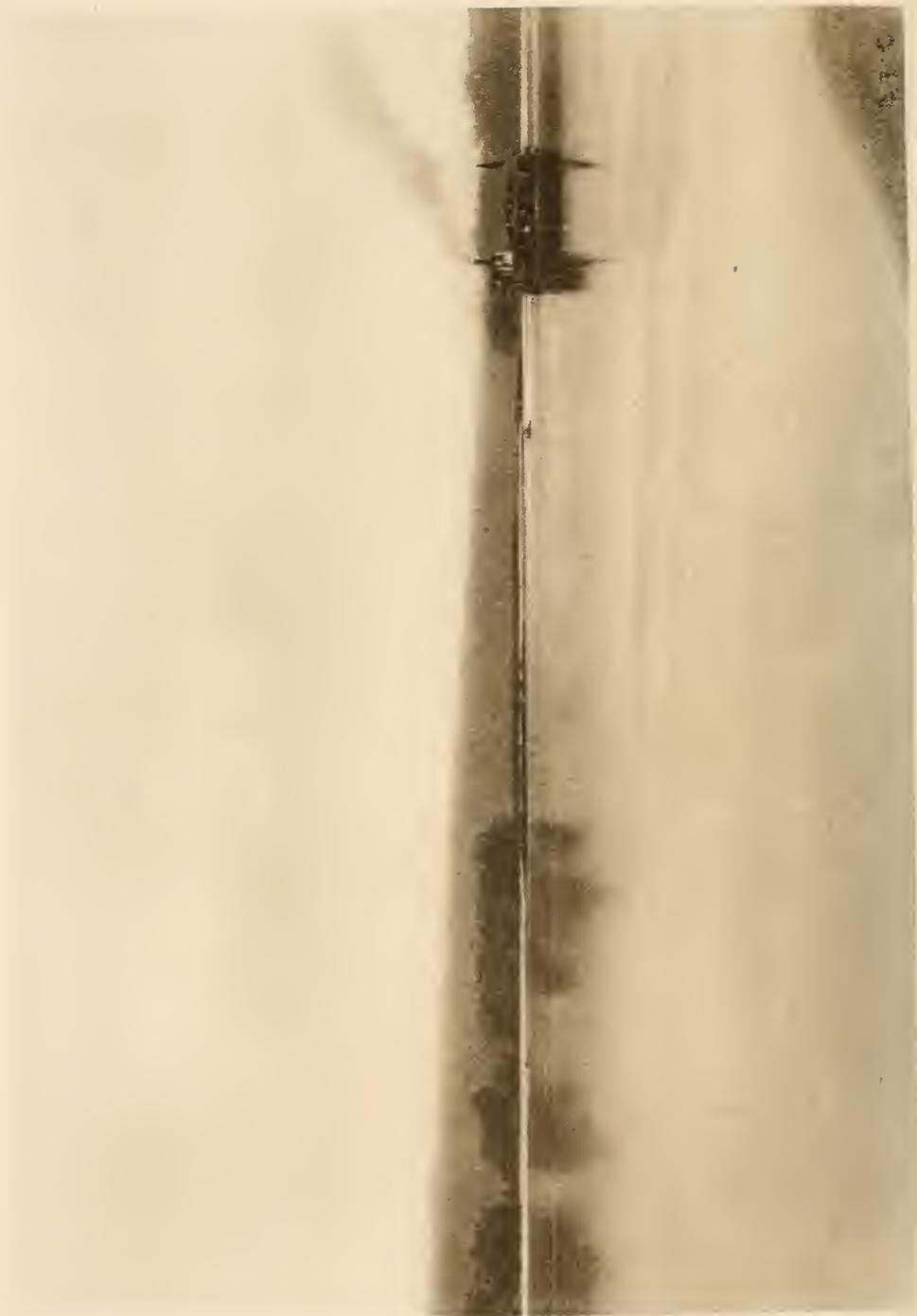
Un peu avant de se jeter dans le Kassai, il forme un vaste pool, large de 3 à 4 kilomètres, parsemé de petites îles basses et herbeuses, où s'étale une île plus grande entièrement boisée. Sa rive droite a le même aspect que celle du Kassai. C'est la même chaîne de hauteurs qui borde, sans interruption, les deux rivières. Boisée et accidentée, cette rive est parfois coupée de gorges profondes, par où se précipitent des torrents à la saison des pluies. Puis les collines se retirent vers l'intérieur et une rangée d'arbres cache de vastes plaines, où de petits villages sont enfouis.

Quant à la rive gauche, dont nous sommes d'abord séparés par les îles, elle présente des massifs boisés qui, par place, descendent à pic, dans le fleuve, d'une hauteur d'environ trente mètres.

Nous abordons à la rive gauche. Une montée d'une tren-



Le confluent du Sankuru et du Kassai



La montée du Sankuru par le vapeur « *Roi des Belges* » (1888).

taine de mètres nous conduit à un beau plateau, où sont des champs de manioc et de maïs. Au milieu d'un jeune taillis, que sillonnent de nombreux sentiers, ont été édifiées les huttes misérables de Kuzu, qui forment deux petits villages. Les naturels, des Bakubas, sont plutôt pêcheurs que commerçants. Ils nous accueillent avec défiance. On dirait qu'ils ont eu jadis maille à partir avec les Européens. C'est à peine s'ils consentent à nous vendre un peu de malafu.

Nous passons en vue de bancs de sable, où des pêcheurs jettent leurs filets, et d'îles basses et herbeuses, buissonneuses et boisées, où travaillent des fabricants de sel. Parfois, des indigènes montés sur de petits canots nous accostent et nous offrent en vente des poissons, des poules et des pagnes en tissus d'herbes. Nous ne stoppons qu'à Bena Bari, village Bakuba d'une trentaine de huttes, entourées de palmiers élaïs. Les vivres y sont rares et chers. On nous demande, pour une seule chèvre, de 3,000 à 4,000 cauris !

Un peu plus loin, près d'un grand banc de sable, où s'élèvent quelques cases de pêcheurs, nous apercevons un chemin bien tracé, serpentant dans les bois et qui doit certainement aboutir à une agglomération de huttes. A peine sommes-nous à terre qu'une foule d'indigènes nous entoure.

D'autres, venant des îles, augmentent constamment le nombre des curieux. Ils nous offrent des vivres et des tissus peluchés à dessins multicolores. Accompagné de l'interprète, je me rends au village de Bena-Muemba, dont les habitations, construites soigneusement, sont remarquables par leurs grandes dimensions. Elles sont rectangulaires et leur toit, à angle aigu, est recouvert de feuilles de palmiers. Les parois sont faites de bambous fins, rattachés l'un à l'autre au moyen de lianes formant des dessins variés.

Beaucoup de bancs de sable, habités presque tous par des pêcheurs, encombrant la rivière. La population est dense et

nous sommes constamment escortés par des pirogues, dont les occupants nous offrent du manioc. Dans un bois voisin du village Mta, nous voyons, en assez grande abondance, la liane à caoutchouc. Parmi les fruits que nous rapportent nos hommes, il en est un qui, par sa forme et son goût, ressemble au poivre ; c'est le Cubèbe africain. Il forme des grappes d'un beau rouge et est récolté par les indigènes, qui en font usage dans leur cuisine.

Sans cesse se succèdent des bancs de sable, des îles et des villages, ceux-ci situés tous sur la rive gauche. On peut prédire au bassin du Sankuru un bel avenir économique. Son sol est riche et fécond, et sa population extraordinairement dense et des plus industrieuse.

Nous abordons dans un endroit où quelques pirogues sont amarrées. Un grand nombre de Bakubas de présentent aussitôt avec du malafu. Ils habitent le village de Maba et ont pour chef Barito, qui se dispose, paraît-il, à nous rendre visite. En effet, il arrive bientôt, accompagné de ses femmes et tenant en main un chasse-mouches fait d'une queue de buffle. Il a, autour des reins, un grand morceau d'étoffe indigène, formant crinoline et descendant jusqu'aux genoux. Un ruban de cordelettes tressées, orné de cauris, auquel pendent deux gros grelots, lui sert de ceinture. Le sommet de la tête est recouvert du petit bonnet de Bakuba, fixé au moyen de deux longues épingles de cuivre, dont les têtes sont agrémentées de petits grelots.

Notre conversation roule, comme toutes celles que j'ai eues avec des chefs nègres, sur le commerce du pays, l'achat et la vente de l'ivoire et les marchandises d'échange.

Un peu plus loin, la forêt fait place à une longue colline, parsemée de bouquets d'arbres, descendant en pente douce vers la rivière. Celle-ci s'élargit et atteint huit cents mètres, pour se rétrécir de nouveau jusqu'à n'en mesurer que quatre



Population réunie dans la forêt, au passage du vapeur « *Roi des Belges* », — Sankuru (1888).



Population cannibale, les Bassongos-Ménos. — Kasai et Sankuru, rives droites (1888).

cents. Les rives, basses et boisées, sont couvertes de palmiers bambous et de palmiers lianes.

Nous n'apercevons plus de villages ; à peine quelques huttes de pêcheurs. Il est probable que le pays, à droite et à gauche du fleuve, est inondé à la saison des pluies. Sur un espace large de deux cents mètres, nous apercevons une infinité de petits arbres aux troncs minces et que leur écorce blanchâtre fait ressembler à des bouleaux.

Puis des indigènes, rassemblés sur des bancs de sable, nous invitent, par signes, à stopper. Nous nous arrêtons et ils s'approchent aussitôt. Ce sont des Bassongos-Méno et des Bakubas mélangés, car les individus des deux rives se distinguent aisément. Les premiers, plus chétifs et d'aspect plus sauvage, ont, comme la plupart des cannibales, les incisives supérieures limées en pointe, tandis que les seconds se les arrachent. Les Bassongos-Méno ont des arcs, des flèches, des lances et des couteaux absolument semblables à ceux des naturels de la haute Lukenic. Ils se rasent la partie supérieure de la tête, depuis le sommet jusqu'au front, en forme de fer à cheval. Les femmes, et surtout les jeunes filles de dix à quinze ans, ont pour coiffure un véritable échafaudage de cheveux, enduit d'huile de palme et de teinture rouge (takula), haut de huit à dix centimètres et semblable à une toque carrée. Le ton rougeâtre de ce monument donne un singulier caractère à ces figures de bronze, souvent espiègles et même jolies.

Nous poursuivons notre navigation et n'apercevons plus aucun village, mais des naturels rassemblés sur presque tous les bancs de sable nous regardent passer. Parfois, des tas d'herbes séchées brûlent lentement, déroulant des volutes de fumée. Leurs cendres serviront à fabriquer du sel.

Le 3 juillet, au matin, comme un brouillard intense nous empêche de partir, des Bassongos-Méno et des Bakubas, d'abord craintifs, s'enhardissent et finissent par entourer le

Roi des Belges. Ils sont plus impertinents, plus insatiables et plus voleurs encore que les indigènes d'aval. Ils s'accrochent au garde-corps du vapeur en poussant des hurlements et ne livrent leur poisson et leur malafu qu'après en avoir reçu le paiement. Nous nous débarrassons d'eux d'un seul coup, grâce au purgeur dont le sifflement strident cause une telle panique, qu'ils se jettent tous à l'eau, en abandonnant leurs pirogues.

Nulle part la population n'est plus dense que dans cette partie du Sankuru. Des groupes de noirs se pressent constamment sur ses bords. En une couple d'heures, nous en apercevons certainement plus de trois mille. Je compte les canots qui escortent le vapeur. Il y en a cinquante-sept ! De temps en temps, une hutte isolée apparaît à la lisière de la forêt, puis nous voyons de nombreux canaux, larges d'un à deux mètres, creusés de main d'homme et destinés à irriguer les terrains bas le long du fleuve, pour former des marécages où la pêche est aisée.

Nous nous arrêtons à la rive gauche. Des barques amarrées et un sentier fréquenté indiquent la proximité d'un village. Il s'appelle Baba-Kashemba et est situé à une heure de marche dans l'intérieur.

Le Sankuru, toujours semé d'îles et de bancs de sable, roule au milieu de magnifiques végétations. A côté de grands arbres de toute espèce, beaucoup de palmiers bambous, de palmiers élaïs et de palmiers lianes y croissent. La rivière est superbe et assurément plus belle que le Kassai, dans laquelle elle déverse ses eaux. Nous sommes à cinq cents kilomètres de son confluent et elle atteint encore, par places, jusqu'à mille mètres de largeur. Elle reçoit à cette distance, à sa rive droite, un affluent large d'une cinquantaine de mètres, au courant assez rapide. Non loin de là s'élèvent les huttes d'un village qui paraît populeux et où nous nous décidons à passer la journée.

Le vapeur amarré, je descends seul à terre, car tous les indigènes sont armés. L'arrivée brusque de mes hommes pourrait les effrayer et amener un conflit. Deux chefs, Kole et Mapembe, se présentent aussitôt. Je leur expose que nous venons en amis, qu'ils ne doivent concevoir aucune crainte de notre présence, et je les prie de laisser mes hommes circuler paisiblement pour faire du bois.

Kole harangue ses sujets qui lui répondent par des cris de joie. Cependant ils ne déposent pas encore leurs arcs et leurs flèches. D'autre part, en traversant le village, je constate que les femmes prennent la fuite, emportant tout ce que contiennent les huttes. J'en fais l'observation à Kole, que j'assure une seconde fois de mes bonnes intentions. Il rappelle immédiatement les femmes et les admoneste vertement.

J'engage la conversation avec Kole. Les questions et les réponses se succèdent rapidement. Les naturels sont Bakubas et leur village, qui se compose de quatre-vingt-sept huttes assez misérables, disposées sans la moindre symétrie, se nomme Bankole, c'est-à-dire « Terre de Koli ». Ils vendaient jadis leur ivoire aux gens de Mbié, mais ceux-ci, à la suite d'une épidémie de variole, ont cessé de visiter le pays. Pour chasser l'éléphant, ils creusent des excavations profondes, en forme d'entonnoir, au fond desquelles se dressent des pieux effilés. Tandis que l'animal, pris au piège, se débat, ils le criblent de coups de zagaies et de lances. Ces trous sont habilement dissimulés sous des branches recouvertes de feuilles, et l'œil le plus exercé ne pourrait les découvrir.

Nous passons la nuit à Bankole et, le 7 juillet, après avoir échangé des cadeaux avec les deux chefs, nous partons, salués d'un concert de cris et de battements de mains.

Le Sankuru atteint encore une largeur de cinq cents à mille mètres, puis il se resserre et ne mesure plus, à certains endroits que quinze cents mètres. Des villages, à demi cachés

dans les bois, se succèdent. Un chef, suzerain de sept petites bourgades, nous rejoint pour nous offrir un cadeau et nous prier d'aller le voir à notre retour.

De grands champs de manioc s'étendent sur les collines, pour aboutir à un vaste plateau où s'élèvent, au milieu de belles bananeraies, les huttes d'une localité importante. Nous stoppons devant un sentier bien frayé. Des indigènes accourent aussitôt. Ils nous offrent du malafu et nous invitent à aller voir leur chef. Un peu plus loin grouille une foule compacte, qui nous accueille par des exclamations d'étonnement. Ne pouvant résister au désir de passer quelques heures au milieu de cette population, nous descendons à terre.

Le chef nous conduit lui-même à son village, qui n'est, à vrai dire, qu'une agglomération de hameaux, reliés les uns aux autres par un lacs de sentiers, qui se croisent dans tous les sens. Les huttes, abritées par des milliers de bananiers et d'élaïs, forment parfois des rues longues et larges. Cette localité, la plus grande que j'ai vue dans le bassin du Kassaï, compte près de mille habitants.

Elle s'appelle Wadiembanga et son chef possède seize autres villages, dont il me cite les noms. Mais les nombreuses questions que je lui pose finissent par l'inquiéter. Il prend congé de moi précipitamment, tout en m'annonçant qu'il reviendra dans la soirée.

Il reparaît, en effet, accompagné de son frère, me fait mille protestations d'amitié et m'offre deux chèvres et deux femmes esclaves, dont l'une a un enfant à la mamelle. Après avoir accepté les chèvres et naturellement refusé les esclaves, je lui fais à mon tour un cadeau : chemises, mouchoirs, mitakos, perles et bonnets de laine. Le puissant souverain me quitte en manifestant la plus vive satisfaction.

Le pays reste toujours extrêmement peuplé. Sur les rives, ce ne sont que groupes d'indigènes regardant, avec la stupé-



Une rue du village de Bena-Wuadiembanga. — Sankuru (1868).



Bolingé, chef du grand village de Bena-Wuadiembanga. — Sankuru (1888).

faction la plus profonde, passer le vapeur ; c'est la première fois qu'ils voient un vapeur et des blancs. Nous apercevons une petite rivière qui rejoint la rive gauche du Sankuru, et, quelques heures après, nous atteignons le confluent du Lubi.

En face de nous se presse une foule considérable d'indigènes, et nous voyons flotter le pavillon étoilé de l'État Indépendant. Comme cet emblème me surprend profondément, Le Marinel me tire de mon étonnement en m'apprenant que c'est ici, au village de Lusambo, qu'il a passé la rivière avec l'explorateur allemand Wissman, lors de son voyage à Nyangwe. Ce pavillon fut alors remis au chef Ylongo.

De nombreux canots se détachent de la rive droite. L'un est monté par le fils d'Ylongo, qui nous invite à aller voir son père. Nous acceptons. Le vieil Ylongo, debout sur la berge, nous fait présent d'un pot de malafu et de deux chèvres. Puis il nous montre son village, l'un des plus importants du pays, puisqu'il compte environ deux mille habitants. Lusambo s'étend sur un vaste plateau, à dix minutes de marche de la rive. Il comprend cinq cents à huit cents huttes disposées en deux belles rues bordées l'une de palmiers, l'autre de bananiers. Les cases, hautes de cinq mètres et surmontées d'un toit en forme de cône allongé, sont spacieuses et peuvent contenir chacune un nombreux ménage. Elles n'ont d'autre ouverture qu'une porte de bambous, glissant à l'intérieur sur deux tringles transversales.

Ylongo, qu'accompagne un de ses fils, s'assied sous un hangar. C'est un homme âgé, aux traits vulgaires et dont les yeux vitreux dénoncent les excès de tous genres. Une cinquantaine d'indigènes, plus bruyants les uns que les autres, assistent à notre entrevue. Le silence se fait et j'« interview » à mon aise le bonhomme, qui répond sans défiance et insiste pour que je laisse un blanc chez lui. Les renseignements qu'il me donne me prouvent que Lusambo est un endroit tout désigné pour l'établissement d'une station de l'État.

Le Sankuru conserve, en amont du confluent du Lubi, une largeur moyenne de deux cent cinquante mètres. La base de ses rives, toujours boisées, devient rocheuse, et nous franchissons une passe étroite où le courant se précipite avec violence. Deux heures après, nous voyons de superbes falaises hautes de septante à quatre-vingt mètres, bordant par places le cours d'eau et alternant avec des terrains bas, revêtus d'une plantureuse végétation. Puis se présente encore une passe difficile, non loin d'un pauvre village portant le nom de Moina Ymbu.

La rivière, qui fait de brusques coudes, est de plus en plus étroite et de moins en moins accessible à la navigation. En même temps, le pays devient plus accidenté. De hautes collines, de vastes plateaux se dessinent à l'horizon. Au pied d'une falaise de la rive gauche, le Sankuru s'étrangle et n'a plus que cinquante mètres de largeur. Un peu plus loin, il est barré par de longs banes de sable. Le capitaine fait une petite reconnaissance avec le boat et m'annonce que la profondeur des eaux n'est plus que de nonante centimètres et que le fond est rocheux.

Il serait imprudent de nous aventurer plus loin. Nous allons donc rebrousser chemin, après avoir, du 24 juin au 13 juillet, remonté sur trois cent trente-neuf milles de son cours le fleuve Sankuru, qui constitue une excellente voie de pénétration vers le Sud-Est, jusque 5° latitude Sud et 23° 40' longitude Est.

Le problème du petit Lomani.

Nous commençons à descendre le Sankuru le 13 juillet, à midi.

Nous sommes dans le pays des Bassongo qui peuplent la région située au nord de la rivière. Les Bakuba habitent le



Le confluent du Lubi et du Sankuru.



Un coin de falaise. — Sankuru (1888).





Sankuru. — Point terminus de la navigation.



Sud, depuis le Kassai jusqu'au Lubi. Ils ont, de plus, quelques villages sur la rive septentrionale. Nous visitons un village bassongo, qui porte le nom de Konjo. Les naturels y récoltent le caoutchouc et l'utilisent, soit pour adapter plus solidement les barbes de leurs flèches, soit pour en faire des boules, qu'ils fixent à l'extrémité des baguettes qui servent à battre le tam-tam. Au milieu des Bassongo vivent de petits hommes trapus, toujours munis de leur arc et de leur carquois. Ce sont des nomades Bantois qui ne tirent leur subsistance que de la chasse.

Nous arrivons, le 14, au confluent du Lubi, et je me décide à remonter ce cours d'eau pour savoir jusqu'à quel point il est navigable. Il conserve une largeur de 50 mètres jusqu'au premier coude qui se montre à 600 mètres de son confluent. A cet endroit son lit se resserre brusquement et des remous violents, des pointes émergeant de rochers et de nombreux troncs d'arbres nous arrêtent. J'envoie le boat en reconnaissance.

La passe, étroite et semée d'écueils, est infranchissable pour un vapeur tel que le *Roi des Belges*.

Nous continuons donc la descente du Sankuru, et après avoir passé devant Lusambo, Wadiembanga et Mongala, nous allons stopper au village de Bankole, dont le chef nous donne quelques renseignements sur le Lubefu, qui n'est qu'à une demi-heure de navigation de Bankole. D'après lui, nous ne trouverons pas d'habitants le long de cet affluent avant d'avoir fait quinze jours de navigation en canot. Aussi, fais-je acheter chez lui le plus de vivres possible.

Le Lubefu n'a encore été visité par aucun blanc et son exploration offre un sérieux intérêt géographique. En effet, Wissman, dans sa première traversée de l'Afrique avec Pogge et dans sa seconde traversée, a remonté une importante rivière, venant du Sud et se dirigeant vers le Nord-Est, dési-

gnée sous le nom de Lomami par les indigènes. Où va se jeter ce cours d'eau? Le Dr Wolff, qui a vu le confluent du Sankuru et du Lubefu, considère ce dernier comme le cours inférieur du Lomami. C'est cette hypothèse que je vais pouvoir vérifier.

Dès que j'aperçois, le 15 juillet, l'entrée du Lubefu, encombrée de nombreux bancs de sable que recouvre à peine un pied d'eau, j'envoie le boat à la recherche d'une passe. Il en trouve une, profonde de trois pieds, et nous nous y engageons.

Le Lubefu, à son confluent, se divise en deux bras, qui entourent une île buissonneuse. Ses rives sont basses et boisées, et sa largeur moyenne atteint de cinquante à soixante mètres. Mais, parfois, le courant se rétrécit jusqu'à trente et même vingt-cinq mètres.

Comme nous nous arrêtons pour faire du bois, quelques indigènes Bassongo se montrent. Ils ne manifestent pas la moindre frayeur et, en signe de paix, déposent sur le sol leurs arcs et leurs flèches. Les hommes sont vêtus de tissus d'herbes et se rasent le sommet de la tête, tandis que leurs compagnes, dont le corps est entièrement couvert de tatouages en forme de demi-cercles, se passent autour des reins une ceinture qui rappelle celle des femmes Bangalas. Elles ramènent les cheveux sur la nuque et en font des tresses, repliées sur elles-mêmes et enduites d'huile de plume.

Le Lubefu forme comme une large route, taillée en pleine forêt, serpentant entre deux haies d'arbres, de lianes et de plantes herbacées, hautes de 30 mètres et étonnamment touffues. La végétation prend un aspect grandiose. De beaux grands arbres apparaissent, séparés de la rivière par une épaisse ligne de bambous, dont les longues branches se courbent gracieusement. Nous ne voyons pas un être vivant. De loin en loin, cependant, sont amarrées des pirogues qui servent sans doute à passer l'eau.

Les rives deviennent accidentées, mais restent couvertes



Le delta de la Lubefu, affluent du Kassai (1888).



par la forêt vierge, qui a tout envahi : collines, mamelons, plateaux et vallées. Nous ne trouvons que quelques petits espaces découverts, que tapisse une herbe courte, d'une admirable tonalité, et où débouchent d'innombrables sentiers, qui ne sont que des passées d'éléphants. Soudain, nous sommes arrêtés par un pont de lianes, solidement construit. Cela me fait supposer qu'il existe ici un chemin conduisant à un village, et je fais stopper le steamer. En effet, un large sentier se présente bientôt à mes yeux. Je le parcours sur plus de trois kilomètres, à travers une forêt d'arbres géants, sans le moindre taillis et sans rencontrer un seul naturel. Le village est probablement très éloigné. Renonçant à le visiter, je fais couper le pont à son extrémité pour donner passage au *Roi des Belges*. Le lendemain, nous voyons, sur la rive gauche, une haute colline qu'on a partiellement défrichée pour y établir des cultures. Un indigène descend un sentier qui serpente sur le versant de cette colline. A peine a-t-il aperçu le vapeur, qu'il détale et court se cacher dans les bois.

Nous débarquons. Sur la berge, quelques huttes récemment incendiées, pleine de paniers à demi calcinés et de débris de poteries, semblent indiquer que les habitants, récemment attaqués, ont dû se sauver sans rien emporter. Au bout de la colline, sur le plateau, de nombreuses huttes, brûlées également, frappent les regards.

J'envoie immédiatement Demeuse en quête de vivres, car nous en avons grand besoin. Il rencontre deux femmes, dans le costume d'Eve, lesquelles, moyennant un cadeau, le renseignent sur les événements qui se sont déroulés ici. Il y a huit jours, les naturels, qui appartiennent à la tribu des Batélélas, ont été attaqués nuitamment par les gens du Pania-Motumba et d'Ylongo, qui, après avoir réduit les villes en cendres, ont emmené en esclavage les habitants qu'ils ont pu prendre. Les autres se cachent dans les bois.

A peine Demeuse nous a-t-il rejoints, qu'arrivent deux indigènes qui nous offrent des poules. Nous leur faisons un présent et ils nous promettent de revenir avec des chèvres. Mais, pris sans doute d'un sentiment de méfiance, ils ne tiennent pas parole et ne donnent plus signe de vie.

Le 22 juillet, tandis que nous atteignons le confluent d'une petite rivière, une volée de flèches s'abattent sur le bateau. Heureusement, personne n'est atteint. Comme cette attaque est inqualifiable, étant donnés les bons rapports que nous avons eus avec les indigènes, nous ripostons par une décharge de nos fusils, qui met en fuite nos agresseurs.

Nous continuons à remonter la rivière qui, par places, n'a plus que quinze mètres de largeur, pour arriver à un coude où les eaux sont violemment précipitées sur la rive gauche, rocheuse et taillée à pic. La descente serait, en cet endroit, trop périlleuse. C'est pourquoi j'arrête ici ma reconnaissance du Lubefu. Je sais d'ailleurs à quoi m'en tenir dès maintenant sur la question du Lomami. La rivière de Wissman, large de soixante à nonante mètres, a un débit de beaucoup supérieur à celui du Lubefu, qui ne peut par conséquent être son prolongement. C'est au Congo et non au Sankuru que le Lomami doit s'embrancher.

Dès que la descente a commencé, je me rends compte des difficultés que nous aurons à surmonter avant de revenir au Sankuru. L'étroitesse de la rivière, la violence du courant, l'existence de berges abruptes, la présence de coudes trop brusques et les longues branches d'arbres s'avancant au-dessus des eaux, nous causeront plus d'une fâcheuse surprise. Le vapeur marche à reculons, l'arrière en avant, et un homme s'apprête à jeter l'ancre à la moindre alerte.

Au premier coude qui se présente, le steamer est projeté à la rive. L'ancre a refusé de s'accrocher. Heureusement, il ne se produit aucune avarie grave. Un peu plus loin, le bateau





Vue du cours de la Lubefu. — Kassai (1888).

n'obéissant plus au gouvernail, nous laissons de nouveau tomber l'ancre. Elle mord cette fois, mais l'anneau qui retient la chaîne se brise, tant le courant est fort. Durant plus de deux heures, nous essayons de repêcher l'ancre. C'est en vain. Et nous voilà sans ancre à bord, car l'autre n'a plus qu'une dent et ne peut nous être d'aucune utilité. Nous nous remettons en route, toujours à reculons, et dans les coudes brusques nous faisons machine en avant pour combattre la violence des eaux.

Enfin, apercevant quelques indigènes, nous abordons, car nous manquons absolument de vivres. Ces gens sont très craintifs. Bien que nous leur offrions des cauris, des perles et des étoffes, ils font deux pas en arrière chaque fois que nous en faisons un en avant. Enfin, ils s'enhardissent. Il nous a suffi de prononcer le nom de Zap-Zap pour voir s'évanouir leur effroi. Je fais un cadeau à celui qui semble être le chef, et il me promet, pour le lendemain, des poules et des chèvres.

Ces naturels appartiennent, comme ceux que nous avons vus hier, à la grande tribu des Batétélas. Leurs villages, qui s'étendaient sur plusieurs milles et portaient le nom de Kilongo, étaient tributaires du chef Ylongo, de Lusambo, lequel se faisait payer le « mirambo ». C'est parce que ce tribut n'a pas été acquitté qu'il a attaqué et brûlé Kilongo et emmené en esclavage la plupart de ses habitants.

Les Batétélas forment une race robuste et leur physionomie n'est pas désagréable. Les hommes portent un pagne et ne se tatouent pas. Les femmes, entièrement nues, ont des tatouages sur le bas ventre et quelquefois sur les seins. Généralement les cheveux, enduits d'huile, sont ramenés et tordus au-dessus des oreilles, formant ainsi des espèces de cornes.

Selon leur promesse, les Batétélas nous apportent des victuailles. Après les avoir payés en Gongas ou doubles clochettes indigènes, nous nous remettons en route.

Mais nous stoppons bientôt pour couper des bambous. Je fais entourer de paquets de bambou les hauts bords du vapeur, afin de lui permettre d'affronter les choes avec moins de danger.

Un seul incident marque la descente. Quelques flèches empoisonnées tombent de nouveau sur le vapeur, et nous y répondons par des coups de feu. Enfin, le 26 juillet, nous sortons du Lubefu mais, malheureusement, à son confluent, un des gouvernails du vapeur accroche un (snag) bois mort, se trouvant à deux pieds sous l'eau, qui le tord complètement. Ces snags, généralement d'un bois très dur, sont aussi dangereux pour les navigateurs que les pointes des rochers, car ils sont souvent invisibles, étant à un, deux ou trois pieds sous l'eau. Nous stoppons un jour entier pour réparer le gouvernail et nous en profitons pour chasser l'hippopotame.

Le lendemain nous continuons la descente du Sankuru.

Dans les îles de cette rivière se montrent beaucoup d'indigènes. Nous y apercevons un grand nombre de huttes qui nous avaient échappé lors de la montée. Nous nous arrêtons à un endroit où s'ouvre un chemin très fréquenté. Nous nous y engageons et, après une demi-heure de marche dans la forêt, nous arrivons à un vaste plateau, parsemé de bouquets d'arbres et de termitières, et dont la terre argileuse est recouverte d'un court gazon.

Un indigène, suivi de quelques femmes, s'avance vers nous. A son allure, je devine que nous avons affaire au chef. Il nous accueille par un retentissant « Moyo », trois fois répété, ce qui est sa façon de nous souhaiter la bienvenue. Puis, il nous invite à le suivre. Fier sans doute de conduire les blancs, il marche devant nous en cambrant le torse, se servant de sa lance comme d'une canne.

Son village porte le nom de Mukamba et comprend deux longues et larges rues, où s'alignent de nombreuses huttes. La population paraît être de 400 à 500 habitants. Le chef



Village à la rive. — Sankuru (1888).



Un siège peu banal. — Kassai (1888).

A. DELCOMMUNE

PAUL LE MARINEL

m'introduit dans son boma, fait de onze huttes disposées en carré, laissant au centre un espace libre et entourées d'une palissade de bambou. Baluba d'origine, il relève du chef Bakuba Lukuengé, à qui il paye tribut. Après m'avoir donné quelques renseignements, il m'annonce sa visite pour le lendemain. En effet, il vient visiter le vapeur et manifeste son profond étonnement, en se tapotant la bouche ouverte. Lorsque nous nous remettons en route, plus de trois cents indigènes nous regardent partir.

Nous stoppons à notre camp du 29 juin, près de la résidence du chef Barito, et je prends aussitôt le chemin qui conduit au village. Ce sentier serpente sur la pente douce d'une colline en pleine forêt, et aboutit à un vaste plateau argileux, tapissé d'une herbe courte et planté d'arbres rabougris avec des termitières hautes de plusieurs mètres. Ce n'est qu'après trois quarts d'heure de marche que j'arrive au village de Maba, qui ne compte que soixante-cinq huttes.

Le chef Barito me reçoit sous un hangar, où une de ses femmes est occupée à tisser une de ces belles étoffes qu'on ne trouve que dans la région du Sankuru. Notre entretien est très cordial et, lorsque je regagne le *Roi des Belges*, plus de cinquante naturels m'escortent.

Nous continuons à descendre la rivière jusqu'à son confluent. Je désirais savoir si, à cet endroit, le Sankuru formait un delta. Cette fois, nous longeons la rive gauche, ce qui me permet de constater qu'à la saison des basses eaux du moins, le Sankuru ne s'écoule dans le Kassai que par un seul bras.

Je tire quelques hippopotames et, pendant le temps qu'on les dépèce, je m'amuse, à la stupéfaction des indigènes accourus pour avoir leur part, à abattre successivement dix-sept éperviers qui venaient planer au-dessus de nos têtes, attirés par l'odeur de la viande étalée sur un large banc de sable.

Nos hommes sont en liesse.

Le Kwango et la Djuma-Kwilu.

Notre steamer a, jusqu'à présent, parcouru les rivières débouchant sur la rive droite du Kassai, ainsi que leurs tributaires : le Mfini, le lac Léopold II et la Lukenie, puis le Sankuru et le Lubefu. Nous ne regagnerons Léopoldville qu'après avoir, pour compléter la reconnaissance du bassin, remonté la Lulua jusqu'à Luebo une seconde fois, et ensuite le Kwango avec son affluent, la Djuma-Kwilu.

Le 4 août, nous commençons donc à remonter le Kassai entre l'embouchure du Sankuru et celle de la Lulua.

Le Kassai a ses rives montagneuses et boisées, et son lit parfois élargi par des îles, passe de quatre cents à cinq cents mètres à quatorze cents et quinze cents mètres. C'est une réunion de détroits et d'expansions, de promontoires et de larges baies. Le peu de profondeur du courant, les nombreux bancs de sable dont la teinte particulière et les rides des eaux indiquent seules la présence, rendent la navigation assez difficile.

Un peu plus loin, le Kassai, mesurant environ deux kilomètres d'une rive à l'autre, forme un petit pool au milieu duquel s'étale une île. Puis, après un étranglement où le courant n'atteint plus que trois cents mètres, deux autres pools de dimensions analogues se succèdent, et alors le Kassai reprend une largeur moyenne de huit cents mètres. Sur la rive gauche, nous apercevons une petite lagune, entourée de collines boisées, et communiquant avec le fleuve par un étroit canal dépourvu d'eau à cette saison.

Les hauteurs verdoyantes, qui bordent les deux rives, se retirent parfois vers l'intérieur et s'abaissent, du côté du fleuve, en terrains marécageux. Souvent aussi, elles se déchirent et laissent passer, par de profondes échancrures, des

sources ou des torrents, taris à cette époque de l'année. Mais la forêt, qui recouvre tout d'un immense manteau, nivelle, pour ainsi dire, les vallées et les hauteurs, et celles-ci semblent former un plateau continu. Les eaux ont baissé pendant notre voyage dans le Sankuru.

Cependant, le 8 août, nous réussissons à pénétrer dans la Lulua, bien que son confluent, large de deux cents mètres, soit encombré de nouveaux bancs de sable. Le cours de cette rivière est constamment divisé soit par un banc de sable, soit par une île. Nous atteignons bientôt un coude où elle est complètement barrée, du côté de la rive droite, par une rangée de rochers et, du côté gauche, par un long banc de sable. La passe a vingt mètres de largeur sur six pieds de profondeur. Après avoir dépassé quelques gros rochers, dont les têtes grises émergent, nous apercevons la station de Luebo, qui est le terme de cette deuxième excursion dans la Lulua.

Après avoir passé deux jours dans cette station, nous redescendons cette rivière, puis le Kassaï, dont les eaux ont considérablement baissé, sans autre incident que la mort tragique d'un de nos serviteurs dans les circonstances suivantes : Apercevant une cinquantaine d'éléphants à peu de distance de la rive, dans une de ces vastes savanes si fréquentes ici, nous ne pouvons résister au désir de leur donner la chasse. Un boy de quatorze à quinze ans se met, avec plusieurs Bangalas, à la poursuite d'un de ces pachydermes mortellement blessé. Soudain, l'animal rebrousse chemin, renverse le boy, l'enlève et, après lui avoir déchiré la figure et lui avoir traversé le corps d'une de ses énormes défenses, le jette sur le sentier. Quelques instants après, le pauvre gamin rendait le dernier soupir.

Le 20 août, nous rencontrons et accostons le vapeur *Stanley*, qui se rend à Luebo. Après avoir passé un endroit difficile, où le Kassaï est coupé de plusieurs lignes de rochers, nous péné-

trons dans le *Kwango*, qui se jette dans le *Kassaï* en formant un delta. A droite, à gauche et devant nous s'étendent de vastes plaines se terminant, dans le lointain, par des forêts entrecoupées de clairières.

Nous approchons d'un village. Une cinquantaine d'indi-gènes, habillés d'étoffes européennes et armés presque tous de fusils à silex, se tiennent près de la rive d'un air menaçant. L'un d'eux, qui semble être le chef, se détache du groupe et dépose ses armes sur le sol. Débarquant seul, je m'avance vers lui, lui tends la main et lui fais comprendre que nous venons en amis et qu'il ne doit avoir aucune crainte de notre présence. Bientôt l'entente est parfaite et nous échangeons des cadeaux. Ces naturels sont des *Babiela*. Leur village se nomme *Bie* et se compose de cinquante-deux huttes côniques, assez spacieuses, disparaissant presque entièrement dans les bouquets de bananiers.

Les rives du *Kwango*, bordées d'arbres et de buissons, sont toujours très basses. Le fleuve est large de 400 mètres et profond de 4 m. 50. A droite et à gauche apparaissent de nombreux petits villages, tantôt près des rives, tantôt perdus dans la plaine. En ce moment nous apercevons une vingtaine d'éléphants gravissant au pas une longue colline dont l'herbe est brûlée.

Le 21 août, nous arrivons au confluent de la *Djuma*. A première vue, il semble que celle-ci soit la rivière principale et le *Kwango* son affluent. A cet endroit, en effet, le cours de la *Djuma*, large d'environ 500 mètres, est libre, tandis que le *Kwango* est presque entièrement fermé par de nombreux bancs de sable, son seul canal navigable, celui que nous suivons, n'étant large que de 150 mètres.

Mais la vitesse du courant des deux rivières diffère beaucoup ; le *Kwango* roule ses eaux à raison de 3 3/4 milles par heure, tandis que celles de la *Djuma* ne font que 1 1/2 mille.

Sur la rive droite du Kwango, dans la plaine, s'élèvent les huttes de Baka. Là, nous sommes arrêtés par une ligne d'invisibles rochers que décèle seul le frémissement de l'eau. J'envoie en reconnaissance le capitaine avec le boat. A son retour, il m'affirme que la passe est dangereuse et que, si nous la franchissons, il nous sera impossible de redescendre.

Renonçant à aller plus loin, nous revenons au confluent de la Djuma, que nous entreprenons de remonter le 22 août.

Un peu en amont de son confluent, elle s'élargit. Des îles et des bancs de sable divisent son cours qui s'étend sur près d'un kilomètre. Ses rives basses et herbeuses, sont vraisemblablement submergées à la saison des pluies. Une ligne de forêt ferme l'horizon.

Comme nous accostons pour faire du bois, des indigènes s'approchent de nous. Ils ne sont pas tatoués et paraissent de caractère assez doux. Bien que leur langage soit pour nous presque incompréhensible, nous parvenons à savoir que la localité s'appelle Guma. Un peu plus loin s'élève un village plus important, entouré de champs de manioc et de maïs, et ombragé par des bananiers, des palmiers et d'autres grands arbres.

La rivière se rétrécit. Son cours libre d'îles et de bancs de sable ne mesure plus que trois cent cinquante mètres de largeur. Les rives sont tantôt couvertes de bois, tantôt formées par une vaste savane. Les villages sont assez fréquents et leurs habitants, qui appartiennent à la famille des Babala, sont petits et ne se tatouent pas. Leur coiffure consiste en deux tresses qui font le tour de la tête en passant derrière les oreilles, rappelant ainsi les bords relevés d'une calotte. Quelques-uns portent sur le chef un morceau de tissu d'herbes dont la pointe retombe sur le dos.

Un peu au delà du confluent de la Saia, qui mesure deux cents mètres de largeur, des îles divisent en plusieurs chenaux

la rivière, qui perd son nom de Djuma et s'appelle à présent Kwilu.

Tout à coup nous voyons, à cinq cents mètres du bateau, un superbe éléphant se jeter à l'eau. Il nous a sans doute aperçu, car il nage rapidement ; parfois il disparaît complètement, parfois il ne laisse passer que le bout de la trompe ou sa tête et ses vastes oreilles. Il gravit la berge d'une île et se cache dans les massifs boisés avant que nous ayons pu faire usage de nos armes efficacement.

Nous trouvant en vue d'un sentier bien frayé, nous stoppons. Je me rends immédiatement au village, distant d'un kilomètre, et situé sur le versant d'une longue colline que coupe un ravin boisé. Les huttes, généralement disposées en demi-cercles, sont rectangulaires ; les deux extrémités de leur toit s'abaissent jusqu'à terre, en formant une courbe. Les indigènes, au nombre de quatre à cinq cents, ne se font aucun tatouage distinctif. Les femmes ont de longues chevelures enduites d'huile de palme. Les unes portent deux tresses, tombant sur les épaules, d'autres une espèce de chignon.

Il serait intéressant de reconnaître complètement le Kwango et la Djuma-Kwilu ; le voyage serait fécond en renseignements de toutes espèces. Mais l'épuisement de nos provisions nous force à revenir sur nos pas.

Le 26 août commence la descente, qui s'opère facilement. Nous revoyons successivement Bie, Mutshic, Msuata, Kim-poko et Kinchassa et, le 1^{er} septembre, après cent cinquante-deux jours de navigation, le vapeur rentre à Léopoldville, ayant accompli un trajet de plus de 3,000 kilomètres.

Le bassin du Kassaï.

Coup d'œil général.

Les pages précédentes sont extraites de mon journal de voyage. Je n'y ai pas traité la question commerciale, la plus importante, puisque c'est elle qui a motivé l'organisation de l'expédition. Le lecteur se fût lassé de trouver, répétées à chaque page, les mêmes indications sur les productions naturelles du pays, les marchandises européennes qui y sont négociables : bref tous les renseignements commerciaux qui ont permis aux blancs de s'installer effectivement dans le bassin du Kassaï, de l'exploiter et d'y introduire les premiers germes de la civilisation. Ces renseignements sont aujourd'hui trop connus pour que j'y revienne en les résumant.

Je n'ai pas non plus donné, dans les chapitres qui précèdent, la description générale des pays que j'ai parcourus. Il m'a paru plus logique d'en grouper les éléments dans un chapitre séparé.

De tous les tributaires du Congo, le *Kassaï* est sans contredit le plus important à cause du grand nombre de ses affluents navigables, de leur immense étendue et de la richesse des territoires qu'il traverse. C'est un superbe cours d'eau, s'élargissant souvent en pools dont les eaux atteignent la largeur imposante du Congo lui-même.

Le pays qu'il traverse, de sa jonction avec le Congo à son confluent avec la Lulua, présente cinq aspects différents et bien caractérisés.

Dans son cours inférieur, il est encaissé entre des collines aux flancs boisés et aux sommets revêtus d'une herbe verdoyante à la saison des pluies, jaunie à la saison sèche. Cette région, la plus pittoresque, est la moins fertile et la moins peuplée.

Mais les hauteurs s'affaissent et une seconde zone commence. C'est une vaste plaine, parfois marécageuse, tâchetée à perte de vue de petits bouquets d'arbres.

Plus loin, les collines reparaissent. Elles sont peu élevées et parfois même des plaines les séparent l'une de l'autre. La population devient plus dense. Le Kassaï coule entre deux rangées d'arbres peu épaisses, où se cachent les huttes de nombreux petits villages.

Un pays bas, marécageux, où les plaines herbeuses alternent avec les forêts, forme la quatrième zone. Une infinité de bancs de sable et d'îles, parfois habitées, entravent le courant. A la saison des pluies, les rives sont inondées. Cependant, de temps en temps, s'élèvent des plateaux, montrant des huttes et des champs de culture.

La cinquième zone, qui s'étend jusqu'au confluent de la Lulua, est la plus belle. Les rives, accidentées, sont presque toujours drapées de bois épais, et de charmants villages s'accrochent aux flancs des collines que dominent de superbes plateaux.

La navigation sur le Kassaï est parfois difficile. Comme la plupart des rivières d'Afrique, il présente d'innombrables bancs de sable et même de dangereux écueils. Mais ces obstacles disparaissent presque tous à la saison des hautes eaux.

On n'y voit pas s'échelonner, comme sur le Congo, de grandes agglomérations. Les villages sont nombreux, mais minuscules. Sur les 414 milles que j'ai parcourus, j'ai compté septante-huit villages sur la rive gauche, soixante-sept sur la rive droite et quarante-sept dans les îles, soit en tout cent nonante-deux.

Le *Mfini*, premier affluent du Kassaï, n'est que le prolongement de la Lukenie. Il roule des eaux noires et tranquilles au milieu d'une véritable mer d'herbes, qui couvre d'inter-



Un groupe de travailleurs. — Luébo (1888).

minables plaines. De hautes herbes s'avancent aussi bien loin dans la rivière, ce qui rend parfois les rives inabordables. Celles-ci sont coupées en maints endroits par de petits canaux que sillonnent les légères pirogues des indigènes. A l'intérieur du pays s'allonge, de chaque côté, une lointaine ligne de forêts, servant de cadre au tableau. Mais le paysage se modifie parfois. Les rives s'élèvent, sont cultivées ou boisées, et l'on aperçoit, à demi cachés dans une belle végétation, quelques petits villages.

Au point de vue de la navigation, le Mfini est une voie de premier ordre, accessible à des vapeurs plus grands que le *Roi des Belges*. On n'y trouve pas de rochers et les bancs de sable y sont peu nombreux.

La population n'est pas dense. En exceptant Mutshie, qui s'étend d'ailleurs sur la rive droite du Kassai, je n'ai compté que vingt-quatre villages, très misérables pour la plupart.

A 96 milles, par eau, du confluent du Mfini dans le Kassai, s'étend une vaste nappe d'eau noire et pour ainsi dire sans courant, orientée du Sud au Nord. C'est le *lac Léopold II*. Il atteint sa plus grande largeur dans sa partie septentrionale, creuse des baies immenses, véritables golfes où l'horizon aqueux se confond avec le ciel.

Ses bords sont revêtus d'une profonde forêt, s'élevant d'un sol étonnamment fertile, car il n'est à proprement parler qu'une épaisse couche d'humus. La rive orientale s'élève, par places, en larges plateaux. La rive occidentale et la rive septentrionale, inondées à l'époque des crues, sont plus basses.

Le lac est navigable dans toute son étendue. Sa profondeur moyenne était, lorsque je l'ai visité, de 15 pieds anglais. Cependant, de nombreux blocs de rochers rendent parfois l'abordage dangereux.

La population a peu de densité. Seul, le village d'Ilambu a quelque importance. Les indigènes, d'un caractère pacifique,

semblent avides d'acquérir des produits européens et désireux d'avoir des relations avec les blancs.

La *Lukenie*, qui n'est que le cours supérieur du Mfini en amont du lac Léopold II, décrit d'incessants méandres, tout en conservant une direction générale Est-Ouest, bien caractérisée.

En le remontant, on voit d'abord de vastes plaines herbeuses, puis le luxuriantes végétations de la forêt vierge. Les rives, d'abord, sont en grande partie basses et inondées. Mais, à 10 milles du Mfini, on commence à voir des collines ou plutôt des plateaux, que couvre une herbe courte et où paraissent d'innombrables bouquets d'arbres et des petits villages.

La rivière est accessible aux bateaux d'un faible tirant d'eau. Cependant, beaucoup d'arbres morts et parfois des rochers obstruent son cours et rendent la navigation difficile. Ces brusques sinuosités exigent l'emploi de steamers d'une minime longueur, qui puissent virer rapidement sans risquer d'être projetés à la rive.

Les bords du cours d'eau ne sont guère habités. Il n'en est pas de même des plateaux de l'intérieur, situés parfois à plus de trois heures de marche. On y voit un grand nombre de hameaux, formant d'importantes agglomérations.

Par la diversité des paysages, la facilité de la navigation et l'extraordinaire densité de la population, le *Sankuru* mérite d'être rangé au nombre des principaux tributaires du Congo.

La région qu'il traverse varie fréquemment d'aspect, tout en conservant toujours un caractère pittoresque.

Tantôt s'étendant en terrains bas, tantôt s'élevant en vastes plateaux boisés ou revêtus d'herbes fines, plus loin montrant des falaises abruptes couronnées de bois touffus, plus loin encore offrant de larges plaines émaillées de bouquets d'ar-

bres, le pays montre une puissante végétation et un sol d'une fécondité qui ne demande qu'à se manifester.

Malgré les nombreux bancs de sable qui parsèment son lit, les vapeurs naviguent facilement sur le Sankuru. Le thalweg est bien marqué et on le suit sans peine. Cependant, en amont du confluent du Lubi, de nombreux amas de roches entravent le courant ; aussi doit-on souvent stopper pour chercher une passe.

On peut franchir de grandes distances, le long de la rivière, sans apercevoir aucun village. La population est néanmoins nombreuse. Elle se compose surtout de pêcheurs vivant du produit de leur industrie, ou travaillant pour les chefs des grosses bourgades de l'intérieur. Ils appartiennent à la tribu des Bakuba sur la rive gauche et à celle des Bassongo-Mino sur la rive droite.

Le *Lubefu* ou petit Lomami, qui se jette dans le Sankuru, coule entre des rives constamment boisées. Dans son cours inférieur, il traverse un pays plat, quelquefois marécageux. Plus en amont, il précipite ses eaux entre deux rangées de hauteurs, que couvrent des forêts coupées de grandes clairières. La violence de ses eaux, les nombreuses et brusques sinuosités de son lit et son peu de largeur, ne le rendent navigable que pour de petites chaloupes à vapeur.

Mon exploration de cette rivière ne m'a mis en rapport qu'avec quelques Bassongo, habitant sa partie inférieure, et avec quelques Batétélas, occupant son cours moyen. Ses rives sont pour ainsi dire désertes. Mais les débris de ponts de lianes et d'innombrables sentiers portent à croire que la plupart des villages s'élèvent dans l'intérieur du pays.

La *Lulua*, enfin, depuis sa jonction avec le Kassai jusqu'à Luebo, coule généralement entre deux rangées de forêts recou-

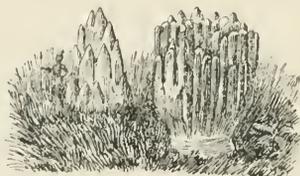
vrant un terrain plat. De temps en temps l'on voit de vastes clairières transformées en marécages à la saison des pluies, et de légères ondulations de terrain.

A l'étiage, la Lulua n'est navigable que pour des bateaux de faible tirant d'eau. Le *Roi des Belges*, s'il était complètement chargé, ne saurait la remonter.

Ses bords sont quasi déserts. De temps à autre seulement, on aperçoit des huttes de pêcheurs ou de passeurs d'eau. Mais il existe à l'intérieur du pays, principalement à la rive droite, de grosses bourgades habitées par des Bakuba.

Mon voyage au Kassaï eut un résultat économique appréciable.

Dès que je fus rentré à Léopoldville, je fis parvenir mon premier rapport à la « Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie » à Bruxelles, qui décida immédiatement la création d'une société nouvelle, « La Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo ». Cette société commerciale fut constituée le 10 décembre 1888. Son but consistait dans l'exploitation méthodique des richesses naturelles du bassin du Kassaï.



CHAPITRE XII

Voyage dans le Haut-Congo.

De Léopoldville à Bangala.

Mon premier voyage de reconnaissance m'a permis d'étudier le réseau fluvial du Kasai.

Cette fois, je remonterai le Congo jusqu'au point terminus de sa navigabilité, c'est-à-dire jusqu'aux Stanley-Falls, et parcourrai la plupart des affluents qui le rejoignent en amont de Kwamouth. Ce grand fleuve, dans la partie de son cours que je vais visiter, est souvent élargi par des îles. Il atteint, en certains endroits, plus de quarante kilomètres de largeur, et il est rare qu'on puisse apercevoir à la fois ses deux bords. C'est pourquoi, afin que la reconnaissance soit complète, je me décide à faire suivre méthodiquement au *Roi des Belges* la rive gauche à la montée et la rive droite à la descente.

Le steamer quitte Léopoldville le 1^{er} novembre 1888 et, après quatre jours, arrive au confluent du Kasai. Au delà de Kwamouth et de Berghe-Sainte-Marie, les rives du fleuve, qui atteint une largeur moyenne de quinze cents mètres, conservent insensiblement la même allure qu'en aval. Elles sont formées de collines boisées ou tapissées d'une herbe courte et jaune, et une rangée d'arbres et de buissons, bordant les eaux, égaie un peu les sites. Nous laissons à notre gauche

le Lefini. Puis, pour aborder, nous sommes forcés de pénétrer dans un ruisseau large de huit mètres, débouchant à la rive gauche. L'endroit où nous accostons est une plaine fertile, où l'on remarque des vestiges de villages depuis longtemps abandonnés. Cette vallée latérale est superbe et constituerait, pour une station agricole, un excellent emplacement.

Le fleuve forme une série de baies et atteint jusqu'à deux mille à deux mille cinq cents mètres de largeur, sans que son cours soit entravé par des îles ou des bancs de sable. De temps en temps pointent les huttes d'une petite bourgade.

Nous apercevons bientôt les nombreux villages, constituant l'agglomération de Tshumbiri, tous abrités par de magnifiques élaïs et de grands arbres, parmi lesquels le Kolatier et le Safoutier. Les huttes, éparpillées sur un sol d'une incroyable fertilité, sont spacieuses. Il en est qui s'allongent sur douze et quinze mètres de terrain. Attenant à l'entrée de l'habitation, s'élève souvent un hangar qui sert de lieu de réunion pendant le jour. Sous un de ces hangars, nous voyons les cendres d'un foyer éteint, entouré de troncs d'arbres et de débris de pirogues, disposés en cercle, et qui servent sans doute de sièges. Les naturels, d'humeur pacifique, nous accueillent cordialement et sans montrer de crainte. Ce sont des Bayanzi, de beaux hommes ne ressemblant aucunement aux noirs dégénérés d'autres peuplades du Congo.

Un notable nous dit que le grand chef de Tshumbiri est mort et que tous les chefs du district ont chacun un chef dirigeant les affaires courantes. Ils se réunissent pour discuter les intérêts communs.

Nous nous remettons en route. La rive méridionale présente une suite de charmants villages, enfouis dans une végétation vraiment superbe. Le fleuve s'élargit, atteint de 3,000 à 3,500 mètres, en même temps que quelques îles apparaissent. Un peu plus loin il développe encore son cours. Une immense

nappe d'eau, se confondant dans le lointain avec le ciel, s'étend devant nous, tachetée de nombreuses îles, car la région des îles commence ici.

Nous arrivons le 10 novembre à Bolobo, qui comprend plusieurs centaines de villages. Les indigènes, des Bayanzi, nous accueillent avec indifférence. Sur le tard, pour mettre fin à leur froideur, je fais chercher la boîte à musique et, appelant quelques naturels, je leur offre un petit concert. Et tous les autres d'accourir aussitôt. Un fou rire les secoue à la vue du marteau faisant résonner les timbres en cadence. Pendant cinq minutes, ils se livrent à des contorsions épileptiques, puis le silence s'établit. La tête inclinée et un doigt posé sur la bouche, ils prennent, pour écouter, une attitude grave et recueillie. Mais, brusquement, un rire frénétique les agite de nouveau, accompagné de trépignements et de battements de mains. A quoi tient le prestige des blancs ! Il a suffi de cet intermède musical pour que les indigènes nous témoignent la plus profonde considération !

Au delà de Bolobo se trouve, sur la pente douce d'une colline, l'emplacement de l'ancienne station du Comité d'Études du Haut-Congo. Elle fait place aujourd'hui à des champs de manioc. Non loin de là, la Baptist Missionary Society de Kinchassa est en train d'élever des constructions. Les missionnaires trouveront ici un vaste champ d'activité, car les villages se succèdent sans interruption, dressant leurs huttes dans les jolies baies du fleuve.

Le pays, que caractérisent une exubérante végétation et une population d'une remarquable densité, ne change guère d'aspect. Parfois, cependant, une large échancrure laisse apercevoir de vastes plaines marécageuses, bordées, dans le lointain, d'une ligne de forêts.

Suivant la rive, au lieu de m'engager dans le labyrinthe des îles, je fais aborder près d'un petit village. A notre ap-

proche, les naturels se livrent, avec leurs zagaies et leurs couteaux, à un simulacre d'attaque. Seul avec mon interprète, je me dirige vers ces gens belliqueux et, après un petit discours auquel ils répondent par des « malamou » réitérés, je fais débarquer mes hommes. Ce village, qui n'est que la tête de ligne d'une chaîne de gros bourgs, s'étendant vers l'intérieur, porte le nom d'Aloligu. Ses habitants sont anthropophages, ainsi que le prouve l'incident suivant.

A diverses reprises, j'avais remarqué, sans y attacher d'importance, que quelques indigènes armés, groupés sur le passage d'un de mes Bangalas, lui adressaient des propos que je ne comprenais pas, mais qui ne devaient pas être des plus aimables. Le Bangala, impassible, continuait sa route, portant une pièce de bois mort sur la tête. Quelques instants après, me dirigeant vers l'endroit où mes hommes travaillaient à abattre des arbres morts, j'aperçois deux indigènes qui cherchent à empêcher le même Bangala d'exécuter son travail. Chaque fois qu'il lève sa hache, les Bayanzi abaissent leurs zagaies et les placent à l'endroit où doit retomber l'instrument.

Écartant brusquement les deux importuns, je fais appeler le chef et l'apostrophe violemment.

« Mundélé », me répond-il, nous ne voulons de mal ni à toi ni aux tiens, mais nous avons reconnu (et il désigne le Bangala) un natif de l'Ubangi. Les Ubangi sont nos plus grands ennemis. Livre-nous cet homme pour que nous le mangions. Nous resterons toujours tes amis et nous te donnerons autant de chèvres, de poules, de bananes et masanga que tu en demanderas. »

« Chef, répliquai-je, on t'a trompé. Aucun de mes hommes n'est naturel de l'Ubangi. Ils sont tous Bangala ou Haoussa. Et même si parmi eux se trouvait un Ubangi, je ne te le donnerais pas. Il serait au service du blanc et, par là même,



Le vapeur *Roi des Belges* dans le Haut-Congo (1889).

sacré pour tout le monde. Car ceux qui accompagnent le blanc sont ses enfants et il les défend envers et contre tous. Si tu persévères dans tes mauvaises intentions, je te préviens que je vais faire chercher les boums-boums (fusils) et que je te châtierai non seulement en brûlant ton village, mais aussi en tuant tes sujets. Si, au contraire, tes hommes se retirent et laissent les miens en paix, ceux-ci, leur travail terminé, t'achèteront des bananes et du manioc et te feront gagner des mitakos.»

Mon interlocuteur, inquiet de la tournure que prend l'entretien, me déclare qu'il renonce à son sanguinaire projet, et, en effet, le reste de la journée et la nuit s'écoulèrent sans incident.

Le lendemain, comme il vient me faire son cadeau, je lui demande quel grief il a contre les Ubangi. Il m'apprend que, il y a quelques mois, son fils était allé en canot avec ses compagnons faire le commerce de l'ivoire dans l'Ubangi, jamais il n'avait reparu dans son pays. Le canot avait sans doute été pris et pillé, et les hommes avaient été tués et mangés !

Je compris alors l'idée de vengeance qui était venue au chef lorsqu'il avait cru reconnaître parmi nos Bangalas un naturel de l'Ubangi.

Nous nous remettons en route et nous écartant de la rive méridionale, qui devient marécageuse, nous entrons dans un véritable dédale de canaux, courant autour d'îles herbeuses et buissonneuses pour la plupart. La rive septentrionale a disparu, cachée par cet archipel, et il devient impossible d'évaluer, même approximativement, la largeur du fleuve. Le paysage est d'une monotonie énervante. On ne voit plus que l'eau brune du fleuve et des îles inondées.

Le ciel se couvre et une pluie fine, qui tombe sans relâche, contribue à nous faire paraître les heures encore plus longues.

De loin, nous commençons à distinguer la rive plus élevée

et couverte de forêts de Lukolela et nous abordons pour faire du bois au premier des villages de cette importante agglomération. En longeant la rive gauche, bordée de populeux villages, nous atteignons les établissements de la Baptist Society. Les missionnaires nous déclarent que tout le pays est inondé et que nous ne pourrions faire du bois qu'à l'Équateur. Ils sont, ma foi, trop pessimistes. Un peu plus loin, à Mabria, village de dix-sept cases, entouré de grands arbres, nous trouvons du bois de chauffage en grande quantité.

Un peu en aval de Gombe, les îles et la rive se boisent et de nombreux palmiers mêlent leurs claires frondaisons aux feuillages plus sombres des arbres. Les habitants du village, voyant que nous allons accoster, accourent en très grand nombre, manifestant leur contentement par mille cris de joie. Ils vont jusqu'à couper des buissons pour faciliter notre abordage. Je n'ignore pas qu'il existe une animosité déjà ancienne entre les natifs de Gombe et les Bangala. Aussi, avant de laisser descendre ces derniers, je vais trouver le chef, qui me reçoit bien et me dit que depuis longtemps les vapeurs passent chez lui sans s'y arrêter. « Tes Bangala n'ont rien à craindre, continue-t-il. S'ils étaient en pirogues nous les attaquerions. Mais puisqu'ils accompagnent le « Mundele », ils sont sous sa protection. Nous ne voulons rien leur faire, car nous tenons à rester les amis de « Mundele ». Après ces belles déclarations, je n'avais plus qu'à féliciter et remercier le chef de ses sentiments à notre égard.

Nous nous approchons de Liranga, sur la rive française, près du confluent de l'Ubangi. Nous y sommes reçus par M. de Cressac, commandant du poste. A cet endroit, les eaux jaunâtres de l'Ubangi se distinguent encore aisément et tranchent sur le ton plus foncé des eaux du Congo. Les îles sont inondées, et force nous est de rechercher du bois dans l'intérieur des terres. M. de Cressac a l'obligeance de mettre



Le fleuve Congo, en face de Lukolela.





Equateur. — Ancienne station de l'Etat (1889).

à notre disposition une dizaine de ses hommes pour nous aider dans ce travail.

Le poste, qui comprend déjà plusieurs bâtiments, n'est fondé que depuis sept ou huit mois. Il s'élève sur un terrain fertile, qui dépasse de un mètre cinquante les hautes eaux. Mais il n'existe aucun village dans les environs. Le plus rapproché est Gombe, sur la rive de l'État.

Après être restés une journée à Liranga, nous rejoignons la rive méridionale, en passant devant une dizaine d'îles boisées. Cette traversée nous permet de constater que les eaux du fleuve présentent ici trois teintes différentes. Le long de la rive droite, elles ont la couleur jaune sale de l'Ubangi; vers le milieu elles sont plus brunes; elles sont noires près de la rive de l'État.

Depuis quelques jours, nous n'avons plus noté le moindre accident de terrain, ni montagne, ni colline, ni proéminence queleconque. Partout où s'étend la vue, ce ne sont que plaines marécageuses ou couvertes de buissons et de forêts. Aux endroits où sont établis des villages, le pays s'élève de trois à quatre mètres au-dessus des eaux pour s'abaisser un peu plus loin.

Nous passons devant le charmant et populeux village de Bulundo dont les habitants, accourus sur la rive, nous envoient une bordée de « Malamou », puis nous stoppons à Burindi, qui compte de douze cents à quinze cents âmes. Le chef, très hospitalier, me fait cadeau de deux moutons et d'une calebasse d'excellent malafu. Puis nous dépassons Irebu, situé au confluent de la rivière qui porte le même nom et qui amène au Congo les eaux du lac Tumba. Nous voyons s'échelonner le long du fleuve une longue série de hameaux pointant dans une luxuriante végétation.

La station de l'Équateur, que Coquilhat a si bien décrite, semble destinée à un brillant avenir commercial. Elle com-

prend une longue ligne de villages, bâtis sur un terrain fertile abondant en bananiers et en élaïs, et qui s'avancent jusqu'au Ruki, que nous dépassons bientôt. Malheureusement, la population est presque toujours en guerre avec les riverains de cette dernière rivière.

Partout s'élève une végétation exubérante. Mais les eaux du fleuve ont inondé les terres, et bientôt nous n'apercevons plus ni villages, ni cultures. Tantôt nous engageant dans le dédale des îles, tantôt suivant la rive, nous nous dirigeons sur Lubanga, où nous passons la journée du 25 novembre.

Au delà de ce gros village, les îles deviennent de plus en plus nombreuses. Nous restons parfois de longues heures sans apercevoir le bord du fleuve. La région est très peuplée. Les villages se succèdent à de courts intervalles. Les naturels, très portés au trafic, appartiennent déjà à la grande famille des Bangala. Ils font le commerce avec les indigènes d'aval.

Longeant à présent la rive droite qui à cette époque est de trois pieds au-dessus des eaux, nous passons devant le village de Bumuna, entouré de cultures de bananiers. D'autres agglomérations et d'autres bananeraies se succèdent. Puis nous apercevons, dans une légère pirogue, un indigène qui nous fait force signes en nous montrant son bras droit. Les Bangala qui sont à bord nous apprennent que c'est Buika, fils de feu le grand chef Mata-Buïke, et qu'il demande passage. Je le laisse accoster. Il monte à bord avec quatre de ses femmes.

Nous passons successivement devant la Bokaka, qui conduit au petit lac Kinza visité par Coquilhat, devant la rivière Giba et les villages d'Iniore, Hongo et Mukulingila. Dès que nous apercevons les premières maisons de Bangala, je fais hisser le drapeau belge sur le vapeur.

Bangala offre un coup d'œil charmant. C'est la plus coquette des stations du Congo. Les bâtiments, artistement construits



Un coin de la station des Bangalás (1889).



Lieutenant A. DAENEN. — L'heure de la ration au Bangala (1889).

en briques rouges et blanches et intelligemment disposés, donnent l'impression d'un site européen aux nombreuses villas. Nous abordons bientôt, et les cris de joie des Bangala, accourus sur la rive, sont dominés par les acclamations des Belges qui, pour la première fois, voient flotter sur un steamer leur drapeau national. Nous trouvons là MM. Vankerkhoven, Daenen, Duvivier et Viroux, qui nous font un chaleureux accueil.

Il faut dire qu'en ma qualité de consul belge auprès de l'État Indépendant du Congo, fonctions que j'avais acceptées sur les instances du consul général, mon ami le D^r Allard, résidant à Ténériffe, j'avais le droit de déployer et de hisser sur mon vapeur *le drapeau belge*. Je ne m'en fis pas faute.

Le Haut-Congo.

De Bangala aux Stanley-Falls.

Nous nous remettons en route après avoir passé une couple de jours à Bangala.

Le *Roi des Belges* partit le 1^{er} décembre et descendit d'abord le fleuve pour reprendre la route de la rive gauche. De gros villages attirent notre attention : Dondo, Buembala, Bobonga. A présent, les berges du fleuve ne présentent plus qu'une suite de forêts. Le paysage, avec ses deux éléments, toujours les mêmes, l'épaisse végétation arborescente et l'eau, devient extrêmement monotone.

C'est ici que commence le grand district de Bakombi, qui comprend beaucoup de villages entourés d'énormes bananeraies. La banane doit y être la base de la nourriture des indigènes.

Nous nous engageons dans un bras, le canal de Bokatulaka,

dans le fleuve, large d'une cinquantaine de mètres, parallèle à la rivière et bordé de deux lignes de forêts où l'on ne saurait se frayer un chemin qu'à coups de hache. Les bateaux ne le suivent guère et il décrit des circuits capricieux. La population de la rive est d'une extraordinaire densité. Les villages se succèdent sans interruption. En moins d'une heure, nous voyons plusieurs milliers d'indigènes, accourus sur la berge pour saluer le vapeur de leurs cris.

Comme, à un coude du chenal, nous apercevons de grandes plantations de bananiers, nous stoppons. Le village qui porte le nom de Bokatulaka est en partie inondé, et les habitants, à notre approche, se sont réfugiés de l'autre côté d'un marigot. M'étant rendu parmi eux, je les invite à aller vendre des vivres à mes hommes et les prie de me conduire chez leur chef. Pendant trois quarts d'heure, je m'avance dans un sentier serpentant entre deux lignes de huttes. Il est une heure et demie, et le soleil est ardent ; mais la délicieuse fraîcheur qui règne sous l'épais feuillage rend la marche des plus agréable.

Bokatulaka comprend environ quatre cents huttes et une population de quinze cents à deux mille âmes. Les habitants, rangés à gauche et à droite de la route, m'accueillent cordialement. Seuls les enfants fuyent en pleurant. Le chef, un vieux bonhomme long et efflanqué, me reçoit sous un hangar. Après un sonore « Malamu » et une poignée de mains, je m'assieds en face de lui sur un tabouret recouvert d'une épaisse couche de takula. Tout autour de nous se pressent ses parents et amis. Les femmes et jeunes filles se remarquent non seulement par leur nombre, mais aussi par leur complète nudité. Quelques-unes, cependant, se sont coquettement parées de perles blanches tranchant sur leur peau noire.

Les indigènes de cette région ont le visage absolument couvert d'excroissances de chair, un peu plus petites qu'une lentille et de forme ovale. Ce tatouage forme des lignes parallèles



Femmes indigènes de Bokatulaka (Haut-Congo).



le long du front, puis de l'oreille, au coin de la bouche, ainsi qu'à la mâchoire inférieure. Des lignes perpendiculaires aux premières sont tracées sur les joues et le nez. Beaucoup de femmes se tatouent de la même manière le tour des lèvres, ce qui donne à leur sourire un air de pruderie qui contraste singulièrement avec le simple appareil dans lequel elles se présentent.

Contrairement à ce qu'on remarque dans la plupart des autres tribus, la coiffure des hommes ne ressemble en rien à celle des femmes. Parfois, les cheveux sont divisés par une ligne partant du milieu du front pour aboutir à la nuque. Ramenés de chaque côté de la tête, ils se rangent en deux gros chignons. D'autres fois, la ligne va d'une oreille à l'autre, et les chignons sont disposés sur le front et sur la nuque. D'autres fois encore, mais plus rarement, la chevelure est partagée en deux mêmes lignes qui se croisent au sommet de la tête formant quatre chignons. Les femmes, de leur côté, se tordent les cheveux en un grand nombre de longues et fines tresses, rehaussées de petites perles blanches, qui contourment la tête et retombent sur le front, les oreilles et le cou. Ces tresses sont si longues qu'elles cachent presque entièrement le visage. Quelques-unes de ces négresses sont forcées d'écarter des mèches flottantes pour pouvoir me regarder.

Le chef Ifaka fait apporter un énorme pot de masanga dont je bois quelques gorgées et que notre entourage vide lentement. S'adressant à mon interprète, l'auguste personnage exprime la satisfaction qu'il éprouve à voir un blanc dans sa hutte. Il annonce que, à son tour, lui, le grand chef Bokatulaka, daignera aller voir la maison de l'Européen et lui fera un cadeau. Après ce discours bruyamment approuvé par tous les assistants, Ifaka me tend la main ; nous échangeons un shake-hand et je reprends le chemin du camp, où le chef, tenant parole, vient bientôt me rendre visite.

Le lendemain, nous sortons par un coude assez brusque de l'étroit canal, long d'environ soixante-dix-sept milles dans lequel nous naviguons depuis deux jours, et nous nous trouvons dans un bras large de plus de huit cents mètres. Mais la nature et l'aspect des rives et des îles ne varient pas. Partout s'étend l'interminable forêt inondée. Pour la première fois, nous voyons l'orseille ; elle abonde ici et couvre les branches de beaucoup d'arbres.

Suivant toujours la rive méridionale, nous nous engageons dans un canal plus étroit, ne mesurant guère d'une rive à l'autre que cinquante à cent mètres. Nous traversons le fleuve en longeant les îles pour gagner son autre bord, et bientôt, dans le lointain, s'estompe une chaîne de collines assez élevées. Arrivés à cinq cents mètres de la berge, nous apercevons soudain un Européen qui nous fait force signes. C'est le lieutenant Ponthier, qui commande le nouveau poste Bubangui.

Nous approchons d'Upoto. La rive, élevée en cette saison de trois à quatre mètres au-dessus des eaux, se couvre de villages entourés de cultures, mais ils sont déserts. Puis, le relief s'accroît davantage et mes yeux se reposent avec plaisir sur des collines aux flancs verdoyants. Le paysage est charmant. Malheureusement, la rive est parsemée de rochers qui rendent l'abordage périlleux. Après avoir doublé la pointe d'Upoto, nous apercevons enfin, au fond d'une baie, le pavillon étoilé du nouveau poste de l'Etat, où Bia et Mills nous ménagent une aimable réception .

Nous passons à Upoto toute la journée du 6 décembre et, le 7 au matin, nous traversons le fleuve pour atteindre le village de Kubunge. Bien qu'il se compose de huttes nombreuses, s'étendant sur plus d'un kilomètre de rive, il paraît à première vue tout à fait désert. Cependant, à peine avons-nous dépassé les premières habitations, que quelques noirs se montrent, pour se dissimuler aussitôt après. Ce sont vraisemblablement

les châtimens que les agents de l'Etat ont dû infliger aux habitans de la rive droite qui ont rendu si craintifs et si méfians les gens de ce pays.

De nouveau, des îles nous entourent de toutes parts, et le seul bruit du vapeur vient rompre le silence de la nature endormie. Puis apparaît le bord méridional du fleuve, très bas, dépassant à peine la surface de l'eau. De nombreux engins de pêche décèlent la présence de l'homme, que nos yeux cherchent en vain. Nous ne tardons pas, cependant, à apercevoir successivement deux petites agglomérations. Les habitans du second de ces villages, dont les huttes couvrent deux kilomètres de rive, brandissent des lances et des boucliers et nous invitent à nous retirer. Mais, voyant que nous n'abordons pas moins, ils détalent et courent se réfugier dans les bois. Toute la nuit, ils entourent le camp, cachés dans des pirogues ou dissimulés dans les branches des arbres. Néanmoins, ils gardent une attitude expectante et se contentent d'observer nos mouvemens.

Un peu au delà, en approchant du village de Bubungu, sur la rive gauche, nous voyons avec étonnement un grand nombre de pirogues, chargées de femmes et d'enfans, traverser le fleuve pour chercher une retraite sûre dans les îles. Quelles graves raisons ont donc les natifs de redouter l'arrivée d'un vapeur? J'apprends que ce village a été brûlé à la suite de vols dont les habitans s'étaient rendus coupables, lors du voyage du major Bertelet et de Tippo-Tip sur le *Henri Red* que commandait M. Martini, notre capitaine.

Quelques minutes plus tard, nous atteignons Bubungu, dont les huttes ont été reconstruites. Un petit nombre de guerriers y sont seuls restés. Armés de lances et de longs couteaux, ils se dissimulent derrière les arbres de la rive. Mais, nos allures pacifiques les ayant rassurés, ils se risquent à se montrer à découvert. Ils déposent leurs armes et s'accroupissent, battent

des mains et s'écrient « Senéné, Senéné ». Néanmoins, tout en poussant ces cris de bienvenue, ils nous font signe de continuer notre chemin.

Le canal qui longe la rive devenant trop étroit, nous prenons le premier bras latéral qui s'offre à nous, laissant entre la rive et le vapeur une île basse et buissonneuse, entourée littéralement d'engins de pêche de toute espèce.

Ensuite la rive se déroule de nouveau à nos yeux, étalant une vaste agglomération de petits villages. Cette fois, les indigènes, au lieu de s'enfuir comme en aval, nous appellent. Nous ripostons naturellement par force « Senéné ». Ici, comme à Bokatulaka les hommes seuls portent des pagnes. Leurs compagnes sont absolument nues.

Nous nous décidons à nous arrêter, pour faire du bois, au village suivant, établi au fond d'une baie que forme le fleuve. Ces naturels, bien armés, ne quittent pas la rive, mais de sourdes clameurs s'élèvent des dernières huttes du village. Comme toujours, en cas semblable, je descends à terre avant mes hommes. J'ai pour interprète un boy du Lomani. Devant chaque hutte se tiennent quelques guerriers en armes, qui ne manifestent pas la moindre crainte et ne profèrent aucune menace. Ils répondent même à mes « Senéné ».

Ce village, qui porte le nom de Bosamira, s'étend sur dix kilomètres sur une berge élevée de cinq ou six mètres au-dessus des eaux. La population se livre exclusivement à la pêche.

C'est à peine si nous apercevons quelques plants de bananiers. Les indigènes se percent les oreilles en cinq ou six endroits et se passent des cordes dans les trous qu'ils ont ainsi formés.

De nouveau, nous nous engageons dans des canaux qui deviennent un groupe d'îles basses et boisées, pour atteindre la rive droite un peu en aval de l'Aruwimi. Le long village de Yasaka étale devant nous ses huttes, que les habitants ont

désertées à notre approche. Il aurait aussi, paraît-il, été brûlé il y a quelques mois, lorsque l'*En Avant* revint des Falls.

Un peu plus loin, les naturels d'Tabumbu, populeuse bourgade située sur un vaste plateau, nous envoient des bordées de « Senéné ». Mais nous continuons notre route pour arriver au confluent de l'Aruwimi. La rive droite de cette rivière est assez basse, elle s'élève cependant graduellement jusqu'à Basoko, qui constitue un important centre de population.

Ma première intention était de remonter l'Aruwimi jusqu'au camp de Yambuya, afin d'y prendre des nouvelles de Stanley. Mais le retour sur ce point du grand explorateur rend ce voyage inutile. Je continuerai donc à suivre le Congo jusqu'aux Falls. Les agents de l'Etat qui y résident n'ont reçu la visite d'aucun blanc depuis cinq mois.

La rive septentrionale, que nous longeons à présent, forme un talus de sept à huit mètres. Le pays n'est qu'un vaste plateau. Les îles deviennent moins nombreuses, le fleuve se resserre, et l'on aperçoit facilement ses deux bords, avec leurs puissantes végétations que dominent des arbres gigantesques tapissés d'orseille et reliés par des lianes *Landolphia*.

Nous pénétrons alors dans la zone arabe. Un canot, monté par deux hommes de Tippto-Tip, nous croise. Au village de Yanzadi se trouve le premier poste arabe dépendant des Falls. Un peu en aval on distingue un véritable camp indigène et, à la rive, sont amarrées des pirogues dont plusieurs ont plus de vingt mètres de longueur. La plupart sont couvertes et servent d'habitation aux naturels.

Après avoir aperçu deux autres villages, Wasangandia et Yalikinga, nous atteignons le poste arabe d'Isangi, commandé par le fameux Rashid.

Comme je ne tiens guère à entrer en relation avec ce personnage à qui l'on peut imputer la mort de mon vieil ami Du-bois, je prie M. Hinck d'aller le trouver et de lui demander

du bois de chauffage. En cas de refus, nous partirons immédiatement. Rashid me fait répondre qu'il n'a pas de bois. Mais, comme nous faisons mine de quitter Isangi, il se ravise et envoie dire par un Zanzibarite qu'il va tout de même m'en procurer. Nous stoppons donc et je descends à terre.

Rashid vient à ma rencontre avec quelques-uns de ses familiers. C'est un jeune métis, maigre et presque imberbe, vêtu d'une longue chemise blanche et coiffé du turban arabe. Il me conduit dans une barza — car il n'est guère loquace — puis il me demande passage pour se rendre aux Falls près de son chef. J'acquiesce à ce désir. Il m'invite aussitôt à visiter son poste, qui se compose de neuf bâtiments en torchis et d'un certain nombre de huttes, pareilles à celles des indigènes, disséminées sur un magnifique emplacement qui commande à la fois le Congo et le Lomani. Quatre grandes allées de bananiers traversent le village, défendu, du côté des terres, par un large et profond fossé. Mais le soleil se couche et Rashid, me serrant la main, me demande la permission de regagner son boma.

Le lendemain nous nous remettons en route avec notre hôte arabe. Nous passons devant Yapongo, où se trouvent quatre hommes de Rashid, puis devant Yaporé, où il y en a sept. Les villages se succèdent : Yarubu, Zoruma, Yagonde, avec une population des plus dense ; presque constamment la berge est noire de monde.

Le fleuve ne comprend plus d'îles. La rive septentrionale est montagneuse et forme parfois des falaises. Nous passons en vue de l'embouchure d'une petite rivière pour atteindre Yauraku, puis Yauwane, où nous nous arrêtons. Rashid, après avoir ordonné au chef de ce dernier village de nous procurer du bois, nous fait ses adieux. Il va poursuivre son voyage en pirogue. A chaque poste qu'il rencontrera, il changera d'embarcation

et de canotiers et, en pagayant toute la nuit, il arrivera aux Falls dans la matinée.

Quelques instants après, il s'éloigne dans une pirogue montée par une trentaine d'indigènes. Le tam-tam résonne et ses sons prolongés vont annoncer l'arrivée du chef aux gens postés à la station suivante. Ceux-ci ont ainsi le temps de lui préparer une pirogue.

Le chef de Yamwane, un Zanzibarite, ordonne à ses hommes de nous apporter du bois mort. Il nous montre avec une certaine satisfaction ses vastes rizières et de nouveaux bâtiments qu'il est en train de se faire construire. Mais les huttes des indigènes, malpropres et misérables, tiennent à peine debout. Le fleuve atteint une largeur de 1,500 à 1,800 mètres. Sur ses rives apparaissent successivement les postes arabes de Mulicmbi, Yalla Kombe, Yatuka, Yakussu, entourés d'une nombreuse population indigène. Puis, après avoir dépassé les confluent de la Lindi et du Tshopo et quelques îlots rocheux qui dressent leur arête au milieu du fleuve, en faisant jaillir l'eau en minces cascades, nous apercevons au loin les premières maisons arabes des Stanley-Falls. Elles ont été construites dans l'île, où se trouvait l'ancienne station. Les autres habitations sont cachées par deux pointes boisées.

Immédiatement, comme à Bangala, le pavillon belge est hissé sur le steamer. Nous sommes au 16 décembre, c'est-à-dire à l'époque des hautes eaux, et la navigation est facile. Aussi touchons-nous bientôt au poste belge, où Hanneuse et Bodson, à la vue des trois couleurs nationales, manifestent la plus vive émotion. Et Tippo-Tip, accompagné d'un personnel nombreux, vient nous souhaiter la bienvenue.

Nous avons quitté Bangala depuis seize jours.

Le Lomami.

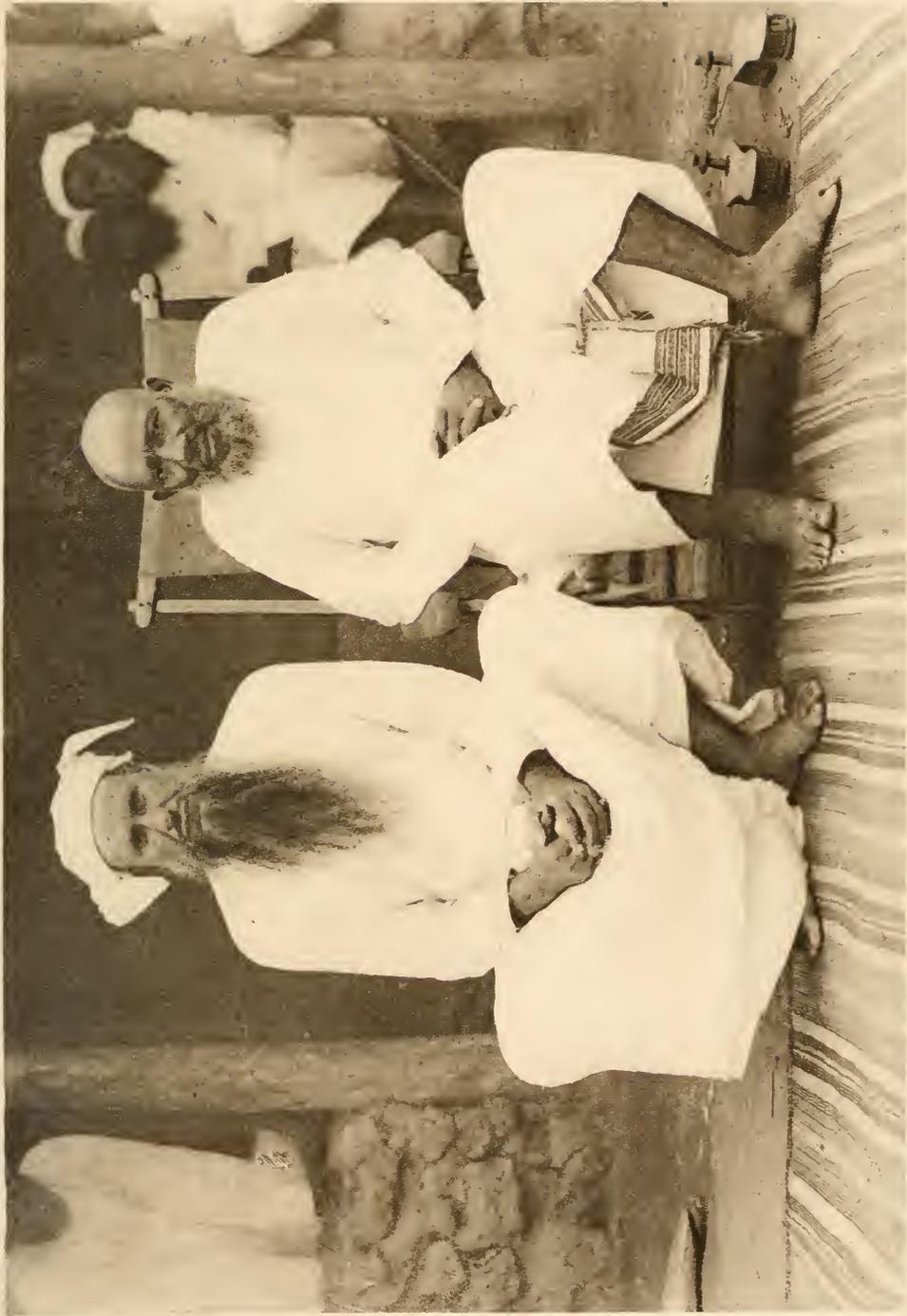
L'État du Congo a fait de Tippo-Tip son agent et l'a nommé Vali de la région des Stanley-Falls.

On ne saurait prévoir quels seront les résultats de cet acte politique. Mais les relations que j'ai eues avec les Arabes m'ont convaincu que, même s'ils n'étaient pas esclavagistes, on ne pourrait faire fond sur leur influence civilisatrice. Ils méprisent les noirs, les considèrent comme des brutes indignes d'être instruites dans la religion mahométane. « Leur apprendre à adorer Allah, à faire des ablutions et à pratiquer le ramadan? Mais ce sont des bêtes, des animaux! » disait devant moi Rashid à Tippo-Tip. Il est heureux que tels soient les sentiments des Arabes, car, s'ils avaient répandu le Coran au Congo, ils en seraient les maîtres aujourd'hui et il serait presque impossible de les en déloger.

La veille de mon départ de Stanley-Falls, j'invitai à dîner les Arabes de marque de l'endroit. Ils se livrèrent à une consommation effrénée de riz, de sardines et de confitures, et mangèrent en se servant de leurs doigts, tout à fait comme les noirs, auxquels je me refuse de les croire supérieurs.

Le 20 décembre, quatre jours après notre arrivée aux Falls, nous nous remettons en route. Nous avons à bord Hanneuse, résidant aux Falls, qui désire s'assurer de l'importance des postes arabes établis le long du Lomami, dont nous allons faire la montée, et Rashid, que nous reconduisons à Isangi.

Le Lomami, où nous entrons le vingt-deux, atteint à son confluent de huit cents à mille mètres de largeur. Il est divisé, un peu en amont, en deux bras, par un îlot herbeux. De nombreux canots, montés par des pêcheurs, sillonnent ses eaux d'un jaune rougeâtre. Ses rives sont déboisées par places et alors couvertes de buissons et de hauts élaïs.



Tippo-Tip et son

copain Buéna-N'zigué (1889).



Quelques îles apparaissent encore. Puis le fleuve se resserre en un goulot large à peine de trois cents mètres, pour s'élargir plus loin en une étendue large de trois à quatre kilomètres, dont le centre est occupé par une île importante. La rivière a ensuite une largeur moyenne de cinq cents à six cents mètres. Son cours est sinueux et le profil de la rive, toujours boisée, montre un sol sablonneux recouvert d'une couche d'humus de quinze à vingt-cinq centimètres.

Jusqu'à présent, le pays semble désert. De temps en temps apparaît un ancien emplacement de village. Les Arabes auraient-ils tout dévasté? Le troisième jour de navigation, nous apercevons enfin trois pirogues qui se cachent tout aussitôt, puis deux pauvres villages dont les habitants se sont réfugiés dans les bois.

D'autres villages, entourés de vastes bananeraies, qui montrent l'importance qu'ils ont eue jadis, pointent de temps en temps. Ils sont toujours misérables et leurs habitants, malgré nos appels réitérés, nous fuient, gagnent les bois, se précipitent dans leurs canots, se sauvent même à la nage. Tous mes efforts pour entrer en relation avec eux restent infructueux. Il faut cependant que nous y parvenions afin de ne pas passer pour des ennemis ou, ce qui serait plus grave, pour des Arabes.

Nous entendons tout à coup, venant de l'amont, les sons prolongés et cadencés du tam-tam. On informe sans doute de notre approche les bourgades voisines. Peu après, nous atteignons un long village s'étendant sur la rive gauche. Les habitants se dissimulent derrière les huttes et l'un d'eux, sans se montrer, nous apostrophe et nous invite à passer notre chemin.

Au lieu d'accéder à son désir, j'envoie chercher des mouchoirs, des perles, des mitakos et fais crier que nous désirons acheter du bois et des vivres, que nous sommes des blancs

et non des « Matam-Matambas », c'est-à-dire des Arabes. Tandis que l'interprète traduit mes paroles, les naturels se rapprochent de la rive que le vapeur accoste. Sautant aussitôt à terre avec des perles et quelques mitakos, je parviens, malgré le mouvement de fuite qu'esquissent les indigènes, à acheter une bûche et des poules.

Cette fois, la glace est rompue. Mes hommes se répandent dans les environs pour trouver du bois mort, en même temps que nous parcourons le village. Les indigènes qui s'étaient enfuis reviennent, et prennent confiance.

Ce village, me dit-on, s'appelle Jatombi. Les naturels ne font pas le commerce, parce qu'ils sont constamment sur le qui-vive. Les bandes arabes, traversant le pays, ont tout ravagé et constituent un péril permanent. Les huttes sont vides, ne contiennent que des couchettes, car leurs habitants sont très pauvres. Comme je désire acheter des vivres, je prie un indigène d'en informer les populations d'amont à coups de tam-tam et, moins d'une demi-heure après, des pirogues arrivent chargées de tout ce que j'ai demandé. Il est évident que si nous avions un différend avec les naturels, les tam-tam l'apprendraient bientôt aux villages d'amont, que nous trouverions déserts ou, qui pis est, hostiles.

La rivière, large à présent de trois cent cinquante mètres, coule entre des rives boisées où l'élaïs abonde. Une suite de hameaux, que le vert tendre des bananeraies signale au loin, défile devant nous. Leurs habitants, armés de lances et de boucliers, ne prennent plus la fuite. Immobiles et muets, ils regardent s'avancer le vapeur, dont la cheminée fumante les étonne. Ils sont tellement absorbés dans leur contemplation que c'est à peine s'ils répondent au « Senéné » que nous leur adressons.

De nombreux villages, récemment construits, se succèdent sur les deux rives. Avant, pendant et après notre passage, le

tam-tam résonne et des groupes compacts d'indigènes, rassemblés sur les berges, nous crient des mots de bienvenue !

Il nous a suffi de nouer des relations avec les natifs et de montrer nos bonnes intentions pour qu'ils nous réservent l'accueil le plus sympathique. Peut-être espèrent-ils trouver en nous des défenseurs contre leurs adversaires si redoutés ?

Partout on nous offre des vivres et parfois même du bois, preuve évidente que les naturels ont vu précédemment un vapeur, qui ne peut être que le *Peace* du missionnaire Grenfeld. Cependant, dans tous les villages, qui se suivent à des intervalles très rapprochés, nous constatons l'absence presque complète de femmes et d'enfants. Un indigène du village de Bukumbe me dit que les Matam-Matambas ont enlevé les femmes et les enfants, en même temps que les chèvres, les poules et tout ce qui pouvait tenter leur cupidité. C'est possible, mais il me semble plus vraisemblable qu'ils n'ont pu opérer un pillage et une razzia complète, que bien des femmes et des enfants ont su leur échapper et se cachent aujourd'hui dans les bois. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, dans les huttes, on n'aperçoit, comme je le disais plus haut, que des grabats et pas le moindre objet de poterie ou de vannerie.

De nouveau apparaissent, pendant quatre jours, de grands villages, s'agglomérant parfois en d'importants centres de population. Les naturels, debout sur la rive, nous adressent leurs salutations habituelles. Ils sont tous jeunes et vigoureux. Mais nous ne distinguons encore une fois, parmi eux, ni femmes, ni enfants.

Leurs armes, leurs coiffures et leurs tatouages sont les mêmes que ceux des populations d'aval. Depuis Isangi, la navigation est très facile. Nous marchons toujours à pleine vapeur, comme si nous avions déjà remonté plusieurs fois le fleuve. Nous arrivons ainsi à un coin superbe, où de nom-

breuses huttes s'abritent sous des bananiers et des palmiers élaïs. Les bords du fleuve ont dû, il y a quelques années, être habités par une population extrêmement dense, si on en juge par les milliers de bananiers qui poussent encore sur une longue suite de kilomètres de rive et disputent la place aux hautes herbes et aux buissons.

C'est cependant ici que semblent s'être arrêtées les razzias arabes. Les villages qui défilent à présent devant nous semblent plus anciens que ceux que nous avons vus précédemment.

Les huttes y sont plus nombreuses et plus belles, et nous n'apercevons nulle part des troncs d'arbres fraîchement abattus, témoignant de récents défrichements.

L'accueil qu'on nous fait devient de plus en plus cordial. Les femmes et les enfants nous acclament, et les hommes brandissent leurs armes, parmi lesquelles nous distinguons, pour la première fois, ces flèches empoisonnées qui, m'a-t-on rapporté, inspirent une crainte terrible à Rashid et à ses gens. Je crois même distinguer, dans un populeux village de la rive gauche, les canons de quelques fusils, dont les propriétaires se dissimulent derrière les arbres de la rive. Seraient-ce des Arabes? Je m'en assurerai à mon retour. A présent, mon temps est compté et, si je veux visiter les principaux affluents du Congo, il faut que je ne dépasse pas le nombre de jours fixé pour chacun d'eux.

A un coude du fleuve, nous apercevons un important village, s'étendant au milieu de vastes plantations, tout le long de la rive et bien avant dans les terres. Nous le longeons sur plus de quatre kilomètres. Ici, comme en aval, on nous reçoit vraiment avec enthousiasme. Les naturels suivent le vapeur au pas de course, tantôt sur la berge, tantôt à travers de véritables forêts de bananiers. Les femmes et les enfants ne sont pas les moins agiles. Il en est qui nous accompagnent ainsi, en gam-

badant et en poussant des exclamations, jusqu'à la lisière de la forêt.

Plus loin, la rive gauche s'élève en une colline boisée, d'environ cinquante mètres de hauteur et dont une partie a été récemment défrichée. Puis cette hauteur devient une falaise à pic, véritable muraille d'argile dominant la rivière d'une trentaine de mètres.

Sur la rive droite s'étendent d'interminables champs de bananiers, au milieu desquels nous constatons la présence de jeunes plants de maïs.

Nous ne voyons cependant ni huttes ni indigènes, et le pays paraît désert, quand, à notre grande surprise, nous voyons surgir les turbans blancs des Arabes. Nous nous dirigeons aussitôt de leur côté et stoppons à vingt mètres de la rive. Je fais appeler le chef du poste arabe, qui s'empresse de se rendre à mon appel.

J'ai avec lui un long entretien, au cours duquel il me donne nombre de renseignements dont l'exactitude me semble fort sujette à caution. Son poste, dit-il, dépend du chef Selim Ben Amedi, de Nyangwe, à quatre journées de marche d'ici. Il compte une garnison de soixante-dix hommes, armés de fusils à piston. Quant au village que nous venons de voir, il s'appelle Akuku et possède soixante hommes de troupes.

Mais l'Arabe, malgré la puissance militaire dont il fait étalage, ne me parle qu'en tremblant et paraît en proie à une agitation et à une anxiété terribles. Il ne retrouve son calme que lorsqu'il a regagné sa pirogue, qui s'éloigne au plus vite.

Après une heure de navigation, nous voyons, sur la rive droite, une partie de forêt récemment déboisée et dont le sol est couvert d'arbres abattus. Comme nous prenions terre, nous distinguons, au milieu de ces amas de bois, quelques huttes et des indigènes qui courent à droite et à gauche, en nous montrant la rivière et en nous criant de nous en aller.

Je fais néanmoins accoster. Ces trois ou quatre natifs ne peuvent, me semble-t-il, avoir de mauvaises intentions.

Mes hommes débarquent pour faire du bois, armés de leurs haches ; ils commençaient déjà leur travail habituel, lorsque Demeuse vint me dire que les naturels bandaient leurs arcs et les menaçaient. Je saute à terre et, embrassant la scène d'un coup d'œil, je vois près de la rive mes hommes, au nombre d'une vingtaine, tenus en respect par quatre indigènes, postés à trente mètres de distance, prêts à lancer des flèches empoisonnées. Il y a, certes, de la part de ces derniers, un certain courage à affronter ainsi vingt noirs et trois blancs.

Je m'avance seul vers l'un d'eux, en l'appelant du geste et en lançant force « Senéné ». Mais il recule et, tout en parlant avec volubilité, dirige vers moi la pointe de sa flèche. Il se demande peut-être pourquoi je m'éloigne du gros de ma troupe. Mais il va atteindre la lisière du bois et m'échapper. J'appelle mon boy et l'envoie chercher des mitakos, puis, après en avoir déroulé un, j'invite le naturel à venir le chercher. D'abord incertain et conservant une attitude hostile, il finit par abaisser son arc et se laisse approcher. Tout en lui adressant force « Senéné » je lui passe le mitako autour du cou, comme un collier. Il part alors d'un éclat de rire, me tend son bras droit, afin que je l'orne de la même manière, et appelle ses compagnons, qui s'empressent d'accourir pour recevoir le même cadeau.

Dès lors, mes hommes peuvent à leur aise abattre des arbres. Le nombre des naturels s'accroît, des femmes et des enfants viennent grossir le nombre des curieux.

Ils ne rappellent aucunement les tribus d'aval et semblent appartenir à une autre race. En général petits et trapus, ils ne portent aucune coiffure distinctive et ne se tatouent pas. Leur costume se réduit à un morceau de tissu d'herbes, long de soixante centimètres et large de vingt centimètres. Quant

aux femmes, elles ont pour tout vêtement une simple feuille. Quelques-unes portent des tatouages représentant également des feuilles.

Chose assez étrange, beaucoup de ces noirs n'ont de dents qu'à une seule mâchoire, soit à la supérieure, soit à l'inférieure, tandis que d'autres en sont tout à fait dépourvus. Cela donne à leur rire, pareil à celui des vieillards, quelque chose d'étrange et, à toute leur face je ne sais quel aspect grotesque. Sommes-nous en présence d'une coutume locale, ou bien ces gens ont-ils perdu leurs dents à la suite d'une maladie due à l'usage d'eau impure ou à quelque autre cause?

Au village suivant, qui porte le nom de Yapeti, le chef, du haut du talus, nous fait une longue harangue, souvent interrompue par les acclamations de la foule. Il désire qu'un blanc demeure chez lui en permanence pour le protéger contre les Arabes. Naturellement, je ne prends aucun engagement de ce genre et me contente de promettre de m'arrêter ici à mon retour.

Les villages se suivent sans interruption et partout les noirs, en nous voyant, montrent un indescriptible enthousiasme. Ils nous offrent des chèvres, des poules et des armes. Les femmes et les enfants, courant le long de la rive, essayent de suivre le vapeur. Le tam-tam résonne joyeusement et, constamment, se croisent les « Senéné » de bienvenue.

Le Lomami, que nous continuons à remonter, se resserre, et les villages s'enfoncent vers l'intérieur. Mais les sentiers qui aboutissent à la rivière sont toujours bondés de monde.

Sur la rive droite apparaît un endroit déboisé et le toit d'une grande habitation, surmonté d'un pavillon blanc et rouge. C'est un poste arabe. Tandis que le vapeur ralentit sa marche, nous voyons grouiller une multitude de nègres, au milieu desquels s'agitent les turbans blancs de quelques Arabes.

Ceux-ci forcent bientôt les noirs à se retirer derrière des bâtiments qui les cachent à notre vue.

Arrivé en face du poste, le *Roi des Belges* stoppe, et je fais appeler le chef, qui s'empresse de monter à bord. C'est un nommé Feruzi, venu de Kilongé, situé à sept jours de marche d'ici. Il se dit lieutenant de Tippo-Tip, mais il n'en est peut-être que l'esclave. Il connaît le poste d'aval et ignore s'il en existe en amont. Au reste, il n'est établi ici que depuis quinze jours, n'a pas encore pu « acheter » de l'ivoire ni parcourir le pays, et craint fort les naturels, très belliqueux et armés de flèches empoisonnées qui frappent de mort tous ceux qu'elles atteignent. Il n'a même pas encore osé s'aventurer sur l'autre rive, d'où les indigènes l'espionnent jour et nuit.

« Voyez plutôt », me dit-il. En effet, quelques noirs accroupis, armés de leur arc, examinent de la rive opposée tout ce qui se passe ici.

Je lui demande d'où viennent les nègres du poste, que lui et ses compagnons semblent traiter avec la dernière brutalité. Il me répond, non sans un certain embarras, que ce sont des porteurs, des travailleurs, des guides qu'il a engagés. Je me rends bien compte que cet homme ment. En réalité, ce ne sont que les victimes d'une razzia opérée, sans doute, entre le Lomani et le Lualaba.

Bien qu'il y ait ici du bois en quantité, je décide que nous nous éloignerons immédiatement, car je crains que cet air de bonne entente avec les Matam-Matambas ne nous nuise dans l'esprit des indigènes.

Malheureusement, les faits viennent bientôt me démontrer que ceux-ci voient à présent en nous des alliés de leurs pires ennemis. Au moment où le vapeur longe la rive, couverte de forêts, des gens cachés derrière les arbres nous lancent, sans la moindre provocation de notre part, des flèches empoisonnées. Un de nos Haoussa est atteint à la cuisse. Malgré les

« Senéné » que nous n'épargnons pas, le nombre de flèches qu'on nous envoie ne fait qu'augmenter. Et nous voilà forcés de tirer des coups de fusil pour mettre en fuite nos assaillants.

La même aventure nous arrive une seconde fois quelques heures plus tard. Tandis que nous frôlons la puissante végétation de la rive, nous apercevons, dissimulés dans les taillis, quelques indigènes qui bandent déjà leurs arcs. Nos « Senénés » reçoivent pour réponse une volée de flèches empoisonnées.

Ces engins sont très perfectionnés et je m'explique qu'ils inspirent une si grande terreur aux Arabes. Ils atteignent souvent trente centimètres de longueur et sont munis d'une feuille qui sert à les diriger. Ils sont faits d'écorce de bambou et se terminent par une pointe délicatement barbelée dont la dureté est telle que la flèche reste plantée dans le bois de teck, cependant très dur, qui forme les parois de nos cabines.

Naturellement, cette fois encore, nous devons faire parler la poudre. Le lendemain, nous voyons, dans un sentier, quelques indigènes dont l'attitude décèle suffisamment les dispositions belliqueuses. Je fais incontinent arrêter le vapeur et me mets en devoir d'entrer en relation avec eux. Comme ils finissent par s'amadouer et par répondre à mes « Senéné » je leur offre des perles, des mouchoirs et des mitakos, tout en répétant que nous ne sommes pas des Arabes et que nos intentions sont des plus pacifiques.

Pendant ces pourparlers, le vapeur s'est rapproché insensiblement de la rive. Mais les indigènes, nous voyant sans armes et croyant sans doute que nous n'en possédons pas, se mettent à rire, refusent nos marchandises et nous engagent à nous en aller. Comme nous tentons un nouvel effort, une volée de flèches accueille nos avances.

Nous avons fait tout ce qui nous était possible pour éviter un conflit. Mais, devant ce procédé inqualifiable, nous per-

dons patience. Saisissant nos fusils, nous sautons à terre et ripostons. Déjà nos belliqueux adversaires se sont éclipsés. Et, gravissant le talus, nous découvrons une vingtaine de vieilles et misérables huttes, au milieu de beaux champs de bananiers qui nous procurent des vivres en abondance.

A la soirée, mes hommes trouvent dans la brousse deux enfants nus et grelottants. Le hasard m'envoie là une excellente occasion de tirer à ma manière vengeance des indigènes. J'héberge les mêmes, qui couchent à bord. Ils y sont soignés par les femmes de mes hommes et le lendemain, après les avoir fait habiller de mouchoirs aux chatoyantes couleurs, leur avoir passé quelques perles autour du cou et leur avoir rempli les mains de mitakos, je les installe à terre près d'un grand feu.

Puis nous partons.

Passé ce village, les rives et le cours du fleuve ne changent pas d'aspect. Cependant, parmi les arbres qui les bordent, nous apercevons un grand nombre de santals en fleurs. De nombreuses grappes, aux corolles d'un blanc de lait, aux boutons roses ou écarlates, émaillent de leur superbe éclat les dômes feuillis et mélangent leur parfum exquis aux fraîches senteurs du matin.

De temps en temps apparaît un canot. Mais les pagayeurs, dès qu'ils nous ont aperçus, regagnent précipitamment la rive et restent sourds à nos appels. Il est vraiment regrettable que nous ne puissions avoir un entretien avec les indigènes. Il faut absolument que nous mettions fin à un malentendu qui menace de faire naître de graves conflits au cours de notre voyage.

Après avoir longé une plantation de bananiers qui, à demi cachée par la végétation de la rive, couvre plus de trois milles, nous voyons s'étendre devant nous la forêt vierge. Elle a envahi un immense territoire coupé de profonds ravins, au fond desquels s'élancent les bras noueux d'arbres séculaires dont

les troncs énormes sont étranglés par les mailles inextricables d'un fouillis de lianes. Les verts des feuillages, frappés par l'ardent soleil tropical, présentent des tons puissants, dont la variété exciterait l'admiration du paysagiste.

Le cours du fleuve est moins sinueux et sa largeur varie entre quatre-vingt et deux cent cinquante mètres. La navigation continue d'être des plus facile. La profondeur des eaux est telle que de grands vapeurs pourraient y circuler sans danger.

Mais pas un naturel ne se montre, bien que le pays soit manifestement habité. De temps en temps, dans un coin de la forêt, se distinguent des abris, construits à la hâte, et de jeunes cultures de bananiers et de manioc. Apercevant un indigène qui guide un radeau, et voyant qu'il ne pourra, avec cette embarcation primitive, regagner la rive que très lentement, nous faisons force vapeur pour le rejoindre et obtenir de lui quelques renseignements. Mais il manœuvre très habilement, accoste quelques instants avant notre arrivée, court se cacher dans la forêt et ne répond pas à nos appels réitérés. Son radeau, qu'il a eu soin d'amarrer, a environ trois mètres de longueur sur quatre-vingt centimètres de largeur. Il est fait de trois troncs d'arbres reliés par des lianes.

Plus loin, en doublant un coude, nous voyons tout à coup une pirogue conduite par deux indigènes et contenant une véritable cargaison de vivres.

Les pagayeurs se rapprochent de la berge et se faufilent déjà sous les branches basses d'un grand arbre, lorsque nous arrivons à toute vapeur. Mes Bangala me montrent un indigène couché moitié dans l'eau, moitié dans les feuillages, tel un animal aux abois. Comme j'ai besoin de renseignements, je leur donne l'ordre de s'emparer de lui. Bien que le courant soit très rapide à cet endroit et que le vapeur soit assez loin de la rive, ils s'élancent sans hésiter dans la rivière. Le petit

boat les rejoint et nous ramène enfin un naturel que j'ai hâte de questionner.

Le pauvre diable, tout ahuri, tressaillant au moindre de nos gestes, nous dit qu'il existe un gros village à l'intérieur des terres et que les Arabes sont établis en amont. Après l'avoir rassuré et lui avoir déclaré que nous sommes des amis et non des Matam-Matambas, je lui demande s'il veut me vendre les vivres que contient son radeau. Il y consent avec empressement, à condition que nous lui laissions quelques bananes. Nous lui payons quarante-cinq mitakos — ce qui est un prix assez élevé — et lui donnons de plus comme cadeau une pièce de mouchoirs et des perles. Puis, tandis qu'il nous comble de « Senéné », nous le déposons sur son radeau et continuons notre marche.

Nous nous arrêtons, une heure après, devant deux canots amarrés à la rive, près d'un chemin bien battu.

A peine débarqués, nous envoyons des « Senéné » aux échos d'alentour, qui nous répondent seuls. Mais, ayant suivi le sentier, nous atteignons une grande plantation de bananiers, au milieu de laquelle se dressent quelques huttes. Des indigènes armés viennent à nous. Nous faisons connaissance et prenons place sous la large véranda d'une maison en torchis.

Ces noirs portent trois tatouages. Le premier, en forme de double fer à cheval, relie les arcades sourcilières ; les deux autres, placés entre l'œil et l'oreille, sont ronds et pareils à ceux qu'on observe dans la Lukenie, le lac Léopold II et le Sankuru.

Les questions et les réponses se croisent, et nous apprenons que l'endroit où nous sommes a été occupé par les Arabes, qui sont partis pour revenir bientôt. Le village appartient à un nommé Kamba. C'est pourquoi il se nomme Bena Kamba. Il y a, dans le pays, de nombreux centres de population et les habitants, doux et paisibles, se livrent principalement à l'agriculture. Nyangwe n'est pas loin. Le chemin qui y conduit

se trouve à une journée de canot en amont et, de ce point, on y arrive par trois jours de marche. Cet important renseignement concorde assez bien avec la carte que j'ai fait dresser.

Comme je questionne mes interlocuteurs sur l'existence, dans le pays, d'une race de nains, ils me répondent d'abord négativement. Mais ils se ravisent et l'un d'eux s'en va dans la direction du village. Il me revient un nain, dont les dimensions sont les suivantes :

- Hauteur totale, 1 m. 25 ;
- Hauteur du torse, 0 m. 80 ;
- Hauteur des jambes, 0 m. 45 ;
- Hauteur de la face, 0 m. 205 ;
- Hauteur occipital, 0 m. 17 ;
- Largeur de l'os frontal, 0 m. 14 ;
- Largeur d'une épaule à l'autre, 0 m. 33 ;
- Longueur de l'avant-bras, 0 m. 30 ;
- Longueur du bras, 0 m. 49 ;
- Tour de tête, 0 m. 60 ;
- Largeur de la tête, 0 m. 16 ;
- Dimensions du pied, 0 m. 29 — 0 m. 09 ;
- Dimensions de la main, 0 m. 12 — 0 m. 09.

La foule a afflué pendant notre conversation. Des indigènes arrivent de tous les côtés, et un véritable marché s'improvise, où mes hommes trouvent des vivres en abondance.

Nous continuons à remonter le Lomani pendant la journée du 6 janvier. La rivière, toujours bordée de riches forêts, suit un cours sinueux et couvre une largeur de 150 mètres. Le courant a une vitesse de 2 milles. Nous procédons à des sondages en ligne droite, de la rive droite à la rive gauche. Ils donnent les résultats suivants : A $3 \frac{3}{4}$, $3 \frac{1}{2}$, $2 \frac{1}{2}$, $3 \frac{3}{4}$, $3 \frac{3}{4}$, 4 et 4 brasses. Nous sommes arrivés à la latitude de 2°50 latitude Sud.

La question du Lomani est donc définitivement résolue. Je considère comme établi que le Lomani, cours d'eau au courant Nord-Sud, traversé par Wissman et Le Marinel, à la latitude de 5° latitude Sud, lors de leur voyage à Nyangwe, et auquel ils donnent une largeur de trois cents mètres, est bien le tributaire du Congo que nous venons de remonter.

Quant au petit Lomani (Lubefu), affluent du Sankuru, c'est une rivière de peu d'importance, navigable seulement pour les chaloupes à vapeur, comme on a pu le voir dans la relation de mon voyage dans le Kassai.

L'importance politique et économique de l'exploration du Lomani est évidente. J'ai pu remonter pendant dix-sept jours, sur une distance de 503 milles, une voie fluviale belle et facile, menant à trois jours de marche de Nyangwe, autrement dit du centre des opérations des Arabes. Grâce à cette rivière, qui coule parallèlement au Lualaba, les Stanley-Falls ne constituent plus un obstacle pour atteindre le Manyéma et le Katanga, c'est-à-dire les régions du Congo supérieur.

Il nous aurait été aisé de pousser plus loin la montée du Lomani. Mais la santé d'Hanneuse me cause quelque inquiétude. Il est atteint d'une forte fièvre bilieuse hématurique, et je désire regagner le plus tôt possible une station de l'Etat.

Nous commençons donc à regret la descente du fleuve et arrivons à un endroit où nous avons constaté hier la présence de deux radeaux. Appartiendraient-ils à des Matam-Matambas descendant le fleuve?

Une heure plus tard, cette supposition se vérifie. Nous voyons au loin les deux radeaux chargés de nègres. Sur l'un d'eux flotte le drapeau rouge et blanc. Mais à peine les Arabes nous ont-ils aperçus, qu'ils jettent à l'eau tous leurs hommes, des esclaves sans doute, et lorsque, lancé à toute vapeur, le steamer arrive sur le théâtre de ce drame, les radeaux sont vides et vont à la dérive. Quelques malheureux esclaves se

débattent encore, mais disparaissent sous l'eau avant que nous puissions nous porter à leur secours.

Cependant, nous voyons des bras sortir de l'eau et des mains se raccrocher désespérément à l'un des radeaux. Je donne l'ordre à mes hommes de m'amener leurs propriétaires dans le petit boat. Ce sont trois Matam-Matambas qui, saisis d'une terreur folle, se cachent sous l'eau et ne reviennent à la surface que juste le temps qu'il faut pour respirer. Un peu remis de leur frayeur, ils se laissent interroger. Ils déclarent appartenir au chef Kayumba et se rendre au premier poste arabe, chez Bena Kamba.

Laissant ces trois hommes sur leur radeau, nous continuons notre marche. Ayant franchi, quelques instants après, un brusque coude de la rivière, nous apercevons trois pirogues escortant des radeaux chargés de noirs et portant le pavillon arabe. Cette fois, je fais arrêter le vapeur, craignant que notre arrivée trop rapide ne pousse les Arabes à renouveler les scènes cruelles auxquelles nous venons d'assister.

Mais une véritable panique s'est emparée d'eux. Ils font force de rames pour gagner les rives. Arrivés à proximité des berges, la plupart se jettent à l'eau. Finalement, nous ne trouvons qu'un seul Matam-Matamba qui, se défiant sans doute de ses talents natatoires, a préféré demeurer dans une pirogue. A ma demande, il accoste le vapeur. Lui aussi appartient à Kayumba ; il vient de Nyangwe, à quatre jours de marche d'ici.

Nous continuons la descente et repassons successivement devant Bena-Kamba et tous les autres villages que nous avons vus en montant. De nombreux « Senéné » nous accueillent partout. Partout on nous offre des poules et des chèvres. Bref, notre passage semble soulever chez les indigènes une joie générale. Une foule compacte, massée sur la rive, nous fait le meilleur accueil. Comme nous demandons du bois, chacun de courir chercher, qui une bûche, qui un tison encore enflammé.

J'apprends que le vrai nom de cette localité est Buela et non Akukora, et que son chef se nomme Apa Ireirei. C'est un solide gaillard, accusant une quarantaine d'années. Les naturels appartiennent à la tribu des Isume. Les femmes portent sur le ventre et sur les cuisses des tatouages représentant des feuilles entrecroisées et des cordes nouées. Les hommes se ceignent les reins d'un morceau de tissu d'herbes. Ici aussi, nous remarquons que beaucoup de gens sont totalement ou partiellement dépourvus de dents.

Enfin, le 12 janvier, nous atteignons Isangi, où nous faisons une courte visite à Rashid. Il nous questionne avidement sur notre voyage, mais nous ne lui répondons qu'évasivement et sans satisfaire sa curiosité. Hanneuse étant trop faible pour supporter la fatigue d'un voyage en allège, je me décide à le reconduire à son poste. Nous sommes aux Stanley-Falls le surlendemain, 14 janvier.

Le 15 janvier, nous quittons cette station, descendons le fleuve et, une troisième fois, nous nous arrêtons à Isangi chez Rashid. A chacun de nos passages chez lui, cet officier de Tippo-Tip nous comble littéralement de cadeaux. Il m'offre à présent un superbe canot, pouvant transporter une centaine d'hommes, et une belle dent d'éléphant. Précédemment, Tippo-Tip et lui m'avaient déjà comblé de cadeaux.

—

L'Aruwimi.

Le 16 janvier, à 7 heures, nous quittons Isangi, traînant aux flans du vapeur la grande pirogue que nous a donnée Rashid. Elle est chargée d'hommes et de bois de chauffage.

Depuis notre montée du Congo, les eaux ont baissé de quelques pieds. Des petits bancs de sable opposent à présent leur scintillement à la verdure des îles, et une foule d'oiseaux aquatiques s'y ébattent au soleil.

A 2 heures, nous arrivons au confluent de l'Aruwimi, dont les eaux ont un ton vert clair, et nous commençons à remonter cette rivière, que sillonnent de nombreuses pirogues. L'une d'elles, conduite par des indigènes et transportant des Zanzibarites ou des Manyéma armés de fusils, veut même nous accoster. Mais, sur un signe de ma part, elle s'éloigne immédiatement.

Basoko s'étend sur un beau plateau, élevé de quatre à huit mètres au-dessus de l'Aruwimi. Sur sa rive se pressent de nombreux indigènes, parmi lesquels nous remarquons quelques turbans blancs. Des pirogues chargées de vivres nous entourent, mais les vagues soulevées par le steamer en font chavirer quelques-unes, au milieu d'un concert de cris et d'inextinguibles rires.

Aux dernières huttes de Basoko, l'Aruwimi atteint douze cents mètres de largeur. Il reçoit un peu plus loin, à sa rive droite, les eaux noires d'un tributaire assez important, la Lulu. Vis-à-vis de ce confluent se dressent les huttes d'un village entouré de bananiers.

Le mois de janvier est décidément le mois des fleurs. Dans toutes les parties boisées, de véritables bouquets, où dominent le blanc neigeux, le rose tendre et l'écarlate, jettent leurs jolies notes au milieu de la gamme infiniment variée des verts. Parfois même, le vent nous apporte des bouffées de parfums suaves.

La rivière présente une succession de bancs de sable et d'îles, dont beaucoup sont habitées. Aussi la navigation est-elle parfois difficile. Les rives sont boisées, mais non couvertes de forêts comme celles du Congo et du Lomani. Elles présentent de nombreux plateaux très fertiles, dont la hauteur ne dépasse généralement pas dix mètres.

La population est assez dense. De nombreuses pirogues sillonnent les eaux et les naturels, accroupis sur la berge,

nous regardent passer sans se départir de l'immobilité et du mutisme le plus complet.

Nous nous arrêtons, le 17, à un village de la rive droite, qui porte le nom d'Hongo. Un poste arabe de sept hommes, commandé par un Zanzibarite, y tient garnison.

La localité, très bien située, est entourée d'élaïs, de palmiers bambous, de safoutiers et de kolatiers. Les indigènes, matés par les Matam-Matambas, n'osent rien faire sans consulter leurs maîtres, qui prélèvent un droit sur tout ce qu'ils récoltent ou acquièrent par leur trafic. Tout l'ivoire qu'ils possédaient, disent-ils, leur a été enlevé.

Le lendemain, nous apercevons encore quelques villages, les derniers, paraît-il, avant les chutes de Yambuya. Les huttes, disposées en cercle, ont un toit haut de quatre mètres, conique, et dont les côtés descendent presque jusqu'au sol. Il est recouvert de feuilles hérissées, qui donnent à ces demeures primitives l'aspect le plus singulier.

Dans un petit village de la rive gauche, où est établi un autre poste arabe, nous voyons avec étonnement un hangar contenant tout un stock d'ivoire. Je fais venir le chef, qui me dit que ce stock est la propriété d'un certain Ben Amed, lieutenant de Tippo-Tip, résidant en ce moment à Yambuya. Il y a là un lot de plus de trois cents pointes, d'un poids moyen de vingt kilogrammes, plus un certain nombre d'escravilhas d'éléphants.

Une demi-heure après, nous croisons deux canots chargés de nègres, mais à peine nous dirigeons-nous vers eux, qu'ils gagnent la rive. Un peu plus loin, à Bokatu, on m'apprend qu'ils transportaient, non des esclaves, mais bien des indigènes auxquels les Arabes imposent des corvées. Chaque village doit fournir un nombre d'hommes proportionné à sa population. On les envoie, sous la conduite de quelques Arabes, dans des centres d'opérations, et ils en reviennent chargés d'ivoire.



Les rapides de Yambuya. — Aruwimi (1889).

Dans tous les villages tombés sous la domination des Matam-Matambas, les naturels sont peu armés. On leur enlève non seulement leur ivoire, mais encore tous leurs instruments de défense, lances, boucliers, couteaux, à l'exception de quelques vieux instruments ébréchés et sans valeur. C'est en vain qu'ils ont, à plusieurs reprises, tenté de secouer le joug d'un ennemi infiniment moins nombreux qu'eux. Toujours les fusils ont eu raison de leurs flèches et de leurs lances. A présent, ils se soumettent et obéissent sans broncher, tant la cruauté de leurs maîtres leur inspire de terreur.

Après une passe difficile, le fleuve rétrécit son cours et ne mesure plus que quatre cents mètres. Les rives s'abaissent et les petites collines de la rive droite s'enfoncent vers l'intérieur du pays. Nous apercevons bientôt, au loin, les rapides de Yambuya, qui n'ont absolument rien d'imposant. Quelques têtes de rochers émergent d'un courant impétueux. Plus près de nous, vis-à-vis de l'ancien camp de Stanley, une ligne rocheuse formant des rapides barre le fleuve vers le Sud et se prolonge jusqu'à la rive septentrionale.

Le peu de profondeur de l'eau nous oblige à nous arrêter à un poste arabe.

Non loin du camp de Stanley, dont il ne subsiste que de rares vestiges et dont les fossés sont envahis par des hautes herbes, le chef, Silim Ben Amed, me conduit dans sa demeure, une maison en torchis s'élevant à côté de quelques misérables huttes et d'un hangar qui sert de lieu de réunion. Tout autour s'étendent des cultures de riz et de maïs, et, plus loin, des champs de patates et de manioc.

Silim a beaucoup voyagé dans le pays et ne se montre pas avare de renseignements. Peu après le départ de Stanley, il a suivi durant trente-cinq jours la route de l'explorateur, puis il s'est rendu dans le Haut-Uellé, où il a noué des relations avec un puissant sultan, a descendu cette rivière et ensuite

gagné successivement l'Itimbiri et l'Aruwimi, en laissant plusieurs postes sur son passage.

Il m'annonce que la variole règne à Yambuya et y fait de nombreuses victimes. Le soir, se rendant à bord du vapeur, il m'apporte une superbe chèvre.

Nous commençons, le 20 janvier, la descente de l'Aruwimi. Fait curieux, les indigènes, si placides et si indifférents lors de notre premier passage, se montrent à présent agressifs et nous invitent à nous mesurer avec eux. Il est évident que ce changement d'attitude ne peut provenir que d'un mot d'ordre donné par les Arabes. Naturellement, nous dédaignons de répondre à ces provocations.

Le lendemain, comme nous approchons de Basoko, nous constatons avec surprise que des pirogues, chargées de femmes et d'enfants, traversent la rivière et vont se réfugier dans les îles et sur la rive gauche. De nombreux indigènes armés sont groupés sur la berge, se livrent à des simulacres de combat et profèrent des cris menaçants. J'avais un grand désir de visiter Basoko. Mais, comme je sais que l'État compte y installer un camp, je ne m'y arrête pas. Je serais peut-être obligé d'infliger une leçon aux naturels, et le souvenir de ce conflit rendrait plus difficile la tâche des agents de l'État. Le vapeur *Roi des Belges* dépasse Basoko et, une demi-heure plus tard, il a gagné le Congo.

L'Itimbiri (Rubi).

Le 21 janvier, nous naviguons de nouveau dans les eaux du Congo, dont nous suivons à présent la rive droite.

Les riverains semblent encore obéir à un mot d'ordre des Arabes. Ainsi, à Yasaka, dès que le vapeur est aperçu, la population tout entière, qui s'élève à 200 habitants, se jette

dans des pirogues et prend la fuite. Lorsque nous passons devant le village, nous ne distinguons plus que quelques hommes, se dissimulant derrière les huttes et les arbres. Le lendemain, nous parcourons quatre heures durant un bras du Congo, le Monengeri, dont les habitants prennent aussi la fuite.

Plus loin s'étendent de grandes plantations de bananiers sur l'emplacement d'un ancien village, brûlé ou abandonné. Vis-à-vis de ces cultures, des huttes s'échelonnent, dans l'île, le long de la berge, ce qui me porte à croire que les habitants s'y sont retirés à la suite d'une guerre.

Nous sortons du chenal de Monengeri et, deux heures plus tard, nous passons devant Yalulima. Les naturels, cette fois, répondent à nos « Senéné ». Ils nous disent qu'un vapeur est venu jusqu'au confluent de l'Itimbiri, à Yaminga, et que les blancs y ont installé un poste. A 500 mètres en aval de Yalulima, se présente le petit village de Mambongo. Puis, nous atteignons l'Itimbiri, que le Rév. Georges Grenfell visita en 1884, à bord du *Peace*.

Le delta de cette rivière est formé de deux bras larges, le premier (à l'Est) de 60 mètres, et le second (à l'Ouest) de 120 mètres. A la bouche de celui-ci s'élève le village de Yaminga, où nous distinguons les hauts toits de quelques habitations européennes et où flotte le drapeau bleu étoilé d'or. Nous abordons et nous sommes reçus par Ponthier et Mills, qui nous font l'accueil le plus sympathique. Ils nous apprennent que le lieutenant Dhanis est descendu à Upoto, il y a deux jours, à bord de l'*A. I. A.* Le poste, établi seulement depuis une dizaine de jours, comprend déjà plusieurs bâtiments.

Le chef de Yaminga, qui répond au nom de Koko, vient me rendre visite et m'apporte des vivres. Après lui avoir fait à mon tour un cadeau, je parviens, grâce à l'influence de M. Ponthier, à le décider à m'accompagner dans l'Itimbiri.

Sa présence me sera des plus utile. Elle me permettra d'entrer en relation avec les riverains qui, paraît-il, sont très méfiants.

Nous nous mettons en route le 25 janvier. Le chef Koko, sautant dans une légère pirogue avec un de ses hommes, prend les devants. A Ygengiri seulement il monte à bord, et son embarcation est déposée dans notre grande pirogue.

Le pays, très boisé, est bas et marécageux. Il y a peu d'eau et beaucoup de bancs de sable, ce qui est loin d'être favorable à la navigation. Aussi allons-nous très lentement. Nous sommes souvent forcés d'envoyer le petit boat à la recherche d'une passe. Vers 4 heures, nous arrivons en vue d'un village établi sur la rive droite. Mais nous en sommes séparés par une grande île où abonde le papyrus et par des marais, dont les canaux sont trop étroits pour qu'un vapeur ose s'y aventurer.

Nous nous arrêtons donc devant l'île. Le lendemain, au petit jour, plusieurs pirogues sortent des marais et s'approchent lentement du *Roi des Belges*. Sur nos instances, elles finissent par nous accoster. Pendant que les naturels, dont le nombre augmente à chaque instant, vendent à mes hommes des bananes, de superbes ignames, des poules et quantité de canne à sucre, je négocie l'achat d'une pointe d'ivoire. Le prix s'exprime ici en esclaves. L'esclave est une monnaie conventionnelle, une monnaie de compte représentant 200 mitakos. Le chef Koko, qui m'a servi de linguister dans cette affaire, prend ensuite congé de moi et regagne Yaminga.

Plus loin, les rives continuent d'être marécageuses et la navigation reste des plus pénible. Dans les terrains bas, à terre argileuse, sans doute inondés aux hautes eaux, nous remarquons de vastes plantations de cannes à sucre et, devant les huttes d'un village, des fouillis presque impénétrables de bananiers. La végétation ne ressemble guère à celle du Lomami. Ici, point de forêt vierge. Les grands arbres, assez rares, dominent des fourrés coupés de fréquentes éclaircies.



Village de Mongiri. — Itimbiri (1889).





Paysage congolais au bord du fleuve (1889).



Les villages, aux huttes en torchis, sont habités. Notre arrivée semble exciter une certaine appréhension. Nous voyons des femmes rassembler leurs poules et leurs chèvres et disparaître avec leur bien. Les hommes, tous armés, se tiennent sur la défensive. Mais, dès qu'ils voient que nous nous éloignons, ils se rassurent et poussent de grands éclats de rire qui parviennent jusqu'à nous.

Nous sommes à la saison des basses eaux. L'Itimbiri a baissé de 2^m50. Des bancs de sable et des îles encombrant constamment son lit, ce qui nous oblige à faire d'incessants détours. Je me décide à ne pas pousser plus loin et à consacrer le temps qui me reste à la reconnaissance de la Lulonga et de Ruki qui, à mon avis, sont plus importants que l'Itimbiri.

En redescendant la rivière, nous stoppons dans deux villages où nous entrons facilement en relation avec les indigènes. Cependant, nous ne leur inspirons qu'une confiance limitée. Comme dans le Lomami, ils inclinent à nous prendre pour des Matam-Matambas.

Nous arrivons, le 26 janvier, au delta de la rivière et, une heure après, nous sommes à Yaminga, où nous trouvons Dhanis.

La Lulonga.

Le 26 janvier, le lieutenant Dhanis prend passage à bord et, précédé de l'*A. I. A.*, nous reprenons la descente du grand fleuve.

Nous faisons arrêt à Bumba où les indigènes, qui se livrent activement au commerce de l'ivoire, semblent jouir d'une certaine aisance. Le chef, frère de sang de Dhanis, nous fait don d'une chèvre. Deux heures plus tard, près du village de Dobo, nous stoppons et prenons congé de notre hôte. Depuis Yaminga, nous parcourons un pays des plus plantureux.

Les palmiers y poussent à profusion dans les bois qui couvrent les îles et les rives, dont le niveau reste peu élevé.

Le lendemain, nous apercevons des collines et nous atteignons, une heure après, le premier village de l'agglomération d'Upoto. Les indigènes, armés de couteaux et de boucliers, nous font signe de passer notre chemin. Comme un pareil accueil, à deux kilomètres d'un poste de l'État, me paraît assez étrange, je fais aborder quand même. Je ne réussis à entrer en relation avec les naturels qu'après avoir, sur la demande du chef, subi toutes les cérémonies du « Bananier coupé ».

J'achète des vivres et constate que, ici comme dans l'Itimbiri, la valeur des défenses d'ivoire s'exprime en esclaves. En ralentissant notre marche, car à partir d'Upoto des pointes de rochers encombrant le fleuve, nous passons successivement au poste d'Upoto, où nous trouvons en bonne santé Bia et Walkener, à Umangi et à Epera, et nous nous engageons dans un chenal large de cinquante mètres. Sur ses rives croissent à profusion des palmiers de diverses espèces. Nous rencontrons, à un coude de ce chenal, le vapeur *Stanley*, qui a à bord Vankerkhoven et Jacques.

Un peu plus loin, dans des endroits bas et marécageux, nous apercevons un grand nombre de palmiers présentant l'aspect du *Rafia*, mais portant un fruit tout différent. Ils donnent de grosses grappes qui ont la forme et l'apparence d'une pomme de pin ; sous des écailles qui adhèrent l'une à l'autre, se trouve une pâte jaunâtre très huileuse. Les naturels la mangent ou en retirent une huile (huile de bambou) qui ne se solidifie pas comme celle du palmier élaïs.

La Mongala se jette dans le Congo, rive droite, par deux branches. Au confluent de la branche orientale s'élève Iku-nungu. A celui de la branche occidentale, Mobeka. D'autres villages importants se suivent jusqu'à Bangala, où nous arrivons le 30 janvier.



Guerrier bangala et sa famille (1889)

Nous y passons toute la journée du 31, et je profite du départ pour Léopoldville d'un canot emportant le courrier, pour transmettre à la Compagnie du Congo l'importante nouvelle de la découverte du Lomami. J'en fais part également au Gouverneur général à Boma. L'existence d'une voie fluviale menant au centre des opérations des Arabes ne peut manquer de l'intéresser vivement.

Le 2 février, nous stoppons devant une localité située à l'embouchure de la Lulonga, rive gauche du Congo. La population, très dense, nous fait l'accueil le plus cordial. Chose curieuse ! Elle semble se rendre compte des avantages économiques de la concurrence. Tous les chefs réunis demandent à grands cris l'installation d'un blanc chez eux. La maison hollandaise, établie un peu en aval, ne leur suffit donc pas ?

Remontant les eaux noires de la Lulonga, qui se jette dans le Congo en formant deux bras, nous longeons une série de grandes îles. Puis celles-ci disparaissent et la rivière, qui, en aval, atteignait une largeur de onze cents à douze cents mètres, n'en mesure plus que six cents.

Cette région est très habitée. Nous voyons toute une série de gros villages. Balonga, Manga, Bakutuba, situés à la rive gauche, sur de superbes plateaux couverts de bananiers, d'élaïs et de belles cultures. Les huttes sont spacieuses. On dirait, à première vue, des habitations construites par des Européens ou des Arabes. Nous remarquons aussi de vastes hangars, sous lesquels les indigènes ont coutume de se tenir pendant les heures les plus chaudes.

La population très sympathique nous accueille par des nombreux « Malamou », ce qui est sa façon de nous souhaiter la bienvenue.

Le cours d'eau s'étale sur une largeur de quatre cents à cinq cents mètres, et nous voyons successivement de nombreux villages dont notre interprète nous dit les noms. Dans l'un, à

Loliva, on nous montre plusieurs esclaves, le carcan ou la fourche au cou. Ces malheureux, capturés ou achetés, seront expédiés, vendus et peut-être mangés dans l'Ubangi. Puis de nouveaux villages, aux vastes huttes ombragées par d'innombrables bananiers, défilent à nos yeux, séparés par de vastes champs de manioc. Ils forment la grande agglomération appelée Bokakata.

Quelques kilomètres plus loin pointent à leur tour, sur un plateau couvert d'une étonnante végétation, les huttes de Bokita. J'ai rarement vu endroit plus charmant. C'est un véritable Eden. Les cases dénotent une certaine aisance et sont entourées de grands arbres. Plus de quinze cents indigènes groupés sur la rive, dans les espaces que la flore arborescente n'a pas envahis, nous accueillent avec des manifestations de joie.

D'autres villages apparaissent et nous stoppons devant l'un d'eux, qui porte le nom de Basankussu. Il est ceint de clôtures en pieux reliés par des lianes et se divise en plusieurs groupes de huttes également clôturées. Une longue rue, large de vingt-cinq mètres, le traverse. La population, qui se chiffre à plus de deux mille habitants, est entièrement hétérogène, comme dans tous les endroits où s'exerce encore la traite.

Les naturels de l'Équateur et des villages voisins viennent acheter ici des esclaves, qu'ils échangent ensuite contre de l'ivoire dans l'Ubangi. Au reste, depuis que nous remontons la Lulonga, nous avons rencontré chaque jour des pirogues chargées de malheureux destinés à être vendus. Jeunes pour la plupart, ils sont toujours maigres et efflanqués, par suite des privations et des mauvais traitements qu'ils endurent. D'autre part, dans tous les villages où nous nous sommes arrêtés, notre attention a été attirée par des esclaves, le carcan au cou ou les pieds pris dans une pièce de bois.

J'assiste ici à un spectacle du même genre. Pendant qu'on



Village riverain. — Haut-Congo (1889)

va chercher le chef, que j'ai fait mander, je m'aventure dans les bois qui entourent la localité. Soudain, je me trouve dans des champs nouvellement défrichés, au centre desquels de misérables huttes, ou plutôt de simples toits, abritent des esclaves des deux sexes, livides, hâves, les os saillants et le ventre creux. Ces pauvres hères cultivent la terre pour leurs maîtres, en attendant qu'on les vende. Accroupis près d'un feu, le menton sur les genoux, ils nous regardent aller et venir, les yeux agrandis par la crainte.

M'arrachant de ce navrant spectacle, je regagne le village. Le chef m'attend sous un vaste hangar où les débris de vieilles pirogues tiennent lieu de sièges. Il est accompagné de noirs dont les tatouages, d'une étonnante variété, accusent la diversité d'origine. Je reconnais aux marques de leurs visages des indigènes du lac Léopold II, du canal d'Ukaturaka et du Haut-Lomami. Le tatouage le plus fréquent est celui que porte le chef. De petites excroissances de chair partent de la naissance du nez et tracent sur le front des lignes verticales. Il rappelle un peu celui des Bangala.

Lomama, chef de Basankussu, est très riche en esclaves, en ivoire et en articles d'importation européenne. Il me fait cadeau d'un jeune nègre, que j'accepte pour lui épargner une désagréable excursion dans l'Ubangi. Lomama me dit que les Arabes n'ont pas encore envahi la Lulonga, mais qu'ils sont établis dans le cours supérieur de son affluent, le Lopori. On les appelle ici « Tandelaïs », corruption de « Stanley », et on les confond avec les Européens, ce qui n'est guère flatteur pour ces derniers.

Nous nous remettons en route le 6 février. Après avoir passé le confluent du Lopori, nous atteignons le village d'Ytako, qui n'est à vrai dire que la continuation de Basankussu. La rivière, qui avait cinq cents mètres de largeur à l'aval du confluent du Lopori, n'en a plus, aux endroits où

son cours est libre d'îles, que trois cents à quatre cents. On ne l'appelle plus, à présent, la Lulonga, mais la Maringa.

De temps en temps nous voyons des camps de pêcheurs. Ils appartiennent au grand village de Baringa, situé en amont et dont les habitants se nourrissent principalement de poissons fumés. Apercevant de nombreux indigènes sur la rive gauche, nous abordons. Mais notre arrivée semble causer une panique générale. Au milieu d'un indescriptible brouhaha ils se livrent à des danses excentriques et à des simulacres de combats, qui servent de prélude à nos relations. Je parviens à leur expliquer que nous sommes animés, à leur égard, des meilleurs sentiments, et immédiatement la joie se dessine sur leurs traits. Ils répondent à mon petit discours par des battements de mains et des contorsions d'un comique intense.

Ces indigènes appartiennent à la famille des Mongo ou Balolo. Ils reviennent, disent-ils, d'un grand marché établi entre le Lopori et la Maringa, où ils ont acheté des provisions : plus de trois cent cinquante charges de manioc fumé, de quarante kilogrammes chacune. Ils regagnent leur village, situé à l'intérieur, à trois ou quatre heures d'ici. Mais j'estime qu'ils me cachent la vérité. Ils sont tous armés de longues zagaies et me font l'effet de partir pour une expédition guerrière plutôt que de revenir d'un marché.

Le cours de la Maringa devient sinueux, et nous ne voyons plus un seul village. De temps en temps, cependant, des pirogues nous croisent. Les pêcheurs qui les montent, habitués à voir des vapeurs et des blancs, ne manifestent aucune frayeur à notre vue.

Le 9 février, nous atteignons une localité appelée Gongo, se composant d'une trentaine de huttes éparses, assez grandes, d'une remarquable malpropreté. Ici, encore, des esclaves mornes et hébétés, le carcan au cou ou les pieds emprisonnés dans une pièce de bois, sont adossés aux parois des habita-

tions. Le chef me vend quelques pointes d'ivoire et me fait cadeau d'une chèvre et de deux poules.

Dans l'après-midi, un autre chef se présente avec une chèvre et une dent d'éléphant. Mais il refuse de me vendre cet ivoire et préfère m'en faire cadeau, à la condition que je consente à l'échange du sang. Son village, Bokamalugunda, est situé, dit-il, près de Mongo et en constitue pour ainsi dire le prolongement. Je lui promets de m'y rendre et, sur le tard, je suis chez lui. La cérémonie du sang se fait rapidement. Mettant à nu notre bras droit, nous y laissons pratiquer une légère entaille par un autre chef, puis les deux incisions, où perle une goutte de sang, sont frottées l'une contre l'autre, en même temps que l'opérateur prononce les paroles sacramentelles d'usage. J'exhibe ensuite mon cadeau, qui est assez riche et satisfait complètement mon frère de sang.

Le peu de profondeur des eaux nous oblige à faire une reconnaissance en canot, et nous nous apercevons que la Maringa cesse, à quelques kilomètres en amont de l'endroit où se trouve le vapeur, d'être navigable.

Elle n'y forme plus que d'étroits canaux, traversant un sol marécageux. Je me décide à arrêter ici ma reconnaissance de la rivière. Notre descente, commencée le 10 février, nous amène au Congo le 13 au matin.

Le Ruki.

Le lendemain, 14 février, nous sommes au Ruki, dont les eaux noires arrivent au grand fleuve par trois bras. Commencant à le remonter, nous nous engageons dans son bras central, que des îles herbeuses et buissonneuses séparent des deux autres. Nous laissons à notre droite un magnifique village, dont les huttes se perdent dans une végétation luxuriante. La

rive gauche, dans laquelle le fleuve découpe des baies charmantes, est bordée également de huttes. Puis un rideau d'arbres touffus se présente, cachant l'immense étendue de la savane.

Après avoir longé une grande île boisée et marécageuse, nous voyons la nappe d'eau, semée de nombreuses îles, s'étendre sur plus d'un kilomètre de largeur. Nous arrivons au village de Bokélé qui, long de quinze cents mètres, occupe un promontoire et les deux côtés de deux jolies baies. Un peu plus loin, toujours sur la rive gauche, s'alignent les huttes, ombragées de nombreux palmiers élaïs, de deux autres bourgades. Puis la rivière s'étend considérablement, élargie par de grandes îles, pour reprendre ensuite une largeur de huit cents à mille mètres.

Les rives du Ruki sont très populeuses. Nous nous arrêtons un instant pour faire du bois et aussitôt nous entendons des voix humaines sur l'eau et dans la forêt. Une pirogue se montre en amont, une autre en aval. Puis dix et vingt embarcations, venant à nous, sillonnent la rivière. Il y en a bientôt une cinquantaine, toute une flottille grouillant autour du steamer. Elles sont fort étroites. Elles ne mesurent souvent pas plus de vingt centimètres de largeur. Pour que les indigènes puissent se tenir debout dans de si légers esquifs, il faut qu'ils soient vraiment des équilibristes accomplis.

Ils ne semblent pas appartenir à la famille des Mongo (Balolo). Leurs tatouages caractéristiques consistent en cinq ou six lignes d'excroissances charnues se coupant en croix de Saint-André. Les lignes horizontales vont de l'oreille au coin de l'œil; les verticales, de la tempe au milieu de la joue. D'autres lignes, plus nombreuses, descendent du cou sur la poitrine et jusqu'au bas-ventre. Les hommes portent un pagne en tissu d'herbes. Les femmes ont, en outre, une espèce de vêtement bizarre qui ressemble étrangement à un chasse-mouches.

Les jours suivants, nous passons devant une série de camps de pêcheurs. Les indigènes, accroupis sur la rive, leurs arcs et leurs flèches à portée de la main, restent muets d'étonnement à la vue de la grande roue du vapeur qui fait jaillir l'eau en cascades et trace dans la rivière un sillon écumeux. Mais, dès que le vapeur s'éloigne, ils se lèvent. Les uns se tapotent la bouche entr'ouverte. Les autres se frappent les cuisses, en balançant le torse. On les croirait secoués par un fou rire. Ces marques d'étonnement montrent bien que, depuis le voyage de Grenfell avec le *Peace*, aucun vapeur n'a plus navigué dans ces parages.

La rivière s'évase en un large Pool qui peut mesurer, d'une rive à l'autre, quatre mille mètres. De nombreuses îles divisent son cours en d'étroits chenaux. Puis la rivière se rétrécit et reprend une largeur de quatre cents mètres. Les camps de pêcheurs sont toujours nombreux. Ils ont parfois même l'aspect de petits villages. Les naturels, très confiants, nous appellent et viennent, en pirogues nous présenter des vivres.

Le 18 février, comme nous traversions la rivière pour regagner la rive droite, nous apercevons un peu en aval un canot monté par une dizaine de naturels. Ils ont à peu près la même allure de marche que nous et se tiennent constamment à la même distance. Je fais arrêter le steamer. Ils s'arrêtent également et ne reprennent leur marche que lorsqu'ils nous voient reprendre la nôtre. Quelques minutes plus tard nous atteignons un camp de pêcheurs, beaucoup plus grand que les précédents, s'élevant sur plus de cinq cents mètres de rive, et nous stoppons.

Les indigènes, massés derrière leurs huttes, sont armés. Ils ont éloigné leurs femmes et leurs enfants.

Nous tâchons d'entrer en relation avec eux et, à notre grande satisfaction, ils nous répondent. Le chef, grand gail-lard coiffé d'une peau de singe, donne quelques ordres à ses

hommes, qui s'éloignent un instant et ramènent deux magnifiques chèvres.

Je fais aussitôt aborder et descends à terre seul, afin de ne pas effaroucher les indigènes. Ceux-ci prennent néanmoins la fuite. Mais le chef, plus courageux, est resté, et je m'avance en lui tendant la main. Il hésite, puis la prend et la serre rudement, en prononçant quelques paroles que je ne comprends pas. Tandis que j'appelle mon interprète, les indigènes se rapprochent et nous entourent. Bouche ouverte, ils m'examinent de la tête aux pieds, des bords de mon chapeau à la pointe de mes souliers. Chaque fois que je fixe les yeux sur un de ces curieux, il détourne la tête et, prêt à s'esquiver, fait un pas en arrière. Je n'inspire vraiment qu'une médiocre confiance à ces gens-là.

Le chef me fait son cadeau et me prie de passer la journée dans son village, qu'il appelle Bombumba. Il n'avait jamais vu, dit-il, de vapeur ni de blanc avant mon arrivée. Cela m'explique la vive curiosité dont je suis l'objet, curiosité qui augmente encore lorsque, à mon tour, je fais un cadeau au chef : mouchoirs, perles, mitakos, cuiller, fourchette, couteau.

Rien de plus comique que toutes ces têtes crépues penchées sur ces objets. Le chef, lui, semble pétrifié d'étonnement. Un seul signe trahit sa joie profonde. Au fur et à mesure que les pièces de mouchoirs, dépliées, déroulent à ses pieds leurs couleurs éclatantes et que les autres objets viennent, un à un, augmenter cet amas de richesses, son sourire devient plus large et ses yeux s'écarquillent davantage. Il est temps vraiment que je mette un terme à ma générosité.

Quelques heures après, nous voyons la rivière s'élargir de nouveau en un large Pool, où s'étaient trois grandes îles boisées. Nous sommes au confluent des deux branches supérieures du Ruki, la Bussira et la Salonga. Nous pénétrons

dans la seconde de ces rivières, et vers quatre heures arrivons à un important camp de pêcheurs.

Le vapeur s'arrête et j'entre en pourparlers avec les naturels. Mais ils m'invitent à passer mon chemin et à aller plus en amont, où je trouverai, disent-ils, du bois et des vivres en abondance. Cependant, il nous faut immédiatement du bois de chauffage et, tout en continuant à parlementer, je fais accoster à la rive. En voyant le bateau toucher terre, les indigènes reculent, nous crient encore de nous en aller et bandent leurs arcs. Je descends seul à terre. La vue de quelques mitakos, que je leur offre tout en leur montrant des bûches, les rend plus accommodants. Je suis bientôt entouré de petits tas de bois qu'ils apportent de toutes parts. Je leur achète ensuite des vivres, et nous devenons les meilleurs amis du monde. Ils m'apprennent que leur village se nomme Kussé et que la rivière, qu'ils appellent Salonga, s'élargit considérablement en amont.

Près de l'endroit où le vapeur est amarré, s'élève un échafaud. Il consiste en un certain nombre de solides pieux, plantés en terre sur un espace de trois mètres, formant à peu près un rectangle et supportant une plate-forme qui, d'un côté, descend en pente douce jusqu'au sol. Sur cette plateforme on aperçoit un pieu un peu plus long, coiffé d'un crâne auquel adhèrent encore des lambeaux de peau. On a récemment exécuté un individu coupable d'avoir jeté un mauvais sort sur un autre qui en était mort. La tête du décapité est restée fixée au sommet du pieu, et son corps a été mangé.

Le chef de Kussé se présente le lendemain. C'est un petit vieux, aveugle et décrépît. Ses sujets l'entourent et se livrent à un indescriptible charivari. Avec un entrain invraisemblable ils poussent, à qui mieux mieux, des cris assourdissants pendant une dizaine de minutes. Aussi, mon entrevue avec le chef est-elle brève ; le temps d'échanger de menus présents.

La Salonga a un cours tortueux et est souvent bordée de forêts inondées, où abonde la liane à caoutchouc.

Le 20 février, nous voyons, sur la rive gauche, une lagune couverte d'herbes aquatiques, sans courant et paraissant s'avancer très loin dans l'intérieur des terres. Tous les camps de pêcheurs sont submergés.

Plus nous avançons dans cette rivière, que nous avons d'abord prise pour un bras du Ruki, et qui est un de ses affluents, plus la forêt, tout à fait inondée, devient épaisse et la solitude complète. Cependant, la rivière est encore assez importante. Sa largeur est de cent mètres. Sa profondeur de douze à quinze pieds anglais. La vitesse du courant de 1 mille et demi.

Comme nous ne rencontrons plus de village, nous rebrousseons chemin le 22 février, après avoir remonté la Salonga sur un parcours de cent cinquante-trois milles.

Le lendemain, je m'arrête à Kussé pour photographier ce village. Mais les indigènes nous y ménagent, cette fois, une singulière réception. Au moment où le vapeur s'arrête, une volée de flèches part de la rive. A cette attaque injuste et déloyale, nous ripostons par des coups de fusil qui mettent en fuite nos agresseurs. Puis nous continuons notre marche, pour arriver, deux heures après, au Ruki.

Cette fois, nous constatons qu'il est formé de deux rivières : la Salonga, que nous avons remontée et qui vient du Sud-Est, et la Bussira, qui vient de l'Est. Elles forment, à l'endroit de leur jonction, un Pool large d'un couple de kilomètres. Beaucoup de pirogues nous suivent en escorte. Il en est qui contiennent jusqu'à 30 hommes. Ces indigènes veulent nous vendre des vivres et nous prient de nous arrêter. Mais je les avise que nous stopperons un peu plus loin, au village de Bombumba.

Nous y sommes reçus par le chef. En un instant, plus de

deux cents personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes, font cercle autour de nous. A mon grand étonnement, le chef me dit que le tam-tam lui a fait savoir que nous avons tiré sur les gens de Kussé. Mais cette nouvelle l'a laissé incrédule. Rappelant le beau cadeau que je lui ai fait, il me déclare naïvement qu'il ne me croit pas assez méchant pour faire usage de mes armes contre les indigènes.

Force m'est alors de lui expliquer ce qui s'est passé. Au fur et à mesure que mes interprètes lui traduisent mes paroles, je vois peindre sur ses traits des signes de surprise, de colère, puis de défiance. Il donne, à voix basse, des instructions à un naturel qui s'esquive, et, un instant après, les femmes et les enfants ont disparu jusqu'au dernier, laissant seuls les hommes armés de pied en cap. Bientôt, les pagayeurs que nous avons rencontrés en amont abordent et viennent grossir leur nombre.

Ces indices me font présager de graves complications. Cependant, continuant tranquillement mon récit, j'insiste sur la mauvaise foi des gens de Kussé et sur les bonnes intentions qui m'animent, tout en montrant que je sais me défendre quand je suis attaqué. Puis, brusquement, je demande au chef de faire avec moi l'échange du sang.

Un long silence succède à mes paroles. Le visage du chef exprime d'abord un profond étonnement, puis la joie la plus sincère. Se levant tout à coup, il harangue la foule, et son discours, assez long, est fréquemment interrompu par de bruyantes acclamations.

Puis, nous procédons rapidement à la cérémonie du sang. La confiance renaît. Les femmes et les enfants revenant en grand nombre, les naturels offrent à mes hommes des vivres de toute espèce.

Le lendemain, 25 février, nous rentrions dans les eaux du Congo.

Le lac Tumba.

Après avoir passé une nuit à la station de l'Équateur, nous descendons le fleuve et, le 27 février, pénétrons dans l'Irebu, dont les eaux sont moins noires que celles du lac Léopold II, du Ruki et de la Lulonga. La rivière, large d'une centaine de mètres, n'a pas de courant sensible. Ses rives, très basses, sont couvertes de vastes prairies parsemées de bouquets d'arbres et limitées à l'horizon par une ligne de forêt.

Nous laissons à notre droite le joli village d'Irebu, dont les habitations propres, entourées de nombreux bananiers et palmiers élaïs, s'étendent sur plus d'un kilomètre. Puis le cours d'eau fait un coude et atteint successivement mille, quinze cents et trois mille mètres de largeur. Plus loin, en même temps que la forêt se rapproche, l'Irebu se resserre et ses rives ne sont plus distantes que de trois cents à quatre cents mètres.

Les bois, couvrant la rive gauche, s'interrompent un instant pour faire place à une vaste plaine qui s'étend à perte de vue et ondule en collines verdoyantes. L'herbe courte lui donne un peu l'aspect de nos prairies, et de nombreux bouquets d'arbres rendent le paysage tout à fait ravissant. L'Irebu s'élargit de nouveau. Il ressemble à une lagune semée d'îles. De temps en temps apparaît un village, et nous voyons enfin le lac Tumba qui déroule sa nappe paisible, se confondant, dans le lointain, avec le ciel.

Après un arrêt au village d'Ytuka, où abondent la noix de Kola et le tabac, nous longeons le bord méridional du lac. Il se découpe en nombreuses petites baies boisées à base rocheuse, au fond desquelles pointent de petits villages. Puis nous traversons une baie plus large et, à l'extrémité d'un promontoire, nous voyons des huttes à demi cachées par de



Types de guerriers indigènes. — Haut-Congo (1889).

beaux élaïs. Sur la berge s'entassent des amas d'herbes auxquels des indigènes ont mis le feu. Leurs cendres serviront à fabriquer du sel. Le ruban de fumée se déroule sur le lac et, par moments, entoure le vapeur.

Un grand nombre d'indigènes, groupés un peu plus loin, poussent des cris et nous invitent à aborder. Nous distinguons encore l'autre rive du lac, mais à certains endroits elle se confond aussi avec le ciel. Après avoir dépassé quelques îles rocheuses couvertes d'arbres rabougris, nous arrivons à la grande baie méridionale du lac. C'est un golfe, au fond duquel s'élève, sur un promontoire, un village où nous abordons.

Il se nomme Yboko, compte sept à huit cents huttes et une population de plus de deux mille âmes. Les huttes, ombragées par des arbres superbes (kolatiers, safoutiers et palmiers élaïs), sont entourées de petits carrés de tabac. Il y a ici de beaux spécimens de cette dernière plante. On en voit qui atteignent trois mètres de hauteur, avec des feuilles longues de cinquante centimètres et larges de trente centimètres.

Le village est divisé par une grande rue, large d'une vingtaine de mètres et coupée de rues transversales se dirigeant toutes vers le lac. Au centre, une grande place, où se dresse un énorme figuier sauvage, sert de lieu de réunion pour les palabres et les réjouissances.

Le chef arrive bientôt. Il me fait don de deux chèvres. Puis, à ma demande, ses hommes me vendent du tabac en feuilles et des petits pains de teinture rouge. Ces achats durent toute la journée du lendemain et le chef, qui est communicatif, m'apprend qu'il connaît le village d'Ilambu, sur le lac Léopold II, et qu'il n'existe aucune communication par eau entre celui-ci et le lac Tumba.

Poursuivant notre circumnavigation, nous commençons, le 2 mars, à longer la côte orientale, en nous dirigeant vers le Nord. Nous passons devant l'important village de Lokangi,

mais une ligne de récifs et des nattes de pêcheurs, installées au milieu du lac, nous obligent à ralentir notre marche. Bientôt la profondeur des eaux n'étant plus que de quatre pieds, nous sommes contraints à revenir sur nos pas.

Nous tâchons de traverser rapidement le lac et d'arriver à un point de la rive méridionale avant qu'une tornade, qui vient de l'Est, n'ait éclaté. Si le vapeur essayait un orage dans un endroit où l'eau est si peu profonde, les lames le soulèveraient et le feraient retomber sur le fond rocheux, où il finirait par se briser. La tornade se déchaîne soudain, et le vent produit des vagues furieuses sur les eaux naguère si tranquilles. Le *Roi des Belges* embarque des paquets d'eau que tout l'équipage s'emploie à vider. Il file à toute vapeur et finit heureusement par s'abriter dans une petite baie.

A présent, nous pouvons jouir, à notre aise et sans crainte, du spectacle grandiose. Le lac est blanc d'écume et les éclairs sillonnent le ciel, qui a pris un ton d'encre. Le bruit du tonnerre se mêle au fracas des vagues qui déferlent, et les arbres, ployés, tordus ou renversés, gémissent sous le terrible ouragan.

Mais cet orage, le plus violent que j'aie vu, passe comme une trombe, sans laisser tomber une goutte d'eau et sans même rafraîchir l'atmosphère.

Le lendemain, nous nous dirigeons vers l'Irebu, que nous redescendons pour regagner le Congo, et atteignons successivement Busindi et le poste français de Liranga.

Le 4 mars, comme nous sommes sur le point de nous engager dans les îles de la rive septentrionale pour nous rendre au confluent de l'Alima, nous stoppons ; et bientôt le steamer *La France*, de la maison Daumas-Béraud et C^{ie}, nous rejoint, ayant à son bord mon frère Camille.

Nous reprenons ensemble le chemin du Liranga, où nous passons le reste de la journée afin de permettre au capitaine



Pirogues au bord du fleuve (1889).

Martini de copier la carte de navigation indiquant les passages qui conduisent à l'Alima.

Nous nous remettons en route pour des directions différentes, après nous être promis de nous attendre pour rentrer ensemble en Europe. Le 6 mars, nous atteignons le village de Bayanzi et de Kunda, sur un bras de l'Alima.

Cette rivière se jette dans le Congo en se divisant en trois branches, dont deux ne sont navigables que pour de petites pirogues. La troisième, la méridionale, bordée de deux rangées d'arbres qui la séparent de vastes plaines, se laisse remonter jusqu'à un coude où la passe n'a plus que vingt et un mètres de largeur. Nous saurions la franchir, mais la descente offrirait un incontestable danger. Nous risquerions d'être jetés sur un banc de sable qui s'avance du côté de la rive droite.

Nous nous décidons alors à regagner le Stanley-Pool.

Le 12, nous rencontrons le vapeur *La Hollande*; le 13, l'*Henry Read* et l'*Alima*. Le 14, au soir, nous sommes à la factorerie française de Mfua (Brazzaville), sur le Pool, et y passons la nuit.

Enfin, le 15 mars 1889, nous atteignons Kinchassa, terme de notre voyage de plus d'un an dans les rivières congolaises, et après avoir parcouru plus de douze mille kilomètres de rivières navigables.

Coup d'œil général sur le réseau fluvial du Haut-Congo.

Du Stanley-Pool aux Stanley-Falls, les rives du Congo présentent successivement trois aspects différents.

Jusqu'à Tchumbiri, elles sont montagneuses, peu boisées, peu peuplées, et n'offrent qu'en quelques endroits des terres propres à la culture.

Au delà de Tchumbiri, elles restent légèrement accidentées jusqu'à Bolobo, puis s'affaissent, formant de vastes plaines, parfois marécageuses ou couvertes de buissons, le plus souvent boisées. Le fleuve conserve ce caractère jusqu'au confluent de l'Aruwini. Cependant, aux environs d'Upoto, sa rive droite s'élève en collines verdoyantes.

Dans cette partie de son cours, il présente çà et là de vastes terrains fertiles, formant en quelque sorte des plaines généralement cultivées ou revêtues d'une luxuriante végétation. On y voit de très nombreux villages.

Malheureusement, les intervalles qui séparent ces centres de population sont inondés à l'époque des hautes eaux. Mais on ne peut les considérer comme improductifs. Ils doivent contenir des richesses végétales encore inconnues, de même, au reste, que les îles du fleuve, si nombreuses et parfois si grandes, qu'il faudra de longues années pour les dénombrer et en préciser les dimensions.

Un nouveau changement d'aspect s'observe à partir de l'Aruwini. Les rives redeviennent accidentées. Elles ondulent en collines drapées de superbes forêts, ou s'élèvent en vastes plateaux d'une hauteur moyenne de quinze mètres. Cette partie du fleuve est la plus belle, et je la crois appelée à un grand avenir agricole.

Bien qu'il présente un assez grand nombre de bancs de sable, le Congo, même avant la saison des eaux basses, est très accessible à la navigation. Sans doute, quelques passages ne sont pas toujours sûrs. Mais on les connaît, et il est rare qu'un accident ou même un simple échouage se produise entre le Pool et les Falls.

Les deux premiers grands centres de populations qu'on rencontre sont ceux de Tchumbiri et de Bolobo, l'un et l'autre peuplés par la belle race des Bayanzi. Ceux-ci se livrent au trafic et sont grands voyageurs. Leur idiome est devenu la

langue commerciale des deux rives du fleuve entre Léopoldville et Bangala. Ils s'éloignent de leur pays durant de longs mois et leurs pirogues, qui forment de véritables flottilles, transportent de l'ivoire destiné à être échangé contre des produits européens.

Après les Bayanzi viennent les Wangata, qui forment également d'importantes agglomérations. Ils sont moins commerçants, beaucoup plus belliqueux et constamment en guerre avec les autres riverains.

Plus en amont s'étend la tribu des Balolo, qui se livrent activement au trafic des esclaves.

Puis celle des Bangala, qui a déjà fourni un grand nombre d'excellents travailleurs.

En continuant de remonter le Congo, nous trouvons les Gombe et les Basoko, races plus sauvages qui n'ont guère eu jusqu'à présent de rapports avec les Européens.

Enfin, la tribu de Umanma s'étend jusqu'aux Falls.

En résumé, on ne peut dire que la population riveraine est d'une remarquable densité. Elle forme, en certains endroits, de grands centres habités, mais laisse désertes les régions basses et marécageuses, qui sont, en somme, les plus nombreuses.

L'Irebu n'est qu'un canal déversant dans le Congo les eaux noires du lac Tumba. Il est sans courant et de vastes plaines, tâchetées de petits bouquets d'arbres, le bordent constamment. Cependant, ses rives deviennent plus accidentées aux approches du lac. Ce dernier figure assez bien un triangle rectangle, dont les petits côtés seraient au Nord et à l'Est. Sa profondeur moyenne est de 15 pieds anglais, sauf dans le Nord, où elle n'atteint plus que 4 pieds.

Ses berges sont dentelées, se creusent en échancrures profondes, et parfois même en énormes baies. Elles sont boisées,

mais les arbres sont généralement courts, comme s'ils avaient été arrêtés dans leur croissance. L'Irebu est d'accès facile. Quant au lac lui-même, il est accessible aux vapeurs, sauf dans sa partie septentrionale. La population n'est pas dense. Nous n'avons vu que deux villages vraiment peuplés, Ikoko et Lokangi.

Le Ruki dégorge ses eaux un peu au Nord de l'Irebu. La largeur de sa nappe d'eau, d'où émergent de nombreuses îles, pourrait le faire ranger parmi les tributaires les plus importants du Congo. Ses rives, très basses en général, montrent parfois de vastes plateaux où s'alignent toujours les huttes de quelques villages. Mais on n'aperçoit aucune colline, pas la moindre ondulation de terrain, et une épaisse forêt, qui s'interrompt rarement, recouvre tout.

J'ai remonté la Tshuapa et la Salonga qui forment, avec la Mombayo, le Ruki, dont le cours très sinueux coule entre deux galeries de forêt vierge, inondées à l'époque des hautes eaux. La navigation y est assez facile. Les rives de cette dernière (la Salonga) comptent six villages et camps de pêcheurs. La population n'est pas très dense, mais, au dire des indigènes, il existerait de grands centres dans l'intérieur.

La Lulonga, qui coule parallèlement au Ruki et au Nord de celui-ci, est une belle rivière aux eaux noires. Ses bords, toujours couverts d'une magnifique végétation, sont parfois marécageux ; mais ils forment le plus souvent de superbes plateaux semés de nombreux villages, parmi lesquels il en est une vingtaine d'une certaine importance. Mais la Maringa, c'est-à-dire le cours supérieur de la Lulonga, en amont du confluent du Lopori, est pour ainsi dire désert.

Ce cours d'eau est accessible à tous les vapeurs. Jusqu'à Congo, la navigation est des plus faciles.

Nous n'avons parcouru que sur 38 milles le cours de *l'Itimbiri*, dont les rives sont généralement basses et marécageuses. Le pays est peu peuplé. Nous n'avons vu, en tout, que six villages, dont les principaux sont Yambinga et Igengiri, qui occupent deux beaux plateaux. Au mois de janvier, la navigation est assez difficile, à cause du grand nombre de bancs de sable et du peu de profondeur de l'eau. J'estime qu'aux eaux basses la rivière n'est pas navigable pour les vapeurs ayant plus d'un mètre de tirant d'eau.

L'Aruwimi est une importante voie fluviale dont les rives, parfois basses et marécageuses, s'élèvent souvent en plateaux dont l'altitude varie entre quatre et quatorze mètres. A 42 milles du Congo, elle est bordée, sur quelques kilomètres, par une petite chaîne de collines. Ce sont les seules hauteurs qu'on aperçoit avant les rapides de Yambuya. La navigation est assez difficile à l'époque des eaux basses, mais elle devient sans doute très aisée lors des crues. La densité de la population est moins grande dans le haut que dans le bas de la rivière, où les villages sont en général vastes et peuplés.

Le Lomami est le premier des grands affluents qui rejoignent le Congo en aval des Stanley-Falls. J'ai pu le remonter sur une longueur de 503 milles. Il serpente au milieu d'une galerie de forêt vierge, et ses rives, parfois basses et marécageuses, forment souvent de superbes plateaux ondulés de collines boisées atteignant jusqu'à 50 mètres de hauteur. A l'époque où nous avons reconnu la rivière, la navigation était facile partout ; elle est possible pour les vapeurs d'un plus fort tonnage que le *Roi des Belges*, jusqu'à trois jours de marche de Nyangwe. Mais le cours d'eau décrit d'innombrables méandres, au point qu'il nous est arrivé, après une marche de huit heures, de n'avoir fait que 7 milles vers le Sud.

La population est très dense dans le moyen Lomami. Les villages s'y succèdent presque sans interruption jusqu'au dernier des camps arabes que nous avons rencontré, c'est-à-dire sur une distance de 156 milles. Mais, plus loin, nous n'avons plus vu que des bourgades abandonnées. Ce n'est qu'à Bena-Kamba que nous nous sommes de nouveau trouvés en rapport avec une population assez nombreuse.

Kinchassa est devenu le centre principal de la nouvelle société S. A. B., ou le deviendra, car on n'attendait que mon retour pour opérer les inventaires de remise de la Sanford Exploring Expedition.

Je remets également à cette nouvelle société le vapeur *Roi des Belges* et tout ce qu'il contient.

Ces différents travaux durèrent une quinzaine de jours, et au commencement d'avril je repris la route des caravanes.

Pendant les vingt et un jours que dura ce trajet, je rencontrai plusieurs agents de l'État, entre autres le sous-lieutenant Lothaire, qui devait s'illustrer plus tard dans la campagne arabe. Ce fut devant un torrent grossi par les pluies, qui le rendait infranchissable pendant quelques heures, que nous nous rencontrâmes. Les présentations se firent rapidement et je serrai avec plaisir la main de cet officier au masque énergique qui devait, quelques années plus tard, être si mal traité par la presse anglaise, pour avoir pendu haut et court un traitant qui se disait de nationalité anglaise et qui fournissait des armes aux Arabes, contre l'autorité de l'État. Je le dis hautement, si pareille rencontre m'était arrivée, je n'eusse pas fait, comme le fit Lothaire, passer Stokes devant un conseil de guerre ; j'aurais fait en sorte que cet espion disparût dans un combat quelconque.

Je rends hommage à Lothaire, car il ne devait pas ignorer



Un groupe de travailleurs. — Kinchassa (1889).



le verdict des Anglais quand il s'agit d'un de leurs compatriotes, fût-il un chenapan, comme e'était le cas.

A l'avant-dernière étape, avant d'arriver à Matadi, vers 2 heures de l'après-midi, mon mulet faillit butter contre le corps d'un blane étendu le long du sentier, la tête dans les cailloux de la route. Je le fis relever ; il était mort frappé de congestion. C'était un gros et solide gaillard, du nom de Thiryfay.

Je lui donnai la sépulture.

J'arrivai à Matadi le 17 avril 1889, deux ans après mon premier départ de ce point.

Mon rapport général fut remis à la fin de la reconnaissance commerciale.

Il montra à l'évidence que le trafic provenant des régions du Haut-Congo était suffisant pour alimenter le chemin de fer des Cataractes, quelle que fût l'importance du coût de cette ligne.

Ma mission terminée, je rentrai en Europe avec mon frère Camille en mai 1889.

La Compagnie du Chemin de fer du Congo fut créée le 31 juillet de la même année.

A ma rentrée en Belgique, je fus reçu par les membres du Conseil d'Administration de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, en séance plénière de juin 1889.

Je fus félicité et congratulé sur le succès de ma mission, et l'Administrateur-Délégué, Albert Thys, me demanda de bien vouloir me tenir à la disposition du Conseil, en me faisant entrevoir que peut-être je serais appelé à prendre bientôt le commandement d'une expédition beaucoup plus importante que celle que je venais de mener à bonne fin.

J'acquiesçai et pris congé, après avoir mis le Conseil au courant de mon désir de me reposer six mois en Europe.

Pendant mon congé, mes frères Camille et Emile voulurent organiser une affaire commerciale au Congo, dans le genre de la S. A. B., et faire concurrence à celle-ci. Lorsqu'ils me sollicitèrent d'en faire partie, je déclinai l'offre, en leur faisant connaître mon engagement avec le Conseil de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. Ils furent tout désappointés.

Je conseillai ensuite au capitaine Thys, qui avait connaissance de la combinaison, et que cette nouvelle inquiétait vivement, de s'attacher les services de mon frère Camille, pour qu'il renonçât à son projet.

On fit un pont d'or à mon frère Camille, qui partait six mois après comme Directeur de la S. A. B. en Afrique, et la nouvelle société projetée ne se fit pas.

La Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie organisa, peu de temps après mon retour, une exposition au Cercle Artistique, dans laquelle figuraient toutes les photographies, au nombre de plus de 400, prises et rapportées par mon adjoint M. F. Demeuse, et dont quelques-unes figurent dans ce volume. Elles avaient été agrandies considérablement par le grand photographe Alexandre, et présentaient un cachet vraiment artistique.

Le Roi et la Reine y furent conviés et j'eus l'honneur de leur être présenté. Le Roi me demanda force renseignements sur les pays que j'avais parcourus et ses questions prouvaient qu'il y prenait un réel intérêt.

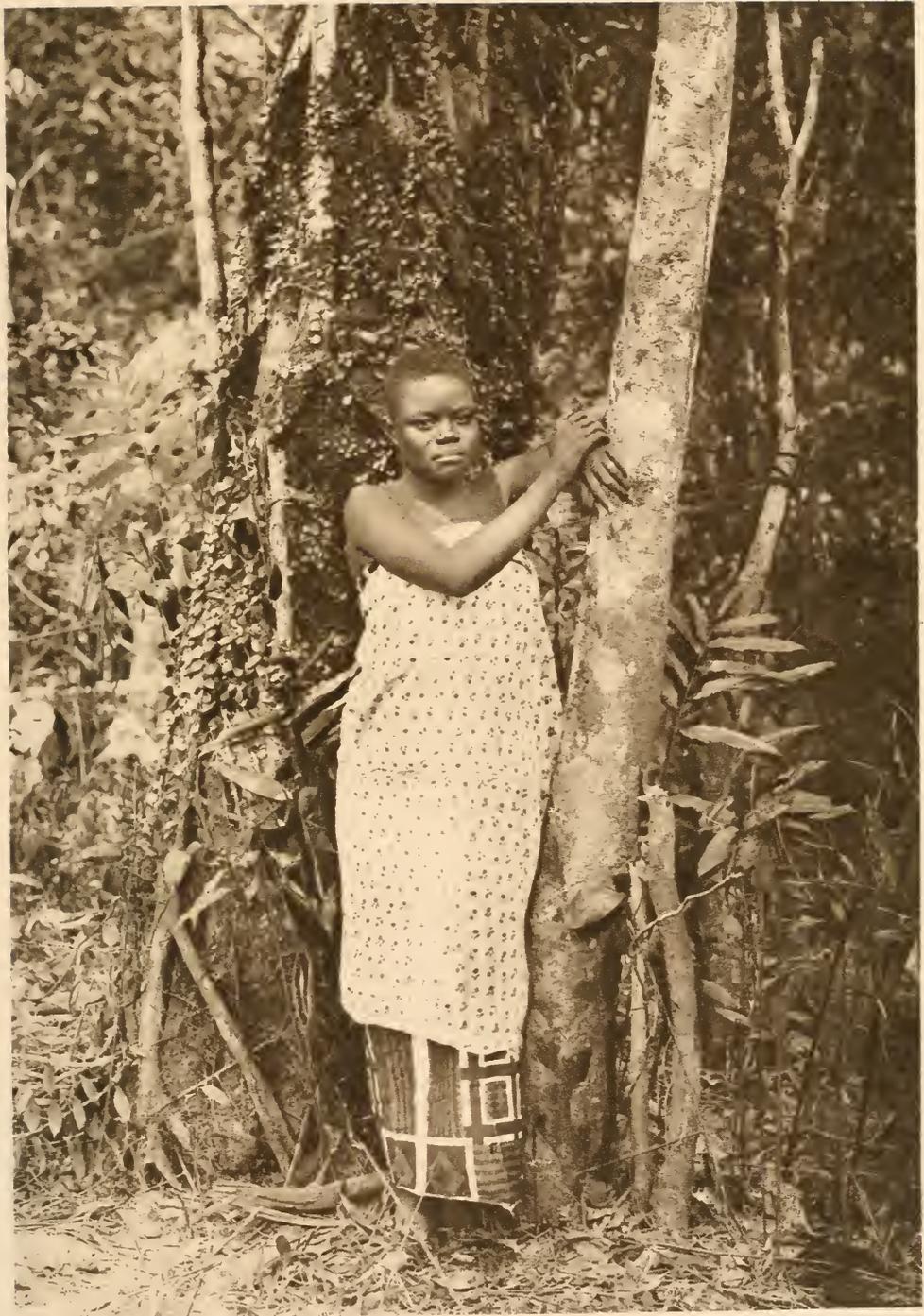




Dans la barbarie : Femmes indigènes (1889).



Vers la civilisation : Femmes indigènes (1890).



Vers la civilisation : Jeune femme indigène (1891).



Vers la civilisation : Jeunes femmes indigènes. — Kassai (1892).





Indigènes congolais (1888-1920).

Vers..... la caricature de la civilisation ?



Table des Figures

	Pages
L'Auteur, à l'âge de vingt et un ans (1876).	53
S. M. LÉOPOLD II, Président de l'Association Internationale Africaine (1876), Souverain de l'Etat Indépendant du Congo en 1885.	157
H. M. STANLEY	160
Le Capitaine HANSEN	174
Colonel Sir FRANCIS DE WINTON (1885)	183
Le Lieutenant A. VAN GÈLE	184
CAMILLE JANSSENS, premier Gouverneur général belge du Congo (1886)	187
Les Résidents européens à Léopoldville en 1887.	210
Le Congo à sa sortie du Pool	213
Les indigènes du village de Mutchié (Kassaï) en visite au « <i>Roi des Belges</i> » (1888).	223
Chenal de la M'fini au lac Léopold II.	228
Un promontoire du lac Léopold II (1888).	230
Aspect d'un coin du lac Léopold II	232
La Lukenie. — Huttes indigènes (1888)	240
A 555 kilomètres sur le Lukenie, point terminus de la navigation (1888)	243
Le Wissman Pool (Kassaï)	248
Le confluent de la Lulua et du Kassaï	254
Le confluent du Sankuru et du Kassaï	256
La montée du Sankuru par le vapeur « <i>Roi des Belges</i> » (1888)	257
Population réunie dans la forêt, au passage du vapeur « <i>Roi des Belges</i> ». — Sankuru (1888).	258
Population cannibale, les Bassongos-Ménos. — Kassaï et Sankuru, rives droites (1888)	259
Une rue du village de Bena-Wuadiembanga. — Sankuru (1888).	262
Bolingé, chef du grand village de Bena-Wuadiembanga. — Sankuru (1888).	262

Le confluent du Lubi et du Sankuru.	264
Un coin de falaise. — Sankuru (1888)	264
Sankuru. — Point terminus de la navigation.	264
Le delta de la Lubefu, affluent du Kassai (188)	266
Vue du cours de la Lubefu. — Kassai (1888)	269
Village à la rive. — Sankuru (1888)	270
Un siège peu banal. — Kassai (1888).	271
Un groupe de travailleurs. — Luébo (1888).	278
Le vapeur « <i>Roi des Belges</i> » dans le Haut-Congo (1889)	286
Le fleuve Congo, en face de Lukolela	288
Equateur. — Ancienne station de l'Etat (1889)	289
Un coin de la station des Bangalas (1889)	290
Lieutenant A. DAENEN. — L'heure de la ration au Bangala (1889)	291
Femmes indigènes de Bokatulaka (Haut-Congo).	292
Tippo-Tip et son copain Buéna-N'zigué (1889)	300
Les rapides de Yambuya. — Aruwimi (1889)	319
Village de Mongiri. — Itimbiri (1889)	322
Paysage congolais au bord du fleuve (1889)	322
Guerrier bangala et sa famille (1889)	325
Village riverain. — Haut-Congo (1889)	327
Types de guerriers indigènes. — Haut-Congo (1889)	337
Pirogues au bord du fleuve (1889)	339
Un groupe de travailleurs. — Kinchassa (1889)	344
Dans la barbarie : Femmes indigènes (1889)	346
Vers la civilisation : Femmes indigènes (1890)	346
Vers la civilisation : Jeune femme indigène (1891)	346
Vers la civilisation : Jeunes femmes indigènes. — Kassai (1892)	346
Indigènes congolais (1888-1920). — Vers..... la caricature de la civilisation?	346



BRUXELLES, V^{IE} FERDINAND LARCIER, ÉDITEUR

26-28, RUE DES MINIMES



University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

REC'D LIB-URL

JUN 20 1991

REC'D LIB-URL
OCT 18 1991

JUL 20 1993

NOV 01 2006

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 612 880 5

DT
646
D37v
v 1

